

1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113e année
7 mars 1981
No 10A



Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.
2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.
3. Indiquer le nombre d'insertions.
4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion; sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.
5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.
6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.
7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.
8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: 7,00 \$ les 100 mots.

Exemplaire séparé: 2,00 \$ chacun.

Feuilles volantes: 3,00 \$ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 \$. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Avis de conversion (Article 17)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires, convertissant en compagnie régie par la première partie, la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date de conversion
LE CLUB DE GOLF ADSTOCK INC. 1229-5598	80 12 15
11673-o	Le directeur, HUBERT GAUDRY.

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ABC CYCLE & SPORTS LTD. 1108-2161	CYCLES & SPORTS A.B.C. LTÉE	47 03 11
A.C. CONSTRUCTION INC. 1228-4204	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION A.C. INC.	59 11 13
ADORABLE JUNIOR GARMENTS INC. 1114-4813	LES VÊTEMENTS ADORABLE JUNIOR INC. <i>ADORABLE JUNIOR GARMENTS INC.</i>	63 07 16
AIRPORT DELICATESSEN INC. 1134-6582	CHARCUTERIE DE L'AÉROPORT INC. <i>AIRPORT DELICATESSEN INC.</i>	68 06 26
AMTOUKA FISH & GAME CLUB 1303-3063	SOCIÉTÉ DE CHASSE ET DE PÊCHE AMTOUKA <i>AMTOUKA FISH & GAME ASSOCIATION</i>	53 08 11
ARCADE RESTAURANT INC. 1218-3026	ÉTABLISSEMENTS ARCADE INC.	70 02 19
ARLISS CHEMICAL CO. INC. 1201-9535	PRODUITS CHIMIQUES ARLISS INC. <i>ARLISS CHEMICAL CO. INC.</i>	70 11 19
ASSOCIATION DE TIR À LA VOLÉE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC <i>QUEBEC PROVINCIAL TRAP SHOOTING ASSOCIATION</i> 1286-5747	ASSOCIATION DE TIR À LA VOLÉE DU QUÉBEC	52 04 29
ATLAS MAINTENANCE LTD. 1234-7928	ENTRETIEN ATLAS INC. <i>ATLAS MAINTENANCE INC.</i>	71 01 12
M. BEDARD INVESTMENTS INC. 1237-4328	SOCIÉTÉ DE GESTION M. BÉDARD INC.	50 01 04

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
BÉLIVEAU PATTERNWORKS INC. 1279-1943	MOULES BÉLIVEAU INC. <i>BÉLIVEAU PATTERNWORKS INC.</i>	65 10 21
BLACK AND WHITE HOLDINGS LTD. 1239-0951	LES PLACEMENTS NOIR ET BLANC LTÉE <i>BLACK & WHITE HOLDINGS LTD.</i>	59 12 22
BLUE STAR PEAT MOSS INC. 1239-4193	TOURBE BLUE STAR INC.	71 08 26
BOUTET & GALET LIMITED 1102-8669	BOUTET & GALET LTÉE <i>BOUTET & GALET LIMITED</i>	32 04 21
BUSINESS REALTY AND INVESTMENT CORPORATION 1241-9016	CORPORATION D'INVESTISSEMENT COMMERCIAL ET IMMOBILIER INC. <i>BUSINESS REALTY AND INVESTMENT CORPORATION</i>	48 10 12
BUTTERFLY FLOWERS MFG. INC. 1196-5357	MANUFACTURE DE FLEURS BUTTERFLY INC. .. <i>BUTTERFLY FLOWERS MFG. INC.</i>	70 01 23
CAVENDISH INVESTMENTS LTD. 1243-9618	INVESTISSEMENTS CAVENDISH INC. <i>CAVENDISH INVESTMENTS INC.</i>	55 11 16
CHANTECLAIR REALTY CO. LTD. 1245-1290	DOMAINE CHANTECLAIR LTÉE	64 06 02
CONCORDE ACCEPTANCE (1971) INC. 1228-4980	SOCIÉTÉ DE CRÉDIT CONCORDE INC.	71 04 12
CONTINENTAL NAVAL INDUSTRIES INC. 1112-9830	INDUSTRIES NAVALES CONTINENTALES INC. ...	58 10 02
CORONADO INDUSTRIES LTD. 1249-3508	LES ENTREPRISES CORONADO LTÉE <i>CORONADO INDUSTRIES LTD.</i>	69 05 26
CORONET SPORTSWEAR MFG. LTD. 1114-5919	MANUFACTURE DE VÊTEMENTS CORONET LTÉE <i>CORONET SPORTSWEAR AND CLOTHING MFG. LTD.</i>	53 11 11
D.A.N. ASSOCIATES LTD. 1229-4773	LES ASSOCIÉS D.A.N. LTÉE <i>D.A.N. ASSOCIATES LTD.</i>	72 03 30
DALEVIEW INVESTMENT CORPORATION 1250-9006	SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DALEVIEW INC. <i>DALEVIEW INVESTMENT CORPORATION</i>	57 01 08
DAMOR ENTERPRISES LTD. 1250-9667	SOCIÉTÉ DAMOR LTÉE	59 12 09
DEBNEDA ENTERPRISES INC. 1251-5102	LES ENTREPRISES DEBNEDA INC. <i>DEBNEDA ENTERPRISES INC.</i>	58 12 23
DOME EXPLORATION COMPANY (QUÉBEC) LIMITED (No personal liability) 1177-2761	COMPAGNIE D'EXPLORATION DOME DU QUÉBEC LTÉE (Libre de responsabilité personnelle) <i>DOME EXPLORATION COMPANY (QUÉBEC) LIMITED (No personal liability)</i>	39 05 03
N.J. DOUEK & SONS LTD. 1110-7067	N.J. DOUEK & FILS INC. <i>N.J. DOUEK & SONS INC.</i>	54 02 25
DUMFRIES INVESTMENT CORP. 1255-0562	CORPORATION D'INVESTISSEMENT DUMFRIES . <i>DUMFRIES INVESTMENT CORP.</i>	59 06 29

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
DUNMORE MANUFACTURING CO. LTD. 1114-6313	MAISON DE CONFECTION DUNMORE LTÉE <i>DUNMORE MANUFACTURING CO. LTD.</i>	67 06 27
DYNAWORTH LTD. 1255-3723	INFORMAT H.H.L. INC.	65 06 15
EAST ANGUS APPAREL LTD. 1201-6655	VÊTEMENTS D'EAST ANGUS INC. <i>EAST ANGUS APPAREL INC.</i>	70 09 21
EMPIRE INDUSTRIES INC. 1197-0878	INDUSTRIES EMPIRE INC. <i>EMPIRE INDUSTRIES INC.</i>	69 07 18
FASHION FIT LINGERIE LTD. 1115-1297	LINGERIE LES MODES SEYANTES LTÉE <i>FASHION FIT LINGERIE LTD.</i>	61 09 29
FRENAT LTD. 1261-2412	FRENAT LTÉE	71 11 06
GENERAL PETROLEUM LTD. 1133-8340	PÉTROLE GÉNÉRAL LTÉE <i>GENERAL PETROLEUM LTD.</i>	67 08 21
GUARANTEE FIT INC. 1114-6859	PRODUITS GUARANTEE FIT INC. <i>GUARANTEE FIT INC.</i>	45 01 19
HALBEN MUSIC PUBLISHING CO. 1264-8317	EDITIONS HALBEN INC. <i>HALBEN MUSIC PUBLISHING INC.</i>	65 01 21
HEDRON ENTERPRISES INCORPORATED 1256-8622	ENTREPRISES HEDRON INC. <i>HEDRON ENTERPRISES INCORPORATED</i>	63 01 24
N. HOLLANDER & CO. 1111-0566	REXFISHER INC.	65 10 29
IMMEUBLES BOISSONNEAULT INC. 1475-4147	R. BOISSONNEAULT, ÉLECTRICIEN INC.	77 03 18
INDEPENDENT CIGAR STORE INC. 1246-5043	M. GOLD INC.	55 09 30
INDUSTRIAL IMPORT LTD. 1110-7554	IMPORTATIONS INDUSTRIELLES INC. <i>INDUSTRIAL IMPORT INC.</i>	55 12 29
LYNN INVESTMENT INC. 1289-3863	INVESTISSEMENT LYNN INC. <i>LYNN INVESTMENT INC.</i>	59 10 15
MALBAY LITHOGRAPHING (1972) CO. LTD. 1223-7665	IMPRIMERIE MALBAY INC.	72 02 03
MONTREAL MESSENGER AND DISTRIBUTION SERVICE LTD. 1253-4749	SERVICE DE MESSAGERIES ET DISTRIBUTION MONTREAL LTÉE <i>MONTREAL MESSENGER AND DISTRIBUTION SERVICE LTD.</i>	49 08 26
S. MORGANTI LTD. 1276-6754	S. MORGANTI INC.	67 06 12
NATIONAL LUGGAGE INC. 1214-7815	LES ENTREPRISES NATIONAL LUGGAGE INC. ... <i>NATIONAL LUGGAGE INC.</i>	71 11 02
ONE HUNDRED AND THIRTY LTD. 1266-5659	SOCIÉTÉ CENT TRENTE LTÉE <i>ONE HUNDRED AND THIRTY LTD.</i>	56 08 23
OSCAR FUR CO. LTD. 1115-9969	COMPAGNIE DE FOURRURE OSCAR LTÉE <i>OSCAR FUR CO. LTD.</i>	65 03 01

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
PAMELA TRADING COMPANY 1278-7537	COMMERCE PAMÉLA INC. PAMELA TRADING INC.	40 02 17
PLATON CONSTRUCTION LTD. 1118-2847	CONSTRUCTION PLATON INC. PLATON CONSTRUCTION INC.	64 09 01
POLA INTERESTS LTD. 1267-4255	PLACEMENTS POLA INC. POLA INTERESTS INC.	47 12 04
PROVINCIAL OIL CARRIERS CO. LTD. 1108-8556	TRANSPORT DE MAZOUT LE PROVINCIAL INC. . PROVINCIAL OIL CARRIERS INC.	50 12 11
QUALITY INVESTMENT INC. 1281-2715	LES INVESTISSEMENTS DE QUALITÉ INC. QUALITY INVESTMENT INC.	58 12 12
QUÉBEC LABRADOR CONSTRUCTION INC. 1170-2107	CONSTRUCTIONS QUÉBEC-LABRADOR INC.	69 07 04
RAYBEC CONSTRUCTION COMPANY INC. 1281-6583	CONSTRUCTION RAYBEC LTÉE RAYBEC CONSTRUCTION CO. LTD.	53 02 17
REMEMBRANCE REALTIES INC. 1282-0049	LES IMMEUBLES MAXROC INC. MAXROC REALTIES INC.	48 03 24
RENTEX MILLS INC. 1137-2455	LES TISSUS RENTEX INC. RENTEX MILLS INC.	64 04 14
ROBSTAN ENTERPRISES LIMITED 1257-1121	LES ENTREPRISES ROBSTAN INC.	71 08 18
RUVIDANO FRUITS AND GRAPES CRUSHER LTD. 1114-4425	RUVIDANO INC.	62 09 25
SCENE HOLDINGS INC. 1283-6185	SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE SCENE INC. SCENE HOLDINGS INC.	66 09 27
SHAWINIGAN SALVAGE INC. 1175-1070	MÉTAUX LAMY INC.	62 12 13
SHIFF & CO. INC. 1114-9267	SHIFF & CIE INC. SHIFF & CO. INC.	42 01 31
11673-o		Le directeur, HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que la corporation ci-après indiquée a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
ALBISOL (ST-JEROME) INC. 1628-7732	78 08 03	Rang 8, Saint-Bruno

11673-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ABMOR REALTY CO. LTD. 1228-2828	58 07 07	81 03 06
AKMOR TEXTILE & CONVERTING CO. LTD. 1353-3203	45 03 06	81 03 14
ALLSTATE CONSTRUCTION CO. LTD. 1231-4464	66 01 31	81 01 10
AUDEMAN INC. 1234-9791	71 12 23	81 02 21
AUTO ELECTRIC SERVICE CORPORATION 1284-7943	29 01 28	81 02 07
AUTO ELECTRIC SOUTH LIMITED 1284-8339	60 02 15	81 02 07
BARIL AUTOMOBILE INC. 1168-0253	56 04 28	81 03 09
BARPORT REALTIES INC. 1321-9555	55 06 16	81 02 14
BEAUCHAMP, CHEVREFILS INC. 1236-9948	57 03 14	81 03 04
BEAVER HALL SQUARE CORP. 1237-3361	60 12 05	81 02 28
BERCOTEC INC. 1220-2292	72 03 08	81 02 21
BERMON INTERNATIONAL INC. 1331-8324	73 05 16	81 01 14
BETULA CONTRACTING CO. LTD. 1190-4919	67 08 10	81 03 14
CENTRE DIAGNOSTIQUE DU NORD INC. 1252-9301	61 10 26	81 01 31
CHAUFFAGE LAURENTIEN INC. 1289-7625	38 09 01	81 01 16
LA COMPAGNIE D'OPTIQUE MARITIME LIMITÉE 1169-1409	17 02 23	81 02 07
CONSTRUCTION ALNOR (QUÉBEC) LIMITÉE 1202-4485	70 11 03	81 01 17
CONSTRUCTION FLEURS DE LYS LTÉE 1341-1665	73 08 24	81 02 21
CONSTRUCTION ROGAMONT LTÉE 1282-7044	72 02 23	81 02 14

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES CONSULTANTS PARAEDI INC. 1502-9861	76 04 09	81 01 10
CORPORATION DU TRICENTENAIRE DE L'ÎLE D'ORLÉANS INC. 1631-3728	78 11 20	81 01 14
LES DAMES AUXILIAIRES DE LA RÉSIDENCE DORCHESTER 1357-9255	74 01 07	81 02 14
DEMILI INC. 1251-9435	70 09 01	81 01 23
DOMAINE DE CHAMPVERT LIMITÉE 1218-6623	70 11 16	81 03 06
DOMAINE LES SOURCES LAVALTRIE INC. 1504-4845	76 08 02	81 03 05
DORITA DEVELOPMENT INC. 1254-2866	59 10 06	81 02 21
DWORKIN ENTERPRISES INC. 1103-0723	41 09 12	81 03 06
ÉDIFICE MÉDICAL DE HULL LTÉE 1255-6536	60 09 19	81 02 21
LES ENTREPRISES PEMIBEL INC. 1341-8744	73 09 14	81 03 02
ESMAN INVESTMENT CORPORATION 1257-6013	59 04 15	81 03 14
GINGRAS, PILON & ASSOCIÉS INC. 1257-9504	71 07 20	81 02 07
HILLSDALE CONSTRUCTION CO. LTD. 1265-7904	53 05 20	81 01 31
HILO CORP. 1203-9228	64 06 01	81 03 06
LES IMMEUBLES KNOWLTON (QUÉBEC) LTÉE 1270-1207	67 12 21	81 01 10
LES IMMEUBLES ST.MARTIN LTÉE 1328-6372	57 03 29	81 03 14
IMPERIAL METAL & WASTE CO. LTD. 1109-5064	57 08 21	81 03 14
LES INVESTISSEMENTS TARAS LTÉE 1368-8577	74 07 02	81 02 21
J.R. LACHANCE (1968) INC. 1268-6242	68 06 28	81 01 10
C.E. PAGÉ AUTOMOBILES INC. 1216-1709	71 04 30	81 03 14

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que la corporation ci-après indiquée a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LES ENTREPRISES RÉJEAN CHABOT INC. 1340-5345	73 08 10	327, boulevard Labelle, ville de Laval
11673-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
CONSTRUCTION ROMIR INC. ROMIR CONSTRUCTION INC. 1842-4697	CANADAN CONTRETE PRODUCTS (1961) INCORPORATED METRO MIX LIMITÉE CANADIAN PERLITE (1961) CORPORATION MIRON ET FRÈRES (1961) LIMITÉE CONSTRUCTION ROMIR INC. INTERNATIONAL CONCRETE MATERIALS INC. OKA SAND & GRAVEL (1961) INC. RANDBELL HOLDINGS LIMITED	81 01 15	Montréal
LES ENTREPRISES YVON GOULET INC. 1842-4143	ISOLATION INTERNATIONALE DE MAGOG INC. MAGOG REVÊTEMENTS INC.	80 12 31	Magog
LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES INC. 1640-6878	LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES INC. IMPRIMERIE DORCHESTER INC.	79 12 31	333, 3 ^e Avenue Lac-Etchemin
11673-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CHAUSSURES J E M INC. 1842-4069	81 01 12	2495, boul. Ste-Anne, Québec
IMMEUBLES EDGANA INC. 1841-5711	80 12 22	Route rurale numéro 5, chemin Lac-Nadeau, Mont-Laurier

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
TRANS REP INC. 1842-0257	80 12 29	655, St-Aubin, Saint-Laurent
VARIÉTÉS GERO INC. 1841-1728	80 12 04	132, rue Bellerose est, Vimont
11673-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ALBISOL (ST-JEROME) INC. 1628-7732	78 08 03	81 01 27	De la dénomination sociale: ALBISOL (SAGUENAY) INC.
ARC HOLDINGS LIMITED 1233-5519	65 03 24	80 12 29	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS ARC LTÉE ARC HOLDINGS LTD.
ARNO CONSTRUCTION LTÉE ARNO CONSTRUCTION LTD. 1290-3878	66 07 29	80 12 30	De la dénomination sociale: CONSTRUCTION ARNO INC.
BIJOUTERIE MARC-PERRY INC. 1354-9555	74 03 18	81 02 06	De la dénomination sociale: QUINCAILLERIE PERREAULT INC.
CAMPBELL AND KENNEDY (QUÉBEC) LIMITED 1118-5444	68 05 30	81 01 13	De la dénomination sociale: CAMPBELL & KENNEDY (QUÉBEC) INC.
CANADIAN ELEVATOR CO. LTD. 1125-0941	62 12 27	81 01 05	De la dénomination sociale: LES ASCENSEURS CANADIENS LTÉE CANADIAN ELEVATOR CO. LTD.
CHONG WAH NOODLE MANUFACTURING COMPANY INC. 1114-2304	59 06 01	80 12 12	De la dénomination sociale: PÂTES ALIMENTAIRES CHONG WAH INC. CHONG WAH NOODLE MANUFACTURING COMPANY INC.
CLARKE & SONS LIMITED 1180-2717	44 10 31	80 12 17	De la dénomination sociale: CLARKE & FILS LTÉE CLARKE & SONS LTD.
CONSOLIDATED TOBACCO COMPANY INCORPORATED 1248-7211	35 11 12	81 01 14	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE GESTION C.T.C.I. INC. C.T.C.I. HOLDINGS INC.
LA CORPORATION MARGO 1118-7812	38 10 29	81 01 22	Des dispositions
DAVOSS CORPORATION LIMITED 1251-3149	64 08 17	80 12 22	Du capital-actions
DÉVELOPPEMENTS DE L'EST INC. 1311-0358	53 06 09	80 12 30	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ENTRETIEN INDUSTRIEL ETCHEMIN INC. . 1257-9306	71 02 26	81 01 26	1) Des objets; 2) du capital-actions.
FONDATION HÔTEL DIEU D'ARTHABASKA 1646-3036	80 08 07	81 02 24	Des objets
FERNAND FORTIN INC. 1259-2242	68 02 26	80 10 22	Du capital-actions
GARDERIE DU QUARTIER NORD 1470-1718	76 12 22	80 03 10	1) De la dénomination sociale: JARDIN D'ENFANTS DU QUARTIER NORD; 2) du siège social; 3) des objets; 4) des dispositions.
JAZZAR HOLDINGS LTD. 1268-0955	59 10 02	80 01 08	De la dénomination sociale: GESTION JAZZAR INC. JAZZAR HOLDINGS INC.
LABRADOR WELDING & CONSTRUCTION LTD. 1170-1919	62 03 13	81 01 05	De la dénomination sociale: CONSTRUC- TION MÉCANIQUE LABRADOR INC.
LINFIELD INVESTMENT CORPORATION ... 1326-9980	55 09 02	80 12 17	De la dénomination sociale: COMPAGNIE DE PLACEMENT LINFIELD INC. LINFIELD INVESTMENT CORPORATION INC.
LES MAGASINS CHARLES DE FRANCE INC. 1371-5065	75 02 27	81 02 19	1) Des objets; 2) du capital-actions.
MEL MART INVESTMENTS INC. 1274-5345	67 05 26	80 12 29	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT MEL MART INC. MEL MART INVESTMENTS INC.
JOHN MEUNIER INC. 1105-4459	66 04 15	80 12 23	Du capital-actions
MORDALE HEIGHTS INC. 1265-3986	57 01 23	80 12 17	De la dénomination sociale: LA COMPA- GNIE IMMOBILIÈRE MORDALE INC. MORDALE HEIGHTS INC.
OSCAR DEVELOPMENT CORPORATION ... 1289-4721	68 12 16	81 01 08	De la dénomination sociale: CORPORA- TION DE DÉVELOPPEMENT OSCAR OSCAR DEVELOPMENT CORPORATION
SMALL BROTHERS INC. 1194-5797	69 12 23	80 12 15	De la dénomination sociale: ÉVAPORA- TEURS SMALL FRÈRES INC. SMALL BROTHERS EVAPORATORS INC.
SMART ENTERPRISES INC. 1257-1642	61 08 07	80 12 22	Du capital-actions
C.W. SMILEY & SON LTD. 1143-4719	50 03 16	80 12 29	1) De la dénomination sociale: C.W. SMILEY & FILS LTÉE C.W. SMILEY & SON LTD.; 2) du capital-actions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
SOCIÉTÉ D'AIDE AUX ENFANTS SOUFFRANT DE TROUBLES ÉMOTIFS SOCIETY FOR EMOTIONALLY DISTURBED CHILDREN 1246-1422	57 01 18	81 02 03	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT AFFECTIF DE L'ENFANT SOCIETY FOR EMOTIONAL DEVELOP- MENT IN CHILDREN
SUPER SPEED TRANSPORT INC. 1284-9048	62 06 19	81 01 26	De la dénomination sociale: TRANSPORT SUPER RAPIDE INC. SUPER SPEED TRANSPORT INC.
TASCHEREAU READY MIX INC. 1298-0959	66 06 29	81 01 05	De la dénomination sociale: CIMENTS TASCHEREAU INC.
THERAPEX-UNIK INC. 1324-6210	68 04 22	80 12 29	Du capital-actions
UNITY REALTY HOLDINGS LIMITED 1344-9004	48 07 27	81 01 13	De la dénomination sociale: IMMEUBLES UNITÉ INC. UNITY REALTY INC.
11673-o			Le directeur, HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ADMINISTRATION D.S.D. INC. 1843-1577	81 02 09	Montréal
ADMINISTRATION GILOR, INC. 1843-1429	81 02 09	Montréal
LES AMUSEMENTS MIMI INC. 1842-9407	81 02 05	Iberville
LES ASSURANCES GASTON GARON INC. 1843-1130	81 02 06	Montmagny
ATELIER D'ASSEMBLAGE DE SAINT-LAZARE INC. 1842-6221	81 01 19	Québec
ATELIER DU FRÈNE R.D. INC. 1843-1502	81 02 09	Joliette
AUTOMOBILES FERLAND ET LANDRY INC. 1842-9555	81 02 06	Québec
BACHAND DE LAVAL INC. 1843-1775	81 02 10	Montréal
BARACAFÉ INC. 1842-9654	81 02 06	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
F. BARIL & ASSOCIÉS INC. 1842-3491	81 01 14	Montréal
BOUDES INC. 1842-9639	81 02 06	Québec
BOUTIQUE BRIN D'AILE INC. 1843-1288	81 02 09	Abitibi
BOUTIQUE EURÉKA DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS LTÉE 1843-1536	81 02 09	Abitibi
CAMPING LA BALEINE (ÎLE-AUX-COUDRES) INC. 1842-9381	81 02 05	Saguenay
CARON RÉFRIGÉRATION INC. 1843-1924	81 02 11	Joliette
LE CENTRE DE COUPE DE VIANDE LAMBERT & FRÈRES INC. 1843-1965	81 02 11	Joliette
CENTRE DE L'AUTO VAL BÉLAIR INC. 1843-1221	81 02 09	Québec
* CENTRE DE PAPIERS PEINTS ET PEINTURE LASALLE INC. 1842-9548	81 02 06	Montréal
CENTRE QUÉBÉCOIS D'ÉCOLOGIE HUMAINE INC. 1842-9423	81 02 05	Saint-François
CITÉ AUTO (1981) INC. 1843-1411	81 02 09	Trois-Rivières
COMEAU TRAYEUSE INC. 1842-9720	81 02 06	Iberville
LA COMPAGNIE D'ENTRETIEN SPIDEX INC. 1842-9019	81 02 04	Montréal
COMPTOIR D'ESSENCE R R INC. 1843-1916	81 02 11	Joliette
CONFECTIONS COQUETTE INC. 1843-1361	81 02 09	Montréal
CONSTRUCTION F.T.M. INC. 1843-1882	81 02 11	Montréal
CONSTRUCTION TÈNEVÈRE INC. 1843-2336	81 02 12	Saint-Hyacinthe
CONSTRUCTIONS GILLES BILODEAU INC. 1843-1346	81 02 09	Saint-François
LES CONSTRUCTIONS ROMÉO MALTAIS INC. ROMÉO MALTAIS CONSTRUCTION INC. 1843-1692	81 02 10	Roberval
CONSTRUCTIONS TEKTON INC. 1843-1270	81 02 09	Québec
DÉCORLIEUX INC. 1841-2585	80 12 02	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
DEMERS ET ASSOCIÉS INC. 1843-1866	81 02 10	Montréal
DÉMOLITIONS GÉRALD MALTAIS INC. 1843-1155	81 02 06	Québec
DOMAINE HARRY RIVEST (RAWDON) INC. 1842-9704	81 02 06	Joliette
ÉBÉNISTERIE ST-JEAN DE MATAPÉDIA LTÉE 1842-9084	81 02 04	Bonaventure
ÉCONO GAUTHIER INC. 1843-1957	81 02 11	Montréal
LES ÉDITIONS ATTITUDE INC. 1842-9449	81 02 05	Montréal
LES ÉDITIONS FINANCOM INC. 1842-8458	81 01 30	Montréal
LES ÉLECTRICIENS ROY & GAUTHIER INC. 1843-1163	81 02 06	Rimouski
ÉNERGIE MAT INC. ENERGY MAT INC. 1843-1189	81 02 09	Drummond
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LÉO FORTIN ET FILS INC. 1841-8681	80 12 22	Iberville
ENTREPRISES FORESTIÈRES B.G. INC. 1843-2187	81 02 12	Chicoutimi
ENTREPRISES J. STE-CROIX INC. 1843-1676	81 02 10	Montréal
LES ENTREPRISES LARGEIS LTÉE 1843-1247	81 02 09	Beauharnois
LES ENTREPRISES LUCIANO PIAZZA INC. 1843-1981	81 02 11	Montréal
ÉQUIPEMENTS DE BUREAU BOIS-FRANCS INC. 1843-2328	81 02 12	Arthabaska
LES ESTIMATIONS DIONNE INC. 1843-2153	81 02 12	Saint-François
ESTRIBOURG INC. 1843-1650	81 02 10	Montréal
FAISANBEC (1981) INC. 1842-9498	81 02 06	Montréal
FERME A. LAROCHE & FILS INC. 1842-9621	81 02 06	Roberval
FERME ALPHONSE LANOIE & FILS INC. 1843-1601	81 02 09	Saint-Hyacinthe
FERME BEAUVARIN INC. 1843-1320	81 02 09	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FERME DU RANG MICHAUDVILLE INC. 1843-2310	81 02 12	Saint-Hyacinthe
FERME JEAN-GUY LEDUC & FILS INC. 1843-1999	81 02 11	Beauharnois
FERME LA CANTINIÈRE INC. 1843-1452	81 02 09	Arthabaska
FERME MAREJEAN GAGNON INC. 1843-1205	81 02 09	Roberval
FERME RUDOLF LTÉE 1842-9506	81 02 06	Saint-Hyacinthe
LES FERMES DRAPEAU INC. 1842-9761	81 02 06	Frontenac
LES FINITIONS INTÉRIEURES LABELLE MAYER INC. 1843-1734	81 02 10	Joliette
FRUITS ET LÉGUMES GUY DUMAIS INC. 1842-6205	81 01 19	Gaspé
GARAGE HAMELIN & FRÈRES ST-JEAN INC. 1842-9480	81 02 04	Iberville
GARAGE PONT-ROUGE INC. 1843-1551	81 02 09	Québec
GESTION DENIS LAMBERT INC. 1843-1460	81 02 09	Drummond
GESTION LA CHEVROTIÈRE INC. 1842-9316	81 02 04	Québec
GESTION M.H.B. INC. 1843-1239	81 02 09	Trois-Rivières
GLED COT LTÉE 1842-9456	81 02 04	Terrebonne
MARCEL GRAVEL INC. 1843-1528	81 02 09	Terrebonne
LES IMMEUBLES JEAN INC. 1842-9415	81 02 05	Montmagny
IMMEUBLES PYREX INC. 1843-1544	81 02 09	Québec
IMPRIMERIE 3-A INC. 1843-1791	81 02 10	Beauharnois
IMPRIMERIE ZORITEX INC. 1843-1825	81 02 11	Montréal
INDUSTRIES ÉNARD LECLERC INC. 1843-1122	81 02 04	Québec
JOEUMA INC. 1842-9613	81 02 06	Beauharnois
LAVE-AUTO BOUCHERVILLE INC. 1841-2247	80 12 01	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LAVE-AUTO PONT-VIAU INC. 1841-2577	80 12 02	Terrebonne
MAINTENANCE MULTI-SERVICES G.J.P. INC. 1842-3814	81 01 15	Saint-Hyacinthe
LA MAISON DE GÉNÉALOGIE JOLYCOEUR INC. 1842-9373	81 02 05	Québec
LA MAISON D'IMPORTATION G.R. INC. 1843-1304	81 02 09	Longueuil
MARKETING INNOVATION INC. 1843-1213	81 02 09	Montréal
MEUBLAREL INC. 1842-9308	81 02 04	Québec
LES MEUBLES THÉRIAULT INC. 1843-1643	81 02 10	Québec
LA MIELLÉE DU LAC INC. 1842-3731	81 01 15	Saint-Maurice
1641-9939 QUÉBEC INC. 1641-9939	81 02 03	Montréal
1842-5777 QUÉBEC INC. 1842-5777	81 02 03	Montréal
1842-5785 QUÉBEC INC. 1842-5785	81 02 03	Montréal
1842-5801 QUÉBEC INC. 1842-5801	81 02 06	Montréal
1842-7161 QUÉBEC INC. 1842-7161	81 02 10	Montréal
1842-9399 QUÉBEC INC. 1842-9399	81 02 05	Arthabaska
1842-9464 QUÉBEC INC. 1842-9464	81 02 06	Abitibi
1842-9563 QUÉBEC INC. 1842-9563	81 02 06	Québec
1842-9571 QUÉBEC INC. 1842-9571	81 02 06	Abitibi
1843-1312 QUÉBEC INC. 1843-1312	81 02 11	Québec
1843-1353 QUÉBEC INC. 1843-1353	81 02 09	Saint-Hyacinthe
1843-1387 QUÉBEC INC. 1843-1387	81 02 09	Saint-François
1843-1437 QUÉBEC INC. 1843-1437	81 02 09	Québec
1843-1478 QUÉBEC INC. 1843-1478	81 02 09	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1843-1718 QUÉBEC INC. 1843-1718	81 02 10	Saint-Hyacinthe
1843-1809 QUÉBEC INC. 1843-1809	81 02 10	Québec
1843-1908 QUÉBEC INC. 1843-1908	81 02 11	Joliette
1843-2039 QUÉBEC INC. 1843-2039	81 02 11	Québec
1843-2104 QUÉBEC INC. 1843-2104	81 02 11	Québec
1843-2120 QUÉBEC INC. 1843-2120	81 02 11	Montréal
PARDIAK ET ST-PIERRE INC. 1842-9696	81 02 06	Saint-Hyacinthe
PAVILLON ST-PAULIN INC. 1842-9753	81 02 06	Trois-Rivières
* PÉPINIÈRE DE L'ESTRIE INC. 1842-9217	81 02 04	Saint-François
PISCINES HIPPOCAMPE INC. 1842-9472	81 02 06	Montréal
PLACEMENTS C. & T. PICKEN INC. C. & T. PICKEN HOLDINGS INC. 1843-1486	81 02 09	Saint-François
LES PLACEMENTS JULES FAFARD INC. 1843-2146	81 02 11	Saint-Hyacinthe
PLACEMENTS LAURIER ST-LAURENT INC. 1843-1395	81 02 09	Abitibi
LES PLACEMENTS LOUBERT INC. 1842-5959	81 01 16	Montréal
PLACEMENTS LUCIEN ROCHEFORT INC. 1843-1817	81 02 10	Québec
LES PLACEMENTS R.I.O. INC. 1843-2138	81 02 11	Drummond
PORCHERIES YVON GARCEAU INC. 1843-1262	81 02 09	Saint-Maurice
PORTRAIT ORDINATEUR DRUMMOND INC. 1642-0366	81 01 26	Drummond
PRÉVENAX INC. 1842-9431	81 02 05	Québec
LES PRODUITS CHIMIQUES DUPONT & FILS INC. 1843-1932	81 02 11	Bedford
LES PRODUITS MARINS F.G.R. INC. 1842-2659	81 01 09	Gaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation			District judiciaire
QUATRE SAISONS (SERVICES EN ORIENTATION) INC. FOUR SEASONS (COUNSELLING SERVICES) INC. 1842-8607	81	02	02	Montréal
RELAIS 145 INC. 1842-9670	81	02	06	Saint-Hyacinthe
RESTAURANT AZUMA LTÉE 1843-1833	81	02	10	Montréal
RESTAURANT GROS PIERRE TABAGIE INC. 1648-5237	80	10	24	Québec
REVUE DE PRESSE L.L. INC. 1842-9688	81	02	06	Québec
S.M. ÉLECTRIQUE INC. 1843-1619	81	02	10	Montréal
S.M.R. ATELIER D'USINAGE INC. 1842-9522	81	02	06	Montréal
ST-PIE MOTO CENTRE INC. 1843-1296	81	02	09	Saint-Hyacinthe
SALAISSON LÉGARÉ INC. 1843-1197	81	02	09	Terrebonne
SALON LAMBOURG INC. 1843-1569	81	02	09	Québec
SOCIÉTÉ DES CENT ANS INC. 1843-1973	81	02	11	Frontenac
STUDIO PRO-PHIL INC. 1843-1635	81	02	10	Québec
SUB AQUA TECH INC. 1842-9530	81	02	06	Montréal
TOURIMAGE INC. 1842-2667	81	02	04	Québec
TOUTENTERRE INC. 1842-9589	81	02	06	Saint-François
TRANSPORT BAS-LAURENTIEN INC. 1842-9340	81	02	05	Rimouski
TRANSPORT GILLES BOIVIN INC. 1843-2203	81	02	12	Chicoutimi
TRANSPORT JEAN-EUDES TREMBLAY INC. 1843-2252	81	02	12	Chicoutimi
TRANSPORT JEAN-MARIE BLACKBURN INC. 1843-2237	81	02	12	Joliette
TRANSPORT JEAN-YVES FORTIN INC. 1843-2211	81	02	12	Chicoutimi
TRANSPORT MARC LABERGE INC. 1843-2245	81	02	12	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
TRANSPORT ODILON HARVEY & FILS INC. 1843-2229	81 02 12	Chicoutimi
TRANSPORT ST-PATRICE INC. 1843-1494	81 02 09	Trois-Rivières
VARIÉTÉS GUY MILETTE INC. 1843-1403	81 02 09	Montréal
VOYAGES LOUISE CARTIER INC. 1842-9357	81 02 05	Longueuil
11673-o		<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale *	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
AGENCE D'ÉVALUATION SUD-OUEST INC. 1470-4126	76 09 24	81 02 19	
LES AGENCES GUY POMERLEAU INC. 1502-0548	76 02 09	81 02 16	ENTREPRISES GUIPO INC.
LES AGENCES LANGELIER INC. 1271-1909	65 07 09	81 02 20	AGENCES ADRIEN MATTE INC.
AMUSEMENTS VICTORIAVILLE INC. 1464-4678	76 01 30	81 02 23	
ATELIER D'USINAGE GABY LTÉE 1365-0353	75 04 17	81 02 19	
GEORGES AUDET INC. 1262-4888	69 09 11	81 02 23	
AUX PETITS OUTILS ST-RAYMOND INC. 1473-5203	77 01 25	81 02 24	
LE BAMBIN CHOYÉ INC. 1628-3657	78 07 17	81 02 20	
BATEL INC. 1471-7912	76 11 26	81 02 20	
GHISLAIN BÉLANGER INC. 1237-5812	60 11 09	81 02 23	
BELGIBO INC. 1477-4228	77 05 09	81 02 23	
BOULANGERIE KIRI INC. 1629-9588	78 09 21	81 02 23	
LÉO BOUTHLETTE LTÉE 1160-3131	63 03 18	81 02 25	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
BOUTIQUE FLEUR DE HOLLANDE INC. 1464-0882	76 01 05	81 02 19	
CABLOVISION BAIE ST-PAUL INC. 1333-6250	73 03 16	81 02 24	
CAMPING YOGI L'OURS QUÉBEC LTÉE 1474-7257	77 03 01	81 02 16	
CANIMEX INC. 1176-3133	69 11 12	81 02 26	
CARREFOUR DU DISQUE M. L. LTÉE 1361-7006	75 02 10	81 02 23	
CENTRE ÉLECTRO-TECHNIQUE INC. 1155-3765	63 08 23	81 02 23	
CENTREAU INC. 1476-4195	77 04 12	81 02 18	CENTRE DE LA BALAYEUSE (QUÉBEC) INC.
JACQUES CHARETTE ET ASSOCIÉS LTÉE 1195-8964	70 03 02	81 02 19	
CLINIQUE MÉDICALE ET RADIOLOGIQUE ST-LOUIS INC. 1509-7025	77 12 22	81 02 19	
CLUB DE CURLING DE SAINT-JÉRÔME INC. 1132-2393	60 12 19	81 02 24	
CONSEILLERS MIROBEC LTÉE 1371-5123	75 02 27	81 02 18	
CONSTRUCTION J. JACQUES DAOUST INC. 1371-1569	75 01 29	81 02 19	
CONSTRUCTION NIDO INC. 1503-9852	76 06 22	81 02 23	
CORDONNERIE & CHAUSSURES ROLLAND INC. .. 1369-5796	74 09 09	81 02 25	
CORONA PACKAGING COMPANY 1109-6534	51 11 29	81 02 11	
CRÉ BASILE INC. 1236-4337	67 03 17	81 02 24	
LES CRÉATIONS PUBLIGRAMME INC. 1466-6804	76 04 30	81 02 24	
YVON DELISLE INC. 1468-0805	76 06 28	81 02 20	
DISCO-CLUB LA POMME D'ADAM INC. 1466-2415	76 04 12	81 02 25	
DOLLARD HARDWARE LTD. 1143-6193	64 06 16	81 02 12	
EASTERN CANADA SHOPPING CENTRES LTD. 1284-1938	60 10 26	81 02 16	LES CENTRES D'ACHATS EASTERN CANADA LTÉE EASTERN CANADA SHOPPING CENTRES LTD.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ÉLECTRONIQUE A.C.L. INC. 1624-9054	78 04 04	81 02 18	LES ALARMES V.H.F. INC.
LES ENTREPRISES BOURGETEL & PATRY LTÉE ... 1361-7675	75 02 13	81 02 26	LES ENTREPRISES GILLES PATRY INC.
LES ENTREPRISES RÉJEAN CHABOT INC. 1340-5345	73 08 10	81 02 18	
ENVIRONNEMENT ILLIMITÉ INC. 1508-9907	77 11 24	81 02 09	
EXCAVATION J. BAILLARGEON INC. 1361-3401	75 01 20	81 02 25	
FERME MAURETTE INC. 1641-2603	80 01 31	81 02 17	
MICHEL GAGNON LTÉE 1156-4259	66 03 22	81 02 13	
GARAGE MOUSSEAU & NOËL INC. 1463-6948	75 12 18	81 02 20	LE GROUPE L.S.K. INC.
GARAGE RICHARD BÉLANGER INC. 1637-8598	79 07 24	81 02 20	
GENERAL ELECTRONIC DISTRIBUTORS LTD. 1347-8326	72 06 30	81 02 23	
GESTION 4-J INC. 1508-9543	77 11 25	81 02 20	
ANDRÉ A. GINGRAS INC. 1334-5228	73 01 16	81 02 23	GINGRAS, SAVOIE INC.
JEAN-LOUIS GINGRAS (BEAUCE) INC. 1347-8383	72 06 22	81 02 25	
G. GIULIANI INC. 1480-4645	75 10 20	81 02 23	
LE GROUPE EXAR LIMITÉE 1503-9183	76 06 18	81 02 23	
HÔTEL SAGUENAY INC. 1164-5595	61 01 20	81 01 23	
LES IMMEUBLES GIRALA INC. 1510-2882	78 01 18	81 02 18	
IMTREC INC. 1478-7568	77 06 17	81 02 26	
LES INDUSTRIES C.P.S. INC. 1128-4700	63 04 22	81 02 19	
ISOLATION E. GOBEIL INC. 1636-1537	79 05 11	81 02 13	
ISO-TECHNIQUES INC. 1366-9353	75 09 15	81 02 11	
JANCO ELECTRIC LTÉE 1176-2978	62 12 07	81 02 26	JANCO ÉLECTRIQUE LTÉE

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation			Date de continuation			Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
JUNCO INC. 1479-4523	77	07	13	81	02	25	
LACHOBEC INC. 1156-8185	67	10	20	81	02	23	
LAVIGUEUR ASSURANCE INC. 1632-7439	79	01	01	81	02	19	
MANUFACTURE DE VÊTEMENTS SPORTS ATLANTIC INC. 1115-3657	55	01	21	81	02	07	
MARCHÉ DE VIANDE KYDON LIMITÉE 1340-6624	73	10	02	81	02	23	
MISYS INC. 1461-9035	75	09	11	81	02	19	
MOISAN CONSTRUCTION INC. 1276-2340	66	05	10	81	02	18	GESTION RAYMOND MOISAN INC.
MONTEL INC. 1464-1948	76	01	01	81	02	19	
MONTROSE BUILDERS LIMITED 1465-2283	57	12	31	81	02	16	LES CONSTRUCTEURS MONTROSE LTÉE MONTROSE BUILDERS LIMITED
PÉPINIÈRE ABBOTSFORD INC. 1150-9742	65	01	14	81	02	25	
PLACEMENTS A. BROCHU LTÉE 1366-7191	75	08	27	81	02	20	
RADIATEUR D'AUTOS ROSEMONT INC. 1625-4922	78	04	17	81	02	19	
RÉSIDENCE RADISSON DOUZE INC. 1366-0063	75	06	27	81	02	26	FERME RADISSON XIV INC. RADISSON XIV FARM INC.
RESTAURANT-BAR LE GRIGNON INC. 1635-2205	79	04	03	81	02	25	
ROU-VEC INC. 1310-5978	72	05	24	81	02	26	
ERNEST SASSEVILLE INC. 1257-5270	61	11	09	81	02	19	
SMART ENTERPRISES INC. 1257-1642	68	08	07	80	12	22	
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT VERDI INC. 1287-2651	69	10	23	81	02	07	
SUPERMARCHÉ KHATTAK INC. 1502-9655	76	04	08	81	02	19	
LES TAPIS EDDY (1979) LTÉE 1639-0833	79	09	27	81	02	18	
TECHNODATA LTÉE 1631-9733	79	01	04	81	02	23	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
TERRICO INC. 1286-0045	71 05 21	81 02 18	
TRANSPORT AMICAL INC. 1475-5672	77 03 24	81 02 23	
TRANSPORT MARITIME DU NORD LTÉE 1284-1599	59 06 25	81 02 23	
VO-PRAY INC. 1280-6758	71 11 18	81 02 24	
11673-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
AUTO POINT INC. 1842-2394	AUTO POINT INC. SOREL AUTOMOTIVE INC. PIÈCES D'AUTOS ET REDISTRIBUTION THÉROUX INC.	80 12 30	Drummond
CARTONNIERS LAVAL INC. LAVAL PAPER BOX INC. 1842-1669	SPÉCIALITÉS LAVAL LIMITÉE GESTION LAVAL LTÉE	80 12 31	Laval
CIE TECHNO-COLOUR INC. TECHNO-COLOUR CO. INC. 1843-4159	TECHNO-COLOUR CO. INC. 1842-2741 QUÉBEC INC.	81 02 19	Montréal
LES FERMES GIROUARD INC. 1843-4803	LES FERMES R. GIROUARD & FILS INC. LES FERMES R.J.M. INC.	81 02 20	Saint-Hyacinthe
LES LITHOGRAPHES LAFLAMME & CHARRIER INC. 1843-4811	L'IMPRIMERIE LAFLAMME, LIMITÉE CHARRIER & DUGAL (1965) LTÉE	81 03 01	Québec
RESTAURANT FOLLINI (SEPT-ILES) INC. 1843-5016	LES RESTAURANTS CÔTE-NORD INC. RESTAURANT FOLLINI (SEPT-ILES) INC.	81 02 25	Mingan
SOGEVEX INC. 1842-2386	SOGEVEX INC. TOURCOMO LIMITÉE	81 01 07	Montréal

11673-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ALLARD, DESFORGES, LAROCHE & ASSOCIÉS INC. 1476-1894	77 04 01	81 01 28	De la dénomination sociale: ALLARD, DE CARUFEL, LAROCHE & ASSOCIÉS INC.
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS MARCEL DIONNE INC. 1841-9424	80 12 29	81 02 10	De la dénomination sociale: MARCEL DIONNE INC.
ANACON INFORMATIQUE INC. 1642-6041	80 03 10	81 02 06	De la dénomination sociale: ADDAX INFORMATIQUE INC.
APPAREILS AUTOMOTEURS A M C LTÉE A M C AUTOMOTIVE LTD. 1334-0468	72 10 13	81 01 19	De la dénomination sociale: ANDRÉ MOREAU LTÉE
BLAINES PLASTICS COMPANY LIMITED 1134-0445	52 05 24	71 02 06	De la dénomination sociale: PLASTIQUES BLAINES INC. BLAINES PLASTICS INC.
CEGELEC CANADA INC. 1842-1552	80 12 30	81 02 05	De la dénomination sociale: CEGELEC ALSTHOM CANADA INC.
LE CENTRE DU DINDON INC. 1253-0887	66 05 05	81 01 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LE CENTRE FUNÉRAIRE PELLERIN ET FILS LTÉE 1175-5089	65 03 05	81 02 04	1) Du capital-actions; 2) des restrictions à l'activité; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
CONSTRUCTION PAUL PLANTE & FILS INC. 1151-3165	65 06 16	81 02 09	Du capital-actions
LE COQ DE BRUYÈRE INC. 1249-2534	68 05 06	81 01 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
CORENO INC. 1642-1141	81 01 29	81 02 10	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
COURTIERS EN ALIMENTATION BEL-GO INC. 1241-2003	71 11 03	81 02 06	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
CROSSTOWN PLUMBING & HEATING COMPANY LTD. 1125-9199	68 07 22	81 02 06	De la dénomination sociale: ENTREPRISE DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE CROSSTOWN INC.
DAN INVESTMENT CORP. 1251-0012	51 12 11	81 01 15	De la dénomination sociale: INVESTISSEMENT DAN INC.
EASTLAND REALTY CO. 1255-4481	59 03 05	81 02 04	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EASTLAND INC. EASTLAND REALTY CO. INC.
ÉCOLE DE CONDUITE STE-FOY INC. 1248-4895	69 01 29	81 01 30	De la dénomination sociale: GESTION MADAME GEORGES GIGUÈRE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
LES ENTREPRISES JOBNET INC. 1647-6228	80 09 18	81 02 04	De la dénomination sociale: BOUTIQUE HENRIETTE CLOUTIER INC.
LES ENTREPRISES LACROIX & BÉLANGER INC. 1356-0313	74 01 16	81 02 09	De la dénomination sociale: LE GROUPE RIBEL INC.
LES ENTREPRISES M.S.C. INC. 1348-5958	72 08 08	81 02 05	Du capital-actions
ÉQUIPEMENT BY-RO LIMITÉE 1241-9784	70 06 05	81 02 02	De la dénomination sociale: ALIMENTS BY-RO INC.
LES EXCAVATIONS A. M. PAGÉ INC. ... 1643-2239	80 03 31	81 02 06	Du capital-actions
LA FERME AVICOLE DE WICKHAM INC. 1235-5004	65 04 15	81 01 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
FERME CHANTECLERC INC. 1349-2160	72 09 15	81 01 30	Du capital-actions
FERME ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM INC. 1349-2137	72 09 15	81 01 30	Du capital-actions
LA FONDERIE DE THETFORD (1969) INC. 1167-7630	69 03 28	81 02 10	Du capital-actions
E. ET B. FOURNIER INC. 1470-5230	76 09 30	81 02 04	Du capital-actions
GESTION DES CHARENTES INC. 1245-2355	70 06 25	81 02 09	Du capital-actions
LES IMMEUBLES J.A.E. & P. RACINE LTÉE 1507-8397	77 10 18	81 02 04	De la dénomination sociale: GESTIONS PIERRE RACINE INC.
LANOIE & FRÈRES LTÉE 1271-2436	64 02 13	81 02 09	1) De la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS LANOIE INC.; 2) du capital-actions.
MACHINERIE LOURDE DUCHAINEAU INC. 1841-7998	80 12 18	81 02 06	De la dénomination sociale: MACHINERIE LOURDE DUCHESNEAU INC.
MARCHÉ JULIEN INC. 1175-3217	68 02 14	81 02 06	1) Du capital-actions; 2) de la valeur des biens immobiliers; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
MARTIN IMPORT INC. 1111-5144	65 10 12	81 02 06	De la dénomination sociale: LES IMPORTATIONS MARTIN INC. MARTIN IMPORT INC.
MAYTRONICS INC. 1644-2261	80 05 02	81 01 07	Des restrictions à l'activité
MERCERIE MARVAN INC. 1643-0621	80 03 25	80 11 28	De la dénomination sociale: VÊTEMENTS 770 INC.
MÉTAL COLERAINE INC. 1347-7419	73 12 12	81 02 10	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
MICRO MANUFACTURING CO. LTD. 1124-9398	68 11 20	81 01 06	De la dénomination sociale: MANUFACTURE MICRO LTÉE MICRO MANUFACTURING CO. LTD.
1641-8923 QUÉBEC INC. 1641-8923	80 05 06	81 02 05	Des dispositions
1641-9616 QUÉBEC INC. 1641-9616	80 11 06	81 01 21	De la dénomination sociale: VILLA BELLE RIVE INC.
1645-2674 QUÉBEC INC. 1645-2674	80 06 11	81 02 09	De la dénomination sociale: POMI INC.
1647-2441 QUÉBEC INC. 1647-2441	80 08 22	81 02 04	1) De la dénomination sociale: PISCICULTURE S. ELLIOTT INC.; 2) du capital-actions; 3) du district judiciaire: Saint-Maurice.
1647-5402 QUÉBEC INC. 1647-5402	80 09 15	81 02 05	De la dénomination sociale: L'ATELIER DE ST-CALIXTE INC.
1648-2085 QUÉBEC INC. 1648-2085	80 10 07	81 02 10	De la dénomination sociale: ENTRETIEN ANDRÉ-RICHARD INC.
1648-4883 QUÉBEC INC. 1648-4883	80 10 22	81 02 06	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES J.M. FONTAINE INC.
1841-9176 QUÉBEC INC. 1841-9176	80 12 23	81 02 05	1) De la dénomination sociale: DAMIEN LA-FOND MEUBLES INC.; 2) du capital-actions.
MONTREAL BILLIARDS LIMITED 1112-8782	57 12 30	81 02 09	De la dénomination sociale: LES CLUBS DE BILLARD DU QUÉBEC INC.
PÉTROLES ORFORD INC. 1161-8121	68 05 02	81 02 02	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 7.
RESTAURANT L'OMELETTE INC. 1362-7898	75 05 02	81 02 06	De la dénomination sociale: CONCEPT SONORISATION INTERNATIONAL INC.
RESTAURATEUR'S REALTY CORP. 1284-0153	66 07 18	81 02 09	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LES RESTAURATEURS INC.
RODRIGUE & FRÈRE (ST-JUST) INC. 1106-8590	59 11 26	81 01 20	De la dénomination sociale: RODRIGUE & FRÈRES (SCIÉRIES) INC.
SACS DYNASTIE INC. DYNASTIE BAGS INC. 1644-2154	80 05 02	81 02 05	De la dénomination sociale: CRÉATIONS YVES MARTINEAU INC.
SOCIÉTÉ DE GESTION F.B.T. INC. 1841-6826	80 12 12	81 02 06	Du capital-actions
STEINFELD FUR CO. LTD. 1116-1072	63 02 08	81 02 05	De la dénomination sociale: FOURRURES STEINFELD LTÉE
T.A.G.r.l. INC. 1644-4721	80 05 12	81 01 28	De la dénomination sociale: TRANSPORT T.A.G. INC.
TILT-N-LOAD TRANSPORT (QUEBEC) LTD. 1272-3201	63 02 01	81 01 06	De la dénomination sociale: TILT-N-LOAD TRANSPORT (QUÉBEC) INC.
LES TOURBIÈRES COLOMBIER INC. 1638-3580	79 08 21	81 02 10	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
TRANSPORT HARDY LTÉE 1265-0313	71 12 17	81 02 04	1) De la dénomination sociale: TRANSPORT HARDY INC.; 2) du capital-actions.
KENNY WONG (SOUTH SHORE) INN INC. 1140-0314	66 05 06	81 02 06	De la dénomination sociale: RESTAURANT KENNY WONG INC.
11673-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
BOUTIQUE LES MIGNONNETTES INC. 1647-9222	Constitution	81 01 19	81 02 25
11673-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)**Lettres patentes**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACTION JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN INC. 1841-0944	80 11 27	Montréal
LES ANCIENS NORDIQUES 1841-5414	80 12 18	Québec
LES AS DE LA MAURICIE INC. 1843-0371	81 02 16	294, des Érables, Cap-de-la-Madeleine
ASSOCIATION A.C.N.Q. INC. 1841-4730	80 12 12	Québec
ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE DE CÔTE DES NEIGES CÔTE DES NEIGES BLACK COMMUNITY ASSOCIATION 1842-4051	81 01 12	3580, avenue Van Home, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION DES ANCIENS PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU LAOS RÉFUGIÉS AU CANADA 1841-4896	81 02 04	4750, Barclay, app. 7, Montréal
L'ASSOCIATION DES CENTRES RÉGIONAUX DE GRAINS DU QUÉBEC 1842-7468	81 02 02	4572, boulevard Marie-Victorin, Varennes
ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU MODULE DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (A.E.M.S.A.) 1841-5521	80 12 22	Chicoutimi
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RÉSIDENTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL INC. 1841-5083	80 12 12	2350, rue Édouard-Montpetit, Montréal
ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DU DISTRICT DE BEDFORD DISTRICT OF BEDFORD CORPORATION FOR COMMUNITY DEVELOPMENT 1842-5223	81 01 23	Cowansville
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE NÉGOCIATIONS D'ACHAT DE BOIS A.Q.N.A.B. 1842-7351	81 01 30	298, boulevard Thériault, Rivière-du-Loup
LES ATELIERS POPULAIRES DU CANTON 1841-4060	81 02 04	Cowansville
BONJOUR AUJOURD'HUI ET APRÈS INC. 1648-0949	80 10 09	Laval
CENTRE COMMUNAUTAIRE SECOURS HAÏTIEN 1647-9834	80 09 30	16-1232, rue St-Denis, Montréal
CENTRE POSTSCOLAIRE LA CLÉ AU COU 1643-7238	80 10 17	281, de Normandie, Pointe-aux-Trembles
LE CHOEUR MÉLODICA 1842-7393	81 01 30	Montréal
CLUB D'ÂGE D'OR MOREAU DE LAVAL 1841-4565	80 12 11	233, boulevard Ste-Rose, Laval
CLUB DES ORNITHOLOGUES DE LA GASPÉSIE 1841-4839	80 12 15	Percé
COMITÉ DES CITOYENS DE GRAND-REMOUS INC. 1842-7641	81 02 04	Grand-Remous
COMITÉ DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE QUÉBEC 1841-4870	81 01 14	955a, de Bienville, Québec
COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE CAUSAPSCAL INC. 1841-5315	80 12 18	Causapscal
COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MATAGAMI-JOUTEL INC. 1842-4093	81 01 13	Matagami

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CONSEIL CANADIEN DES AVEUGLES DE ST-HYACINTHE INC. 1642-1612	80 02 21	545, rue Chambly, Saint-Hyacinthe
CONSEIL DU LOISIR SCIENTIFIQUE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN 1842-0604	81 01 06	Jonquière
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE VIMONT 1841-5877	80 12 23	Laval
FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE AGRICOLE DE LA MAURICIE INC. 1842-4101	81 01 13	Champlain
FÉDÉRATION DES KENDOKAS DU QUÉBEC 1842-0455	81 01 05	5345, Maisonneuve ouest, Montréal
FÊTE DES NEIGES (GRAND'MÈRE) INC. 1842-0042	80 12 29	352, 6 ^e Avenue, Grand-Mère
LA FONDATION DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL • THE MONTRÉAL SYMPHONY ORCHESTRA FOUNDATION 1842-4432	81 01 16	3900-1155, boul. Dorchester ouest, Montréal
GARDE PAROISSIALE DE SAINT-ÉPIPHANE DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC. 1841-5455	81 02 13	Saint-Épiphanie
LES INITIATIVES DES ARTISANS DE LA JOIE A.H.P.S.S. INC. 1843-5982	81 02 24	Montréal
LOUPIFILM INC. 1842-5074	81 01 22	80, rue Frontenac, Rivière-du-Loup
RECOPRIS INC. 1842-4705	81 01 20	Sherbrooke
LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE MUSÉES 1648-0808	80 10 09	Bromont
LA RELÈVE DE MONTMIGNY 1842-4374	81 01 15	Saint-Paul-de-Montmigny
TANGENTE INC. 1841-4391	80 12 11	1602, St-Laurent, Montréal
LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE MATANE INC. 1842-4812	81 01 21	Matane
TROUPE DE THÉÂTRE LA BIZARRERIE INC. 1842-5009	81 01 22	Île-Bizard

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
TURFON (SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SIMPLE)	81 02 26	5660, Décelles, app. 305, Montréal
11675-o		<i>Le protonotaire adjoint, de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal, CLAUDE LEBEAU.</i>

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1349-0891	LES ABATTOIRS ST-PIE DE GUIRE INC.	249, rue Helen, Otterburn-Park (Rouville)	73 12 17	1977 à 1980 incl.
1359-7901	ACIER RADISSON INC. RADISSON STEEL INC.	674, boul. des Prairies, Cap-de-la-Madeleine	74 10 21	1976 à 1980 incl.
1355-0397	AGENCE DE PUBLICITÉ FRONTALE LTÉE	96, rue Perreault Victoriaville	73 10 12	1977 à 1980 incl.
1248-5801	AGENCE IMMOBILIÈRE DU LAC CONNELLY INC	260, boul. Connelly, St-Hippolyte (Terrebonne)	69 07 16	1976 à 1980 incl.
1356-3457	ALTINOR INC.	701, rue Sherwood, Charlesbourg	74 05 03	1975, 1977 à 1980 incl.
1367-7471	AMÉNAGEMENT COEUR-JOLI INC.	161, 34 ^e Avenue, Pointe-Calumet (Deux-Montagnes)	74 04 09	1977 à 1980 incl.
1362-3392	LES AMÉNAGEMENTS MEMPHRÉMAGOG INC.	239, rue Dollard, Magog (Stanstead)	75 03 13	1976 à 1980 incl.
1344-5960	ANTIQUITÉS B.C.W. INC. B.C.W. ANTIQUES INC.	1720, boul. Dorchester ouest, bureau 7, Montréal	73 10 25	1975 à 1980 incl.
1358-1624	ANTIROUILLE BEAUCE INC.	100, rue du Pont, Vallée-Jonction (Beauce)	74 07 30	1975, 1977, 1978, 1980
1361-9937	LES APPARTEMENTS CHRISTIE INC. ...	Ste-Anne-des-Monts (Gaspé-Ouest)	75 02 25	1977 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1233-4074	AQUA POOL CO	La Guadeloupe (Frontenac) .	69 04 16	1978, 1979, 1980
1357-9131	LES ASSEMBLAGES DE PRÉ-FABRIQUÉS DU QUÉBEC INC.	Lévis	74 07 17	1976 à 1980 incl.
1288-1363	AU 151 INC.	Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	66 10 12	1975 à 1980 incl.
1340-9107	AU COIN DU BIJOU ORLY LTÉE ORLY JEWELLERY CORNER LTD.	3200, boul. Lapinière, Brossard (Laprairie)	73 09 19	1975 à 1980 incl.
1362-5876	AUBERGE DE LA RUCHE LTÉE	409, 66 ^e Rue ouest Charlesbourg	75 04 30	1975 à 1980 incl.
1355-9786	AUBRY & DOLBEC INC.	Cap-de-la-Madeleine	74 02 13	1978, 1979, 1980
1347-6932	AUTOS ET PIÈCES USAGÉES C.R.S. INC.	Bourget (Chicoutimi)	72 07 04	1975 à 1980 incl.
1360-0044	AUX HABITS DU BOULEVARD INC.	1171, boul. Talbot, Chicoutimi	74 10 30	1976 à 1980 incl.
1238-6041	B.F.T. INC.	14, 11 ^e Rue, Laval (Île-Jésus)	68 09 25	1978, 1979, 1980
1356-1055	BAR SALON LA PLÉIADE DE POINTE-DU-LAC INC.	510, chemin Ste-Marguerite, Trois-Rivières-Ouest	74 05 27	1976 à 1980 incl.
1367-5012	BAR SALON LUC MICLETTE INC.	2126, route 7, St-Athanase (Iberville)	74 03 08	1978, 1979, 1980
1369-5705	BÂTISSE D'ACIER ROGER D'AOUST INC.	Route rurale no 1 Ormstown (Châteauguay)	74 09 06	1976 à 1980 incl.
1238-0887	BERCO MINES LTD	1137, 3 ^e Rue, Val-d'Or	63 12 31	1976 à 1980 incl.
	(No personal liability)			
1347-4291	BEREMINO LTÉE	56, rue Charlotte, Sorel	72 08 16	1978, 1979, 1980
1369-3148	BIJOUTERIE L'ÉCRIN INC.	Beloeil (Verchères)	74 08 13	1977, 1978, 1979, 1980
1290-5659	BIT BURGER SNACK BAR (QUÉBEC) INC.	124, rue Principale, St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	72 06 23	1977 à 1980 incl.
1239-7261	BOLARAMA RESTAURANT INC.	208, rue Principale, Châteauguay	61 12 22	1975 à 1980 incl.
1331-2319	BOULANGER, LE SIEUR, SAINT-PIERRE ET ASSOCIÉS INC.	Trois-Rivières	73 05 07	1975 à 1980 incl.
1360-7577	LA BOUTIQUE GINI INC.	Rue St-Philippe, Clermont (Charlevoix-Est)	74 12 11	1978, 1979, 1980
1363-1791	BOUTIQUE MASCULINE J.P.M. INC.	100, rue Metcalfe, Sherbrooke	75 04 29	1978, 1979, 1980
1337-7775	BOUTIQUES LE ROI DAGOBERT INC ...	1121, rue St-Jean, Québec .	73 08 20	1975 à 1980 incl.
1354-5785	JACQUES BOYER INC.	St-Eustache (Terrebonne) ...	74 02 27	1975, 1977 à 1980 incl.
1362-7153	BRASSERIE LE CHARIOT DE SEPT-ÎLES INC.	685, avenue Humphrey, Sept-Îles (Saguenay)	75 04 02	1975 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1234-3653	LES BRÛLEURS D'ASBESTOS INC.	Asbestos (St-François)	69 10 30	1975 à 1980 incl.
1333-1855	BUANDERIE DEWAARD LTÉE <i>DEWAARD LAUNDRY LTD.</i>	Templeton (Hull)	72 10 13	1975, 1977 à 1980 incl.
1242-0618	CABLOTEC INC.	150, boul. St-Cyrille ouest, bureau 1880, Québec	71 09 22	1976 à 1980 incl.
1360-9615	LA CANTINE F. BOILY & FILS INC.	Thetford-Mines (Mégantic) .	74 12 23	1976 à 1980 incl.
1360-9730	LE CARREFOUR COMMERCIAL GASPÉSIEN INC.	645, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père (Rimouski)	75 01 22	1975, 1976, 1977, 1979, 1980
1355-2260	CEBRART INC.	Ste-Justine-de-Newton (Vaudreuil)	74 03 25	1978, 1979, 1980
1255-1347	CENTRAL DUPARQUET MINES LTD. ... (No personal liability)	Duparquet (Abitibi)	40 11 05	1977 à 1980 incl.
1359-3215	CENTRE COMMERCIAL JADIS INC. <i>JADIS COMMERCIAL CENTRE INC.</i>	5555, 3 ^e Avenue ouest, Charlesbourg	74 09 25	1977 à 1980 incl.
1294-7610	CENTRE D'ALUMINIUM CANABEC INC. <i>CANABEC ALUMINUM CENTRE INC</i>	816, avenue Dorset, Chomedey, ville de Laval	70 11 10	1977 à 1980 incl.
1362-0034	LE CENTRE D'ART LE COUDRIER INC..	St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres (Charlevoix-Ouest)	75 05 06	1976 à 1980 incl.
1368-8197	CENTRE DE CROISSANCE ESALEN INC.	Rang 1, Eastman (Brome) ..	74 06 27	1976 à 1980 incl.
1254-1322	CENTRE DE GESTION ET TRAITEMENT DE DONNÉES (SHERBROOKE) INC. <i>ADMINISTRATION AND DATA PROCESSING CENTRE (SHERBROOKE) INC.</i>	1552, rue King ouest, Sherbrooke	66 04 06	1976 à 1980 incl.
1362-6916	CENTRE DE L'ANTIROUILLE ATLANTIQUE LTÉE <i>ATLANTIC RUSTPROOFING CENTER LTD.</i>	New-Carlisle (Bonaventure).	75 04 01	1976 à 1980 incl.
1243-3579	CENTRE DE SKI MONT CARON INC <i>MONT CARON SKI CENTRE INC</i>	Wakefield (Hull)	70 12 02	1975 à 1980 incl.
1361-5018	CENTRE DU COUPON CHIBOUGAMAU INC.	468, 3 ^e Rue, Chibougamau .	75 01 29	1976 à 1980 incl.
1364-3739	CENTRE DU PLONGEUR AUTONOME CACHALOT INC.	475, rue Jean-Talon, Granby	75 06 25	1975, 1978, 1979, 1980
1368-3867	CENTRE LE CORBUSIER INC.	1630, boul. Provencher, Brossard (Laprairie)	74 05 23	1978, 1979, 1980
1333-0030	CENTRE PLEIN-AIR DE SAINT-BASILE INC.	Rang St-Joseph, St-Basile (Portneuf)	73 01 18	1977 à 1980 incl.
1367-5996	CERCLE COMMUNAUTAIRE DE VENDÉE INC.	Vendée (Papineau)	74 02 28	1976 à 1980 incl.
1244-7207	CHALET KÉBEC LTÉE <i>KEBEC COTTAGES LTD.</i>	Shawbridge (Terrebonne) ...	64 06 11	1975 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1367-7026	LES CHÂTEAUX DU MONT ST-HILAIRE LTÉE	427, rue Radisson, Mont-St-Hilaire (Rouville)	74 04 08	1977 à 1980 incl.
1311-9938	CHATELAIN QUÉBEC MINES LIMITED (No personal liability)	100, avenue d'Youville, bur. 430, Québec	67 05 27	1975 à 1980 incl.
1247-9168	LES CHEVALIERS DE COLOMB DE LACHUTE INC.	Lachute (Argenteuil)	52 09 22	1977 à 1980 incl.
1270-5059	LES CHEVALIERS DE LAC MÉGANTIC INCORPORÉE	5358, boul. des Vétérans, Lac-Mégantic (Frontenac)	22 09 05	1975, 1977 à 1980 incl.
1289-8409	LA CIE DES MONTS INC.	286, rue Principale, St-Sauveur-des-Monts (Terrebonne)	61 11 03	1976 à 1980 incl.
1329-8104	CINÉ-CONCEPTION R. A. S. INC.	832, des Zouaves, Québec ..	73 05 11	1976 à 1980 incl.
1338-0597	CLAPIER APPALACHES INC.	St-Bruno (Kamouraska)	73 06 07	1976 à 1980 incl.
1371-3375	CLINIQUE CYBEREL DE DRUMMONDVILLE INC.	492, rue St-Alfred, Drummondville	75 02 14	1976 à 1980 incl.
1249-8218	CLUB DE COURSES GENTILLY INC.	Bécancour (Nicolet)	69 10 20	1977 à 1980 incl.
1246-6884	CLUB DE HOCKEY CITADELLE (ROUYN) INC.	70, avenue du Lac, Rouyn (Témiscamingue)	71 10 19	1978-1980
1357-2821	CLUB DE PHOTO L'IMAGE, LAC MÉGANTIC INC.	Lac-Mégantic (Frontenac) ..	74 06 17	1977 à 1980 incl.
1362-0661	CLUB DE SOCCER LA PRAIRIE INC.	La Prairie	75 02 27	1976 à 1980 incl.
1359-4445	CLUB DES HOMMES D'AFFAIRES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN, L'OASIS INC.	Jonquière	74 10 17	1977 à 1980 incl.
1361-5950	CLUB REQUIN BLEU INC.	1300, 8 ^e Avenue, Québec ..	75 02 05	1978, 1979, 1980
1279-4871	CLUB SULPHITE INC.	1900, rue Gagnon, Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	58 06 18	1976 à 1980 incl.
1354-3376	LA COMPAGNIE DE FINANCE LABRADOR INC.	2609, boul. Versant nord, Ste-Foy	74 03 04	1976 à 1980 incl.
1340-6608	LA COMPAGNIE DE GESTION DRAKKAR INC.	56, St-Pierre, suite 100, Québec	73 09 21	1975 à 1980 incl.
1370-1040	LA COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOMOBILES CADICO INC. CADICO AUTO LEASING INC.	Oka (Deux-Montagnes)	74 10 22	1976 à 1980 incl.
1270-4342	LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LACHINE INC.	254, rue Carreau, Thetford-Mines	64 10 06	1976 à 1980 incl.
1368-3222	COMPAGNIE DU DOMAINE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES LTÉE LAKE OF TWO MOUNTAINS ESTATE CO. LTD.	162, avenue Braeside, Hudson (Vaudreuil)	74 05 17	1977 à 1980 incl.
1348-4746	LA COMPAGNIE PAULA (1972) LTÉE ...	Arthabaska	72 08 21	1978, 1979, 1980
1291-4800	COMPRESS PIPE CORPORATION	Blainville (Terrebonne)	58 07 24	1975 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1370-1586	CONSEILLERS EN ADMINISTRATION D.N.H. INC. <i>D.N.H. CONSULTANTS INC.</i>	903, boul. Richelieu, Otterburn-Park (Rouville)	74 10 25	1977 à 1980 incl.
1361-9283	CONSTRUCTION JEAN-CLAUDE BRISEBOIS INC.	Ste-Adèle (Terrebonne)	75 02 20	1978, 1979, 1980
1332-2664	CONSTRUCTION JUNIK LTÉE	22, rue Potvin, Victoriaville	72 10 23	1978, 1979, 1980
1355-6550	CONSTRUCTION OUELBE INC.	58, rue Plourde, Rivière-du-Loup	74 04 08	1977 à 1980 incl.
1331-4778	CONSTRUCTION PAUL DURAND & CIE LTÉE	471, rue Principale Ste-Émilie-de-l'Énergie (Joliette)	73 03 19	1975, 1977 à 1980 incl.
1356-3861	CONSTRUCTION R.A. LIMITÉE <i>R.A. CONSTRUCTION LIMITED</i>	Templeton (Hull)	74 05 07	1976 à 1980 incl.
1368-5219	LES CONSTRUCTIONS A.C.M. INC. <i>A.C.M. CONSTRUCTION INC.</i>	Boul. St-Luc, Montréal	74 06 03	1976 à 1980 incl.
1331-6260	LES CONSTRUCTIONS A.F.A.C. INC. <i>A.F.A.C. CONSTRUCTION INC.</i>	Ste-Adèle (Terrebonne)	73 06 28	1976 à 1980 incl.
1361-0126	LES CONSTRUCTIONS B.O.S. LTÉE <i>B.O.S. CONSTRUCTION LTD.</i>	St-Sauveur (Terrebonne) . . .	74 12 27	1976 à 1980 incl.
1362-1594	LES CONSTRUCTIONS LURIN INC.	220, rue Rabastalière, St-Bruno-de-Montarville (Chambly)	75 03 04	1975 à 1980 incl.
1361-3963	CORPORATION DE FINANCE T.A.D. INC. <i>T.A.D. FINANCE CORPORATION INC.</i>	Amos	75 01 23	1975 à 1980 incl.
1357-4439	LA CORPORATION DE GESTION A.S.P. <i>A.S.P. HOLDING CORPORATION</i>	St-Léonard-d'Aston (Nicolet)	74 09 11	1975 à 1980 incl.
1351-7727	CÔTÉ, LANGIS & ASSOCIÉS INC.	Rivière-du-Loup	74 01 17	1976, 1977, 1980
1249-8093	LE COURRIER DE LIMOILLOU INC.	1066, 3 ^e Avenue, Québec	61 03 07	1977 à 1980 incl.
1369-0771	CRÉMERIE LE COIN LTÉE	Route Rivière-Simon, St-Sauveur-des-Monts (Terrebonne)	74 07 22	1977 à 1980 incl.
1337-5407	DACTYLO VILLE MARIE INC. <i>VILLE MARIE TYPEWRITER INC.</i>	60, rue Laval, Châteauguay	72 12 11	1975 à 1980 incl.
1251-9328	LAURENT DEMERS ISOLATION INC. . . .	Sherbrooke	70 05 22	1978, 1979, 1980
1349-7508	DENIS TRANSPORT (1972) LTÉE	530, boul. du Pont, Bernière (Lévis)	72 11 14	1978, 1979, 1980
1334-4007	DOMAINE DES BOIS DORMANTS INC. . .	3, rue Caron, Bromont (Brome)	73 04 05	1975, 1977 à 1980 incl.
1362-8441	DOMAINE DES BOULEAUX INC. <i>BIRCH WOOD ESTATE INC.</i>	Rang Dumas, Ormstown (Châteauguay)	75 04 11	1975 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1348-0413	DOMAINE LAC DES NEIGES INC. <i>LAC DES NEIGES ESTATES INC.</i>	1133, 6 ^e Avenue, Grand-Mère	73 11 28	1975 à 1980 incl.
1356-7052	DOMAINE LE JARDIN DES OLIVIERS INC.	2191, avenue Barrette, Notre-Dame-de-Lourdes (Joliette)	74 07 29	1977 à 1980 incl.
1330-0090	DOMAINE LUXEMBOURG INC.	536, rue St-Jean, Gatineau (Hull)	73 06 19	1975 à 1980 incl.
1253-9904	DOMICILART INC.	Val-d'Or	71 06 04	1978, 1979, 1980
1255-0323	DULUDE TRANSPORT LIMITÉE <i>DULUDE TRANSPORT LIMITED</i>	St-Bruno-de-Montarville (Chambly)	54 05 31	1977 à 1980 incl.
1362-2154	ÉDIFICE F. GUILLEMETTE LTÉE	466, rue de la Couronne, bureau 200, Québec	75 03 06	1977 à 1980 incl.
1255-7211	ÉDITIONS INTERNATIONALES (QUÉBEC) INC.	3119, rue Chambord, Ste-Foy	72 02 14	1976 à 1980 incl.
1255-7625	LES ÉDITIONS PROGA LTÉE	381, boul. Richelieu, St-Basile-le-Grand (Chambly)	70 06 02	1978, 1979, 1980
1370-7948	ÉLECTRONIA INC.	681, boul. des Vétérans, Rock-Forest (Sherbrooke)	74 12 20	1975, 1977 à 1980 incl.
1358-8934	LES ENDUITS B.S. INC.	10, rue St-Robert, St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	74 08 30	1976 à 1980 incl.
1334-7919	LES ENTREPRISES CARONATA INC.	112, rue Holiday, Sept-Îles (Saguenay)	73 07 23	1976 à 1980 incl.
1300-2936	LES ENTREPRISES COBEA INC. <i>COBEA ENTERPRISES INC.</i>	Montréal	62 01 24	1975 à 1980 incl.
1351-2504	LES ENTREPRISES D G INC.	422, boul. Bastien, Québec	73 12 10	1975 à 1980 incl.
1369-8485	LES ENTREPRISES DE DRAINAGE G.H.F.C. INC.	Mont-St-Michel (Labelle) ..	74 09 30	1976 à 1980 incl.
1359-3124	LES ENTREPRISES FORESTIÈRES BAIE-TRINITÉ INC.	Baie-Trinité (Saguenay)	74 09 24	1977 à 1980 incl.
1371-5776	LES ENTREPRISES G.L. DUBOIS INC.	2665, rue Napoléon, Brossard (Laprairie)	75 03 04	1976 à 1980 incl.
1339-4655	LES ENTREPRISES GÉRARD RICHARD INC.	Petite-Matane (Matane)	73 08 29	1977 à 1980 incl.
1351-4708	LES ENTREPRISES GERMAINE BERGON INC.	Val-des-Lacs (Montcalm) ..	73 11 20	1978, 1979, 1980
1367-9295	LES ENTREPRISES GILMO INC.	18, rue St-Paul, Oka (Deux-Montagnes)	74 04 24	1975, 1977 à 1980 incl.
1360-8666	ENTREPRISES GOWLING LTÉE. <i>GOWLING ENTERPRISES LTD.</i>	63, rue Hôtel-de-Ville, Hull	74 12 17	1976 à 1980 incl.
1357-5527	LES ENTREPRISES JACQUES GAMACHE INC.	Drummondville (Drummond)	74 06 28	1977 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1313-5074	LES ENTREPRISES LEMIEUX DE LA RIVE SUD INC	4915, boul. Westley, St-Hubert (Chambly)	70 12 09	1977 à 1980 incl.
1347-8789	LES ENTREPRISES M.Y. INC. <i>M.Y. ENTERPRISES INC.</i>	Drummondville	72 08 10	1975 à 1980 incl.
1331-1048	LES ENTREPRISES MERCADOR INC.	12, rue de l'Église, St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	73 06 20	1977 à 1980 incl.
1241-5550	LES ENTREPRISES MONT-BRUNO INC. <i>MONT BRUNO ENTERPRISES INC.</i>	1820, rue Southmount, St-Bruno-de-Montarville (Chambly)	70 02 17	1975 à 1980 incl.
1358-6201	LES ENTREPRISES P.A.L.M. INC.	Crabtree (Joliette)	74 03 20	1975, 1977 à 1980 incl.
1350-7959	LES ENTREPRISES POLYPRO INC.	124, rue Belisle, St-Eustache (Deux-Montagnes)	73 12 13	1976, 1977, 1978, 1980
1359-9733	LES ENTREPRISES ROVIAC INC.	St-Jérôme (Terrebonne)	74 10 25	1975 à 1980 incl.
1360-2875	ÉQUIPEMENT DISRAELI INC. <i>DISRAELI EQUIPEMENT INC.</i>	925, avenue Champlain, Disraeli (Wolfe)	74 11 15	1975, 1977 à 1980 incl.
1240-2764	ÉTAL DU BOULEVARD INC.	8570, boul. Cloutier, Charlesbourg	70 04 15	1975 à 1980 incl.
1363-1882	LES EXPERTS EN SINISTRES PAQUET & PARADIS INC.	Québec	75 04 30	1975, 1977 à 1980 incl.
1356-4638	EXPLOITATION FORESTIÈRE J.-C. CHEVRETTE INC.	1371, route 42, St-Ambroise-de-Kildare (Joliette)	74 05 10	1976 à 1980 incl.
1355-2328	EXPLORATIONS METACON LTÉE <i>METACON EXPLORATIONS LTD.</i>	Senneterre (Abitibi)	74 03 25	1975, 1977 à 1980 incl.
1354-7534	FERME DROLET INC.	3057, chemin St-Louis, Ste-Foy	74 03 14	1975, 1977 à 1980 incl.
1348-5412	LA FERME JEANNOISE INC.	140, avenue du Pont nord, Alma	73 10 26	1976 à 1980 incl.
1368-4683	FERME T.H. INC. <i>T.H. FARM INC.</i>	Route rurale 1, Grand-Calumet (Pontiac)	74 05 30	1978, 1979, 1980
1331-3408	FERRONNERIE PORT-CARTIER LTÉE	Sept-Îles (Saguenay)	73 05 29	1976 à 1980 incl.
1355-0025	FIBRO-BAL LTÉE	2100, boul. Richelieu, Beloeil (Verchères)	73 11 12	1976 à 1980 incl.
1369-3825	JEAN-LOUIS FORGUES INC.	1460, rue Perreault, Joliette	74 08 19	1978, 1979, 1980
1282-5105	LES FRANCHISES TRIANGLE LTÉE <i>TRIANGLE FRANCHISES LTD.</i>	821, boul. Taschereau, Greenfield-Park (Chambly)	71 12 15	1978, 1979, 1980
1331-1592	FREDECO INC	328, place Millier, Sorel ...	73 06 27	1975 à 1980 incl.
1285-9070	LES FRÈRES TÉMISCAMIENS INC.	Lorrainville (Témiscamingue)	69 02 04	1977 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1361-1819	LES FRUITS ST-PIERRE INC.....	Ste-Félicité (L'Islet)	75 01 29	1975 à 1980 incl.
1262-0175	GARNEAU, BOULANGER, LIMITÉE.....	Québec	34 05 07	1976, 1978, 1979, 1980
1314-6451	A R GAUTHIER INC	St-Jérôme (Terrebonne)	57 11 28	1975 à 1980 incl.
1266-6350	GENERAL AUTO PARTS (1966) OF ST-HYACINTHE INC.	2695, rue Dessaulles, St-Hyacinthe	66 05 20	1976 à 1980 incl.
1324-1260	GENERAL MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	Hull, partie ouest (Gatineau)	29 12 11	1975 à 1980 incl.
1281-8019	GÉNÉRAL RÉCRÉATION & SPORTS, LTÉE GENERAL RECREATION & SPORTS, LTD.	1, Corbeil, Pont-Viau, ville de Laval	65 04 12	1975 à 1980 incl.
1362-8102	GESTION ALAIN MARCOTTE LTÉE.....	Drummondville	75 04 08	1978, 1980
1370-6254	LE GROUPE POUICHARD LTÉE	567, rue St-Georges, St-Jérôme (Terrebonne)	74 12 09	1975 à 1980 incl.
1265-9132	H-L-M TRANSPORT CIE LTÉE	Maniwaki (Gatineau)	61 03 23	1976 à 1980 incl.
1251-0996	HABITAT RENÉ DAOUST INC.....	La Sarre (Abitibi)	72 02 14	1975 à 1980 incl.
1368-5201	LES HABITATIONS A.C.M. INC. A.C.M. HOMES INC.	Chemin St-André, coin boul. St-Luc, St-Luc (St-Jean)	74 06 03	1976 à 1980 incl.
1264-8002	HADLEY INSURANCE INC.	Hemmingford (Huntingdon).	69 10 07	1978, 1979, 1980
1356-6872	GAÉTAN HARBEC LIMITÉE	La Prairie	74 05 21	1978, 1979, 1980
1333-8603	HIPPALMA INC.....	655, Collard ouest, Alma ..	73 06 15	1975 à 1980 incl.
1312-9960	HOMES & GARDENS INC.	1, rue Raymond, Lac-des-Seize-Îles (Argenteuil)	54 06 04	1975 à 1980 incl.
1303-9326	HÔTEL BRÉBOEUF INCORPORÉ	Brébeuf (Terrebonne)	60 07 11	1975 à 1980 incl.
1337-5092	HÔTEL CHILD (1973) INC.	38, Child, Coaticook (Stanstead)	73 02 01	1976, 1978, 1979, 1980
1274-4991	HÔTEL MARTIN INC.	Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Champlain)	62 03 15	1978, 1980
1298-3425	HÔTEL ST-PLACIDE INC.....	St-Placide (Deux-Montagnes)	60 04 21	1975 à 1980 incl.
1362-4283	LES HUILES VI-TREM LTÉE	150, rue Témiscouata Rivière-du-Loup	75 03 17	1977 à 1980 incl.
1357-5816	HYGIÈNE ROMICHE INC..... ROMICHE HYGIENE INC.	Berthierville	74 04 24	1976, 1978, 1979, 1980
1368-3388	LES IMMEUBLES DAKEN INC. DAKEN REALTIES INC.	1630, boul. Provencher, Brossard (Laprairie)	74 05 21	1978, 1979, 1980
1330-2336	LES IMMEUBLES LASIMOND INC.	2, place Québec, bureau 636, Québec	73 03 28	1978, 1979, 1980
1276-0070	LES IMMEUBLES MIRABELLE INC.....	270, avenue de l'Évêché est, Rimouski	71 06 14	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1240-6187	LES IMMEUBLES P. B. INC.	Rimouski	68 07 24	1976 à 1980 incl.
1336-0458	LES IMMEUBLES PAYETTE & L'HEUREUX INC.	Forestville (Saguenay)	73 02 26	1978, 1979, 1980
1356-0800	LES IMMEUBLES PERFECTA INC.	170, avenue Grande-Allée ouest, Québec	74 02 28	1976 à 1980 incl.
1364-2772	LES IMMEUBLES PLACE JOFFRE INC. ...	108, côte du Passage, Lévis	75 06 20	1975, 1978, 1979, 1980
1351-5309	LES IMMEUBLES ROLAND MAJEAU INC.	Joliette	74 01 22	1976 à 1980 incl.
1362-4408	LES IMMEUBLES ST. NAZAIRE INC.	Trécesson (Abitibi)	75 03 17	1975 à 1980 incl.
1331-3234	IMMEUBLES WYCHWOOD INC.	253, rue Notre-Dame, Hull	73 05 28	1976 à 1980 incl.
1357-3977	INDUSTRIE DE LA FIBRE DE VERRE DE TROIS-RIVIÈRES INC. <i>THREE RIVERS FIBER GLASS INDUSTRY INC.</i>	1955, rue St-Philippe, Trois-Rivières	74 06 25	1976 à 1980 incl.
1358-7316	LES INDUSTRIES DACK LTÉE	1915, rue Woodland, Rawdon (Montcalm)	74 08 23	1978, 1979, 1980
1344-5374	LES INDUSTRIES LUBEC INC.	100, boul. Harwood, bur. 3, Dorion (Vaudreuil)	73 10 29	1977 à 1980 incl.
1356-6039	INFORMACOM INC.	702, avenue du Lac, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	74 05 15	1977 à 1980 incl.
1274-8745	LES INVESTISSEMENTS DE LA MAURICIE INC.	569, 5 ^e Rue, Shawinigan	69 04 21	1976 à 1980 incl.
1361-0167	LES INVESTISSEMENTS GASPÉSIENS LTÉE	Chandler (Gaspé-Est)	74 12 27	1975 à 1980 incl.
1368-3842	LES INVESTISSEMENTS Z.Q.F. INC.	1630, boul. Provencher, bur. 340, Brossard (Laprairie)	74 05 23	1978, 1979, 1980
1267-9080	JALBERT & TREMBLAY LTÉE.	1089, rue Desaulniers, Chicoutimi	28 06 06	1976 à 1980 incl.
1313-1529	PHILIPPE H. JOBIDON, IMMEUBLES INC.	555, 1 ^{re} Avenue, Québec	60 12 15	1975 à 1980 incl.
1269-8650	KIASK LIMITÉE	131, avenue Gouin, Amos ...	65 12 03	1976 à 1980 incl.
1234-4008	KINGSBURY ASBESTOS MINES LIMITED (No personal liability)	800, avenue d'Youville, bur. 1700, Québec	59 06 08	1977 à 1980 incl.
1360-8948	LAITERIE NORDIQUE INC.	855, rue Jacques-Cartier, Malartic (Abitibi)	74 12 18	1977 à 1980 incl.
1271-2261	LANGLOIS TAXI LTÉE	Grand-Mère (Champlain) ...	59 12 09	1977 à 1980 incl.
1357-2458	HENRI J. LÉGARÉ INC.	392, boul. Valcartier, Loretteville	73 12 12	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1309-8835	LEMIEUX ASSURANCES INC.	1030, rue Notre-Dame, St-Rémi (Napierville)	69 05 01	1978, 1979, 1980
1333-8595	LOCATION D'AUTOS VERREAULT INC.	St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	73 06 26	1975, 1977 à 1980 incl.
1242-3471	LOCATION DE CAMIONS DU CAP INC CAP TRUCK LEASING INC	Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	72 02 01	1978, 1979, 1980
1371-7665	LOCATION G.D.A. INC.	St-Placide (Deux-Montagnes)	75 03 18	1975 à 1980 incl.
1369-2751	LOCATION NAPIERVILLE INC. NAPIERVILLE LEASING INC.	321, rang des Patriotes, Napierville	74 08 08	1976, 1978, 1979, 1980
1362-9589	MAÇONNERIE POLONIA INC.	1131, rue Castonguay, Ste-Foy	75 04 15	1977 à 1980 incl.
1245-8071	MAG CHEMICAL INC.	1026, St-Jean, Québec	71 05 17	1975 à 1980 incl.
1370-1073	LE MAGASIN 1,001 FANTAISIES LTÉE	40-26, rue Évangéline, Galeries Granby Granby	74 10 22	1978-1979-1980
1273-3556	MAGER CONSTRUCTION INC.	Laval-des-Rapides, ville de Laval	66 05 10	1975 à 1980 incl.
1297-7211	MAISON LEMOYNE LTÉE	612, rue St-Jacques ouest, bur. 506, Montréal	64 07 20	1975 à 1980 incl.
1358-9254	MALKIN & JOHNSON INC.	55, rue d'Auteuil, Québec ..	74 09 04	1977 à 1980 incl.
1274-2607	MARION TRADING COMPANY (QUÉBEC) LIMITED	Rapides-des-Joachims (Pontiac)	50 07 04	1975 à 1980 incl.
1274-4389	MARSHAKA INC.	16, rue Ottawa, Granby	71 10 28	1978, 1979, 1980
1336-0383	MATÉRIAUX CYR & PARADIS LTÉE CYR & PARADIS SUPPLIES LTD.	Maria (Bonaventure)	73 02 05	1976 à 1980 incl.
1356-1337	MÉTAL JACQUES THETFORD MINES INC.	452, rue St-Alphonse ouest, Thetford-Mines (Mégantic)	74 04 30	1978-1979-1980
1274-0080	LES MEUBLES MARCHETERRE LTÉE ..	Sept-Îles (Saguenay)	62 04 11	1975 à 1980 incl.
1275-5187	PAUL MEUNIER INC.	1520, rue Lambert, Sherbrooke	69 01 09	1979-1980
1362-6544	LES MINES D'OR DU NOUVEAU CADILLAC INC. NEW CADILLAC GOLD MINES INC.	55, rue d'Auteuil, Québec ..	75 03 27	1975 à 1980 incl.
1341-0535	MINES DUBEL INC. DUBEL MINES INC.	11, rue Nelson, Val-d'Or ..	73 09 14	1976 à 1980 incl.
1274-4215	LES MINES MARQUIS LIMITÉE (Libre de responsabilité personnelle) MARQUIS MINES LIMITED (No personal liability)	Montréal	70 05 08	1975, 1978, 1979, 1980
1302-2603	LES MINES N Q N LIMITÉE (Libre de responsabilité personnelle) N Q N MINES LIMITED (No personal liability)	100, avenue d'Youville, Québec	69 09 03	1978, 1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1334-6028	LES MINES RIVIÈRE LA GRANDE LIMITÉE <i>LA GRANDE RIVER MINES LIMITED</i>	838, 3 ^e Avenue, Val-d'Or	73 03 23	1978, 1979, 1980
1361-8376	A. MONGRAIN INC.	280, rue Birch, Châteauguay	75 02 17	1975, 1978, 1979, 1980
1276-8099	MOTEL TANDEM INC.	Venise-en-Québec (Missisquoi)	67 12 18	1977 à 1980 incl.
1333-5161	MOULIN À SCIE STE-ANNE-DU-LAC LTÉE <i>STE-ANNE-DU-LAC SAW MILL LTD.</i>	110, place Crémazie, suite 320, Montréal	73 03 22	1975, 1977 à 1980 incl.
1337-7155	MULTIGEST INC.	Québec	73 07 26	1977 à 1980 incl.
1277-6803	NIPONTER INC.	1110, rue St-Jean, Québec	71 05 28	1979, 1980
1317-4743	NONAM PRODUCTS INC.	266, rue Léonidas, Rimouski	72 05 12	1977, 1978, 1980
1355-1601	NORSET INC.	St-Jovite (Terrebonne)	74 02 22	1975 à 1980 incl.
1338-6107	PALU LTÉE	Laval (Île-Jésus)	72 07 05	1975 à 1980 incl.
1278-8378	PAPINEAU SERVICE STATION INC.	440, rue Dessureault, Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	65 08 04	1977 à 1980 incl.
1359-0278	PÂTISSERIE LAURE INC.	Centre d'achats 4 Saisons, 13 ^e Avenue, Sherbrooke	74 09 09	1977 à 1980 incl.
1331-5783	PELLERIN ET RONCALLI INC.	177, rue Alfred, Beauport ..	73 05 24	1975 à 1980 incl.
1333-9924	JEAN-YVES PERRON & ASSOCIÉS INC. .	2750, chemin Ste-Foy, suite 220, Ste-Foy	72 12 14	1976 à 1980 incl.
1279-6074	PERRÔT INVESTMENT INC.	Île-Perrot (Vaudreuil)	59 03 20	1976 à 1980 incl.
1247-0746	LES PÉTROLES CLAUDE GAGNON LIMITÉE	Alma	68 09 18	1975 à 1980 incl.
1300-7109	PIÈCES D'AUTO M.G.R. INC.	440, rue Dessureault, Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	65 08 04	1977 à 1980 incl.
1351-7024	LES PIÈCES D'AUTO S.O.L. INC.	Chibougamau	73 12 17	1976 à 1980 incl.
1279-9755	PINARD & SIMARD INC.	Rang 2, Grantham-Ouest (Drummond)	69 06 06	1978, 1979, 1980
1348-7228	PISTE DE COURSE MUSTANG LIMITÉE . <i>MUSTANG SPEEDWAY LIMITED</i>	1268, rue Cowie, R.R. 4, Granby	72 07 12	1976 à 1980 incl.
1280-1288	PLACE VANIER INC.	Hull	68 02 26	1975, 1977 à 1980 incl.
1355-9174	LES PLACEMENTS BERGIL INC.	Québec	74 04 17	1975 à 1980 incl.
1368-6092	LES PLACEMENTS CHROFORT INC.	1, rue Rabastalière ouest, St-Bruno-de-Montarville (Chambly)	74 06 11	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1247-8640	LES PLACEMENTS DE LA COLLINE INC.	1146, avenue Fournier, Ste-Foy	65 03 23	1975 à 1980 incl.
1331-5213	LES PLACEMENTS IMMO INC.	880, ch. Ste-Foy, bur. 750, Québec	73 03 15	1976 à 1980 incl.
1356-0016	PLACEMENTS L.K. LIMITÉE..... <i>L.K. INVESTMENTS LIMITED</i>	Hudson (Vaudreuil)	74 04 24	1975 à 1980 incl.
1362-5694	LES PLACEMENTS MARIE-JOSÉE INC. ...	498, rue St-Antoine, La Tuque (Champlain)	75 06 05	1975 à 1980 incl.
1274-2441	LES PLACEMENTS MARIN INC..... <i>MARIN INVESTMENTS INC</i>	2385, rue Marin, Brossard (Laprairie)	72 01 24	1975, 1977 à 1980 incl.
1275-1798	LES PLACEMENTS MEDOC INC.....	Ste-Thérèse (Terrebonne)...	67 11 06	1979, 1980
1346-0746	LES PLACEMENTS N.R.Z. LIMITÉE	2580, croissant Bernini, Brossard (Laprairie)	73 11 12	1975, 1977 à 1980 incl.
1371-1577	LES PLACEMENTS QUEVER INC.....	Philipsburg (Missisquoi) ...	75 01 29	1977 à 1980 incl.
1331-7482	PLACEMENTS REGULUS INC. <i>REGULUS INVESTMENTS INC.</i>	Lambton (Frontenac)	73 07 05	1976 à 1980 incl.
1331-5742	LES PLACEMENTS SEIGNEURIAUX INC.	211 1/2, avenue Royale, St-François, I.O., (Montmorency)	73 05 14	1975, 1977 à 1980 incl.
1361-0720	PLANIF. INC.	11114, avenue Royale, Beauré (Montmorency)	75 01 06	1976 à 1980 incl.
1298-3458	PLANTE ELECTRICS INC.....	La Guadeloupe (Frontenac) .	70 12 31	1975 à 1980 incl.
1243-6259	PLAZA CARTIER LIMITÉE.....	Sept-Îles (Saguenay)	68 05 08	1975, 1976, 1978, 1979, 1980
1280-2955	PLAZA VICTORIAVILLE INC.	119, rue Notre-Dame est, Victoriaville	72 05 01	1975, 1977 à 1980 incl.
1280-4365	POLYCHEM INC	162, 5 ^e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil	72 03 21	1976, 1977, 1978, 1980
1320-3450	JACQUES PRÉVOST & ASSOCIÉS LIMITÉE	Montréal	72 11 16	1975, 1976, 1978, 1979, 1980
1350-5607	PRODUCTIONS POLYPHONEX INC.....	948, avenue Marguerite-Bourgeois, Québec	73 12 04	1976 à 1980 incl.
1362-5983	LES PRODUITS ALIMENTAIRES CHAPAN INC. <i>CHAPAN FOOD PRODUCTS INC.</i>	Rivière-Bleue (Témiscouata)	75 03 25	1975 à 1980 incl.
1368-7025	PRODUITS FERMIERS MASSAWIPPI INC. <i>MASSAWIPPI FARM PRODUCTS INC.</i>	Ayer's-Cliff (Stanstead)	74 06 17	1977 à 1980 incl.
1352-3121	PRODUITS NOBEL INC.	Joliette	73 12 11	1976 à 1980 incl.
1280-8978	PROFINA INC	175, boul. du Pont-de-Québec, St-Nicolas (Lévis)	70 08 27	1978, 1979, 1980
1358-2259	LES PROMOTIONS RÉNALD LECLERC INC.	Val-Bélair	74 07 31	1975, 1977 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1362-7971	PROVIC INC.	Princeville (Arthabaska) ...	75 04 08	1975 à 1980 incl.
1265-0271	PROVINCIAL HARDWOODS INC.	Montréal	58 03 19	1976 à 1980 incl.
1360-7841	LES PUBLICATIONS AFFA LTÉE.	Québec	74 12 12	1976 à 1980 incl.
1356-2236	PUBLI-RELATIONS, CONSEILS INC.	485, boul. Langelier, Québec	74 05 03	1978, 1980
1288-3518	QUÉBEC AUTO LTÉE	Québec	64 08 28	1975 à 1980 incl.
1266-2383	QUÉBEC HORTICOLE INC.	3230, rue Sicotte, St-Hyacinthe	65 05 10	1976 à 1980 incl.
1270-3948	QUINCAILLERIE LACERTE INC. LACERTE HARDWARE INC.	1561, 4 ^e Rue Grand-Mère	67 05 30	1976 à 1980 incl.
1355-8283	RANCH J.C. CHARETTE INC.	Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	73 11 09	1977 à 1980 incl.
1361-1827	RAVALIM INC.	662, avenue Grande-Allée est, Québec	75 01 14	1976, 1978, 1979, 1980
1360-3352	RÉNOVATION POITRAS SEPT-ÎLES INC.	Sept-Îles (Saguenay)	74 11 19	1976, 1978, 1979, 1980
1321-5728	RÉSIDENCE LES QUATRE ÂGES INC. ...	Rimouski	72 05 30	1976 à 1980 incl.
1348-7384	LE RESTAURANT CROQUEMBOUCHE INC.	37, place Bourget sud, Joliette	72 08 15	1976 à 1980 incl.
1350-1044	RESTAURANT JARDINS BAMBOU (AYLMER) LTÉE. BAMBOO GARDENS RESTAURANT (AYLMER) LTD	Aylmer (Gatineau)	73 10 22	1975, 1978, 1979, 1980
1330-7111	RESTAURANT LE CYD DE VICTORIAVILLE INC.	Victoriaville	73 05 01	1976 à 1980 incl.
1361-1595	LES REVÊTEMENTS G. R. TEX INC.	Québec	75 01 08	1976 à 1980 incl.
1334-1748	REVUE LE CANARD QUÉBÉCOIS INC. ...	1155, boul. Dorchester ouest, suite 1007, Montréal	73 02 27	1975 à 1980 incl.
1332-0684	RIVENOIT LTÉE.	596, avenue Norvège Ste-Foy	72 12 04	1976, 1977, 1979, 1980
1370-0653	ROLLOPARC INC.	St-Eustache (Deux-Montagnes)	74 10 17	1978, 1979, 1980
1363-0835	JULES ROY & FILS LTÉE	184, avenue de l'Église, Normandin (Lac-St-Jean-Ouest)	75 04 25	1975, 1978, 1979, 1980
1307-3887	ST. ANDREWS EAST, ARGENTEUIL COUNTY NEWS AND COMMERCIAL PRINTING LIMITED	St-André-Est (Argenteuil) ..	56 05 19	1975 à 1980 incl.
1348-1585	SAMSON ET LAHAYE INC.	L'Acadie (St-Jean)	72 07 04	1975, 1977 à 1980 incl.
1360-4970	SATEL INC.	42, 6 ^e Rue est, Rimouski ..	75 01 23	1976 à 1980 incl.
1355-4001	SCIÉRIE LAGACÉ INC.	St-Ulric (Matane)	74 03 29	1977 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1294-1969	SEA-JETS INTERNATIONAL INC.	178, Cartier, Pointe-Claire .	68 03 19	1975 à 1980 incl.
1362-7047	LES SERRES MARTINEZ INC.	R.R. 2, Mont-Laurier (Labelle)	75 04 01	1977 à 1980 incl.
1362-5595	SERVICE DE CORRESPONDANCES S.C. DE QUÉBEC INC.	12, rue McWilliam, Québec	75 03 25	1976 à 1980 incl.
1281-8134	SERVICE DE RÉCUPÉRATION DU QUÉBEC LTÉE	Québec	68 02 12	1975 à 1980 incl.
1358-9072	LE SERVICE D'ORGANISATION FONCTIONNELLE DES GROUPES S.O.F.O.G. INC.	1570, place Gaudet, Trois-Rivières	74 08 29	1976 à 1980 incl.
1362-4119	LES SERVICES AMBULANCIERS J.N.G. INC.	Forestville (Saguenay)	75 05 07	1975 à 1980 incl.
1331-5221	SICNI. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CÔTE NORD INC.	4, parc Samuel-Holland, suite 1801, Québec	73 06 05	1976 à 1980 incl.
1247-9051	LA SOCIÉTÉ COLOMBIENNE DE NORANDA LIMITÉE	176, avenue Carter, Noranda (Témiscamingue)	47 01 30	1976 à 1980 incl.
1233-9032	LA SOCIÉTÉ DE GESTION ARNAUD LTÉE	Sept-Îles (Hauterive)	70 12 10	1976 à 1980 incl.
1362-0695	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES BOISSONS GAZEUSES (SOGBOG) INC.	Québec	75 02 27	1976 à 1980 incl.
1334-5715	LA SOCIÉTÉ GHAM INC.	54, rue St-Jacques, St-Jean	73 02 13	1975, 1978, 1980
1361-1314	LA SOCIÉTÉ MIRSAN LTÉE.	51, rue des Vétérans, Boucherville (Chambly)	75 01 09	1978, 1980
1284-5756	SOCOMA INC.	350, rue St-André sud, Farnham (Missisquoi)	71 08 26	1978, 1979, 1980
1353-9259	SOGIMPER INC.	25, rue St-Louis, Québec ..	73 10 22	1977 à 1980 incl.
1334-2316	SOREMA INC.	2750, chemin Ste-Foy, suite 220, Ste-Foy	73 03 06	1976 à 1980 incl.
1349-3986	SORUCO INC.	1198, avenue Colbert, Ste-Foy	72 09 27	1978, 1979, 1980
1242-3802	SOUTHWOOD, CAMPBELL & HOWARD LTD.	Sherbrooke	53 03 02	1976 à 1980 incl.
1320-7584	SPÉCIALITÉS MA-GA CIE LTÉE	9, rue Évangéline, Granby ..	64 11 19	1975 à 1980 incl.
1274-5972	SPÉCIALITÉS MASKA INC.	St-Hyacinthe	62 04 11	1978, 1979, 1980
1331-1733	SPHAIGNEBEC INC.	La Baie (Chicoutimi)	73 07 12	1975 à 1980 incl.
1362-2857	SUCARA LTÉE	965, rue Labelle, St-Jérôme (Terrebonne)	75 03 07	1976 à 1980 incl.
1285-6167	SYNEP INC.	1890, rue St-Just, Montréal	63 02 19	1977 à 1980 incl.
1277-0145	T.R.M. REDISTRIBUTION INC.	7, rue Lahaye, Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	70 03 18	1977 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1239-5380	TAVERNE LE BOCK INC.	105, côte Lamontagne, Lévis	69 10 30	1977 à 1980 incl.
1293-0855	J.R. THÉBERGE & BELLE CONSTRUCTION LTÉE	Alma (Lac-St-Jean-Est)	56 06 21	1977 à 1980 incl.
1354-8342	TRANSPORT BERVON LTÉE	Armagh (Bellechasse)	74 02 26	1975 à 1980 incl.
1345-9995	TRANSPORT CARIGNAN INC. CARIGNAN TRANSPORT INC.	St-Hubert (Chambly)	73 11 15	1976 à 1980 incl.
1363-0553	TRANSPORT DURHAM SUD INC.	Durham-Sud (Drummond) ..	75 04 24	1975 à 1980 incl.
1244-6308	TRANSPORT L.G.C. LTÉE	156, 6 ^e Avenue, Québec ...	72 04 24	1977 à 1980 incl.
1355-8119	TRICEMAC LTÉE	117, rang St-André, Jonquière	74 04 11	1976 à 1980 incl.
1359-1748	VALFAB INC.	884, avenue Rochette, Ste-Foy	74 09 17	1976 à 1980 incl.
1343-9377	VALSCINO INC.	St-André-du-Lac-St-Jean (Lac-St-Jean-Ouest)	73 11 02	1976 à 1980 incl.
1349-7169	VERVILLE & VERVILLE LUMBER SUPPLIES LTD.	St-Henri-de-Mascouche (Joliette)	72 09 18	1976 à 1980 incl.
1355-7335	LES VOLAILLES DRUMMOND INC. DRUMMOND POULTRY INC.	401, rue Chantal, Lachenaie (L'Assomption)	74 04 09	1978-1979-1980
11673-o				<i>Le ministre,</i> PIERRE MARC JOHNSON.

Lettres patentes annulées

Le ministre des Consommateurs, Coopératives, et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle*.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1219-7240	A. T. DESIGN INC.	Centre d'achats Rond-Point, Lévis	71 12 22
1228-0566	LES ABATTOIRS AUGER INC.	St-Camille (St-François) ...	64 08 14
1158-0388	ACRYTEC INC.	Vanier	67 08 30
1232-3127	LES AGENCES D'ASSURANCES GÉNÉRALES D'AMQUI INC.	Amqui (Matapédia)	58 07 31
1280-2823	AGENCES DE VOYAGE PLAZA LTÉE	1515, rue Royale, Trois-Rivières	69 03 27
1213-6818	AGENCES DESIRELLA INC.	271, rue St-Hubert, Jonquière	70 12 16
1278-6232	AGENCES DISTRIBUTION C. R. R. INC.	651, boul. des Récollets, Trois-Rivières	70 07 07
1231-1221	STEPHEN ALEXANDER INC.	415, rue Newton, Sherbrooke	66 06 07

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1199-2559	ALIMENTATION B. C. P. LTÉE	Drummondville	70 06 01
1231-5651	ALOUETTE FOOD STORES LTD	1025, rue Cabana, Sherbrooke	59 10 01
1351-3478	AMIBUS INC.	La Pocatière (Kamouraska) ..	73 08 28
1232-1485	AMIGO MINES LTD. (No personal liability)	321, rue St-Paul, Québec ..	68 06 20
1311-1901	ANGLO-CANADIAN NICKEL CORPORATION .. (No personal liability)	Val-d'Or	58 05 27
1233-4215	AQUASANI INC.	2885, rue Foucault, Québec	72 05 08
1294-9343	ARÉNA MALARTIC INC.	Malartic (Abitibi)	52 01 25
1572-3661	ASSOCIATION DES LOISIRS DE ST-ANDRÉ-AVELLIN	St-André-Avellin	59 07 20
1335-6308	ATELIER D'USINAGE HAUTERIVE INC.	300, rue Bossé, Hauterive (Saguenay)	73 05 17
1192-0873	AU DAMIER ROSE INC.	Québec	68 11 11
1246-6595	L'AUBERGE DU CIRCUIT INC.	Ste-Croix (Lotbinière)	69 08 14
1233-9438	LES AUBERGES POPULAIRES LTÉE	Ste-Luce (Rimouski)	71 08 09
1321-8862	AUTODROME DE QUÉBEC INC.	2515, Dalton, Ste-Foy	72 05 02
1235-2142	AUTODROME DU SAGUENAY INC.	111, Lac-Vert, St-Ambroise (Chicoutimi)	72 03 06
1216-1964	LES AUTOMOBILES M. R. LTÉE	Ste-Anne-de-la-Pérade (Champlain)	71 07 30
1337-9060	AUTOS GRATIEN PAQUET INC. GRATIEN PAQUET AUTOS INC.	St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	73 08 09
1315-0461	BARIBEAU INC.	381, rue St-Laurent, Lévis ..	47 02 13
1331-2087	BARTHOLETTI, ST-LAURENT & ASSOCIÉS LTÉE	Duburger	73 04 27
1158-7979	JEAN R. BEAUCHEMIN MINING CORPORATION .. (No personal liability)	1402, avenue Maguire, Sillery	64 04 09
1303-6702	JOSAPHAT BEAULIEU & FILS LTÉE	St-Antonin (Rivière-du-Loup)	59 07 06
1334-0682	CLAUDE BÉDARD INC.	3049, rue Hochelaga, app. 1, Ste-Foy	73 03 27
1333-5823	JÉRÔME R. BÉLANGER INC.	Sullivan (Abitibi)	72 10 11
1228-1929	A. BERGERON & FILS, LTÉE	St-Antoine-de-Tilly (Lotbinière)	62 08 17
1238-1703	BERGERON & FILS TÉLÉVISION INC.	1070, avenue Murray, Québec	68 07 02
1215-1478	BERTOL MOULDING INC.	Montréal	71 11 15
1318-1219	LES BÉTONS D'ACTON LTÉE	Chemin Richmond, Acton-Vale (Bagot)	65 01 26

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1299-6336	BIBO, TRANSPORT MARITIME LTÉE <i>BIBO MARITIME TRANSPORT LTD</i>	Clermont (Saguenay)	63 06 21
1238-8260	BIGOD CAMP CORPORATION LTD.	Mann (Bonaventure)	67 10 30
1240-0628	BOROC INC.	1059, rue Cartier, Québec ..	65 05 31
1290-8380	BOROY CONSTRUCTION LTD.	Sherbrooke (St-François) ...	66 01 21
1240-1485	PIERRE BOUCHARD LTÉE	Rivière-du-Loup (Kamouraska)	65 12 01
1240-3143	BOU-LOR ELECTRIC INC.	34, Bourdon, Québec	68 08 28
1334-1649	BOURASSA & RIGALI INC.	217, rue Chanoine-Côté, Vanier	73 03 30
1283-3620	LA BOUTIQUE CHEZ SAM LTÉE	Gaspé	69 04 15
1339-2386	BOUTIQUE DE L'HABIT DE DOLBEAU INC.	546, boul. Walberg, Dolbeau	73 09 04
1354-3723	BOUTIQUE JORIC INC.	1319, avenue Maguire, Sillery	74 03 05
1231-4950	LES BOUTIQUES POUR BÉBÉS ÉLODIE INC.	3050, chemin St-Louis, app. 601, Ste-Foy	73 05 04
1272-2047	L. M. BRAULT AMEUBLEMENT INC.	Bedford (Missisquoi)	66 06 16
1290-9016	NOËL BRIAND INCORPORÉE	Sept-Îles (Saguenay)	55 10 12
1333-6334	CALCULATEUR JOBIN INC.	414 B, avenue Perreault, Sept-Îles	73 03 15
1242-4776	CAMPING LAC GERMAR INC.	3, rang Terrebonne, Pont-Rouge	68 09 11
1340-9776	CANTIN & FERLAND INC.	9 A, rue St-Louis, Lévis ...	73 10 09
1548-2995	CAP-CHAT LUMBER LTD	Cap-Chat (Rimouski)	51 08 17
1291-0923	J. G. CARRÉ INC.	2825, rue Martin, Québec ..	65 10 25
1243-4429	JEAN-YVES CARRIER INC.	Québec	69 12 31
1418-1481	LA CARRIÈRE DE ST-LOUIS DE FRANCE, LIMITÉE	St-Louis-de-France (Trois-Rivières)	27 10 29
1334-4387	LAURENT CARROLL INC.	3310, boul. Hawey, Beauport (Giffard)	73 04 09
1359-2845	CENTRE DE DISTRIBUTION PODIATRIQUE L. & P. INC. , <i>L. & P. PODIATRIC DISTRIBUTION CENTER INC.</i>	1693, rue Champigny est, Ancienne-Lorette	74 09 24
1333-8033	CENTRE DE PLEIN AIR BASELEY INC.	Dégelis	73 05 10
1357-2615	CENTRE D'ENSACHAGE NICOLETAIN INC.	St-Célestin (Nicolet)	74 05 10
1245-4393	CHARNY AUTO SERVICE INC.	Charny	69 05 06
1245-4500	CHARPENTIER AUTO INC.	R.R. 4, Granby	70 10 07
1164-3822	CHAUSSURES BERTRAND INC.	Jonquière	69 03 31

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1245-9947	CHIBOUGAMAU MÉTAL INC.	114, avenue du Parc, Chibougamau	70 02 17
1321-6668	CIE D'ALUMINIUM RÉPUBLIQUE <i>REPUBLIC ALUMINUM CO.</i>	Montréal	63 06 18
1199-7723	CIE DE BOIS GÉRARD CÔTÉ INC. <i>GÉRARD CÔTÉ LUMBER CO. INC.</i>	St-Georges (Beauce)	70 04 22
1245-8386	CINÉ PARC DES 4 CHEMINS INC.	1155, avenue Bonin, Sillery	70 09 23
1247-2197	JULES CLÉMENT & FILS ASSURANCES INC. <i>JULES CLÉMENT & SONS INSURANCE INC.</i>	La Malbaie	68 03 29
1247-2338	CLENET INC.	Montréal	72 03 16
1232-0487	LE CLUB AMICAL INC.	Lorrainville (Témiscamingue)	71 03 17
1232-2277	CLUB ARCHER D'AMOS INC.	Amos	70 05 08
1319-6258	CLUB D'AUTO NEIGE DE SCHEFFERVILLE, INC.	Schefferville	67 03 23
1293-3289	LE CLUB LIGNETTE INC.	Ste-Anne-des-Monts (Gaspé-Ouest)	69 06 23
1284-9485	CLUB SPORTIF UNIVERSEL INC. <i>UNIVERSAL SPORTING CLUB INC.</i>	86, rue St-Louis, Québec ..	70 02 13
1318-9949	COMITÉ DES LOISIRS EASTERN CANADA STEEL & IRON WORKS LTD	Québec	54 06 30
1349-6641	COMMISSION DES LOISIRS DE CHIBOUGAMAU INC.	650, 3 ^e Rue, Chibougamau ..	72 04 28
1318-4510	LA COMPAGNIE AUDET & FILS LIMITÉE	Baie-St-Paul (Saguenay) ...	56 02 11
1301-3529	LA COMPAGNIE DE GESTION INDUSTRIELLE INC.	7 ^e Avenue, Dolbeau	67 09 20
1465-7191	COMPAGNIE DE GESTION MARTIN & ANDRÉ INC.	1039, des Érables, Québec ..	76 03 23
1251-4584	LA COMPAGNIE D'EXPLORATION MINIÈRE DUVAL LTÉE <i>DUVAL MINING EXPLORATION COMPANY LTD</i>	524, rue Laflamme, Thetford-Mines	71 07 19
1234-0576	COMPTOIR D'ART LORETTE INC.	1359, rue Marie-Anne, Ancienne-Lorette	67 02 15
1314-0975	COMPTOIR ST-PRIME INC.	St-Prime (Roberval)	63 11 04
1248-6957	CONSOL. LITHIUM CORP. OF CANADA, LIMITED	Amos	55 03 17
	(No personal liability)		
1248-7187	CONSOLIDATED RESIDENTIAL DEVELOPMENT CORP.	1010, rue Sherbrooke ouest, suite 1610, Montréal	67 12 21
1231-0942	CONSTRUCTION ALERTE INC.	Sherbrooke	68 09 05
1336-0680	CONSTRUCTION GUY & CAROL INC. <i>GUY & CAROL CONSTRUCTION INC.</i>	Sept-Îles (Mingan)	73 03 02
1275-4636	CONSTRUCTION METIS INC.	Rimouski	71 10 19
1333-4016	LES CONSTRUCTIONS CONFORT INC. <i>CONFORT CONSTRUCTION INC.</i>	Québec	72 10 27

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1564-8595	CONTINENTAL OIL COMPANY LIMITED	Montréal	34 06 26
1207-1981	CONTISCO INC.	3332, avenue Gaspereau, Ste-Foy	71 03 12
1249-5461	LÉOPOLD CÔTÉ ET FILS INCORPORÉE	Cap-Chat (Gaspé-Ouest) ...	68 11 08
1249-6543	GEORGES H. COUILLARD INC.	Québec	54 09 01
1332-3563	CRÉATIONS SÉBASTIEN INC.	1871, boul. du Père- Lelièvre, Québec	73 07 09
1250-5319	CUISINO INC.	Montmagny	67 09 22
1252-8147	D. M. GO KART INC.	Maria (Bonaventure)	72 05 29
1226-8298	ANDRÉ DALLAIRE INC.	La Malbaie	69 04 16
1333-3471	DAMORISSE LIMITÉE	Baie-Comeau	72 10 04
1251-0830	DANVILLE HOSIERY INC.	31, rue Principale Danville (St-François)	68 01 18
1247-8269	DECO COLLECTION INC.	Trois-Rivières	69 06 16
1288-4839	DÉCORATIONS CARRIER LTÉE	Val-Saint-Michel	71 03 26
1251-3875	DÉCORS D'YBERVILLE INC.	St-François, I.O., (Montmorency)	71 04 29
1253-4228	LES DISTRIBUTIONS JARAU INC. JARAU DISTRIBUTIONS INC.	7540, Paul-Comtois, Charlesbourg	68 02 05
1234-1038	DOMAINE DES ÎLES DU COMTÉ D'ARTHABASKA INC. ...	Victoriaville	70 05 20
1580-9601	DOMINION GLASS COMPANY	Montréal	94 10 19
1254-8442	NAPOLÉON DUBOIS LTÉE	St-Étienne (Lévis)	64 04 20
1296-6222	LUC DUMAS INC.	199, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien (Lac St-Jean-Ouest)	63 04 01
1156-3855	E. M. M. LIMITÉE	Québec	65 06 28
1250-9170	LES ÉDITIONS DALLYM INC.	Victoriaville	69 12 05
1250-5343	LES ÉDITIONS DU CUIVRE INC.	Rouyn	70 09 28
1336-8402	LES ÉDITIONS TRIBALES INC.	St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	73 01 25
1357-7713	ÉLECTROCHIM QUÉBEC CANADA INC.	1196, 1 ^{re} Avenue, Québec	74 07 11
1256-5552	LES ENCANS AGRICOLES (QUÉBEC) INC.	Stanstead-Est (St-François)	72 04 05
1212-8591	LES ENTREPÔTS DE CRISTOBAL LTÉE	300, avenue St-Sacrement, Québec	71 08 02
1274-4918	LES ENTREPRENEURS MARTIN & MICHEL LTÉE	44, rue Paul-Bordua, Loretteville	70 01 15

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1249-5867	ENTREPRISE COTENOR LTÉE	598, avenue Iberville, Sept-Îles (Saguenay)	71 06 04
1333-1459	LES ENTREPRISES CADULAR LTÉE	Trois-Rivières (St-Maurice) .	72 12 04
	<i>CADULAR ENTERPRISES LTD.</i>		
1255-5314	LES ENTREPRISES ÉCLAIR INC.	R.R. no 5, chemin Beauvoir, Sherbrooke	68 02 22
1257-7672	LES ENTREPRISES ESTEREL INC.	1, rue Pleasant, Ayer's-Cliff (Stanstead)	65 05 21
1330-1304	ENTREPRISES G. ALAIN LTÉE	St-Basile (Portneuf)	73 05 03
1252-8006	LES ENTREPRISES J.D.G. INC.	8, côte de la Fabrique, Québec	71 11 19
1270-4169	LES ENTREPRISES LACHARITÉ LTÉE	92, rue St-Frédéric, Drummondville	70 06 19
1347-4325	LES ENTREPRISES P.E.C. INC.	2364, boul. du Père-Lelièvre, Québec	72 06 27
1229-2710	LES ENTREPRISES TOUBON INC.	965, 106 ^e Avenue, Drummondville-Sud	70 06 22
1347-4283	ENTREPRISES VARDY ST-JÉRÔME LTÉE	St-Jérôme	72 06 05
1190-9652	LES ENTREPRISES WOLFE INC.	Disraeli (Wolfe)	59 07 29
1257-2772	ENTRETIEN FLEUR-DE-LYS INC.	Québec	68 10 03
1189-9291	ÉPICERIE COLLET LTÉE	412, rue Star Creek, Schefferville	69 02 17
1261-0523	ÉQUIPEMENT HOSPITALIER FRANCO-CANADIEN INC.	Sherbrooke	68 02 01
1463-3036	L'ÉQUIPEMENT HYDRAULIQUE G.N.R. LTÉE	St-Isidore (Dorchester)	75 11 26
1257-6427	LES ESSENCES GASTON OUELLET LTÉE.	630, boul. Montréal- Toronto, Lachine	67 04 13
1328-8956	EX-TEC INC	134, rue Beaudry, Trois-Rivières-Ouest	67 06 02
1322-4894	FERME CHARBONNEAU, INC.	Trois-Rivières	55 01 22
1247-3625	FONTAINE & CLOUTIER INC.	1787, rue St-Vallier ouest, Québec	60 10 06
1260-9756	FRANCE-BEL INC.	359, rue St-Viateur, Granby	68 11 07
1260-9889	FRANCE-LAURIER INC.	359, rue St-Viateur, Granby	68 11 07
1289-7419	G.-G.-S. LTÉE	Chicoutimi	67 03 09
1233-8232	ARMAND GAGNON TRANSPORT LTÉE.	Québec	69 03 25
1318-9543	LES GALERIES YVON CASSIVI INC	5, rue Row, Matagami (Territoire-du- Nouveau-Québec)	72 07 27
1261-8781	GANTERIE RIDEAU LTÉE	170, boul. Lapierre, St-Émile	64 12 21
	<i>RIDEAU GLOVING LTD.</i>		

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1227-1987	GARAGE BAGOT INC.	620, rue Arago ouest, Québec	69 01 13
1260-7040	GARAGE SAUREL FORTIN INC.	Baie-St-Paul	70 10 13
1323-2046	GEBEAU CONSTRUCTION & EXCAVATION LTÉE	St-Mathieu, Lac-Bellemare (St-Maurice)	61 06 20
1164-8276	A. GENEST LTÉE	388, boul. St-Joseph, Roberval	60 07 11
1282-4041	GESTION RIMOUSKI INC.	Rimouski	70 08 25
1252-1589	GESTION TRANSPORT D. INC.	Ancienne-Lorette	69 12 31
1157-2211	GIFFARD LAUNDROMAT INC.	2111, avenue Deblois, Beauport	66 11 21
1356-7672	GILBERT & CÔTÉ INC.	St-Augustin-de-Desmaures (Portneuf)	74 05 28
1551-2775	L. GOULET INC.	371, rue St-Joseph, Québec	47 12 18
1263-7997	GOULET, MARENGO & ASSOCIÉS INC.	Sherbrooke	68 04 01
1323-4687	GRAND NORD LUMBER INC.	1218, rue Albert-Lozeau, Sillery	57 08 30
1264-0389	GRAND PRAIRIE INDUSTRIAL PARK CORPORATION	Montréal	71 09 14
1191-7663	LA GRANGE DES SPORTS INC.	Québec	69 05 21
1264-1650	LAURIER GRAVEL INC.	Chicoutimi-Nord	71 07 20
1142-1120	LE GUIDE DE LAVAL INC.	Montréal	65 02 17
1262-8541	MICHEL GUILLEMETTE INC.	1576, rue Gauvin, Sherbrooke	69 07 25
1292-7653	GUITÉ INCORPORÉE	Bonaventure	64 08 13
1297-2626	L. J. HARVEY AUTOMOBILES INC.	Alma	60 02 25
1323-5304	YVES HÉBERT INC.	824, avenue Royale, Beauport	71 12 28
1316-7770	HERCULE HOUSE-MOUVING LTD.	St-Côme (Beauce)	56 09 25
1265-6484	HERVIEUX SPORTS INC.	Shawinigan-Sud	72 02 25
1237-6836	HÔTEL BELLA VISTA INC.	Sainte-Flore (St-Maurice)	68 01 04
1290-9164	HÔTEL MOTEL BRITANNIA (1971) INC.	Saint-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	71 08 06
1264-0314	HÔTEL VICTORIA INC.	Québec	39 11 30
1418-8312	HOULE & FILS LIMITÉE	East-Angus (St-François) ...	62 03 14
1554-9728	LA HUCHE SANS PAREILLE LIMITÉE	Rivière-du-Moulin (Chicoutimi)	27 05 17
1347-8110	I.N.D.E.H.M. INC.	3798, avenue Marlowe, Montréal	72 07 12

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1461-2980	IMMEUBLES DES FORGES INC.	1001, rue Laviolette, Trois-Rivières	75 08 08
1269-4790	LES IMMEUBLES JUTRAS INC.	316, rue Notre-Dame, Victoriaville	67 01 16
1247-4409	IMMEUBLES M. C. INC.	21, rue Dufferin, Granby ...	68 05 24
1280-6543	LES IMMEUBLES PRAGY INC.	500, Grande-Allée est, suite 609, Québec	66 10 19
1285-9112	LES IMMEUBLES TÊMISCAMINGUE INC.	Ville-Marie (Témiscamingue)	68 10 09
1179-2157	INDUSTRIES COMPTON INC.	Compton	67 08 22
1174-8316	LES INDUSTRIES LIBERTÉ & ASSOCIÉS LTÉE <i>LIBERTY INDUSTRIES & ASSOCIATES LTD.</i>	St-Georges	67 10 27
1349-6419	LES INDUSTRIES NID D'OR INC.	Lawrenceville (Shefford) ...	72 10 10
1330-1023	INFORMATION JUDICIAIRE, COMMERCIALE & FINANCIÈRE (QUÉBEC) INC.	580, avenue Grande-Allée est, Québec	73 06 22
1257-9124 *	ISOLATION & ÉTANCHÉITÉ SENTINELLE INC. <i>SENTINEL INSULATION & WATERPROOFING INC</i>	Dorval	68 01 31
1265-5221	HENRI JACOB & FILS INC.	Rimouski	58 02 04
1268-0534	JASNAM INC.	Drummondville	66 07 27
1202-0681	JONTEC INC.	304C, rue St-Hubert, Jonquière	70 09 21
1270-1496	KOMAC INC.	St-Georges (Beauce)	67 07 06
1317-0055	LAFORO INC.	681, boul. des Vétérans, Rock-Forest	72 06 08
1309-8033	LUCIEN LAFRANCE INC.	63, de Provence, Courville .	59 12 23
1270-8053	LAITERIE DE KÉNOGAMI LIMITÉE	125, rue Nelson, Kénogami .	50 02 02
1160-2943	GUY LAJEUNESSE INC.	R.R. 4, Granby	67 09 08
1270-9788	ROSAIRE LAMBERT INC.	1414, Filteau, St-Nicolas (Lévis)	68 09 26
1356-7649	LANODEL INC.	17, place Vieux-Moulin, St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	74 05 24
1271-2808	LAPERLE CONSTRUCTION INC.	Sherbrooke	69 12 04
1186-9955	LAQUERRE & FRÈRE LTÉE	Val-Alain (Lotbinière)	51 10 22
1266-6087	LAVIGUEUR & HUTCHISON LIMITÉE	Québec	35 09 13
1309-8702	LEBEL & PAGEAU CONSTRUCTION INC.	Val-St-Michel	72 05 17
1293-2794	LESS & BROS OF CANADA, LTD	1159, rue Ste-Marie, Trois-Rivières	56 02 13
1250-0641	LESSARD CRAFT INC.	Magog (Stanstead)	68 07 18

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1239-1785	LIBERTÉ, CHAMBRES BLANCHES, LTÉE..... <i>LIBERTY WHITE ROOMS LTD.</i>	St-Georges (Beauce)	70 05 21
1133-8548	LINCOLN HEATING SUPPLIES INC.	585, rue Brodeur, St-Hyacinthe	58 03 11
1267-6680	L'ISLET LUMBER INC.	2255, boul. Sir-Wilfrid- Laurier, Sillery	70 06 26
1173-4423	LOCA T.-V. INC.	1255, 5 ^e Avenue, Shawinigan-Sud	67 04 10
1246-0002	LOCATION D'AUTOS DE CHIBOUGAMAU INC. <i>CHIBOUGAMAU DRIVE YOURSELF INC.</i>	Chibougamau	72 04 05
1336-8634	LOCATIONS YOTA INC. <i>YOTA LEASING INC.</i>	Sherbrooke	72 12 07
1572-1541	LES LOISIRS DE RICHELIEU INC.	1030, 2 ^e Rue, Richelieu (St-Hyacinthe)	72 07 27
1230-5108	LES LOISIRS DU PLEIN AIR DES CANTONS DE L'EST INC.	Eastman (Brome)	69 04 22
1272-5875	LOU PETROLEUM INC.	18, rue Richelieu, Noranda (Témiscamingue)	68 03 20
1329-0796	M. & S. DEVELOPMENT CORPORATION	1060, Raymond-Casgrain, suite 208, Québec	62 11 08
1263-6213	MACHINERIES DE BUREAU GOLFE INC.	Rimouski	70 03 26
1160-5995	MAGASIN POUR VOUS MESSIEURS INC.	16, rue Wellington nord, Sherbrooke	65 12 06
1325-8355	LE MAIL DE COWANSVILLE INC. <i>COWANSVILLE MAIL INC.</i>	200, boul. Davignon, Cowansville (Missisquoi)	71 10 12
1273-5874	MALJAN INC.	1985, route Nationale, Ste-Foy	72 01 21
1292-9220	MANOIR DES ÎLES INCORPORÉ	Sept-Îles (Saguenay)	56 11 13
1270-4920	LE MANOIR DU LAC WILLIAMS INC.	Saint-Ferdinand (Mégantic)	71 03 03
1290-7903	B. MARCOTTE MEUBLES LTÉE	Jonquière	56 10 31
1299-1220	MATÉRIAUX ALUCON LIMITÉE	Québec	63 05 06
	<i>ALUCON MATERIALS LIMITED</i>		
1348-7749	MÉNARD & FAVREAU INC.	Sutton (Bedford)	72 08 31
1291-1194	MÉTALLURGIE ST-RAYMOND LIMITÉE	220, rue St-Joseph, St-Raymond (Portneuf)	54 04 20
	<i>ST RAYMOND METALLURGY LIMITED</i>		
1262-4474	LES MEUBLES GENTILLY INC.	Gentilly (Nicolet)	64 05 06
1275-5864	MID INC.	L'Étang-du-Nord (Gaspé) ..	71 04 21
1172-5579	MILCOFF AUTO LIMITED	York (Gaspé)	69 09 17
1263-6478	MINI GOLF INTER-CITÉS INC.	Québec	71 11 24
1276-2159	MODUL 2000 INC.	1020, boul. des Capucins, Québec	70 05 20

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1156-1917	MOISAN & FRÈRES LIMITÉE	Québec	28 11 23
1582-7116	MOLSON'S BREWERY LIMITED	Montréal	11 08 07
1293-6969	MOORE CONSTRUCTION LTD.	1155, Dorchester ouest, Montréal	64 10 19
1347-9837	MORIN & MORIN INC.	33, avenue de Berneval, Baie-Comeau	72 07 18
1325-4362	MOTEL LE CANOTIER LTÉE	St-Valérien-de-Milton (Bedford)	71 08 12
1260-6083	LES MOTELS FORILLON DE RIVIÈRE-AU-RENARD INC.	Gaspé	70 02 04
1333-6664	MOTHEBO INC.	20, avenue Jean-Raymond, Baie-Comeau	72 11 28
1249-9174	MR. GILBERT, HAUTE COUTURE, INC.	Ville St-Laurent	68 10 24
1302-7578	NETTOYEUR SENNETERRE LIMITÉE..... <i>SENNETERRE CLEANERS LIMITED</i>	Senneterre (Abitibi)	66 01 10
1270-1538	NEW-RICHMOND MOTORS LTD.	New-Richmond (Bonaventure)	65 09 23
1277-6548	NIGEB INC.	Lac-Etchemin (Beauce)	66 12 09
1277-9278	NORTHERN HOMES AND TRAILERS LIMITED	Sept-Îles (Saguenay)	59 06 08
1224-1030	O. N. P. LTÉE	173, avenue Le Gardeur, Baie-Comeau	71 12 20
1260-7446	ORFORD MONT-FORT INC.	332, Queen, Lennoxville ...	67 06 12
1272-5776	L. OUELLET AUTOMOBILE INC.	337, boul. St-Germain, Rimouski	63 08 08
1268-2498	LE PAIN JEANNOT INC.	St-Pamphile (L'Islet)	67 03 29
1278-6364	PARADIS PACKERS LTD.	Québec	71 09 22
1225-4363	PARFUMERIE DES ÎLES INC.	700, avenue Laure, Sept-Îles (Saguenay)	71 12 02
1288-2387	ADRIEN PELLETIER INC.	Québec	59 12 14
1316-8984	JEAN-PAUL PELLETIER INC.	St-Louis-du-Ha! Ha! (Témiscouata)	57 05 29
1168-6250	LE PEUPLE, LIMITÉE,	Montmagny	51 08 15
1266-7747	LA PISCINE IDÉALE INC. <i>IDEAL SWIMMING POOL INC.</i>	278, rue Bouchard, Granby .	69 06 02
1254-7915	PLACEMENTS D.T.V. INC.	1552, rue King ouest, Sherbrooke	71 03 19
1251-9823	LES PLACEMENTS DENBER LTÉE	372, chemin Grande-Côte, Rosemère	70 02 13
1240-8035	LES PLACEMENTS DES BRAVES INC.	980, avenue des Braves, Québec	69 07 09

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1261-8575	LES PLACEMENTS GAMMABEC INC.	2750, chemin Ste-Foy, ch. 102, Ste-Foy	71 09 16
1323-4430	PLACEMENTS GOÉLAND INC.	Sherbrooke	64 07 17
1256-0009	PLACEMENTS J. E. ST-LAURENT INC.	641, 2 ^e Rue est, Amos	69 06 06
1272-9794	LES PLACEMENTS LUCIEN LECLERC INC.	Windsor (St-François)	69 10 08
1276-0369	LES PLACEMENTS MIRO INC.	St-Victor (Beauce)	71 11 22
1261-6900	LES PLACEMENTS PAUL GAGNON LTÉE	1, rue Carillon, St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	69 05 06
1281-0511	PLACEMENTS PROTECTION INC.	285, rue St-Joseph est, Québec	70 02 26
1285-8270	LES PLACEMENTS TECHNO LTÉE	Ste-Foy	64 12 21
1286-0425	LES PLACEMENTS TEX LTÉE	Boul. du Centenaire, Jonquière	70 07 27
1300-6739	PLEXART DESIGN INC.	1220, rue de la Rivière, St-Félix-du-Cap-Rouge	72 06 08
1324-1096	LA PLOMBERIE MOBILE INC.	Rigaud (Vaudreuil)	61 06 23
1348-1841	PLOMBRICOL INC.	1875, avenue de la Normandie, Québec	72 07 14
1312-6065	LES PNEUS ROUSSEAU DRUMMONDVILLE LTÉE	Drummondville	68 06 27
1280-3540	POFADEL INC.	703, rue des Mélézes, Ste-Foy	68 10 31
1333-1954	POIRIER & GAUDREAU INC.	1679, Dameron, Ancienne-Lorette	72 10 17
1280-5487	PORTAM INC.	Warwick (Arthabaska)	70 07 29
1177-9832	PRÉCISION C. INC.	Vallée-Jonction (Beauce) ...	66 05 27
1164-6171	LES PRODUCTIONS PIER-FRAN INC.	Jonquière	69 07 02
1229-1811	LES PRODUITS ADDOLINE DU QUÉBEC LTÉE	Québec	69 09 22
1317-1335	PRODUITS ALIMENTAIRES LILY LTÉE	412, St-Jacques ouest, Princeville (Arthabaska)	68 03 21
1235-4932	LES PRODUITS AVICOLES MARIETTA INC.	4574, rue Pie-XI, Lac-Mégantic (Frontenac)	69 10 20
1184-1319	PRODUITS DE BEAUTÉ PERFECTION INC.	R.R. 1, Kingsey-Falls (Drummond)	69 05 26
1172-5124	PRODUITS DE CIMENT DU LAC-ST-JEAN LTÉE	St-Jérôme (Roberval)	50 10 27
1157-2625	LES PRODUITS JAKO INC.	Beauport	65 08 10
1317-3729	LES PRODUITS MÉTALLIQUES PROVINCIAUX INC.	Trois-Rivières	56 09 21
1333-9221	PROJECTION CINÉ-DISCO J.P.M. INC.	412, rue St-Léon, Québec ..	73 06 28

J.P.M. CINE-DISCO PROJECTION INC.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1328-0789	PROMOTIONS KÉBEC INC. KEBEC PROMOTIONS INC.	Québec	67 08 02
1308-7721	LES PROMOTIONS TOURISTIQUES DE ST-GÉDÉON INC.	St-Gédéon (Lac-St-Jean-Ouest)	71 03 10
1281-0727	PROVCO INC.	La Tuque (Champlain)	71 07 07
1349-0537	PROVERT INC.	St-Sylvere (Nicolet)	72 09 13
1548-5808	THE QUALITY GARMENT MANUFACTURING COMPANY LIMITED	Montréal	27 03 23
1311-4590	QUÉBEC CONCRETE BEAM AND PIPE LTD.	Shawinigan	60 03 23
1275-8207	QUÉBEC RARE MINERALS INC. (No personal liability)	82, 1 ^{re} Avenue ouest, Amos	56 05 02
1278-4211	QUINCAILLERIE ORSAINVILLE INC.	3020, boul. du Jardin, Orsainville	67 05 17
1328-9145	RANCH SIX INC.	St-Ambroise (Chicoutimi)	72 05 10
1338-9176	RÉCUPÉRATION AUBUT INC.	1945, de la Normandie, Québec	73 09 17
1294-0524	RÉGINA MEUBLES, LIMITÉE	Kénogami (Chicoutimi)	58 02 14
1288-2676	RESTAURANT AIGLE D'OR INC.	260, avenue St-François Saint-Germain-de- Grantham (Drummond)	71 12 23
1363-0165	RESTAURANT AUX TROIS MÂTS INC.	2845, boul. Hamel, Québec	75 06 04
1154-2503	LE RESTAURANT DANTE INCORPORÉE	17, rue St-Stanislas, Québec	65 08 09
1347-6999	RESTAURANT L'EMIR INC.	253, rue Principale est, Farnham (Missisquoi)	73 10 19
1161-6976	RESTAURANT L'ÉTAPE DE MAGOG INC.	Magog (Stanstead)	70 01 30
1237-4401	RESTAURANT QUATRE D INC.	St-David-de-Falardeau (Chicoutimi)	71 01 08
1325-8058	ROCKLAND CURB SERVICE AND PIZZERIA LTD.	St-Gérard-des-Laurentides (St-Maurice)	71 10 01
1245-4518	ROY, SIMONEAU, CLOUTIER, CHARPENTIER & ASSOCIÉS INC.	Sherbrooke	68 02 23
1289-0414	S. C. A. INC.	56, côte du Passage, Lévis	71 12 15
1327-7603	S. P. C. LTÉE	Alma	66 01 14
1178-7264	SANAIK INC.	St-Pie (Bagot)	66 11 30
1348-7905	SAVARD & DUFOUR INC.	132, rue St-Pierre, Québec	72 08 29
1197-8384	SAVARD & NADON INC.	Amos	69 12 19
1282-0171	SCOTT & RÉMILLARD INC.	Québec	61 02 14
1324-4868	SECURITAS INC.	Québec	68 02 07

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1332-5949	SERVICE DE PNEUS GAÉTAN BEAULIEU INC.	220, boul. LaSalle, Baie-Comeau	72 11 22
1349-5783	SERVICE LOGIS M.C.N. INC.	59, des Bouleaux est, Québec	72 08 04
1282-7952	SERVICE ROMA LTÉE	Alma	68 04 11
1331-8621	SERVICES L'ESCALE DU ROUTIER INC.	Saint-Simon (Bagot)	72 11 11
1284-2282	SHUFELT FARMS INC.	East-Farnham (Brome)	66 09 27
1270-2429	SIMARD KUERSTEINER & ASSOCIÉS INC.	2065, boul. Charest ouest, Ste-Foy	71 08 30
1284-3835	SIRKIN HOLDINGS INC.	Montréal	69 12 15
1249-9786	LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE COWANSVILLE INC. ... COWANSVILLE COMMERCIAL CORPORATION INC.	1007, boul. Desjardins, Cowansville (Bedford) QC	69 09 25
1272-3797	LA SOCIÉTÉ LOGESCO INC.	70, rue Caron, Loretteville ..	71 05 27
1461-9126	SPORT YVES CAOUCETTE INC.	858, 3 ^e Avenue, Val-d'Or	75 09 11
1323-6617	LES SPORTS JEAN-LOUIS MARCOTTE INC. JEAN-LOUIS MARCOTTE SPORTS INC.	Québec	72 10 03
1463-5593	LES STUDIOS DE PHOTOGRAPHIES PAUL CASAVANT INC.	Bromont (Brome)	75 12 10
1162-4194	SUPERMARCHÉ DENIS MÉNARD INC.	Waterloo (Shefford)	68 08 14
1349-4315	TAVERNE DES SPORTIFS DE LA BAIE INC.	1131, boul. de la Grande- Baie, La Baie (Chicoutimi)	72 09 11
1303-8286	LES TAVERNES LANGLOIS & BLOUIN INC.	301, rue Rouleau, Hauterive (Saguenay)	66 10 03
1285-8114	TECHNIGRAPHE INC.	2057, rue Branly, Ste-Foy	68 09 26
1285-8254	TECHNO CONSTRUCTION LTÉE	317, rue Mont-Plaisant, Sherbrooke	68 06 07
1285-9278	TENEX CORPORATION LTD.	Illinois (U.S.A.)	68 03 08
1285-9591	TERMINEC INC.	Chicoutimi	70 07 07
1331-3267	TESSIER & LÉVESQUE INC.	Ancienne-Lorette	73 05 29
1292-8446	J.H. THIBAUT & FILS INC.	Price (Matane)	57 11 11
1220-8294	LA TOURBIÈRE CONTINENTALE INC.	Rivière-du-Loup	70 12 10
1244-1887	TRIANGLE ARTISTIQUE DE CHICOUTIMI INCORPORÉ ..	Chicoutimi	68 05 28
1245-4013	CHARLES TRUCHON & FILS INC.	Québec	68 03 21
1269-3057	J. P. TRUDEL INC.	Trois-Rivières	64 10 28
1325-2515	LES TUYAUX DE BÉTON LASALLE INC. LASALLE CONCRETE PIPE INC.	Magog (Stanstead)	56 02 01

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1469-3857	VICTORIN AUTOS LIMITÉE	64, rue Dorchester, Québec	62 10 23
1306-3128	VIOR LTÉE	1010, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	70 04 28
1156-1008	WILLY SPORTSWEAR INC.	555, avenue Dorchester sud, Québec	64 10 14
11673-o	<i>Le ministre,</i> PIERRE MARC JOHNSON.		

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à la compagnie dissoute dont le nom suit:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
SALON ADRIEN DE PARIS INC. 1229-5473	81 02 13	Aucune
11673-o	<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.	

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

- I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)**
- II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)**
- III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)**

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Divisions administratives	Secteurs	Décisions		Couleur	Dossiers	
		Numérotation			Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier et spécialisé	MCG	QCG	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-53641

M-304379-102-D

OWENS DAVIS TRUCKING LTD

948, No. 1 Highway

Lower Sackville, Nova Scotia

Au Québec:

200, St-Jacques, suite 900

Montréal, QC

H2Y 1M1

Cette publication remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 40, page 9683, en date du 4 octobre 1980.

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - service fardier

1. De la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) à tous les points de la province de Québec, et retour;

2. De la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) corridor à travers la province de Québec à la frontière Québec-Ontario (tous ports de sortie) à destination de tous les points de l'Ontario, et retour;

dans les deux cas pour le transport par fardiers d'objets qui, par leur forme, poids, changement, dimensions, nécessitent l'usage d'un fardier, de ou à tous les points du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Droit additionnel:

La requérante pourra transporter les accessoires nécessaires au transport principal à l'occasion du même voyage, dans des véhicules ordinaires.

Restriction:

La requérante ne pourra pas transporter de bateaux.

Cette publication remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* du 30 août 1980, numéro 35, à la page 8835.

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat - équipement réfrigéré

De la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée à destination de tous les points du Québec) pour le transport de fruits et légumes congelés, pour le compte de Cavendish Farms, de leurs usines à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse et sur payment des frais par cette dernière.

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que l'expéditeur et le transporteur seront contrôlés par la famille Irving.

Rôle M-80-53884

M-304827-104-D

TRANSPORT MIDLAND LTÉE

3585, rue Rachel est

Montréal, QC

H1W 1A8

*

Rôle M-80-55855-9

M-601335-101-D

LOCATION ROUTIÈRE A.C.M.

THETFORD-MINES ENR.

(Louis-François Laxalde

opérant sous le nom de)

648, St-Alphonse ouest

Thetford-Mines, QC

Requérant

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir le permis suivant:

«Louer à court terme des véhicules de promenade munis d'un double système d'ignition et de freinage au 648, St-Alphonse ouest, à Thetford-Mines, QC, exclusivement aux personnes qui désirent passer leur examen de conduite automobile auprès du bureau des véhicules automobiles situé dans la municipalité de Thetford-Mines.

Rôle M-80-55936-7

M-210207-001-102-D

LANDRY, JEAN-GUY

135, rue Claude

St-Alphonse-de-Rodriguez

(Joliette) QC

J0K 1W0

Requérant

Cette publication remplace celle à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 2 du 10 janvier 1981, à la page 182:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec la permission d'extensionner son permis déjà existant pour la municipalité de St-Alphonse-de-Rodriguez, jusqu'à Ste-Béatrix laquelle municipalité ne détient plus de permis de taxi.

Rôle M-81-00065-0

M-302259-102-D

LES ENTREPRISES D.B.L. INC.

6, des Quatre-Saisons

St-Luc, QC

J0J 2A0

Annexe amendée

Cette publication remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 5 à la page 976, rôle M-81-00065-0, en date du 31 janvier 1981.

Transport restreint - longue distance - territoire - contrat

De tous points à tous points situés dans un territoire connu comme étant la zone Richelieu, tel que défini par l'Hydro-Québec et qui correspond à toutes les localités situées entre St-Hyacinthe, St-Hubert, St-Jean, Rock-Forest, Granby, Drummondville, Valleyfield, ces municipalités ou villes comprises pour le transport de poteaux pour le compte d'Hydro-Québec.

Rôle M-81-00174-0

M-601342-101-D

**CARROSSERIE D'AUTOMOBILE
GÉNÉRALE DE TERREBONNE INC.**

1018, rue Masson

Terrebonne, QC

J6W 3A4

Requérante

Rôle M-81-00436-3

M-302956-105-DT

**STAN'S CARTAGE MOVERS &
STORAGE LIMITED**

3447, Kennedy Road

Milleken, Ontario

L0H 1K0

Place d'affaires:

210, rue Roy

St-Eustache, QC

J7R 4K3

Cette publication remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 6, en date du 7 février 1981, page 1527;

Demande de permis de location de véhicules de promenade et de familiales.

Prenez avis que Carrosserie d'Automobile Générale de Terrebonne Inc. s'adresse à la Commission des transports du Québec, en vue d'obtenir un permis de location de véhicules de promenade et de familiales à court terme (moins d'un an), seulement pour les clients dont les voitures seront en réparation, au 1018, rue Masson, Terrebonne, classification 63, QC.

Modification tarifaire:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de faire approuver les tarifs qu'elle dépose aux présentes sous l'annexe A pour valoir comme ci-récité au long.

Elle demande également l'application de l'article 2.58.1 afin que la décision devienne exécutoire à la date qu'elle sera rendue.

a) Tarif 500 A

Re: Applicable, clause a)

Taux horaire

	<i>Actuel</i>	<i>Souhaité</i>	
a) Camion 18 à 24 pieds	18,75 \$	21,00 \$	
b) Tracteur et semi-remorque	26,00	28,00	
Prix hebdomadaire			
a) Camion 18 à 24 pieds	690,00	760,00	pour 42 1/2 h
	670,00	740,00	pour 40 h
b) Tracteur	780,00	860,00	pour 42 1/2 h
	755,00	830,00	pour 40 h
c) Remorque	110,00	120,00	

Note 1

Charge utile maximale 24 000 lb

Minimum 4 heures

Taux majoré de moitié: le samedi

(temps et demi) : avant 6 h

(temps et demi) : après 17 h

Taux horaire double les dimanches et jours fériés

Note 2

a) *Camion*: charge additionnelle de 37¢ du mille parcouru au delà de 300 milles par semaine

b) *Tracteur*: charge additionnelle de 55¢ pour chaque mille parcouru au delà de 300 milles par semaine

b) Entre Ste-Thérèse et les villes suivantes: Ajax, Bramalea, Brampton, Concord, Markham, Mississauga, Pickering, Toronto.

	<i>Souhaité</i>	<i>Actuel</i>		<i>Souhaité</i>	<i>Actuel</i>
jusqu'à 25	11,55 \$	10,50 \$	201 — 250	20,10 \$	18,25 \$
26 — 50	13,20	12,00	251 — 300	20,90	19,00
51 — 75	14,85	13,50	301 — 350	24,75	22,50
76 — 100	16,50	15,00	351 — 400	29,15	26,50
101 — 150	18,15	16,50	401 — 450	32,45	29,50
151 — 200	19,25	17,50	451 — 500	35,50	32,25

Classe

<i>Minimum</i>	100	* 85	* 70	* 55	*
500	961	874	896	796	802
1 000	864	785	876	713	777
2 000	820	746	721	655	721
5 000	722	656	647	588	647
10 000	541	541	514	467	514

* Taux actuels

Taux pour chargement complet

		*	
15 000	363	330	
24 000	255	232	
30 000	231	212	* Taux actuels
40 000	189	172	
45 000	179	163	

Justification: Pour compenser l'augmentation des coûts d'exploitation.

c) Taux de classe: Avis est donné d'une modification au tarif spécial no 2, CTQ 4193, article 20. Entre ville de Laval et Ajax, Bramalea, Brampton, Concord, Markham, Mississauga, Pickering, Toronto.

		*		*
jusqu'à 25	8,90 \$	8,00 \$	201 — 250	15,50 \$
26 — 50	10,00	9,00	251 — 300	17,00
51 — 75	11,00	10,00	301 — 350	18,30
76 — 100	12,25	11,00	351 — 400	21,65
101 — 150	13,35	12,00	401 — 450	24,50
151 — 200	14,40	13,00	451 — 500	27,75

	Classe						
Minimum	100	*	85	*	70	*	55
500	764	688	744	670	577	520	577
1 000	696	627	611	550	483	435	483
2 000	639	576	611	550	455	410	455
5 000	571	514	548	494	416	375	416
7 500	497	448	485	437	416	375	416
10 000	440	426	433	390	369	335	369

Taux pour chargement complet

		*	
15 000	300	270	
20 000	260	234	
24 000	228	205	* Taux actuels
30 000	211	190	
40 000	169	152	
45 000	162	146	

Justification: Pour compenser l'augmentation des coûts d'exploitation.

Rôle M-81-00446-2
M-210922-001-101-D

SAIMERI, GINO

5997, Ontario est
Montréal, QC

H1N 2B2
Requérant-cessionnaire
M-207264-001-101-D

ROBERGE, ROLAND

8244, Chatillon
Anjou, QC
H1K 1P2
Requérant-cédant

Rôle M-81-00451-2
M-30004-641-DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N**

1434, rue Ste-Catherine ouest, no 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207264-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Modification tarifaire:
Demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Bitume liquide, tarif d'espèce no 66-G, C.T.Q. no 4100

Augmenter les taux suivants:

Règle 5

Conducteur supplémentaire:

Lorsque le transporteur, parce que la loi l'exige ou parce qu'on lui en a fait la demande, fournit un conducteur supplémentaire, le prix des services de ce conducteur supplémentaire sera calculé au taux de 17,50 \$ l'heure pour toutes les heures de service, à l'exclusion du temps supplémentaire, le minimum étant de huit (8) heures.

Toutes les heures de temps supplémentaire seront facturées à un taux de 26,00 \$ l'heure. Les prix seront calculés au taux horaire applicable suivant le temps déterminé aux quinze (15) minutes près.

Règle 40

Commandes annulées ou différées:

Le cas échéant, toute commande de transport doit être annulée ou différée avant que le matériel n'ait quitté le terminus ou le garage; sans quoi, des frais seront imputés au taux de 46,00 \$ l'heure pour chaque heure ou fraction d'heure, sous réserve de frais minimums de 92 \$ à l'intérieur d'un rayon de 30 milles. Des frais de 1,34 \$ le mille seront imposés pour chaque mille en sus d'un rayon de 30 milles du point d'origine et de retour. Les frais de parcours (aller-retour) seront calculés à partir du terminus du transporteur.

Exception: La présente règle ne s'applique pas aux annulations de commande de transport pour une marchandise déterminée lorsque, après entente avec le transporteur, le véhicule retenu est utilisé pour transporter la même marchandise vers une destination différente ou pour transporter une marchandise différente vers la même destination ou vers une destination différente. La période d'attente des commandes en vertu de la présente règle doit être considérée comme faisant partie de la période de chargement et les frais relatifs sont calculés suivant les dispositions de la règle 140.

Règle 60

Livraisons - dimanches et jours fériés

a) L'expéditeur ou le destinataire qui demande un service de cueillette, de livraison ou de transport, un dimanche ou un jour férié, se verra imposer des frais de 98,00 \$ pour chaque homme et chaque véhicule en sus de tous les autres taux et frais légalement applicables.

Règle 70

Immobilisation:

Pour les chargements transportés aux taux mentionnés dans le présent tarif, la période de chargement ou de déchargement sera assujettie aux dispositions suivantes:

a) Toute période en sus de la période exempte de frais consacrée au chargement ou au déchargement, qui n'est pas directement attribuable à un défaut du matériel du transporteur ou à une erreur de son personnel, sera facturée au taux suivant:

Usine d'entreposage de bitume en vrac —

Période exempte de frais

Frais

2 heures

32,00 \$ l'heure

Autres qu'usines d'entreposage de bitume en vrac (par ex., entrepôts de bitume pour pulvérisation sur route - moins de 15 000 gallons) -

Période exempte de frais

Frais

4 heures

32,00 \$ l'heure

b) Le temps écoulé par suite de retards attribuables à l'expéditeur ou au destinataire et indépendants de la volonté du transporteur et qui dépasse la période exempte de frais prévue pour le chargement ou le déchargement sera calculé et la période d'immobilisation sera facturée au taux de 8,00 \$ pour chaque période de quinze (15) minutes. Sauf indication contraire, les frais seront imputés à la partie responsable du retard.

Règle 140

Escales en transit:

Il peut y avoir escale en transit pour chargement ou déchargement partiel —

a) Si le chargement est partiellement chargé à plus d'un point de chargement et (ou) partiellement déchargé à plus d'un point de déchargement, des frais supplémentaires de 49 \$ seront imposés pour chaque escale de chargement effectuée après la première escale de chargement ainsi que pour chaque escale de déchargement effectuée après la première escale de déchargement.

b) Si le chargement est partiellement chargé à plus d'un point de chargement et (ou) partiellement déchargé à plus d'un point de déchargement, le taux imposé sera celui prévu aux tableaux des tarifs par mille appropriés et le parcours servant à calculer ce taux sera la moitié ($\frac{1}{2}$) de la distance aller-retour parcourue; des frais supplémentaires de 49 \$ seront imposés pour chaque escale de chargement effectuée après la première escale de chargement ainsi que pour chaque escale de déchargement effectuée après la première escale de déchargement.

c) Toute période dépassant 90 minutes consacrée à un chargement partiel effectué à un ou à plusieurs de ces points de chargement supplémentaires doit être facturée au taux de 32 \$ l'heure pour chaque heure ou fraction d'heure; de même, toute période dépassant 90 minutes consacrée à un déchargement partiel à chacun de ces points de déchargement supplémentaires doit être facturée au taux de 32,00 \$ l'heure pour chaque heure ou fraction d'heure. La période de chargement au point de chargement d'origine ainsi que la période de déchargement au point de destination sont assujettis à la règle 60.

Demande que les tarifs des sections 3 et 4 soient augmentés de 9%.

Rôle M-81-00452-0

M-30004-460-DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N**1434, rue Ste-Catherine ouest, no 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
Tarif d'espèce spécial, C.T.Q. no 4150, au nom de
Brazeau Transport Inc. Maislin Transport Ltd.
Champlain Sept-Iles Express Interprovincial R. Martel Express Ltd.
Direct Motor Express (Québec) Ltd. Motorways (Ontario) Ltd.
Direct Winters Transport Ltd. Overnite Express (1980) Inc.
Glengarry Transport Ltd. Reliable-Scott Transport Limited
Husband Transport Ltd. Smith Transport Co. Ltd.
Inter-City Truck Lines (Canada) Inc. Taggart Service Ltd.
Kingsway Transports Ltd. Thibodeau-Finch Express Ltd.

	De:	A:	Taux	Minimum
Marchandises: Produits du papier à savoir: Sacs, à plusieurs épaisseurs. Carton de couverture, papier kraft ordinaire, papier kraft imprimé ou multicouche, en rouleaux ou en feuilles. Carton pâte, multicouche, en rouleaux ou en feuilles. Papier d'emballage.	Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	162	40 000

Rôle M-81-00453-8

M-30004-639-DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N**1434, rue Ste-Catherine ouest, no 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
R.P.R. Transport Ltée, tarif spécial C.T.Q. no 3418
Applicable au service à contrat pour l'expéditeur suivant seulement: Warmal Sheet Metals Inc.

	De:	A:	Taux	Minimum
Fer ou acier: Métal en feuilles	Hamilton (Ont.)	Cowansville (QC)	95	40 000

Rôle M-81-00454-6

M-30004-638-DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N**1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
C. Boucher Express Transport Inc., tarif spécial C.T.Q. no 4234
Tarif spécial applicable au service à contrat pour l'expéditeur suivant seulement: Crane Canada Ltd. (Pottery Division).

	De	A	Taux	Minimum
Marchandises courantes.	Saint-Jean (QC)	Ottawa (Ont.)	214 181 161	10 000 24 000 30 000

Rôle M-81-00533-7

M-210946-001-101-D

CÉSAR, GÉRARD7702, Chambord, app. 1
Montréal, QC
H2E 1X3Requérant-cessionnaire
M-203918-009-112-D**TREMBLAY, JOSEPH-HENRI**7405, Montpetit
St-Léonard, QC
H1S 2K5

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203918-009 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00535-2

M-40003-423-DT

**CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION**222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:
Cette application amende certains item des tarifs ICC FRTM 100 et 201, comme détaillés dans l'application, lesquels s'appliquent sur les transportations effectuées d'un côté au Canada et de l'autre côté aux États-Unis.

Rôle M-81-00536-0
M-210948-001-101-D
ROWHANI, DARYOUSH
8899, 8^e Avenue
Montréal, QC
H1Z 2X9

Requérant-cessionnaire
M-203004-001-101-D

ACEL, GEORGE
5128, Notre-Dame
Chomedey, ville de Laval, QC
H7W 1V7
Requérant-cédant

Rôle M-81-00551-9
M-210949-001-101-D
TAVARES BRIAND, MURIELLE
8869, Albanel
St-Léonard, QC
H1P 2X9

Requérante-cessionnaire
M-208705-001-101-D

NOISEUX, MICHEL
6264, de La Mayenne
Anjou, QC
H1M 1T5
Requérant-cédant

Rôle M-81-00552-7
M-208947-002-102-D

JULIEN, JOSEPH
11327, Garon, app. 15
Montréal-Nord, QC
H1H 3T7
Requérant-cessionnaire
M-210384-001-102-D

AUGUSTE ROGER
5730, 9^e Avenue
Rosemont, QC
H1X 2J9
Requérant-cédant

Rôle M-81-00553-5
M-203648-107-104-D
INTRA TAXI CO. LTÉE
6275, Casgrain
Montréal, QC
H2S 2Z2

Requérante-cessionnaire
M-208177-001-103-D

ST-LOUIS, JACQUES
9455, de Martigny, app. 1
Montréal, QC
H1Z 2P1
Requérant-cédant

Rôle M-81-00554-3
M-000350-105-D
ST-GEORGES, GÉRARD
278, rue des Aulnaies
St-Michel-des-Saints
(Berthier) QC
J0K 3R0
Requérant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203004-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208705-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210384-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208177-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services suivants:

1. De Manouane à St-Michel-des-Saints et retour et vice versa.
2. Transport de colis légers à l'occasion de ce même service.

Ce permis est requis en vertu de l'article 16.6 du Règlement no 16 «territoire auparavant desservi en vertu du permis M-000010», décision MPV-10 du 26 juin 1973 (service discontinué).

Rôle M-81-00559-2
M-210950-001-101-D
BELLE-ISLE, JOCELYNE
74, rue Principale
Prévost, QC
JOR 1T0
Requérante-cessionnaire
M-207991-001-101-D

AUBUT, PIERRETTE
39, boul. Labelle
Shawbridge, QC
JOR 1T0
Requérante-cédante

Rôle M-81-00561-8
M-509846-101-D
**TRANSPORT MARIN & TRUDEL
ENRG.**

(Trudel, Jacques)
851, 2^e Rue
Barraute
(Abitibi) QC
JOY 1A0
Requérant-cessionnaire
M-504020-102-D

ST-PIERRE, JEAN-GUY
460, 2^e Rue ouest
Barraute
(Abitibi) QC
JOY 1A0
Requérant-cédant

Rôle M-81-00564-2
M-210875-001-101-D
LATOURELLE, GÉRARD
169, King
Maniwaki, QC
J9E 2L2
Requérant-cessionnaire
M-210115-001-102-D

LATOURELLE, ANDRÉ
169, King
Maniwaki, QC
J9E 2L2
Requérant-cédant

Rôle M-81-00565-9
M-210954-001-101-D
**BERGERON PEDNAUD, MME
BLANDINE**

7668, rue Musset
Montréal, QC
H2A 2W9
Requérante-cessionnaire
M-210438-001-102-D

HUOT, MME JOHANNE
5855, 9^e Avenue
Montréal, QC
H1Y 2K3
Requérante-cédante

Catégorie Région
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207991-001 que détient la requérante-cédante pour la région de Prévost 06-6335-SD.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Transport Marin & Trudel Enrg. le permis no M-504020 001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210115-001 que détient le requérant-cédant pour la région de Maniwaki 07-7842-V.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210438-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00566-7
M-100426-101-EC

LES AUTOBUS CORONET LTÉE

212, rue Galipeau, C.P. 520

Thurso (Papineau) QC

J0X 3B0

Requérante

M-100020-101-EC

**LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE LIGNERY**

1250, boul. Ste-Elisabeth

La Prairie (La Prairie) QC

J5R 1X2

Intimée

Prenez avis que nous demandons la révision particulière de votre décision rendue en vertu de l'article 11.286.116 sur la modification des contrats de transport d'écoliers de type «transport exclusif» pour l'année scolaire 1980-81 que nous détenons avec la Commission scolaire régionale Lignery.

Commission scolaire régionale Lignery

No de contrats (circuits);

10	118
12	119
13	120
56	121
58	212
61	213
62	214
64	215
65	216
66	
67	
68	
99	

Rôle M-81-00567-5
M-100200-102-EC

ROPIN INC.

212, rue Galipeau

Thurso (Papineau) QC

J0X 3B0

Requérante

M-100029-101-EC

**LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE PAPINEAU**

C. P. 68

Buckingham (Papineau) QC

J8L 2X1

Intimée

Prenez avis que nous demandons la révision particulière de votre décision rendue en vertu de l'article 11.286.116 sur la modification des contrats de transport d'écoliers de type «transport exclusif» pour l'année 1980-81 que nous détenons avec la Commission scolaire régionale Papineau.

Commission scolaire régionale Papineau

No de contrats (circuits);

01-01	09-04	15-02	21-01
01-03	09-06	15-03	22-01
03-01	09-07	15-04	22-02
04-01	10-01	15-05	22-03
05-01	10-03	15-06	22-04
06-03	11-01	15-07	23-01
06-05	11-02	15-08	23-02
07-01	11-04	20-01	23-03
07-03	12-02	20-02	23-04
08-01	13-01	20-03	31-01
09-01	14-01	20-05	06-01
09-02	14-02	20-06	08-02
09-03	15-01	20-07	

Rôle M-81-00568-3
M-100200-101-EC

ROPIN INC.

212, rue Galipeau

Thurso (Papineau) QC

J0X 3B0

Requérante

M-100001-103-EC

**LA COMMISSION SCOLAIRE
JÉRÔME LE ROYER**

14206, rue Notre-Dame est

Pointe-aux-Trembles (Île-de-Montréal) QC

H1A 1V1

Intimée

Prenez avis que nous demandons la révision particulière de votre décision rendue en vertu de l'article 11.286.116 sur la modification des contrats de transport d'écoliers de type «transport exclusif» pour l'année scolaire 1980-81 que nous détenons avec la Commission scolaire régionale Le Royer.

Commission scolaire régionale Le Royer

No de contrats (circuits);

1	17	30	43	58
2	18	31	44	59
3	19	32	46	60
4	20	33	47	61
5	21	34	48	
6	22	35	51	
7	24	36	52	
9	25	37	53	
10	26	39	54	
13	27	40	55	
15	28	41	56	
16	29	42	57	

Rôle M-81-00569-1
M-100200-103-EC

ROPIN INC.

212, rue Galipeau
Thurso (Papineau) QC
J0X 3B0

Requérante
M-100058-101-EC

**PROTESTANT REGIONAL SCHOOL
BOARD OF WESTERN QUÉBEC**

302, Notre-Dame
Gatineau (Hull) QC
J8P 1K8
Intimée

Prenez avis que nous demandons la révision particulière de votre décision rendue en vertu de l'article 11.286.116 sur la modification des contrats de transport d'écoliers de type «transport exclusif» pour l'année scolaire 1980-81 que nous détenons avec la Commission scolaire régionale Protestante Western Québec.

Commission scolaire régionale Protestante Western Québec
No de contrats (circuits);

1	23	40
2	24	51
5	25	52
6	26	53
7	27	
12	28	
13	29	
14	30	
15	31	
16	32	
17	33	
21	34	
22	35	

Modification tarifaire:

La requérante demande une modification tarifaire augmentant son tarif à 6,50 \$ par colis, vu que son permis la limite à une pesanté de 30 livres par colis et ce, en vertu de toutes les clauses de son permis.

Rôle M-81-00572-5
M-303113-101-DT

CIE DE COLIS RICHELIEU

145, Fortin
St-Jean, QC
J3B 3L9

Modification tarifaire:

La requérante demande que son tarif Atlantique no 39, entre les provinces de l'Atlantique et le Québec, soit modifié tel qu'il appert d'une documentation produite au dossier avec date effective du 1^{er} février 1981 ou de la date ou la décision favorable sera rendue en vertu de l'article 2.58.1 des règles de pratiques.

Ce tarif a déjà été approuvé par les provinces de Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et déposé à la Commission canadienne des transports.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-00574-1
M-300899-105-DT

McAULEY'S TRANSFER LTD

a/s Paquette & Ass.
200, St-Jacques ouest
Suite 905
Montréal, QC
H2Y 1M1
Adresse d'affaires
C.P. 38, Centre-Ville
Nouveau-Brunswick
E0J 1H0

Modification tarifaire:

La requérante Freeport Transport Inc., détentrice du permis no 20978-V (M-301577), de la Commission des transports du Québec, demande à cette dernière l'autorisation de majorer de 10% le tarif I.C.C. FREA 202, section 1, item 70 tel que détaillé dans l'application.

La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-00578-2
M-301577-108-DT

FREEPORT TRANSPORT INC.

1200, Butler Road
Freeport
Penn. 16229, U.S.A.
Adresse d'affaires
500, place d'Armes, app. 1200
Montréal, QC
H2Y 2W4

Permis saisonnier - catégorie Économique

Transport de personnes de Pointe-aux-Trembles à tout endroit situé dans un rayon de 75 milles de ladite ville pour les voyages organisés par les associations suivantes de Pointe-aux-Trembles:

1. Club 4H de Pointe-aux-Trembles, maintenant Enjeux Inc., 540, 14^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, responsable: Gilles Fontaine

2. Association du Hockey mineur de Pointe-aux-Trembles, réf.: Centre communautaire de Pointe-aux-Trembles, 1515, boul. du Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles, H1B 3A9, président: Martin Fraser, directeurs: Gervais Lemieux et Jean Côté

3. Les Amis du Scoutisme de Ste-Germaine Cousin, (louveteaux, éclaireurs et jeannettes), 10205, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, organisateur: Denis Chabot.

4. La Jouvencelle (corps de clairon), 515, 19^e Avenue, Pointe-aux-Trembles.

5. Les Clubs Sociaux et Les Clubs de l'Âge d'Or de:

a) Ste-Germaine Cousin

b) Maria-Goretti

Rôle M-81-00582-4
M-000463-104-D

YOUNG, NORMAND

1813, 52^e Avenue
Pointe-aux-Trembles, QC
H1H 2W1
Requérant

c) St-Enfant-Jésus

d) St-Marcel

6. L'Hôpital Pierre-Joseph Trieste, 8050, Notre-Dame est (M. Bernard Cabot).

7. Association du Hockey mineur de Versailles, 6750, Marseille, Montréal, QC

Rôle M-81-00594-9

M-303428-101-D

TIMOTHÉE TRANSPORT LTÉE16, 1^{re} Avenue
Melocheville, QC
J0S 1J0

La requérante, qui détient le permis no M-303428, dont les clauses a) et b) se décrivent comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

a) De Pointe-Claire à toutes les localités situées dans le territoire ci-après décrit:

À l'ouest: borné par la frontière Québec/Ontario.

Au sud: par la frontière U.S.A. entre Dundee et la route 283, traçant une ligne brisée entre Lac-Frontière et Montmagny.

À l'est: par la ligne tracée par la route 283 entre Montmagny et Lac-Frontière.

Au nord: le fleuve St-Laurent et la rivière Ottawa entre Pointe-Fortune et Montmagny, pour le transport des produits de la compagnie Avon Products of Canada Ltd., et retour avec les marchandises refusées ou endommagées.

Pour tout ce territoire pour le transport des produits de la compagnie Avon Products of Canada Ltd., pour le compte de cette dernière avec retour pour marchandises refusées ou avariées.

Le service comporte des livraisons multiples à chaque voyage et le service aux localités servant à la détermination du territoire est inclus.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

b) De Pointe-Claire, à tout point situé dans le territoire suivant formé en traçant une ligne imaginaire brisée passant par les municipalités suivantes: Repentigny, Lanoiraie, Louiseville, Yamachiche, St-Sévère, St-Paulin, St-Alexis, St-Michel-des-Saints, Mont-St-Michel, Grand-Remous, Val-des-Bois et Thurso, et de là borné au sud par la rivière Outaouais et le lac des Deux-Montagnes. Pour livraison à domicile seulement et retour avec marchandises endommagées ou refusées, pour le compte de la compagnie Avon.

La requérante, demande à la Commission des transports du Québec de modifier lesdites clauses afin qu'elles se lisent à l'avenir comme suit:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Pointe-Claire à tout point situé dans un rayon de 600 kilomètres dudit endroit, pour le transport des produits de la compagnie Avon Canada Inc., pour livraison à domicile seulement, et retour avec marchandises endommagées ou refusées, pour le compte de cette dernière.

Rôle M-81-00595-6

M-300658-104-D

G. DAVID RENNIE TRANSPORT LTD.292, route 202, C.P. 143
Huntingdon, QC
J0S 1H0

La requérante, détentrice des certificats de permis suivants:

Certificat M-300658-001

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

À Montréal et Huntingdon de tout point situé dans un rayon de 200 milles de la ville de Montréal et de la municipalité de Huntingdon pour le transport, à l'aide de véhicules de type citerne, de lait en vrac, nettoyeurs et produits sanitaires utilisés dans l'industrie laitière, pour le compte de Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire, et retour avec marchandises refusées ou endommagées.

Certificat M-300658-003

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - citerne

De Huntingdon à tout point situé dans un rayon de 200 milles des limites de ladite ville et retour avec marchandises refusées ou endommagées, pour le transport à l'aide de camions-citernes de lait en vrac, nettoyeurs et produits sanitaires utilisés dans l'industrie laitière, pour le compte de Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire.

Certificat M-300658-004

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - citerne

De Huntingdon à la frontière Québec/Ontario (ports d'entrée: Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette) pour le transport, à l'aide de véhicules de type citerne, de lait en vrac pour le compte de Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire.

Point de destination dans la province d'Ontario: Winchester, Ont.

Condition: Ce permis devra être opéré conjointement avec un permis complémentaire émis par l'Ontario Highway Transport Board.

La requérante, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que lesdits certificats se lisent à l'avenir comme suit:

Certificat M-300658-001

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

À Montréal, Huntingdon et St-Polycarpe (De Beaujeu), de tout point situé dans un rayon de 200 milles de la ville de Montréal et de la municipalité de Huntingdon, pour le transport à l'aide de véhicules de type citerne de lait en vrac, sérum (petit lait de fromage), nettoyeurs et produits sanitaires utilisés dans l'industrie laitière pour le compte de Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire.

Certificat M-300658-003

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - citerne

De Huntingdon et St-Polycarpe (De Beaujeu) à tous les points situés dans un rayon de 200 milles des limites desdites villes et retour, pour le transport à l'aide de véhicules de type citerne de lait en vrac, sérum (petit lait de fromage), nettoyeurs et produits sanitaires utilisés dans l'industrie laitière, pour le compte de Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire.

Certificat M-300658-004

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - citerne

De Huntingdon et St-Polycarpe (De Beaujeu) à la frontière Québec/Ontario (ports d'entrée: Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette) pour le transport à l'aide de véhicules de type citerne de lait en vrac, pour le compte de Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire, et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Point de destination dans la province d'Ontario: Winchester, Ont.

Condition: Ce permis devra être opéré conjointement avec un permis complémentaire émis par l'Ontario Highway Transport Board.

Rôle M-81-00596-4
M-210535-001-102-D

**FROST TAXI
TAXI FROST**

(Frost, Elwin)
Temperance St.
Campbell's-Bay, QC
J0X 1K0
Requérant

Rôle M-81-00597-2
M-201134-002-101-D

DONAT HAMEL ENRG.

(Hamel, Donat)
6369, Arthur-Chevrier, app. 5
Montréal-Nord, QC
H1G 1S1

Requérant-cessionnaire
M-203204-001-101-D

LEMIEUX, ANDRÉ

3879, Marquette
Fabreville, Laval
QC
H7P 1S5
Requérant-cédant

Rôle M-81-00599-8
M-207620-008-009-010-104-D

TAXI NEWMAN LAFLEUR INC.

7930, Lefebvre
Ville LaSalle, QC
H8N 2A8

Requérante-cessionnaire
M-200625-006-007-008-106-D

BARRIÈRE, JEAN-PAUL

1712, rue Dollard
Ville LaSalle, QC
H8N 1T8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203204-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande à la Commission des transports du Québec de lui transférer les permis suivants:

M-200625-006	MPT-8144
M-200625-007	MPT-9353
M-200625-008	MPT-12510

que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00600-4
M-207768-006-101-D
KOUFOUDAKIS, ARGYRIOS

265, Starthmore
Dorval, QC
H9S 2J5
Requérant-cessionnaire
M-209469-001-101-D

GUINDON, MME CAROL

1745, avenue Surrey
Dorval, QC
H9P 1W9
Requérante-cédante

Rôle M-81-00602-0
M-208809-005-103-D

CRISCI, ANDREA

9145, Puyseaux
St-Léonard, QC
H1R 2G4
Requérant-cessionnaire
M-207792-001-101-D

LEGRAND, HERVÉ

38, Camille
Repentigny, QC
J6A 4X4
Requérant-cédant

Rôle M-81-00604-6
M-000269-102-D

AUX PETITES BICHES ENRG.

(Bichara, Adel)
2590, Molière
Brossard (Laprairie)
QC
J4Y 1J5
Requérant

Rôle M-81-00605-3
M-210772-003-103-D

TRANSPORT BODI & F. INC.

4325, St-Jacques ouest
Montréal, QC
H4C 1J7
Requérante-cessionnaire
M-205379-002-104-D

EFENBERG, ROBERT

1355, Dorchester est
Montréal, QC
H2L 2M1
Requérant-cédant

Rôle M-81-00606-1
M-601216-105-D

ABLE AUTO RENT A CAR LIMITED

250, boul. St-Joseph
Hull, QC
J8Y 3X6
Requérante

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209469-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207792-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Transport saisonnier - Règlement 19 - catégorie Économique

Classe de permis: Service d'autobus de capacité de 20 à 22 passagers (scolaire - maxibus).

Territoire: Brossard - St-Lambert - Greenfield-Park - St-Hubert - Lemoyne - Longueuil - La Prairie

Horaire: 7 h à 9 h; 11 h à 13 h; 15 h à 18 h 30.

Service: Transport d'enfants de 2 à 7 ans de leur domicile jusqu'à l'école Aux Petites Biches Enrg. au 2590, Molière, Brossard, service porte à porte, et retour.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205379-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

La requérante, détentrice du permis M-601216, demande à la Commission, l'autorisation de louer, à long terme, des véhicules de plaisance au 892, boulevard Malloney ouest, Pointe-Gatineau, QC.

Rôle M-81-00607-9
M-601216-106-D
**ABLE AUTO RENT A CAR
LIMITED**

250, boul. St-Joseph
Hull, QC
J8Y 3X6
Requérante

La requérante, détentrice du permis M-601216, demande à la Commission, l'autorisation de louer, à court terme, des véhicules de plaisance au 892, boulevard Malloney ouest, Pointe-Gatineau, QC.

Rôle M-81-00608-7
M-210951-001-101-D
DAOUST, ROBERT
74, montée Ste-Thérèse
Prévost, QC

J0R 1T0
Requérant-cessionnaire
M-206894-002-101-D

PAQUETTE, JEAN

39, boul. Labelle
Shawbridge, QC
J0R 1T0
Requérant-cédant

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206894-002 que détient le requérant-cédant pour la région de Prévost 06-6335-SD.

Rôle M-81-00609-5
M-210953-001-101-D
CORRIVEAU, RAYMOND

325, Couperin, app. 6
Laval-des-Rapides, QC
H7N 1B7
Requérant-cessionnaire
M-201204-001-101-D

FISHER, EDWARD JOHN

6030, Chevalier, app. 27
Montréal, QC
H3J 1G1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201204-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00610-3
M-210956-001-101-D
CHARLES MORIN ENR.

(Morin, Charles)
337, Savard
St-Luc (St-Jean)
QC
J0J 2A0
Requérant-cessionnaire
M-209234-001-101-D

**RADIO TAXI G. CHAINEY &
FILS LTÉE**

9 Plessis, C. P. 76
St-Luc (St-Jean)
QC
J0J 2A0
Requérante-cédante

Catégorie Région
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209234-001 que détient la requérante-cédante pour la région de St-Luc 06-5516-V.

Rôle M-81-00616-0
M-601110-101-D
**LOCATION DE CAMIONS
SURGENOR LIMITÉE**

892, boulevard Maloney
Pointe-Gatineau, QC
J8T 3R6
Requérante

La requérante, Location de Camions Surgenor Limitée, demande à être autorisée à faire la location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques au 892, boulevard Maloney, Pointe-Gatineau, QC, lesquels sont réglementés par le Règlement concernant la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques publié à la *Gazette officielle* du 15 février 1978, page 1124 et suivantes.

Rôle M-81-00617-8
M-601110-102-D

**LOCATION DE CAMIONS
SURGENOR LIMITÉE**

892, boulevard Maloney
Pointe-Gatineau, QC
J8T 3R6
Requérante

Rôle M-81-00681-4
M-304782-103-D

VAN STRYDONCK, AUGUSTE

151, place Champlain
Vimont, Laval, QC
H7N 1H9
Voiturier-remorqueur
M-300976-108-D

H.G. SNYDER TRUCKING INC.

1111, boul. Pitfield
Ville St-Laurent, QC
H4S 1G3
Voiturier-roulier

Rôle M-81-00682-2
M-301014-101-D

**ALDRSHOT CARRY-ALL
SERVICES LIMITED**

14, West Plains, Box 70
Aldershot
Burlington, Ontario
L7T 1E9
Au Québec:
200, rue St-Jacques ouest
Suite 900,
Montréal, QC
H2Y 1M1

Rôle M-81-00683-0
M-305035-103-D

TRANSPORT L. PETIT INC.

2058, place Arthur-Buies
Montréal, QC
H1L 3G6

La requérante, Location de Camions Surgenor Limitée, demande à être autorisée à faire la location à court terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques au 892, boulevard Maloney, Pointe-Gatineau, QC, lesquels sont réglementés par le Règlement concernant la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques publié à la *Gazette officielle* du 15 février 1978, pages 1124 et suivantes.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de la requérante conjointe: H.G. Snyder Trucking Inc., détentrice du permis M-300976, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis de roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Traduction du procureur:

La requérante, détentrice du permis suivant: M-301014-

Transport restreint - longue distance - rayon - irrégulier

De la frontière Québec-Ontario à toutes les localités situées dans un rayon de 400 milles des limites de la ville de Montréal et retour de Montréal métropolitain seulement, pour le transport d'équipement de construction et machinerie, le transport desquels à cause de leur nature, dimension, poids ou forme, requiert l'utilisation d'équipement spécialisé tel que fardiers et aussi l'équipement, matériels et fournitures qui sont reliés à ses premiers objets lorsque le transport d'équipement de contracteurs et machinerie lourde lorsque par leur nature, poids, dimensions et forme nécessite le transport par un équipement spécial tel qu'un fardier.

Condition:

Ce permis sera utilisé exclusivement en rapport avec le paragraphe 1 de la licence Extra-Provincial X-442, émis par le département de Transport de l'Ontario, division des véhicules-moteur, daté du 17 février 1959.

La requérante demande que son permis soit modifié comme suit:

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - fardier

De la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à toutes les localités situées dans un rayon de 400 milles des limites de la ville de Montréal et retour, pour le transport d'objets, qui par leur nature, forme, poids ou dimension nécessite l'utilisation d'équipement spécialisé tel que fardiers, avec droit de transporter les pièces et accessoires qui complètent l'objet principal transporté par un fardier et ce au moyen d'équipement conventionnel.

Conditions:

Ce permis sera utilisé exclusivement en rapport avec le paragraphe 1 de la licence Extra-Provincial X-442, émis par le département de Transport de l'Ontario, division des véhicules-moteur, daté du 29 avril 1980.

La requérante, détentrice d'un permis de transport de marchandises générales, dont la clause b) se lit comme suit:

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal à Châteauguay, Valleyfield, St-Jean, Joliette, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Granby, et retour de ces trois derniers points, pour le transport de pâtisseries la nuit et de vêtements en d'autres heures du jour, pour le compte de F.W. Woolworth Cie Ltée

s'adresse à la C.T.Q. pour que cette clause b) se lise dorénavant comme suit:

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal à Châteauguay, Valleyfield, St-Jean, Joliette, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Granby, Sherbrooke, Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan et retour, pour le transport de pâtisseries, vêtements et autres marchandises, pour le compte de F.W. Woolworth Cie Ltée.

Rôle M-81-00687-1
M-507141-102-D
EXCAVATION RAYMOND CÔTÉ
ENR.

(Côté, Raymond)
6644, Marquette
Montréal, QC
H2G 2Y7
Requérant-cessionnaire
M-507883-101-D

AUDET, RAYMOND
5504, 15^e Avenue
Rosemont
Montréal, QC
H2K 2T8
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-507883 001 à Excavation Raymond Côté Enr. pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 10.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200217-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00726-7
M-207255-002-102-D
BONIN, J.A. PIERRE
79, 38^e Avenue, C.P. 1028
Ste-Marthe-sur-le-Lac, QC
J0N 1P0
Requérant-cessionnaire
M-200217-001-101-D

GOSSELIN, LÉANDRE
9280, av. Tourelles
Anjou, QC
H1J 2E1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204528-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00727-5
M-207620-006-102-D
TAXI NEWMAN LAFLEUR INC.
7930, Lefebvre
LaSalle, QC
H8N 2A8
Requérante-cessionnaire
M-204528-001-102-D

LANDRY, RENÉ
229, croissant Dubois
Châteauguay, QC
J6K 1H1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200371-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00728-3
M-207620-007-103-D
TAXI NEWMAN LAFLEUR INC.
7930, Lefebvre
LaSalle, QC
H8N 2A8
Requérante-cessionnaire
M-200371-001-102-D

ROBITAILLE, DONALD
1735, Paquette
Brossard (Laprairie) QC
J4W 2G8
Requérant-cédant

Rôle M-81-00729-1
M-207620-012-105-D
TAXI NEWMAN LAFLEUR INC.

7930, Lefebvre
LaSalle, QC
H8N 2A8
Requérante-cessionnaire
M-203387-005-103-D

DORÉ, JEAN-GUY

583, Bellerive
St-Mathias, QC
J0L 2G0
Requérant-cédant

Rôle M-81-00731-7
M-208359-005-105-D

LEMIRE, MADELEINE

330, Vincent-Massey
Beloeil, QC
J3G 3J1
Requérante-cessionnaire
M-207688-001-102-D

ROBERT, ANDRÉ

695, Bourgeois
Beloeil (Verchères) QC
J3G 2Y6
Requérant-cédant

Rôle M-81-00732-5
M-600473-101-D

**PAUL CARDINAL PONTIAC
BUICK LTÉE**

900, boul. St-Joseph
Hull, QC
J8Z 1S9
Requérante

Rôle M-81-00733-3
M-209509-001-101-D

CHARTRAND, ROGER

31 A, montée des Bouleaux
St-Constant, QC
J0L 1X0
Requérant

Rôle M-81-00734-1
M-601350-101-D

LOCATION ÉLÉGANTE INC.

196, rue Ste-Thérèse
St-Rémi, QC
J0L 2L0
Requérante

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203387-005 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207688-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-23 Beloeil.

La requérante qui détient l'autorisation de donner les services suivants:

Location à court terme:

— Véhicules de promenade (automobiles et familiales)

— Véhicules de commerce et livraison (camions)

Restriction: Uniquement à ses clients qui attendent la livraison d'un véhicule neuf acheté ou loué à long terme, ou dont le véhicule est en réparation.

Demande d'omettre la restriction:

Uniquement à ses clients qui attendent la livraison d'un véhicule neuf acheté ou loué à long terme, ou dont le véhicule est en réparation.

Le requérant, détenteur du permis M-209509, par une lettre du 12 février 1981, demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir. (voir décision 22 juin 1979).

Le tout conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement no 2.

La requérante demande l'autorisation de louer à long terme (un an et plus) des véhicules de promenade à son siège social situé au numéro civique 196, rue Ste-Thérèse, St-Rémi.

Condition: Ce service est sujet aux dispositions de l'Ordonnance générale no 2 sur la location.

Rôle M-81-00735-8
M-210957-001-101-D
ANDRÉ ARCAND ENR.

(Arcand, André)
13, montée Daigneault
Richelieu, QC
J3L 4A7

Requérant-cessionnaire
M-209234-002-102-D

**RADIO TAXI G. CHAINEY ET FILS
LTÉE**

9, Plessis, C.P. 76
St-Luc, QC
J0J 2A0

Requérante-cédante

Catégorie Région
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209234-002 que détient la requérante-cédante pour la région de St-Luc 06-5516-VT.

Rôle M-81-00736-6
M-200012-003-102-D

GERVAIS, NORBERT

8, 7^e Rue
Roxboro, QC
H8Y 1E8

Requérant-cessionnaire
M-208508-001-102-D

MARKOPOULOS, GEORGIOS

82, Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue, QC
H9X 1L8

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208508-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-81-00737-4
M-210958-001-101-D

PARÉ & LAPLANTE

En société
(Paré Roger, Laplante, Guy)
1742, Leprehon
Montréal, QC
H4E 1P2

Requérants-cessionnaires
M-204936-001-102-D

LEBEL, MME JULIETTE

5827, Bossuet
Montréal, QC
H1M 2M7

Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Les requérants-cessionnaires demandent de leur transférer le permis M-204936-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00738-2

M-207043-103-D

ORICHEFQUI, RÉAL

St-Hubert-de-Spaulling

Municipalité Audet

(Frontenac) QC

G0Y 1A0

M-207048-103-D

AUDET, ROSAIRE

4935, Laval

Lac-Mégantic (Frontenac)

QC

G6B 1E2

M-207047-103-D

VALLÉE, GEORGES

R.R. no 2

Lac-Mégantic (Frontenac)

QC

G6B 2S2

M-207046-103-D

DANSEREAU, BERTHIER

6413, Salaberry

Lac-Mégantic (Frontenac)

QC

G6B 1J5

M-207045-103-D

ROY, ARMAND

3718, Vanier

Lac-Mégantic (Frontenac)

QC

G6B 1P6

M-207050-103-D

BOUCHER, SYLVIO

5817, Richelieu

Lac-Mégantic (Frontenac)

QC

G6B 2P3

M-207042-103-D

ROUSSEAU, FERNAND

3664, LaSalle

Lac-Mégantic (Frontenac)

QC

G6B 1T7

M-207049-103-D

RHÉAUME, ÉMILE

3655, Marquette

Lac-Mégantic (Frontenac)

QC

G6B 1N5

Requérants

M-208074-103-D

JETTÉ, LUCIEN

1985, des Palmiers

Fleurimont, Sherbrooke

QC

J1G 3G5

Intimé

Les requérants s'adressent à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'annulation du permis de l'intimé M-208074-001 pour les motifs suivants:

1. M. Jetté a quitté la municipalité de Lac-Mégantic depuis le 7 décembre 1980.
2. Le détenteur Jetté n'opère pas son permis dans la municipalité de Lac-Mégantic depuis plus de 30 jours.
3. Le détenteur Jetté réside et est domicilié actuellement dans la ville de Sherbrooke, soit à plus de quarante-cinq kilomètres de la municipalité de Lac-Mégantic.

Rôle M-81-00739-0
M-210960-001-101-D
RENÉ GRESSER ENR.
(Gresser, René)
5340, Henri-Bourassa est, app. 302
Montréal-Nord, QC

H1G 2S9
Requérant-cessionnaire
M-205023-005-103-D

CRISPINO, RENÉ
6539, 26^e Avenue
Montréal, QC
H1T 3K8
Requérant-cédant

Rôle M-81-00740-8
M-210962-001-101-D
JOSEPH JEAN ROLLAND
350, Prince-Arthur, app. 501
Montréal, QC
H2X 3R4

Requérant-cessionnaire
M-208867-001-101-D

LOPES, MANUEL
5295, Glandelet
St-Léonard, QC
H1R 1M4
Requérant-cédant

Rôle M-81-00793-7
M-205793-002-101-D
PELLETIER, JEAN-GUY
126, Laval
Laval-des-Rapides, QC
H7N 3V7

Requérant-cessionnaire
M-208933-002-102-D

LECLERC, ROGER
90, Roy
Île-Bizard, QC
H9C 1G1
Requérant-cédant

Rôle M-81-00794-5
M-207620-011-107-D
TAXI NEWMAN LAFLEUR INC.
7930, Lefebvre
LaSalle, QC
H8N 2A8

Requérante-cessionnaire
M-209278-002-106-D

J.P.R. TAXI ENRG.
(85580 Canada Ltée)
1712, Dollard
LaSalle, QC
H8N 1T8
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205023-005 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208867-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208933-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209278-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal

Rôle M-81-00795-2
M-210963-001-101-D
WEIZMAN, GISELE

5605, Clanranald
Montréal, QC
H3X 2S9
Requérante-cessionnaire
M-206011-001-102-D

WEIZMAN, ALBERT
5605, Clanranald
Montréal, QC
H3X 2S9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206011-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00795-0
M-210704-002-102-D
LAJEUNESSE TAXI LTÉE

10315, Lajeunesse
Montréal, QC
H3L 2E4
Requérante-cessionnaire
M-209995-001-103-D

ARONSON, LORNE
9360, Foucher
Montréal, QC
H2M 1W2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209995-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00797-8
M-210961-001-101-D
MAYERS, PIERRE

1349, av. Lajoie
Outremont, Montréal
QC
H2V 1P6
Requérant-cessionnaire
M-210194-001-103-D

TURCOT, SOLANGE

Légataire universelle à la succession de feu
Lucien Turcot
5254, Notre-Dame ouest, app. 2
Montréal, QC
H4C 1T5
Requérante-cédante

La requérante-cédante, légataire universelle à la succession de feu Lucien Turcot, demande que le permis M-210194-001, catégorie Ordinaire, agglomération A-11 Montréal, lui soit transféré.

Rôle M-81-00798-6
M-600906-101-D

LOCATION BEL OEIL ENR.

(En société)
547, des Forges
Beloeil, QC
J3G 4S5
Requérante

Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques au 547, rue des Forges, à Beloeil.

La requérante est actuellement détentricrice du permis M-600906 l'autorisant à donner un service de location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques à l'exception de remorques citernes au 547, des Forges, Beloeil, QC.

Rôle M-81-00799-4
M-601351-101-D
MERCEDES BENZ CANADA INC.

845, boul. Taschereau
Greenfield-Park, QC
J4V 2J2
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service de location suivant:

Location à court terme de véhicules de promenade au 845, boul. Taschereau à Greenfield-Park, à titre de véhicules de courtoisie pendant que ses clients attendent soit la livraison d'un véhicule neuf, soit la réparation ou l'entretien de leur voiture habituelle.

Rôle M-81-00800-0

M-601352-101-D

MÉTHOT, RICHARD GILLES

2068, Marie-Anne

Val-David (Terrebonne)

QC

J0T 2N0

Requérant

Le requérant: Richard Gilles Méthot, 2068, Marie-Anne, Val-David, QC, s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir un permis de location à long terme pour camion, tracteur, remorque et semi-remorque à l'exclusion de tout véhicule de type citerne.

Rôle M-81-00801-8

M-207620-013-106-D

TAXI NEWMAN LAFLEUR INC.

7930, Lefebvre

LaSalle, QC

H8N 2A8

Requérante-cessionnaire

M-209536-001-101-D

LENEUVILLE, ROLAND

1286, Daigneault

LaSalle, QC

H8N 1E9

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209536-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00802-6

M-302733-106-D

GIRARD, JOACHIM

64, rue Lajoie

Repentigny, QC

J6A 4X4

Le requérant s'adresse à la Commission dans le but d'être autorisé à modifier son permis M-302733 pour qu'il se lise dorénavant ainsi:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - spécialisé

De la frontière Québec-Ontario (port d'entrée Rivière-Beaudette) à Montréal pour le transport de vitres, verres et miroirs non emballés avec équipement spécialement agencé à cette fin, provenant de: Tillsonburg, Owensound et Scarborough, Ontario et en transit à travers l'Ontario en provenance de Carlton, Michigan et retour pour le compte de Vitrierie Bouchard Glass Inc.

Rôle M-81-00803-4

M-210959-001-101-D

CEMEUS, ANTOINE

6660, Drolet

Montréal, QC

H2S 2S8

Requérant-cessionnaire

M-203918-008-113-D

TREMBLAY, JOSEPH-HENRI

7405, Montpetit

St-Léonard, QC

H1S 2K5

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203918-008 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00804-2

M-210945-001-101-D

HÉRIVAU, MLE PAULETTE

8251, Neuville, app. 7

Ville d'Anjou, QC

H1J 1Y1

Requérante-cessionnaire

M-203918-006-111-D

TREMBLAY, JOSEPH-HENRI

7405, Montpetit

St-Léonard, QC

H1S 2K5

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203918-006 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00805-9

M-40003-424-DT

**CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION**222, Dixon Road
Weston (Ontario)
M9P 3S5**Modification tarifaire:**

Déménagement de l'Estrée Ltée, Sherbrooke, Québec, amende une augmentation des taux de déménagements locaux, comme détaillés dans cette application, devant entrer en vigueur le 15 mai 1981 conformément à l'article 2.58.1.

Rôle M-81-00806-7

M-40003-425-DT

**CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION**222, Dixon Road
Weston (Ontario)
M9P 3S5**Modification tarifaire:**

Le supplément no 15 de Frederick Transport Limited, Chatham, Ontario, reflète une augmentation de 16,5% dans les surtaxes de carburant des marchandises des chargements complets et une augmentation de 2,8% dans les surtaxes de carburant des marchandises des chargements incomplets. Ces augmentations devant être ajoutées au coût total des frais de carburant des transportations.

Rôle M-81-00807-5

M-40003-426-DT

**CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION**222, Dixon Road
Weston (Ontario)
M9P 3S5**Modification tarifaire:**

Augmentation de 15,5% à 16% dans les surtaxes de carburant en accord avec «Interstate Commerce Commission» dans les suppléments des tarifs Canada - États-Unis nos ICC HGB 400-A, 403, 404, 405, 407-A et 410.

Rôle M-81-00808-3

M-30006-235-DT

**NIAGARA FRONTIER TARIFF
BUREAU INC.**P.O. Box 184
Buffalo (New York)
14221**Modification tarifaire:**

Demande de fixation de tarif

Supplément 25 au tarif 220-E (tarif de papier journal)

Items: 4233 (Addition)

4310-A (Addition)

4340-A (Addition)

16000-A (Addition)

16425-A (Addition)

Supplément 60 au tarif 261-J (tarif de marchandises générales)

Item: 4980-D (Réduction)

Supplément 9 au tarif 777-H (tarif de marchandises)

Item: 5157-A (Annulation)

Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 9 mars 1981 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-00810-9

M-210967-001-101-D

POURIECE, TITUS7905, Mountain Sights, app. 7
Montréal, QC
H4P 2B1

Requérant-cessionnaire

M-210399-001-102-D

ST-PHACILE, JOSEPH CONSOLE

4890, boul. Robert, app. 10

St-Léonard, QC

H1R 1P6

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération**Service Ordinaire**

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210399-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00816-6

M-601216-107-D

ABLE AUTO RENT A CAR LIMITED256, boul. St-Joseph
Hull, QC
J8Y 3X6

Requérante

La requérante, détentrice du permis M-601216, émis par la Commission, demande l'autorisation de louer à court terme, des petits camions au 892, boulevard Malloney ouest, Pointe-Gatineau, QC, tel que défini au Règlement no 2 sur la location.

Rôle M-81-00817-4
M-601216-108-D

ABLE AUTO RENT A CAR LIMITED

256, boul. St-Joseph
Hull, QC
J8Y 3X6
Requérante

La requérante, détentrice du permis M-601216, émis par la Commission, demande l'autorisation de louer à long terme, des petits camions au 892, boulevard Malloney ouest, Pointe-Gatineau, QC, tel que défini au Règlement no 2 sur la location.

Rôle M-81-00818-2
M-601349-101-D

BELLEHUEUR AUTOMOBILES LTÉE

9777, boul. Maloney ouest
Gatineau, QC
J8P 1H8
Requérante

Permis de location de voitures demandé:
La requérante, Bellehumeur Automobiles Ltée, 977, boul. Maloney ouest, Gatineau, QC, demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'effectuer le service de location suivant:
(1) Location à long terme de véhicules de promenade, (automobiles et familiales)

Rôle M-81-00819-0
M-208798-001-002-003-004-005-102-D

ROMAIN BERTRAND TAXI LTÉE

C.P. 123,
Fort-Coulonge, QC
J0X 1V0
Requérante

La requérante qui détient un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour desservir la région de Fort-Coulonge, demande que son territoire soit agrandi pour desservir les municipalités de Mansfield et Pontefract 07 8028 CU

Rôle M-81-00820-8
M-210700-002-102-D

QUÉVILLON TAXI ENRG.

(Martineau, Jacques)
11 B, Principale sud
Lebel-sur-Quévillon, QC
J0Y 1X0
Requérante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Lebel-sur-Quévillon 08-9909-V.

Rôle M-81-00821-6
M-210964-001-101-D

IANNUZZI, DONATO

6179, La Jemmerais
St-Léonard, QC
H1P 2X2
Requérant-cessionnaire
M-203918-007-114-D

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203918-007 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

TREMBLAY, JOSEPH HENRI

7405, Montpetit
St-Léonard, QC
H1S 2K5
Requérant-cédant

Rôle M-81-00822-4
M-210966-001-101-D

JEAN-LOUIS NELSON

2835, Goyer, app. 6
Montréal, QC
H3S 1H2
Requérant-cessionnaire
M-209421-001-102-D

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209421-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

ALVAREZ, MARGARITA FRESENGO

4080, Forest, app. 2
Montréal-Nord, QC
H1H 2N3
Requérant-cédant

Rôle M-81-00823-2
M-210968-001-101-D

TAXI LAFLEUR

(Lafleur, Benoit)
389, Bank
Brownsburg, QC
J0V 1A0
Requérant-cessionnaire
M-205051-001-101-D

PILON, LÉOPOLD

280, Principale
Brownsburg, QC
J0V 1A0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205051-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-7 Lachute.

Rôle M-81-00824-0
M-210969-001-101-D

KRAMER, MIER

4300, Bourret, app. 304
Montréal, QC
H3S 1X2
Requérant-cessionnaire
M-203353-003-103-D

BERCOVITCH, SAUL

5130, Bourret, app. 5
Montréal, QC
H3W 1L4
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203353-003 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00825-7
M-210970-001-101-D

SUZANNE RENZO FERLAND

1995, Le Caron, app. 1
Montréal, QC
H4E 1K5
Requérante-cessionnaire
M-201265-003-104-D

DI PIETRO, GIUSEPPE

1115, Thierry
Ville LaSalle, QC
H8N 2K6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201265-003 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-00829-9
M-000006-103-D

LES AUTOBUS BOULAIS LIMITÉE

265, rue St-Jacques
St-Jean, QC
J3B 2K8
Requérante

La requérante qui détient un permis de transport de personnes par autobus, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de suspendre son service de transport urbain dans et entre les villes de St-Jean et Iberville (service no 1) pour la période commençant le lundi, 29 juin 1981, au vendredi, 21 août 1981, inclusivement.

Rôle Q-81-00355-9
Q-300,165-101-D
(3645-V)

RAPIDE TRANSPORT INC.

1630, boul. Talbot
C.P. 98
Notre-Dame-des-Laurentides
Charlesbourg, QC
G0A 2S0
Flynn, Rivard & Associés

La requérante détentrice du permis numéro 3645-V s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ledit permis soit modifié en y ajoutant la clause suivante:

Transport spécialisé - longue distance - corridor

Des frontières Québec-Ontario (tous ports d'entrée) en transit à travers le Québec aux frontières Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) et retour, pour le transport de ménages et d'ameublements usagés, tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, au moyen d'équipement spécialisé. Origine ou destination des ménages et ameublements usagés: les provinces situées à l'est et à l'ouest du Québec.

La requérante demande de plus que les droits additionnels suivants soient rattachés à la clause c) de son permis 3645-V, savoir:

Droit additionnel re/clause c):

En donnant le service prévu par cette clause la détentrice aura le droit d'utiliser les services de traversiers existant entre:

1. Trois-Pistoles et Les Escoumins
2. Rivière-du-Loup et St-Siméon
3. Matane et Baie-Comeau et Godbout

4. Îles-de-la-Madeleine et Île-du-Prince-Édouard (avant d'utiliser ou après avoir utilisé le service de traversiers entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick).

N.B.: La clause c) du permis 3645-V se lit présentement comme suit:

11 — Transport de ménages et ameublements usagés:

Transport de ménages et d'ameublements usagés tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, au moyen d'équipement spécialisé muni des accessoires et utilisé exclusivement pour le transport de ménages et d'ameublements usagés.

c) Transport restreint - longue distance - territoire

c) De tout point à un autre dans les limites de la province de Québec pourvu que la distance entre ces deux points soit de plus de cent (100) milles.

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Roger Beauchemin le permis Q-200,706-011 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Thetford-Mines (A-18).

Rôle Q-81-00358-3

Q-203,533-101-D

BEAUCHEMIN, ROGER

272, 8^e Rue ouest

Thetford-Mines (Mégantic)

G6G 5G7

Requérant-cessionnaire

Q-200,706-104-D

ROY & PLANTE LTÉE

880, St-Alphonse ouest

Thetford-Mines (Mégantic)

G6G 3X5

Rôle Q-81-00360-9

Q-300,094-107-D

(1158-V)

POTVIN TRANSPORT LTÉE

1001, Joliette

Chicoutimi

G7J 2R1

Bergeron, Cain & associés

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que le mot «Chicoutimi» mentionné dans les clauses a), b), c) et d) comme lieu d'origine ou de destination soit modifié pour le terme «Chicoutimi (1976)».

Rôle Q-81-00363-3

Q-203549-101-D

JACQUES LAGACÉ

(Lagacé, Jacques)

164, Seigneuriale

App. 7

Beauport, QC

G1E 4Y6

Requérant-cessionnaire

Q-202044-102-D

RENÉ DUFOUR ENR.

(Dufour, René)

57, rue Bessette

Beauport, QC

G1B 1R7

Requérante-cédante

Cyr, Ange Emma

Mandataire

Le requérant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Lagacé, Jacques, le permis Q-202,044-002 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'est du Québec A-30.

Rôle Q-81-00364-1

Q-600106-101-DT

CHOUNARD AUTOMOBILES INC.

2400, rue Dalton

Ste-Foy, QC

G1P 3X1

La requérante demande l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour la location de voitures à court terme, pour les clients du garage, pendant la réparation de leur voiture ou sous la garde du garage.

Taux actuels

8,00 \$/jour plus 0,06 \$/mille

Taux proposés

15,95 \$/jour plus 0,04 \$/km.

Rôle Q-81-00367-6
Q-700002-103-DT

**LA COMPAGNIE D'EXCURSIONS
MARITIMES DE QUÉBEC**

C.P. 725
56, rue St-Pierre
Local 201
Québec
G1R 4S7

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses tarifs pour la saison 1981 pour croisière sur le Saint-Laurent à bord du bateau M/V Louis Joliet: départ du port de Québec et croisières dans un rayon de 15 milles:

— après-midi, pour 2 heures de navigation:	6,50 \$ par personne
— soir pour 3 heures de navigation, musique sur disque pour danser:	7,50 \$ par personne
— soir pour 3 heures de navigation, musique sur disque pour danser et orchestre:	10,00 \$ par personne
— enfants de moins de 12 ans et écoliers, réduction de:	50%
— étudiants de C.E.G.E.P. et d'universités, en groupe, réduction de:	30%
— âge d'or, réduction de:	20%
— groupe de 50 personnes et plus, réduction:	10%

Rôle Q-81-00367-4
Q-300,371-109-D
(10694-V)

**J.-P. BLANCHETTE TRANSPORT
LTÉE**

900, boul. Saguenay
Noranda (Témiscamingue)
J9X 5B1
Siège social
303, Mgr-Tessier ouest
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 2T1
Parenteau, Vallée & associés

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'ajouter à son permis les services suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte
De Amos, La Sarre, Taschereau, Launay, Champneuf, Malartic, Val-d'Or, Senne-
terre, Quévillon, Chibougamau, Matagami et Béarn, à la frontière Québec-Ontario
(ports d'entrée: Cheminis, Notre-Dame-du-Nord et Témiscamingue) à destination de
Toronto, Toronto métropolitain, Sault-Ste-Marie, Guelph, Hamilton, Welland, Niagara
Falls, Fonthill, Windsor et Sarnia, pour le transport de bois plané;
Transport restreint - longue distance - route restreinte - corridor
De Amos, La Sarre, Taschereau, Launay, Champneuf, Malartic, Val-d'Or,
Senneterre, Quévillon, Chibougamau, Matagami et Béarn, à la frontière Québec-
Ontario (ports d'entrée: Cheminis, Notre-Dame-du-Nord et Témiscamingue), en cor-
ridor en la province d'Ontario, à destination des états du Wisconsin et du Michigan, pour
le transport de bois plané.

Rôle Q-81-00375-7
Q-302,201-101-D

COUTURE, MARIE-LOUIS

St-Ephrem-de-Beauce
(Beauce)
G0M 1R0
Voiturier-remorqueur
Q-301,640-101-D

Prenez avis que Marie-Louis Couture de St-Ephrem-de-Beauce, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le service de transport suivant:

Autoriser Marie-Louis Couture à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques et semi-remorques de Transport Couture & Fils Ltée suivant toutes les clauses du permis Q-301640 (560-V) détenu par cette dernière, et le voiturier-roulier demande d'être autorisé à faire tirer ses remorques et ses semi-remorques en vertu desdites clauses.

**TRANSPORTS COUTURE & FILS
LTÉE**

C.P. 10
Boulevard Labbé
St-Ephrem-de-Beauce (Beauce)
G0M 1R0
Voiturier-roulier
Vézina, Pouliot & associés

Rôle Q-81-00376-5
Q-301,967-105-D

LEVESQUE, SIMONE

1113, 9^e Avenue
Chamy (Lévis)
G6W 4G5
Voiturier-remorqueur
M-301,796-203-D

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques ou semi-remorques vides ou chargées propriété ou en possession légale de Arnold Bros. Transport Ltd, détentrice du permis 21922-V, sur toutes et chacune des clauses dudit permis. Arnold Bros. Transport Ltd désire obtenir réciproquement le droit d'agir comme courtier pour ce faire.

ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD

2295, chemin St-François
Dorval (Île-de-Montréal)
H9P 1K3
Siège social:
851, Lagimodière Blvd
Winnipeg, Manitoba
R2J 3K4
Voiturier-roulier
Paquette, Perreault & associés

Rôle Q-81-00377-3

Q-000280-103-D

GERVAIS ROULEAU INC.

24, Principale sud
St-Jean-de-Dieu (Rivière-du-Loup)
G0L 3M0

Rôle Q-81-00379-9

Q-302,197-102-D

PROVINCIAL TANKERS LTD

8820, Keefe Street North
Maple, Ontario

LOJ 1E0
Place d'affaires
220, Grande-Allée est
Bureau 960

Québec, QC
G1R 2J1

Sirois, Blanchard & associés

Rôle Q-81-00380-7

Q-20036L-103-D

LA LIGUE DE TAXIS DE QUÉBEC INC.

C.P. 417
Québec, QC

G1L 4W2
Place d'affaires

250, 22^e Rue
Québec, QC

G1L 1X3
Partie requérante

et
9 parties intimées
Daigault, Me Pierre
Procureur

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de transport saisonnier catégorie économique pour le transport des organismes sociaux, tels que l'âge d'or, l'A.F.E.A.S., les Majorettes, les Cadets de l'air, les Filles d'Isabelle originant des paroisses de Ste-Françoise, St-Jean-de-Dieu, St-Clément, St-Cyprien, Ste-Rita et St-Médard; destination à tout endroit dans un rayon de 350 milles desdites paroisses. Durée du permis: jusqu'au 1^{er} mars 1982.

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec-Ontario (port d'entrée Rivière-Beaudette) à Montréal et à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles de Montréal, ainsi qu'à Saint-Hyacinthe, Granby, Sherbrooke, Québec et Sainte-Marie de Beauce pour le transport de glucose et de fructose, par véhicules-citernes, pour le compte de Zymaize Co. Origine: Détroit, Michigan et London, Ontario.

Requête en annulation de permis suivant l'article 2.48.2 du Règlement no 2.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'annulation des permis détenus par les intimés.

Au soutien de sa requête la requérante déclare ce qui suit:

1. Elle est dûment constituée en corporation et a obtenu la reconnaissance officielle de la Commission en qualité de Ligue de taxi relativement à l'agglomération A-36.

2. Les intimés sont tous propriétaires de véhicules-taxis et à cet égard détiennent de la Commission des transports du Québec, pour l'année 1980, les permis suivants:

Colombe Martel	Q-202,484	(2 permis)
Michel Martel	Q-201,066	(4 permis)
Jean-Paul Chouinard	Q-203,180	
Jean-Yves Fradette	Q-202,166	
Roger Guimont	Q-202,916	
Yves Bertrand	Q-203,026	
Robert Laine	Q-201,291	
Yves Plamondon	Q-201,398	
Daniel Rioux	Q-202,865	

3. Les intimés sont membres de la requérante, tel que l'exige la loi.

4. Les intimés, refusent ou négligent de payer à la requérante leurs cotisations pour la période du 1^{er} avril 1980 au 31 mars 1981 au montant de 50,00 \$, ainsi que les frais légaux de 25,00 \$, bien que dûment mis en demeure le ou vers le 28 octobre 1980 par courrier recommandé tel qu'il appert des lettres du procureur soussigné produites en liasse avec des accusés réception sous la cote R-1.

5. Les intimés ne sont pas des «membres en règle» au sens de l'article 6.1 aa) du Règlement numéro 6 sur le transport par véhicule-taxi.

6. Les intimés ne remplissent pas toutes les conditions de renouvellement de permis prévues par la loi notamment à l'article 6.50 c) ii du Règlement numéro 6 précité.

Pour ces motifs, la requérante demande à la Commission des transports du Québec:

- D'accueillir la présente requête;
- De décréter que les permis suivants:

Q-202,484
Q-201,066
Q-203,180
Q-202,166
Q-202,916
Q-203,026
Q-201,291
Q-201,398
Q-202,865

ne soient pas renouvelés pour l'année 1981, ou,

Annuler lesdits permis au cas où leur renouvellement aurait eu lieu;

Le tout avec dépens contre les intimés.

Rôle Q-81-00381-5
Q-203,547-101-D
PROULX, NORMAND
1882, Brochard
Hauterive (Saguenay)
G5C 2H3
Requérant-cessionnaire
Q-202,845-101-D
GUY, LÉVESQUE
(Lévesque, Guy)
115, parc Parent
Hauterive (Saguenay)
G5C 2N6
Requérant-cédant

Rôle Q-81-00382-3
M-303,465-102-D
DEROY, MAGELLA
76, Eastmain, C.P. 1305
Matagami
(Territoire-du-Nouveau-Québec)
J0Y 2A0
Requérant-voiturier-remorqueur
Q-301,190-120-D
(23782-V)
TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC.
2720, avenue St-Georges
Beauport, QC
G1E 4B9
Requérante-roulier
Flynn, Rivard et associés

Rôle Q-81-00383-1
Q-507,452-101-D
CHARTIER, JEAN-YVES
1163, Notre-Dame
Champlain (Champlain)
G0X 1C0
Requérant-cessionnaire
Q-502,568-103-D
DUBOIS, JEAN-CLAUDE
2733, 95^e Rue
Shawinigan (St-Maurice)
G9N 8A2
Requérant-cédant

Rôle Q-81-00385-6
Q-201,439-101-D
CONRAD BLAIS
(Blais, Conrad)
3062, Raudot
Ste-Foy, QC
G1W 1C9
Requérant-cessionnaire
Q-201,745-105-D
PARSONS, WAYNE
2995, boulevard Neilson
App. 5
Ste-Foy, QC
G1W 2V3
Requérant-cédant

Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Proulx, Normand, le permis Q-202,845-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Côte-Nord A-21.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Transport Nordique Inc. en vertu de toutes les clauses du permis portant le numéro 23782-V et ladite Transport Nordique Inc. demande le permis correspondant.

Transfert de permis:

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis de camionnage en vrac Q-502,568-001 région 04, à M. Jean-Yves Chartier.

Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Conrad Blais, le permis Q-201,745-002 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-38.

Rôle Q-81-00386-4
Q-600398-101-D
GARAGE NOËL LESSARD INC.
15320, boul. Lacroix
St-Georges-Est (Beauce)
G5Y 1R7

La requérante détentrice du permis Q-600398 demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de modifier ses taux pour la location de véhicules à ses clients pendant la réparation de leurs voitures à ses ateliers.

La requérante demande aussi l'autorisation d'amender son permis actuel de location à court terme afin qu'il se lise désormais comme suit:

Location de véhicules automobiles, à court terme, de véhicules de promenade (automobiles et familiales) et de tous véhicules de type 4X4:

1. à ses clients pendant la réparation de leurs voitures à ses ateliers ou à ceux qui attendent la livraison du véhicule qu'ils ont acheté à son garage, à un tarif spécial.

2. au public en général

De plus, la requérante demande l'autorisation d'amender son permis de location à long terme qui se lirait désormais comme suit:

Location à long terme de voitures de promenades (automobiles et familiales) et de tous véhicules de type 4X4.

Rôle Q-81-00388-0
Q-300,041-106-D
(443-V)
HARVEY TRANSPORT LIMITÉE
HARVEY TRANSPORT LIMITED
2900, avenue du Pont sud
C.P. 580
Alma (Lac-St-Jean-Est)
G8B 5W1

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte

De Saint-Prime à la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée entre le Québec et l'État du Maine) pour le transport par fardiers, de machineries, qui, à cause de leur nature, grosseur, pesanteur ou forme, nécessitent l'utilisation d'un fardier, ainsi que les pièces s'y rattachant, pour destination à tous points dans l'État du Maine.

Rôle Q-81-00390-6
Q-300,560-101-D
(15365-V)
BOULANGER, VIANNEY
1157, boul. Lefebvre
St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2N0

1. Livraison pour le compte de la maison «P.L. Meubles Inc.» de St-Félicien. Limite - secteur co. Roberval de Mistassini, Dolbeau, Normandin, St-Méthode, St-Félicien, St-Prime, Roberval, Chambord, La Doré.

2. Déménagement et transport de petites marchandises dans ladite ville de St-Félicien, jusqu'à cinq milles d'environnement, avec camion pas plus de 1/2 tonne, tel que je possède présentement.

Rôle Q-81-00407-8
Q-203,546-101-D
LABBÉ, MICHEL
91, Turcotte
Vanier, QC
G1M 1P5
Requérant-cessionnaire
Q-202,518-101-D
LABBÉ, MARCEL
91, Turcotte
Vanier, QC
G1M 1P5
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Labbé, Michel, le permis Q-202,518-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec, A-36.

Rôle Q-81-00412-8
Q-203,076-104-D
JÉRÔME, LOUIS
Louvicoirt
(Territoire non organisé)
(Abitibi)
J0Y 1Y0

Le requérant, demande à la Commission des transports du Québec un permis de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de «Louvicoirt».

Rôle Q-81-00417-7
Q-300,012-111-D
(69-V)
BOURRET TRANSPORT LTÉE
C.P. 816
R.R. 4, 230, boul. St-Joseph ouest
Drummondville (Drummond)
J2B 6X1

Nous demandons respectueusement à la Commission des transports le permis de se servir d'équipement isotherme à température contrôlée, pour le public en général, aux endroits qui nous sont autorisés par nos certificats Q-300,012 (permis 69-V).

Rôle Q-81-00419-3

Q-300,676-101-D
(18525-V)

RAY FORTIER TRANSPORT ENR.

(Fortier, Raymond)
546, chemin de la Vallée
C.P. 970
La Malbaie (Charlevoix-Est)
G0T 1J0
Marquis, Jessop & associés

Prenez avis que le requérant Raymond Fortier, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Ray Fortier Transport Enr. 546, chemin de la Vallée, La Malbaie, comté de Charlevoix, s'adressera à la Commission afin d'obtenir un permis de transport général lui permettant de donner le service suivant: Transport d'ameublement neuf et usagé, et transport de ménages au moyen d'équipement spécialisé, et ce, dans un rayon de 50 milles de la ville de La Malbaie.

Rôle Q-81-00421-9

Q-501,900-101-D

RÉMI PERREAULT ENR.

(Perreault, Rémi)
Adresse postale:
C.P. 35
Sault-au-Mouton (Saguenay)
G0T 1Z0
Adresse d'Affaires:
138, route 138
Sault-au-Mouton (Saguenay)
G0T 1Z0
Requérant-cessionnaire
Q-502-748-101-D

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no Q-502-748-001 qu'il détient pour la région 09, en faveur de Rémi Perreault Enr.

BEAULIEU, YVON

105, St-Marcellin
Escoumins (Saguenay)
G0T 1K0
Requérant-cédant

Rôle Q-81-00422-7

Q-302,198-102-D

ALLARD, HENRI

1, rue Dumoulin
Ste-Brigitte-des-Saults (Nicolet)
J0C 1E0
Requérant-tireur
M-301,108-143-D

Henri Allard, voiturier-remorqueur, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques et semi-remorques, utilisées légalement par Kingsway Freight Lines Ltd., dans l'exploitation de son permis, suivant toutes les clauses du permis de Kingsway Freight Lines Ltd., portant numéro M-301,108 (17376-V), laquelle compagnie demande un permis de voiturier-roulier correspondant.

**KINGSWAY FREIGHT LINES
LIMITED**

10525, ch. Côte-de-Liesse
Dorval, (Île-de-Montréal)
H9P 1A7
Siège social
212, 24th Street N.-E.
Calgary, Alberta
T2E 1W6
Requérante-tirée
Corbeil, Groleau & associés

Rôle Q-81-00424-3

Q-600,387-102-D

**LOCATION D'AUTOMOBILES
ROCHETTE INC.**

2970, boul. Laurier
Ste-Foy, QC
G1V 2M4
Adresse de correspondance
2905, boul. Laurier
Ste-Foy, QC
G1V 2M2
Place d'affaires
Fortier, Robert, Morin & Lemieux
Procureurs

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir sur le changement d'adresse suivant soit effectué: de l'ancienne adresse qui était le 2905, boul. Laurier à la nouvelle adresse qui sera le 2970, boul. Laurier à Québec.

Rôle Q-81-00427-6

Q-710,759-101-D

GESTION ROBERGE ET FRÈRES INC.940, Jacques-Cartier nord
Stoneham et Tewkesbury, QC
G0A 4P0

Requérante-cessionnaire

Q-710,667-102-D

LES ENTREPRISES ANDRÉ ROBERGE ENR.

(En société)

940, Jacques-Cartier nord
Stoneham et Tewkesbury, QC
G0A 4P0

Requérante-cédante

Rôle Q-81-00456-5

Q-507454-101-D

LES ENTREPRISES JHM LTÉE

Adresse postale:

236, rue Principale

St-Thomas-Didyme

(Lac-St-Jean-Ouest)

Requérante-cessionnaire

Q-505419-102-D

TURCOTTE, BENOIT

Adresse postale:

124, Rachel

Jonquière (Chicoutimi)

G7S 3Y3

Requérant-cédant

Rôle Q-81-00458-1

Q-70002-A-102-DT

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE NAVIRES DU ST-LAURENT INC.

C.P. 708, tour de la Bourse

Montréal

H4Z 1J9

Rôle Q-81-00460-7

Q-301,331-106-D

TRANSPORT A. & G. ST-HILAIRE INC.

C.P. 755

La Malbaie (Charlevoix-Est)

G0T 1J0

Flynn, Rivard & associés

La requérante-cédante, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de transport de déchets numéro Q-710,667-001 ainsi que les systèmes et moyen de transport s'y rattachant à Gestion Roberge et Frères Inc. de Stoneham et Tewkesbury qui demande l'autorisation d'en continuer l'exploitation.

André Roberge, 940, Jacques-Cartier nord, Tewkesbury

58 actions

Guy Roberge, 978, Jacques-Cartier nord, Tewkesbury

1 action

Denis Roberge, 244, boul. l'Ormière, Neufchâtel

1 action

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no Q-505-419-002 qu'il détient pour la région 02, en faveur de Les Entreprises JHM Ltée, dont les actionnaires sont:

Jean-Claude Tremblay 107 actions ordinaires

Jacques Tremblay 107 actions ordinaires

Daniel Tremblay 107 actions ordinaires

Marcel Tremblay 1 action ordinaire

Hermance Tremblay 1 action ordinaire

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec au nom de ses membres, en demandant l'abolition des articles 5, 10, 15 et 20 du chapitre 6 du Tarif 3-N (transport de bois de pulpe) et elle prie la Commission de réserver le droit de ses membres de déposer individuellement des tarifs pour le transport de bois de pulpe suivant ce qui est prévu au chapitre III et à l'article 32 de l'Ordonnance 3-N.

La requérante, détentrice du permis Q-301,331, lequel se lit présentement comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

a) À La Malbaie, de tous points situés dans un rayon de deux cents (200) milles de cet endroit, pour le transport de volailles vivantes, en cages, pour le compte de La Ferme de la Poulette Grise Inc., de La Malbaie.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

b) De Québec à La Malbaie, comté de Charlevoix, pour le transport de moulée en vrac, pour le compte de la Coopérative Agricole de Rivière Malbaie.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

c) De Québec à La Malbaie, comté de Charlevoix, pour le transport de moulée en vrac, pour le compte de la Ferme de la Poulette Grise Inc., de La Malbaie.

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

d) Des frontières Québec-États-Unis (port d'entrée: Jackman) à destination de La Malbaie, comté de Charlevoix pour le transport de volailles vivantes destinées à La Ferme de la Poulette Grise Inc. de La Malbaie.

e) De Québec et St-Romuald à Saint-Sylvestre, pour le transport de moulée en vrac, par camions munis d'un système de soufflerie, pour le compte de Guymont St-Hilaire Inc.

S'adresse à la Commission des transports du Québec afin que la clause c) soit modifiée pour se lire dorénavant comme suit:

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

c) De Québec à La Malbaie, comté de Charlevoix, pour le transport de moulée et de grain en vrac, pour le compte de La Ferme de la Poulette Grise Inc. de La Malbaie.

Droit additionnel re/clause c):

En donnant le service prévu à la présente clause, la détentrice pourra effectuer la livraison à tous les points situés dans le comté électoral provincial de Charlevoix.

Et afin d'ajouter la clause suivante à son permis:

Transport spécialisé - longue distance - rayon - contrat - isotherme

De La Malbaie à tous points dans un rayon de 500 milles des limites de ladite ville pour le transport de volailles éviscérées, fraîches ou congelées, par véhicules isothermes pour le compte de La Ferme de la Poulette Grise Inc. et retour avec marchandises refusées ou avariées ainsi que glace et boîtes de carton.

Droit additionnel:

En donnant le service prévu à la présente clause, la détentrice pourra utiliser les services de traversier entre:

1. St-Siméon et Rivière-du-Loup;
2. Les Escoumins et Trois-Pistoles;
3. Baie-Comeau et Godbout et Matane.

La requérante expose:

1. Le 29 mars 1978, la requérante est passée en audition relativement à une demande de permis ainsi qu'il appert à la décision en date du 30 mars 1978, produite au soutien des présentes comme exhibit R-1, pour valoir comme si, ici au long récitée;

2. Ces jours derniers, alors qu'un représentant de l'Association des Camionneurs passait chez la requérante, cette dernière s'est aperçue qu'elle ne possédait plus les clauses a) et b), soit les clauses de 5 milles et de 30 milles, qu'elle avait toujours détenues et toujours opérées, depuis au-delà de trente ans, ainsi qu'il appert à un document en date du 5 novembre 1975, et produit au soutien des présentes comme exhibit R-2, valoir comme si, ici, au long récitée;

3. C'est par erreur que les clauses a) et b) ont été enlevées du permis de la requérante;

4. C'est par inadvertance que la requérante ne s'en est pas aperçu avant ce jour;

5. La requérante a toujours opéré les clauses a) et b) du vieux permis 388-V;

6. Il s'agit d'une situation de fait qui a toujours existé et que la Commission a les pouvoirs de corriger et régulariser;

Par ces motifs, plaise à la Commission:

Réinsérer dans le permis de la requérante les clauses suivantes:

a) Transport général - service local

a) Yamachiche et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites dudit endroit.

b) Transport général - longue distance - rayon

b) De Yamachiche à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites dudit endroit, et retour.

Prenez avis que la requérante, Transport Momeau Inc., dont le siège social est situé à St-Arsène, comté de Rivière-du-Loup, QC, G0L 2K0, et détentrice du permis Q-300,300 (7863-V), s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner le service suivant, aux conditions réglementaires;

Transport par remorquage - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées en possession légale de la requérante conjointe: Nap Transport Cie Ltée, détentrice du permis Q-300,614 (17232-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Rôle Q-81-00461-5

Q-301,617-102-D

JACQUES LACERTE & FILS INC.

221, rue Notre-Dame

Yamachiche (St-Maurice)

G0X 3L0

Rôle Q-81-00462-3

Q-300,300-118-D

(7863-V)

TRANSPORT MORNEAU INC.

St-Arsène

(Rivière-du-Loup) QC

G0L 2K0

Voiturier-remorqueur

Q-300,614-106-D

(17232-V)

NAP. TRANSPORT CIE LTÉE

150, rue Delage, C.P. 370

Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup)

G5R 3Y9

Voiturier-roulier

Rôle Q-81-00463-1
Q-203,005-103-D
TAXI DU COIN ENR.

(Mignault, Évariste)
267, 7^e Avenue
St-Pascal (Kamouraska)
G0L 3Y0
Requérante-cessionnaire
Lamonde & Thériault
Procureur
Q-200,558-101-D

SIROIS, MME WILFRID

C.P. 53
St-Pascal (Kamouraska)
G0L 3Y0
Requérante-cédante
Lamonde & Thériault
Procureurs

Rôle Q-81-00464-9
Q-203140-102-D
MORIN, ALPHONSE

C.P. 714
Gagnon (Saguenay)
G0G 1K0
Adresse postale
21, 30^e Rue
Gagnon (Saguenay)
G0G 1K0
Adresse d'affaires
Requérant-cessionnaire
Q-203018-102-D

HUARD, ARMAND

12, 3^e Rue est
Gagnon (Saguenay)
G0G 1K0
Requérant-cédant

Rôle Q-81-00474-8
Q-302,199-102-D
ROGER DURAND ENRG.

(Durand, Roger)
717, Marie-Victorin
St-Pierre-les-Becquets (Nicolet)
G0X 2Z0
Requérante-tireur
M-301,108-145-D

**KINGSWAY FREIGHT LINES
LIMITED**

10525, ch. Côte-de-Liesse
Dorval (Île-de-Montréal)
H9P 1A7
Siège social
212, 24th Street N.-E.
Calgary, Alberta
T2E 1W6
Requérante-tirée
Corbeil, Groseau & associés

Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Taxi du Coin Enr. le permis Q-200,558-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de St-Pascal (03-1018 VT).

Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Morin, Alphonse, le permis Q-203,018-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Gagnon (09-9749 V).

Roger Durand, voiturier-remorqueur, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques et semi-remorques, utilisées légalement par Kingsway Freight Lines Ltd., dans l'exploitation de son permis, suivant toutes les clauses du permis de Kingsway Freight Lines Ltd., portant numéro M-301,108 (17376-V), laquelle compagnie demande un permis de voiturier-roulier correspondant.

Rôle Q-81-00475-5
Q-100,010-103-EC

**COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DES BOIS-FRANCS**

C. P. 40
Victoriaville (Arthabaska)
G6P 6S5
Adjudicateur
Q-100,283-102-EC

AUTOBUS VICTORIAVILLE LTÉE

10, Cartier
Victoriaville (Arthabaska)
G6P 2J4
Adjudicataire

Rôle Q-81-00476-3
Q-100,010-104-EC

**COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DES BOIS-FRANCS**

C. P. 40
Victoriaville (Arthabaska)
G6P 6S5
Adjudicateur
Q-100,421-102-EC

AUTOBUS DES BOIS-FRANCS LTÉE

R.R. no 1
Plessisville (Arthabaska)
G6L 2Y2
Adjudicataire

Rôle Q-81-00480-5
Q-202,465-101-D

DUBORD, MME JEANNE-D'ARC

Poste restante
La Guadeloupe (Frontenac)
G0M 1G0
297, Cartier
La Guadeloupe (Frontenac)
G0M 1G0
Place d'affaires
Requérante

Rôle Q-81-00481-3
Q-000,087-104-D

LES AUTOBUS LACHANCE INC.

C. P. 91
St-Martin (Beauce)
G0M 1B0
Adresse postale
St-Martin
(Beauce)
G0M 1B0
Adresse d'affaires
Bhérier, Bernier & associés
(Me Guy Poliquin)
Procureurs

Rôle Q-81-00504-2
Q-600,469-103-D

GARAGE YVAN LETOURNEAU ENR.

(Létourneau, Yvan)
2667, chemin Royal
St-Pierre, I.-O. (Montmorency)
G0A 4E0
Requérante

L'adjudicateur demande à la Commission des transports du Québec d'approuver le prix du contrat pour le transport intégré pour l'année 1980-81 effectué en vertu de ce contrat, par Autobus Victoriaville Ltée.

L'adjudicateur demande à la Commission des transports du Québec d'approuver le prix du contrat pour le transport intégré pour l'année 1980-81 effectué en vertu de ce contrat, par Autobus des Bois-Francs Ltée.

Suppression totale de permis:

La requérante détient un permis Q-202,465-001 de catégorie «région» et de catégorie «ordinaire» pour la municipalité de La Guadeloupe (03-2446 VL).

Dans une lettre du 23 janvier 1981 et reçue le 12 février 1981, la requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Le requérant s'adressera à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé à donner le service suivant: transport saisonnier, catégorie Économique.

Service 1: transport des élèves le midi de la paroisse St-Martin à leur résidence et retour;

Service 2: transport des membres des organismes suivants: Les Loisirs, L'O.T.J., L'A.F.E.A.S., le Cercle des Fermières de la paroisse de St-Martin dans un rayon de 40 milles pour participer à des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives; durée: 1^{er} avril 1981 au 31 mars 1982.

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de location à court et/ou long terme de roulottes motorisées à la place d'affaires suivante:

2667, chemin Royal
St-Pierre (île d'Orléans)
G0A 4E0

Rôle Q-81-00505-9

M-601,285-103-D

**LOCATION ROUTIÈRE A.C.M.
MONT-LAURIER**

5950, côte des Neiges, suite 110

Montréal (Île-de-Montréal)

H3S 1Z6

Requérante

Q-600,481-114-D

ENTREPRISES B.C. (MONTRÉAL)**LIMITÉE**

1600, rue Berri, suite 4

Montréal (Île-de-Montréal)

H2L 4E4

Intimée

Michel Beaudry & associés

Procureur de la requérante

Requête en révision selon l'article 22 de la Loi sur les transports.

À l'un des honorables juges et à messieurs les commissaires, la requérante-intervenante expose respectueusement ce qui suit:

1. La requérante-intimée a fait une demande de modification de permis de location à la Commission des transports du Québec et cette demande a été publiée à la *Gazette officielle du Québec* dans l'édition no 34, du 23 août 1980 à la page 8675.

2. Vu qu'il n'y a pas eu d'opposition ou d'intervention sur ladite requête, en temps utile, la Commission a accordé cette modification de permis en date du 24 octobre 1980, comme il appert à ladite décision portant le numéro QL-1136 et publiée à la *Gazette officielle du Québec* dans son édition no 45, du 8 novembre 1980 à la page 10953.

3. Votre requérante-intervenante n'a pu prendre connaissance de ladite décision que le 20 novembre 1980 alors qu'elle a reçu l'exemplaire no 45 de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Votre requérante demande à la Commission des transports du Québec de reviser leur décision QL-1136 et pour les motifs suivants:

5. Ce n'est qu'après avoir soumis les publications susdites à ses procureurs que la requérante a réalisé les implications possibles de cette décision quant aux permis qu'elle avait demandés et qui sont encore en suspens.

6. En effet la requérante-intervenante a fait une demande de permis à votre Commission comme il appert à ladite demande publiée à l'édition de la *Gazette officielle du Québec*, no 33, en date du 16 août 1980 à la page 8484.

7. Subséquemment la requérante-intervenante a fait une nouvelle demande à la Commission modifiant la demande ci-dessus, comme il appert à cette requête publiée à l'édition de la *Gazette officielle du Québec* no 41, en date du 11 octobre 1980 à la page 9875.

8. Lesdites demandes de permis sont affectées plus spécialement dans les districts de Joliette et de Hull comme il appert à la demande de permis de l'intimée en date du 23 août 1980, et qui a été accordée, tel que susdit.

9. La requérante-intervenante, vu les termes vagues et ambigus de la demande susdécrite, n'a pas réalisé en temps utile lesdites implications quant à ses propres demandes de permis et n'est pas intervenue dans les délais pour s'y objecter.

10. La décision dont elle demande la révision lui cause et lui causera dans l'avenir dans les districts y mentionnés un préjudice certain et des dommages considérables, alors qu'elle a la capacité et les moyens d'y offrir les services requis.

11. La présente requête en révision est bien fondée en faits et en droit.

12. La présente requête a été signifiée à la requérante intimée comme il appert au rapport de signification annexé aux présentes.

Pour ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Accueillir, la présente requête

Reviser la décision QL-1136

Remettre les parties dans le même état qu'auparavant

Le tout aux conditions qu'il plaira à la Commission des transports du Québec de fixer.

Rôle Q-81-00506-7

Q-600,546-103-D

**LOCATION ROUTIÈRE A.C.M.
MATANE INC.**

5950, côte des Neiges, suite 110

Montréal (Île-de-Montréal)

H3S 1Z6

Requérante

Q-600,481-112-D

ENTREPRISES B.C. (MONTRÉAL)**LIMITÉE**

1600, rue Berri, suite 4

Montréal (Île-de-Montréal)

H2L 4E4

Intimée

Michel Beaudry & associés

Procureur de la requérante

Requête en révision selon l'article 22 de la Loi sur les transports.

À l'un des honorables juges et à MM. les commissaires, la requérante-intervenante expose respectueusement ce qui suit:

1. La requérante-intimée a fait une demande de modification de permis de location à la Commission des transports du Québec et cette demande a été publiée à la *Gazette officielle du Québec* dans l'édition no 34, du 23 août 1980 à la page 8675.

2. Vu qu'il n'y a pas eu d'opposition ou d'intervention sur ladite requête, en temps utile la Commission a accordé cette modification de permis en date du 24 octobre 1980, comme il appert à ladite décision portant le numéro QL-1136 et publiée à la *Gazette officielle du Québec* dans son édition no 45, du 8 novembre 1980 à la page 10953.

3. Votre requérante-intervenante n'a pu prendre connaissance de ladite décision que le 20 novembre 1980 alors qu'elle a reçu l'exemplaire no 45 de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Ce n'est qu'après avoir soumis les publications susdites à ses procureurs que la requérante a réalisé les implications possibles de cette décision quant aux permis qu'elle avait demandés et qui sont encore en suspens.

5. En effet la requérante-intervenante a fait une demande de permis comme il appert à ladite demande publiée à l'édition de la *Gazette officielle du Québec*, no 33 en date du 16 août 1980 à la page 8495.

6. Subséquemment la requérante-intervenante a fait une nouvelle demande à la Commission modifiant la demande ci-dessus comme il appert à celle publiée à l'édition de la *Gazette officielle du Québec* no 40, en date du 4 octobre 1980 aux pages 9699-9700.

7. Lesdites demandes de permis sont affectées plus spécialement dans les districts de St-Maurice à Shawinigan, de Chicoutimi à Chicoutimi et de Jonquières à Jonquières comme il appert à la demande de permis de l'intimée en date du 23 août 1980 et qui a été accordée, tel que susdit.

8. La requérante-intervenante, vu les termes vagues et ambigus de la demande susdécrite n'a pas réalisé en temps utile lesdites implications quant à ses propres demandes de permis, et n'est pas intervenue dans les délais pour s'y objecter.

9. La décision dont elle demande la révision lui cause et lui causera dans l'avenir dans les districts y mentionnés un préjudice certain et des dommages considérables alors qu'elle a la capacité et les moyens d'y offrir les services requis.

10. La présente requête en révision est bien fondée en faits et en droits.

11. La présente requête a été signifiée à la requérante-intimée comme il appert au rapport de signification annexé aux présentes.

Pour ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Accueillir, la présente requête

Réviser la décision QL-1136

Remettre les parties dans le même état qu'auparavant

Le tout aux conditions qu'il plaira à la Commission des transports du Québec de fixer.

Rôle Q-81-00507-5

Q-600,545-103-D

**LOCATION ROUTIÈRE A.C.M.
RIMOUSKI INC.**

5950, côte des Neiges, suite 110

Montréal (Île-de-Montréal)

H3S 1Z6

Requérante

Q-600,481-113-D

**ENTREPRISES B.C. (MONTRÉAL)
LIMITÉE**

1600, rue Berri, suite 4

Montréal (Île-de-Montréal)

H2L 4E4

Intimée

Michel Beaudry & associés

Procureur de la requérante

Requête en révision selon l'article 22 de la Loi sur les transports.

À l'un des honorables juges et à messieurs les commissaires, la requérante-intervenante expose respectueusement ce qui suit:

1. La requérante-intimée a fait une demande de modification de permis de location à la Commission des transports du Québec et cette demande a été publiée à la *Gazette officielle du Québec* dans l'édition no 34, du 23 août 1980 à la page 8675.

2. Vu qu'il n'y a pas eu d'opposition ou d'intervention sur ladite requête, en temps utile, la Commission a accordé cette modification de permis en date du 24 octobre 1980, comme il appert à ladite décision portant le numéro QL-1136 et publiée à la *Gazette officielle du Québec* dans son édition no 45, du 8 novembre 1980 à la page 10953.

3. Votre requérante-intervenante n'a pu prendre connaissance de ladite décision que le 20 novembre 1980 alors qu'elle a reçu l'exemplaire no 45, de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Votre requérante demande à la Commission des transports du Québec de reviser leur décision QL-1136 et pour les motifs suivants:

5. Ce n'est qu'après avoir soumis les publications susdites à ses procureurs que la requérante a réalisé les implications possibles de cette décision quant aux permis qu'elle avait demandés et qui sont encore en suspens.

6. En effet la requérante-intervenante a fait une demande de permis comme il appert à ladite demande publiée à l'édition de la *Gazette officielle du Québec* no 23, en date du 16 août 1980 à la page 8495.

7. Subséquemment la requérante-intervenante a fait une nouvelle demande à la Commission modifiant la demande ci-dessus, comme il appert à cette requête publiée à l'édition de la *Gazette officielle du Québec* no 40, en date du 4 octobre 1980 à la page 9699.

8. Lesdites demandes de permis sont affectées plus spécialement dans le district d'Arthabaska à Victoriaville, comme il appert à la demande de permis de l'intimée en date du 23 août 1980, et qui a été accordée, tel que susdit.

9. La requérante-intervenante, vu les termes vagues et ambigus de la demande susdécrite n'a pas réalisé en temps utile lesdites implications quant à ses propres demandes de permis, et n'est pas intervenue dans les délais pour s'y objecter.

10. La décision dont elle demande la révision lui cause et lui causera dans l'avenir dans le district y mentionné un préjudice certain et des dommages considérables, alors qu'elle a la capacité et les moyens d'y offrir les services requis.

11. La présente requête en révision est bien fondée en faits et en droits.

12. La présente requête a été signifiée à la requérante-intimée comme il appert au rapport de signification annexé aux présentes.

Pour ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Accueillir, la présente requête

Reviser la décision QL-1136

Remettre les parties dans le même état qu'auparavant

Le tout aux conditions qu'il plaira à la Commission des transports du Québec de fixer.

Rôle Q-81-00508-3

Q-302,015-103-D

O BOUDREAU TRANSPORT ENR.

(Boudreau, Jeannine)

129, Lacroix

Cap-de-la-Madeleine (Champlain)

G8T 3R8

Transport général - longue distance - rayon - contrat

Des magasins Woolco situés à Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine à tous les endroits situés, dans un rayon de 30 milles desdites villes et retour, pour le transport de la livraison à domicile de marchandises vendues par Woolco.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

Des magasins Woolco situés à Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine à d'autres magasins Woolco situés à Drummondville, Granby, Tracy, Montréal et Québec.

Rôle Q-81-00521-6

Q-203531-101-D

TAXI LECOURS ENR.

Lecours, Jacques

17, 2^e Rang est

Ste-Flavie (Rimouski)

G0J 2L0

Adresse de correspondance

20, de la Gare

Mont-Joli (Rimouski)

G5H 1Y7

Place d'affaires

Requérant-cessionnaire

Q-201467-101-D

GAGNON, CHARLES-EUGÈNE

C.P. 591

Mont-Joli (Rimouski)

G5H 3L3

Adresse de correspondance

Rang 4 ouest

St-Joseph-de-Lepage

(Rimouski)

G5H 1Y7

Place d'affaires

Rôle Q-81-00523-2

Q-203,548-101-D

BOUDREAU, GEORGETTE ÉMOND

C.P. 1735

Schefferville

(Territoire-du-Nouveau-Québec)

G0G 2T0

Place d'affaires

143, Hudson

Schefferville

(Territoire-du-Nouveau-Québec)

G0G 2T0

Requérante-cessionnaire

Q-202,557-101-D

TAXI JOACHIM SANTOS

(Santos, Joachim)

C.P. 2128

Schefferville

(Territoire-du-Nouveau-Québec)

G0G 2T0

Place d'affaires

120, Atlantic

Schefferville

(Territoire-du-Nouveau-Québec)

G0G 2T0

Requérant-cédant

Le requérant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Jacques Lecours, le permis Q-201467-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Mont-Joli A-10.

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Georgette Émond Boudreau le permis Q-202,557-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Schefferville (10-9901-V).

Le requérant-cédant demande également que la décision soit exécutoire selon 2.58.1

Rôle Q-81-00623-0

Q-600,137-103-D

LES LOCATIONS CHALEUR INC.

C.P. 637

Bonaventure (Bonaventure)

G0C 1E0

148, avenue Grand-Pré

Bonaventure (Bonaventure)

G0C 1E0

Requérante

Place d'affaires

Lévesque & Landry

Procureurs

Rôle Q-81-00626-3

Q-203,161-101-D

TAXI LIMOUSINE ENR.

(Boutin, Céline)

259, 2^e Avenue

Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)

G8L 1T9

Rôle Q-81-00630-5

Q-203,337-102-D

LAURETTE DESROCHES

(Desroches, Laurette)

17, Pelletier

Rouyn (Témiscamingue)

J9X 4W5

Requérante-cessionnaire

Q-202,685-101-D

DESROCHES, GHISLAIN

Rue Rollin

St-Guillaume-de-Granada

(Témiscamingue)

J0Z 2C0

Requérant-cédant

Boulangier, Me Benoit

Procureur

Rôle Q-81-00639-6

Q-600,613-101-D

BÉLANGER, PONTIAC, BUICK INC.

Route 277

St-Anselme (Dorchester)

G0R 2N0

Requérante

Kronström, Turmel, Desjardins &

Villeneuve

(Me Bernard Godbout)

Procureurs

Rôle Q-81-00641-2

Q-600,611-101-D

AUTOMOBILES LEVASSEUR LTÉE

761, avenue du Phare ouest

Matane (Matane)

G4W 1V6

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'ajouter au permis qu'elle détient déjà l'autorisation d'opérer à la place d'affaires suivante: Aéroport de Bonaventure, Bonaventure, QC.

Suppression totale de permis:

Le requérant détient un permis Q-203,161-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de St-Méthode (02-9041 SD).

Dans une lettre du 5 février 1981 et reçue le 10 février 1981, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Laurette Desroches le permis de taxi et aéroportuaire Q-202,685-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner, de sa place d'affaires, le service suivant:

location à court terme de véhicules de promenade pour le public en général en remplacement des véhicules laissés à son établissement aux fins de réparation.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

1. Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de promenade.
2. Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison au sens du Code de la route.

Rôle Q-81-00642-0

Q-600,233-103-D

LOCATION THÉBEX INC.

C.P. 1360

Trois-Pistoles (Rivière-du-Loup)

G0L 4K0

Adresse postale

455, Notre-Dame est

Trois-Pistoles (Rivière-du-Loup)

G0L 4K0

Place d'affaires

194, Léonidas

Rimouski (Rimouski)

G5L 2T2

Siège social

Sirois, Blanchard & associés

Procureurs

Rôle Q-81-00643-8

Q-600,009-107-D

**ROMPRÉ & FRÈRE DRIVE
YOURSELF LTÉE**

1303, avenue Maguire

Sillery, QC

G1T 1Z2

Requérante

Bherer, Bernier & associés

(Me Guy Poliquin)

Procureurs

Rôle Q-81-00644-6

Q-600009-106-D

**ROMPRÉ & FRÈRE DRIVE
YOURSELF LTÉE**

1303, avenue Maguire

Sillery, QC

Requérant

Flynn, Rivard & associés

Procureurs

Rôle Q-81-00645-3

Q-000,319-104-D

BOUDREAU, ROMÉO

Carleton

(Bonaventure)

G0C 1J0

Requérant

Lemarquand & Cormier

Procureurs

11674-o

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder les permis suivants:

Service de location à court terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques pour le public en général, au 194, Léonidas, Rimouski, QC.

Service de location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques pour le public en général, au 194, Léonidas, Rimouski, QC.

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner des services de location de véhicules automobiles comme suit:

1. location à court terme (1 an et moins) de véhicules de commerce en vertu de l'Ordonnance générale numéro 2 concernant la location;

2. location à court terme (1 an et moins) de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques en vertu du Règlement Ac), arrêté en conseil 4466-77, à l'exclusion des camions-citernes.

La requérante, détentrice du permis Q-600009-001 s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ledit permis soit modifié en y ajoutant le droit de donner les services suivants:

a) En vertu de l'Ordonnance générale numéro 2 sur la location:

1. Location à court terme de véhicules de promenade et de camions non soumis au Règlement sur la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques;

2. Location à long terme de véhicules de promenade et de camions non soumis au Règlement sur la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques;

b) En vertu du Règlement sur la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques:

1. Location à court terme de camions dont la capacité n'excède pas 5 tonnes (excluant tout camion de type citerne);

2. Location à long terme de camions dont la capacité n'excède pas 5 tonnes (excluant tout camion de type citerne).

Lesdits services devant être donnés à l'adresse suivante: 1107, boul. Vachon nord Ste-Marie (Beauce) QC.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de transport saisonnier catégorie économique.

Service 1: Transport de Carleton de groupes de personnes telles que les membres du Club d'Âge d'Or, les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, des jeunes d'âge scolaire sous les auspices du Club des Lions, du service des loisirs de la municipalité ou de la Commission scolaire dans les limites de la ville de Carleton;

Service 2: Transport de Maria de groupes de personnes telles que les membres du Club d'Âge d'Or, les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, les membres du Club Octogone, des jeunes d'âge scolaire sous les auspices du Club des Optimistes, du service des loisirs de la municipalité ou de la Commission scolaire dans les limites de la municipalité de Maria.

Durée: Jusqu'au 1^{er} décembre 1981,

**DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT
SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)**

<i>Rôle</i>	<i>Numéro de requête nom et adresse</i>	<i>Nature</i>	<i>Suivant l'article</i>	<i>Pour la région</i>
M-81-00531-1	M-710797-102-D RAYNALD TREMBLAY ENRG SERVICE SANITAIRE (Tremblay, Raynald) 2368B, rue Moreau Montréal, QC H1W 2M5	Déchets solides		10
M-81-00563-4	M-710799-101-D G.A. MILLETTE LTÉE Laurel (Argenteuil) QC J0T 1Y0	Déchets solides		6
M-81-00694-7	M-710795-101-D HALL, JAMES R.R. no 2 Calumet (Argenteuil) QC J0V 1B0	Déchets solides		6
M-81-00814-1	M-710800-101-D SERVICES SANITAIRES BEAUMONT LTÉE 4060, Ste-Catherine ouest Suite 720 Westmount, QC H3Z 2Z3	Déchets solides		10
M-81-00815-8	M-710785-101-D AUTOBUS GEORGES ET JEAN-PIERRE GAGNÉ ENR. (En société) R.R. no 3 L'Annonciation (Labelle) QC J0T 1T0	Déchets solides		7
Q-81-00378-1	Q-710757-101-D THERRIEN, ALAIN 208, Sirois sud Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud (Montmagny) G0R 2Z0	Déchets solides		3
Q-81-00389-8	Q-710,758-101-D RUEST, GÉRALD 77, du Lac Mont-Joli (Rimouski) G5H 3P1	Déchets solides	6	1
Q-81-00425-0	Q-710,761-101-D TRANSPORT MAURICE LAFERRIERE ENR. (Laferrrière, Maurice) 24, St-Marc Rivière-du-Loup, QC G5R 1B5	Déchets solides		3
Q-81-00426-8	Q-710,760-101-D GEORGES COTTON INC. 635, des Pins Murdochville (Gaspé-Ouest) G0E 1W0 Piuze, Bernard Procureur	Déchets solides		1

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Suivant l'article	Pour la région
Q-81-00455-7	Q-710.764-101-D FRANCIS, ROLAND C.P. 34 Rivière-au-Tonnerre (Saguenay) G0G 2L0 Adresse postale Rivière-au-Tonnerre (Saguenay) G0G 2L0 Adresse d'affaires	Déchets solides		9
Q-81-00477-1	Q-710.763-101-D CÔTÉ, LANGIS Grande-Vallée (Gaspé-Est) G0E 1K0	Déchets solides		1
Q-81-00479-7	Q-710.765-101-D PRUNEAU, ALBERT 98, St-Gérard Danville, Richmond J0A 1A0 Geoffroy et Geoffroy Procureurs	Déchets solides		4
11674-o				

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-80-54312-2	81 02 20	Décision: MPV-2034 8-M-000080-101-DS TAXI ET AUTOBUS GRENIER INC. Requérante	La Tribune Sher- brooke La Tribune de Sher- brooke G.O.Q. no 45 p. 10916	80 08 27 80 08 28 80 08 29 80 11 03 80 11 04 80 11 05 80 11 08	Demande de permis Désistement
M-80-54729-7	81 02 27	Décision: MPV-2035-T 4-M-000076-106-D MÉTROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC. Requérante	G.O.Q. no 45 p. 10916	80 11 08	Modification de permis Accordée
Q-80-25265-2	81 02 12	Décision: QPV-1716-TF 9-Q-000075-101-DT AUTOBUS CHEVRETTE INC. Requérante	G.O.Q. no 2 p. 194	81 01 10	Modification des taux et tarifs Accordée Statue que la présente décision devient exécutoire le pre- mier jour de l'année scoli- re 1981-82.
Q-81-00005-0	81 02 24	Décision: QPV-1721-S 9-Q-000547-102-D TRANSPORT JULIEN JEAN INC. Requérante	G.O.Q. no 4 p. 541	81 01 24	Demande de permis Accordée Validité du 2 mars 1981 au 28 février 1982

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00503-4	81 02 23	Décision: QPV-1718-H 7-Q-000598-104-HPT AUTOBUS CENTRE SUD (1980) LTÉE Requérante	Journal de Québec	81 02 06 81 02 07 81 02 09	Modification d'horaire Accordée Entrée en vigueur: 81 02 23

TAXI

M-80-50613	81 02 24	Décision: MPT-16104 M-208858 102-D TAXI DUPUIS ENR. Requérante-cédante et TAXI DUPUIS R.L. INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5943	80 05 17	Demande de transfert de permis Rejetée
M-80-53415-4	81 02 24	Décision: MPT-16103 0-M-208087-101-D MASSENET, JEAN-ÉMILE Requérant-cessionnaire 5-M-209197-002-D PHINEUS, JOSEPH Requérant-cédant	G.O.Q. no 28 p. 7628	80 07 12	Transfert de permis Rejetée
M-80-54584-6	81 02 23	Décision: MDI-2927 M-210654-101-D M-209718-102-D FRAMENT, REYNALD Requérant-cessionnaire et CHAUMONT-LABELLE, DENISE Requérante-cédante			Décision incidente Désistement Vu le désistement du cédant et du cessionnaire, la décision MPT-15836 du 4 décembre 1980 est annulée à toutes fins que de droit.
M-80-54687-7	81 02 23	Décision: MPT-15857-C 8-M-210606-103-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant et AZELOGLOU, ATHANASSIOS Intimé-cessionnaire et GOODMAN, ISSIE Intimé-cédant	G.O.Q. no 4 p. 10907	80 11 08	Demande de transfert de permis Accordée
M-80-54699-2	81 02 03	Décision: MPT-15846-C M-210514 102-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant et BAJAKEJIAN, KARABET Intimé-cessionnaire et TCHAKIAN, STEPHAN Intimé-cédant	G.O.Q. no 4 p. 548	81 02 09	Correction de décision La Commission: corrige la décision MPT-15846 du 9 décembre 1980 à la page frontispice ainsi qu'au dispositif de la décision, de sorte que le numéro du permis de l'intimé-cessionnaire se lise M-210514-002 au lieu de M-210514-001.
M-80-54702-4	80 12 09	Décision: MPT-15845 9-M-210639-102-D MAZLIACH, ADOLPH Requérant-cessionnaire 1-M-209670-102-D LAURENT, RAYMOND Requérant-cédant	G.O.Q. no 45 p. 10911	80 11 08	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54714-9	80 12 11	Décision: MPT-15867 3-M-210668-101-D ANGELIS, MARIA Requérante-cessionnaire 7-M-209666-102-D MANTELIS, MME VASIKILI Requérante-cédante	G.O.Q. no 45 p. 10913	80 11 08	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54803-0	80 12 18	Décision: MPT-15899 9-M-210696-101-D KANAVAROS, ILIAS Requérant-cessionnaire 0-M-205729-101-D FAVALLI, PIETRO Requérant-cédant	G.O.Q. no 46 p. 11149	80 11 15	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54813-9	81 01 26	Décision: MPT-16029 9-M-210688-101-D ÉTIENNE JACQUES Requérant-cessionnaire 9-M-200374-101-D VILLENEUVE, RENÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 46 p. 11152	80 11 15	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 01 26
M-80-54866-7	80 12 16	Décision: MPT-15895 2-M-210727-101-D SAINT-SURIN, JEAN FRANTZ Requérant-cessionnaire 5-M-203943-113-D GLENDALE MOTORS LTD Requérante-cédante	G.O.Q. no 46 p. 11160	80 11 15	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54938-4	81 01 22	Décision: MPT-16016 3-M-210742-101-D PROULX, RÉAL Requérant-cessionnaire 2-M-207806-101-D AUGER, LISE Requérante-cédante	G.O.Q. no 47 p. 11356	80 11 22	Transfert de permis Accordée A-26
M-80-54948-3	81 01 29	Décision: MPT-16047 8-M-210747-101-D ARCHAMBAULT, JEAN Requérant-cessionnaire 3-M-208597-101-D ARCHAMBAULT, MARCELLE Requérante-cédante	G.O.Q. no 48 p. 11581	80 11 29	Transfert de permis Accordée A-8 Entrée en vigueur: 81 01 29
M-80-55124-0	81 01 09	Décision: MPT-15935 9-M-210639-103-D MAZLIACH, ADOLPH Requérant-cessionnaire 4-M-205014-103-D LABRIE, LÉOPOLD Requérant-cédant	G.O.Q. no 49 p. 11764	80 12 06	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-55279-2	81 01 13	Décision: MPT-15950 0-M-210786-101-D MICHAÏLIDIS, ANTIGONI Requérant-cessionnaire 3-M-200487-102-D MARINOS, MICHAEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 50 p. 11945	80 12 13	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-55287-5	81 02 17	Décision: MPT-16089 9-M-210779-101-D JEAN-PAUL LABELLE ENR. Requérante-cessionnaire 5-M-209452-101-D ARTHUR GROULX ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 50 p. 11947	80 12 13	Transfert de permis Accordée Région de Ste-Adèle 06-6351-VT Entrée en vigueur: 81 02 17

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55438-4	81 01 27	Décision: MPT-16035 0-M-210802-101-D GHIO, ANDRÉ Requérant-cessionnaire 7-M-206340-101-D BÉLANGER, ROGER Requérant-cédant	G.O.Q. no 51 p. 12105	80 12 20	Transfert de permis Accordée A-5 Entrée en vigueur: 81 01 27
M-80-55482-2	81 02 16	Décision: MPT-16086 0-M-210778-101-D BELFOND, OBERTZ Requérant-cessionnaire 2-M-203938-101-D GAGNON, MARCEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 51 p. 12107	80 12 20	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 02 16
M-80-55486-3	81 01 23	Décision: MPT-16023 2-M-204126-101-D RUS, JEAN Requérant-cessionnaire 9-M-201075-101-D ST-CYR, LÉOPOLD Requérant-cédant	G.O.Q. no 51 p. 12108	80 12 20	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-55512-6	81 01 20	Décision: MPT-15997 5-M-210807-101-D MILLER, SHELDON Requérant-cessionnaire 5-M-206466-102-D MAGYAR, BALZS Requérant-cédant	G.O.Q. no 51 p. 12111	80 12 20	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-55558-9	81 02 18	Décision: MPT-16091 4-M-210816-101-D MILLIEN, CARLO Requérant 8-M-208048-101-D CODERRE, CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 51 p. 12118	80 12 20	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 02 18
M-80-55560-5	81 02 18	Décision: MPT-16093 6-M-210772-102-D TRANSPORT BODI & F INC. Requérante-cessionnaire 9-M-206843-103-D SA ROBERTO Requérant-cédant	G.O.Q. no 51 p. 12119	80 12 20	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 02 18
M-80-55832-8	81 02 09	Décision: MPT-16070 1-M-210835-101-D DESRIVEAUX, MARC-ANTOINE Requérant-cessionnaire 4-M-203647-103-D NIVA ENTERPRISES LTD Requérante-cédante	G.O.Q. no 1 p. 45	81 01 03	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 02 09
M-80-55834-4	81 02 09	Décision: MPT-16072 0-M-210224-102-D LAROCQUE, MICHEL Requérant-cessionnaire 2-M-207830-101-D FABER, ROGER Requérant-cédant	G.O.Q. no 1 p. 45	81 01 03	Transfert de permis Accordée A-41 St-Jean Entrée en vigueur: 81 02 09
M-80-55845-0	81 02 09	Décision: MPT-16075 2-M-210834-101-D DE LA FOSSE, ROBERT C. Requérant-cessionnaire 3-M-205064-102-D RENDINA, GIUSEPPE Requérant-cédant	G.O.Q. no 1 p. 49	81 01 03	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 02 09

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55846-8	81 02 20	Décision: MPT-16097 7-M-210839-101-D YVON & CLAUDE AUTOMOBILE ENR. Requérante-cessionnaire 3-M-209207-101-D GAREAU, ROBERT Requérant-cédant	G.O.Q. no 1 p. 49	81 01 03	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-55848-4	81 02 09	Décision: MPT-16080 7-M-210839-102-D YVON & CLAUDE AUTOMOBILE ENR. Requérante-cessionnaire 9-M-205720-101-D BEAUDET, RENÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 1 p. 50	81 01 03	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-55850-0	81 02 12	Décision: MPT-16085 2-M-210842-101-D MARCOUX, PAULINE Requérante-cessionnaire 4-M-202243-102-D TROTIER, FERNAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 1 p. 50	81 01 03	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-56912-8	81 02 12	Décision: MPT-16082 7-M-203339-102-D D'AMOUR, ROGER Requérant-cessionnaire 5-M-201129-101-D RACICOT, ANDRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 2 p. 182	81 01 10	Transfert de permis Accordée A-2
M-80-55952-4	81 02 12	Décision: MPT-16084 2-M-210826-101-D CYR, ANDRÉ Requérant-cessionnaire 5-M-203604-101-D CYR, AURÉLE Requérant-cédant	G.O.Q. no 2 p. 183	81 01 10	Transfert de permis Accordée A-15
M-81-00140-1	81 02 23	Décision: MS-06936-C 4-M-304668-101-S 2-M-301054-101-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant et LAVIGUEUR, MAURICE et RÉJEAN TRANSPORT & STORAGE INC. Intimés	G.O.Q. no 6 p. 1555	81 02 23	Décision de correction La Commission: corrige la décision MS-06936 du 14 janvier 1981, au dispositif de la décision, à la page 3, premier paragraphe, de sorte que la date se lise «13 janvier 1982» au lieu de «13 janvier 1981».
Q-80-24979-9	81 01 09	Décision: QPT-5381 9-Q-203331-102-D GILLES PICHÉ ENR. Requérante-cessionnaire 9-Q-203083-101-D COURVAL, RICHARD Requérant-cédant	G.O.Q. no 49 p. 11777	80 12 06	Transfert total de permis Accordée A-36 Entrée en vigueur: 81 01 09
Q-80-25118-3	81 01 21	Décision: QPT-5405 8-Q-203514-101-D MICHEL HOULE ENRG. Requérante-cessionnaire 0-Q-201169-101-D DESCESNE, LIONEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 51 p. 12122	80 12 20	Transfert total de permis Accordée A-48

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00074-6	81 02 06	Décision: QPT-5416 0-Q-203538-101-DS GRAVEL, AURÈLE Requérant-cessionnaire 6-Q-203029-101-DS GRAVEL, CLARISSE Requérant-cédant	Le Nouvel- liste	81 01 06 81 01 07 81 01 08	Transfert de permis Accordée A-40 Entrée en vigueur: 81 02 06

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

M-80-37194 et M-80-42968	81 01 29	Décision: MCG-183 MCV-17628 M-301236 2-DS (18272-V) LEMOYNE, ANDRÉ Requérant-cédant et LES ENTREPRISES A. LEMOYNE INC. Requérante-cessionnaire M-504565 101-D LEMOYNE, ANDRÉ Requérant	Journal de Montréal G.O.Q. no 28 p. 6969	15, 16, 17 novembre 1978 79 07 14	
--------------------------------	----------	--	--	--	--

Demande de permis et demande de transfert de permis

La Commission:

Procédant dans la cause M-42968 à la reconsidération de la décision Q-CV-09806, du 15 décembre 1977, décrète que le permis M-301236 (18272-V) en est un tombant dans le cadre des exceptions de l'article 12.12 du Règlement sur le camionnage en vrac, permettant ainsi à son titulaire de détenir un permis suivant l'Ordonnance générale sur le camionnage et un ou des permis de camionnage en vrac.

Procédant dans la cause M-37194, accueille la requête de André Lemoyne et transfère le permis M-301236 (18272-V) à Les Entreprises A. Lemoyne Inc., corporation qui détient déjà, par voie de transfert, les deux (2) permis de camionnage en vrac émis à l'origine à André Lemoyne et transférés par décision M-CV-15858, du 23 février 1979.

M-80-44652	81 02 23	Décision: MCG-279 M-302930 101-D (18634-VM) J. LOGAN KERR LIMITED Requérante	G.O.Q. no 25	80 06 21	Demande de permis Accordée
M-80-50833 et M-80-50835	81 02 25	Décision: MCG-285 M-300369 102-D (4525-V) et M-300732 102-D (12863-V) TRANSPORT TOUCHETTE INC. Voiturier-remorqueur et Voiturier-roulier et JEAN M. MALO TRANSPORT INC. Voiturier-roulier et Voiturier-remorqueur	G.O.Q. no 21 pp. 6163 et 6164	80 05 24	Requêtes de voituriers-remorqueurs réciproques Rejetée
M-80-51149	81 02 25	Décision: MCG-286 M-303326 101-D TRANSPORT R.G.C. INC. Requérante	G.O.Q. no 23	80 06 07	Demande de modification de permis Accordée
M-80-51159	81 02 25	Décision: MCG-283 M-300030 104-D (254-V) ACTON VALE TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 23	80 06 07	Demande de modification de permis Accordée
M-80-51705	81 02 25	Décision: MCG-284 M-305218 102-D REMORQUAGE 7/24 GRANBY INC. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7265	80 06 28	Demande de révision de décision Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51723	81 02 20	Décision: MCG-277 M-305209-101-D TRANSPORT ROCH MORIN ENRG. Requérante	G.O.Q. no 26	80 06 28	Demande de permis Rejetée
M-80-51727	81 02 24	Décision: MCG-282 M-301525-D-104 JEFFERY'S CARTAGE LTD. Requérante	G.O.Q. no 26	80 06 28	

Demande de permis de transport

Accordée en partie

La Commission:

Autorise la délivrance du permis qui suit:

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à destination de Rivière-du-Loup, Saint-Alexandre, Saint-Arsène, Saint-Modeste, Bic, Pointe-au-Père, Rimouski, Saint-Anaclet, Saint-Fabien, Saint-Ulric pour le transport de sacs en plastique pour le compte de Bonar & Bemis Ltd. depuis ses installations à Burlington, Ontario, avec retour pour marchandises endommagées ou refusées.

Restriction: Ce permis sera opéré en conjonction avec le certificat X-1355 émis par le ministère des Transports et Communications de l'Ontario.

Fixe les taux tels que déposés.

M-80-51762	81 02 20	Décision: MCG-276 M-300435-103-D SABOURIN TRANSPORT ENRG. Requérante	G.O.Q. no 27 p. 7470	80 07 05	Demande de révision de décision Rejetée
M-80-54062-3-01	81 02 23	Décision: MDI-2931 2-M-304520-101-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant et TRANSPORT M.J. HEWEY ENRG. et LES SYSTÈMES DE TRANSPORT GARFIELD INC. Intimées			

Demande suivant le paragraphe 3 de l'article 2.46 du Règlement 2 (1976)

Délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCS-05463 du 30 octobre 1980 et confiscation du cautionnement.

M-80-54512-7	81 02 16	Décision: MCG-244 1-M-305262-101-DS CHARTRAND, ROBERT Requérant-cessionnaire 5-M-300863-101-DS CHARTRAND, GAËTAN Requérant-cédant	La Presse	80 07 07 80 07 08 80 07 09	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 02 16
M-80-54739-6	80 12 10	Décision: MCS-5547-TF 2-M-301757-101-DT ALLIANCE BLINDE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 45 p. 10917	80 11 08	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 10
M-80-54757-8	81 01 21	Décision: MCG-00136 8-M-305299-101-D LAROCQUE, SERGE Requérant-cessionnaire 9-M-302329-101-D LES SERVICES TRANSPORT STEVE LIMITÉE Requérante-cédante	G.O.Q. no 45 p. 10920	80 11 08	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 01 21
M-80-54858-4	80 12 17	Décision: MCS-5569 8-M-300316-102-DT PAUL LAFRANCE TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 46 p. 11158	80 11 15	Fixation des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 17

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54859-2	81 02 17	Décision: MCG-257 9-M-305314-101-DS TRANSPORT L'ANNONCIATION ENR. Requérante-cessionnaire 7-M-300374-103-DS PAPINEAU TRANSPORT INC. Requérante-cessionnaire 0-M-304720-105-DS TREMBLAY TRANSPORT ENRG Requérante-cédante	Le Devoir	80 09 11 80 09 12 80 09 13	Transfert de permis selon l'article 24 de l'O.G.C. Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 02 17
M-80-55038-2	80 12 05	Décision: MCS-5544 2-M-300346-101-DS RAOUL SÉNÉCAL TRANSPORT LTÉE Requérante	Le Devoir	80 10 23 80 10 24 80 10 25	Maintien de permis — changement de contrôle Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05
M-80-55042-4	81 02 23	Décision: MCG-00281 7-M-30000C-254-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 0-M-300322-101-P CONTANT TRANSPORT ENRG. Intimée	G.O.Q. no 47 p. 11341	80 11 22	Renouvellement de permis Accordée
M-80-55548-0	81 01 27	Décision: MCG-166 8-M-305364-101-D LES ENTREPRISES GEORGES RACINE INC. Requérante-tireur 1-M-301261-104-D NORMAND CLOUTIER TRANSPORT INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 51 p. 12114	80 12 20	Demande de permis Accordée
M-80-55656-1	81 02 13	Décision: MCG-243-TF 0-M-30004B-615-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 1 p. 40	81 01 03	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-55657-9	81 02 19	Décision: MCG-270 3-M-300170-102-DS YVON BOUCHARD EXPRESS INC. Requérante-cessionnaire 7-M-300952-102-DS BRUNET TRANSPORT LIMITÉE Requérante-cédante	Le Devoir	80 11 13 80 11 14 80 11 15	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 02 19
M-80-55757-7	81 02 23	Décision: MCG-00280 7-M-30000C-261-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 4-M-302704-101-P GUERTIN, GÉRARD 8-Q-300310-130-P TRANSPORT BRAZEAU INC. Intimés	G.O.Q. no 1 p. 38	81 01 13	Annulation de permis Accordée
M-80-55785-8	81 02 05	Décision: MCG-223-TF 0-M-40003B-399-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 1 p. 40	81 01 03	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 03 01
M-80-55854-2	81 02 20	Décision: MCG-278 0-M-305347-101-D CONGDON DISTRIBUTORS LTD Requérante	G.O.Q. no 1 p. 51	81 01 03	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55968-0	81 02 23	Décision: MS-6977 4-M-305376-101-S J.M.R. ROBERT ENRG En société Requérante	Le Devoir	80 11 24 80 11 25 80 11 26	Demande de permis Rejetée
M-81-00359-7	81 02 20	Décision: MCG-275 9-M-305405-101-DS 1641-9749 QUÉBEC INC Requérante-cessionnaire 6-M-300102-103-DS LANDREVILLE TRANSPORT INC Requérante-cédante	Journal de Montréal	81 01 10 81 01 11 81 01 12	Transfert partiel de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 02 20
M-81-00410-8	81 02 23	Décision: MS-6974 8-M-300571-102-S BABE TRANSPORT INC Requérante-tireur 3-M-301194-124-S QUINN FREIGHT LINES INC 4-M-301037-111-S QUINN FREIGHT LINES LTD Requérantes-tirées	La Tribune	80 10 30 80 10 31 80 11 01	Demande de permis Rejetée
M-81-00412-4	81 02 23	Décision: MS-6976 8-M-300571-104-S BABE TRANSPORT INC Requérante-tireur 4-M-302530-106-S MAISLIN TRANSPORT OF DELAWARE INC 6-M-300656-114-S TRANSPORT MAISLIN LTÉE Requérantes-tirées	La Tribune	80 10 30 80 10 31 80 11 01	Demande de permis Rejetée
M-81-00556-8	81 02 11	Décision: MT-812 6-M-304526-107-S1 DEAKIN FINE ART TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 02 12 jusqu'au: 81 02 23
M-81-00659-0	81 01 29	Décision: MR-30041-81 9-M-302592-101-PSS COURNOYER, GERMAIN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-00791-1	81 02 10	Décision: MR-30134-81 1-M-300883-107-PSS LES TRANSPORTS DELSON LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 09 30
M-81-00843-0	81 02 13	Décision: MR-30103-81 6-M-300045-106-PSS ACTON VALE MOTOR EXPRESS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01
M-81-00844-8	81 02 13	Décision: MR-30171-81 9-M-300042-101-PSS TRANSPORT L'ÉPIPHANIE INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
M-81-00845-5	81 02 13	Décision: MR-30107-81 6-M-300045-107-PSS ACTON VALE MOTOR EXPRESS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-00846-3	81 02 13	Décision: MR-30172-81 9-M-300042-102-PSS TRANSPORT L'ÉPIPHANIE INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00847-1	81 01 29	Décision: MR-30173-81 9-M-300042-103-PSS TRANSPORT L'ÉPIPHANIE INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
M-81-00848-9	81 02 13	Décision: MR-30108-81 8-M-300050-102-PSS EXPRESS R MARTIN INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 01 22
M-81-00849-7	81 02 13	Décision: MR-30174 9-M-300042-104-PSS TRANSPORT L'ÉPIPHANIE INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
M-81-00850-5	81 02 13	Décision: MR-30109-81 8-M-300050-103-PSS EXPRESS R MARTIN INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 01 22
M-81-00851-3	81 02 13	Décision: MR-30175-81 9-M-300042-105-PSS TRANSPORT L'ÉPIPHANIE INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
M-81-00852-1	81 02 13	Décision: MR-30138-81 3-M-300881-101-PSS BOOTH TRANSPORT CO LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-00853-9	81 02 13	Décision: MR-30169-81 9-M-300042-106-PSS TRANSPORT L'ÉPIPHANIE INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
M-81-00854-7	81 02 13	Décision: MR-30170-81 9-M-300042-107-PSS TRANSPORT L'ÉPIPHANIE INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
M-81-00862-0	81 02 13	Décision: MR-30176-81 9-M-300042-110-PSS TRANSPORT L'ÉPIPHANIE INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
M-81-00863-8	81 02 13	Décision: MR-30177-81 0-M-303326-105-PSS TRANSPORT R.G.C. INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-00864-6	81 02 13	Décision: MR-30178-81 0-M-301544-101-PSS LACAILLE, ANDRÉ Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-00865-3	81 02 03	Décision: MR-30179-81 4-M-303116-102-PSS PATENAUE & FRÈRE ENRG. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-00866-1	81 02 13	Décision: MR-30180-81 2-M-300668-101-PSS B.C.D. TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
M-81-00867-9	81 02 13	Décision: MR-30181-81 3-M-300030-105-PSS ACTON VALE TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-00868-7	81 02 13	Décision: MR-30182-81 4-M-300302-102-PSS A GRAVEL ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
M-81-00869-5	81 02 13	Décision: MR-30183-81 4-M-301110-101-PSS BEAUDOIN, ROLAND Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 01 01

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00870-3	81 02 13	Décision: MR-30184-81 1-M-302574-104-PSS RED STAR EXPRESS LINES OF AUBURN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
M-81-00909-9	81 02 17	Décision: MR-30073-81 7-M-300713-101-PSS LACOSTE, ARMAND Requérant			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
M-81-00138-5	81 02 23	Décision: MS-06940-C 1-M-301873 101-S 6-M-300714-101-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant et GERMAIN PROVENCHER & CO. LTÉE et SALABERRY CARTAGE LTD. Intimées	G.O.Q. no 6 p. 1555	81 02 07	Décision de correction La Commission: Corrige la décision MS-06940 du 14 janvier 1981, au dispositif de la décision, à la page 3, premier paragraphe, de sorte que la date se lise «13 janvier 1982» au lieu de «13 janvier 1981».
Q-80-24844-5	81 02 12	Décision: QCG-102 9-Q-300269-103-DS L. THIBODEAU TRANSPORT INC. Requérante-cessionnaire 7-Q-301590-101-DS TRANSPORT EUREKA INC Requérante-cédante	Journal de Québec	80 10 09 80 10 10 80 10 11	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 02 12
Q-80-25037-5	81 02 03	Décision: QCG-68 9-M-305363-101-DS QUÉBEC AUTO TRANSPORT LTÉE Requérante-cessionnaire 3-M-301921-104-DS TRANSPORT ROBERT RICHER INC Requérante-cédante	Journal de Québec	80 10 30 80 10 31 80 11 01	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 02 03
Q-80-25193-6	81 02 23	Décision: QCG-115 4-Q-300777-102-DS BRISSETTE TRANSPORT LTÉE Requérante-cessionnaire 0-Q-302009-104-DS YAMACHICHE TRANSPORT ENRG. Requérante-cédante	Le Nouvel- liste	80 12 05 80 12 06 80 12 08	Transfert total de permis Désistement
Q-81-00083-7	81 02 27	Décision: QS-3397 6-Q-302177-101-S LES ENTREPRISES GAGNON & MICHAUD ENR En société Requérante-tireur 7-Q-302119-102-S TRANSPORT JEANNOT GAGNON INC. Requérante-tirée	Journal de Québec	80 12 29 80 12 30 80 12 31	Demande de permis Rejetée
Q-81-00134-8	81 02 12	Décision: QS-3382 8-M-305406-103-S EASTERN TRANSPORT LTD Requérante	Journal de Québec	81 01 23 81 01 24 81 01 26	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 02 12 jusqu'au: 81 03 31
Q-81-00135-5	81 02 23	Décision: QS-3393 8-Q-300724-124-S ST-LAMBERT TRANSPORT INC Requérante	Journal de Québec	81 01 26 81 01 27 81 01 28	Demande de permis Désistement
Q-81-00176-9	81 02 06	Décision: QCG-71-TF 9-Q-300624-104-PSS BARBEL TRANSPORT INC Requérante			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 02 06 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.					
Q-81-00248-6	81 02 09	Décision: QCG-77-TF 2-Q-300894-101-PSS LIVRAISON PROVENCE ENR Requérante			
Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 02 09 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur					
Q-81-00306-2	81 02 23	Décision: QS-3389 2-Q-302197-101-S PROVINCIAL TANKERS LTD Requérante	Journal de Québec	81 01 27 81 01 28 81 01 29	Demande de permis Rejetée
Q-81-00308-8	81 02 10	Décision: QCG-85-TF 6-Q-300577-171-PSS GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE Requérante			
Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 02 10 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.					
Q-81-00311-2	81 02 10	Décision: QCG-82-TF 8-Q-300625-105-PSS AIR CARGO SERVICE (SEPT-ÎLES) INC. Requérante			
Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 03 01 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.					
Q-81-00350-0	81 02 12	Décision: QCG-98-TF 8-Q-300195-104-PSS TRANSPORT LAVOIE LTÉE Requérante			
Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 02 12 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.					
Q-81-00357-5	81 02 13	Décision: QCG-00108-TF 2-M-30003B-470-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			
Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 03 12 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.					
Q-81-00362-5	81 02 18	Décision: QS-3385 1-M-303465-101-S DEROY, MAGELLA Requérant-tireur 1-Q-301190-119-S TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC Requérante-tirée	Journal de Québec	81 01 27 81 01 28 81 01 29	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 02 18 jusqu'au: 81 10 15

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00502-6	81 02 20	Décision: QT-1100 3-M-300238-315-SI LES TRANSPORTS PROVOST INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 02 24 jusqu'au: 81 03 07
Q-81-00524-0	81 02 16	Décision: QR-31046 1-Q-300010-102-PSS EAST BROUGHTON TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00525-7	81 02 16	Décision: QR-31047 1-Q-300010-103-PSS EAST BROUGHTON TRANSPORT ENRG Requérante			Date d'expiration: 81 12 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00526-5	81 02 16	Décision: QR-31048 4-Q-300405-102-PSS BAIE COMEAU TRANSPORT INC Requérante			Date d'expiration: 81 12 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00527-3	81 02 16	Décision: QR-31049 1-Q-301646-104-PSS ÉQUIPEMENTS BELLEMARE LTÉE Requérante			Date d'expiration: 82 03 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00528-1	81 02 16	Décision: QR-31050 1-Q-301646-105-PSS ÉQUIPEMENTS BELLEMARE LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00529-9	81 02 16	Décision: QR-31051 1-Q-301646-106-PSS ÉQUIPEMENTS BELLEMARE LTÉE Requérante			Date d'expiration: 82 03 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00530-7	81 02 16	Décision: QR-31052 1-Q-301646-107-PSS ÉQUIPEMENTS BELLEMARE LTÉE Requérante			Date d'expiration: 82 03 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00531-5	81 02 16	Décision: QR-31053 1-Q-300218-102-PSS DEMERS EXPRESS INC Requérante			Date d'expiration: 82 03 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00532-3	81 02 16	Décision: QR-31054 1-Q-300218-103-PSS DEMERS EXPRESS INC Requérante			Date d'expiration: 82 03 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00533-1	81 02 16	Décision: QR-31055 1-Q-300218-104-PSS DEMERS EXPRESS INC Requérante			Date d'expiration: 82 03 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00534-9	81 02 18	Décision: QR-31084 1-Q-300192-114-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Date d'expiration: 82 03 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00535-6	81 02 17	Décision: QR-31056 1-Q-301901-103-PSS TRANSPORT LEBLANC (1979) INC Requérante			Date d'expiration: 81 12 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00536-4	81 02 17	Décision: QR-31057 1-Q-301901-104-PSS TRANSPORT LEBLANC (1979) INC Requérante			Date d'expiration: 82 03 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00537-2	81 02 18	Décision: QR-31085 1-Q-300192-115-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Date d'expiration: 82 03 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00538-0	81 02 18	Décision: QR-31086 1-Q-300192-116-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Date d'expiration: 81 12 31 Renouvellement de contrat annuel Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00539-8	81 02 17	Décision: QR-31058 1-Q-301901-105-PSS TRANSPORT LEBLANC (1979) INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00540-6	81 02 18	Décision: QR-31087 1-Q-300192-117-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00541-4	81 02 18	Décision: QR-31088 1-Q-300192-118-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00543-0	81 02 17	Décision: QR-31062 0-Q-302157-102-PSS TRANSPORT J.M.A. DROUIN (QUÉBEC) INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00544-8	81 02 17	Décision: QR-31063 0-Q-302157-103-PSS TRANSPORT J.M.A. DROUIN (QUÉBEC) INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00545-5	81 02 17	Décision: QR-31064 7-Q-300501-111-PSS SERVICE PIERRE JORON (1975) LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00546-3	81 02 17	Décision: QR-31065 7-Q-300501-112-PSS SERVICE PIERRE JORON (1975) LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00547-1	81 02 17	Décision: QR-31066 7-Q-300501-113-PSS SERVICE PIERRE JORON (1975) LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00548-9	81 02 27	Décision: QS-3396 5-Q-302137-101-S LES ENTREPRISES J. BEAULIN INC Requérante-tireur 1-M-300164-129-S ATLAS TRUCKING COMPANY LTD Requérante-tirée	Journal de Montréal	80 09 27 80 09 28 80 09 29	Demande de permis Rejetée
Q-81-00549-7	81 02 27	Décision: QS-3394 3-Q-301628-101-S JEAN-CLAUDE VEILLETTE INC Requérante	Journal de Montréal	80 12 29 80 12 30 80 12 31	Demande de permis Rejetée
Q-81-00552-1	81 02 17	Décision: QR-31060 2-Q-300126-104-PSS DALLAIRE, GUY-NOËL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00553-9	81 02 17	Décision: QR-31061 2-Q-300126-105-PSS DALLAIRE, GUY-NOËL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00554-7	81 02 18	Décision: QR-31067 3-Q-300216-105-PSS V. BOUTIN EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 02 01
Q-81-00555-4	81 02 18	Décision: QR-31068 3-Q-300216-106-PSS V. BOUTIN EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 01 29

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00556-2	81 02 18	Décision: QR-31069 3-Q-300216-107-PSS V. BOUTIN EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 01 25
Q-81-00557-0	81 02 18	Décision: QR-31070 3-Q-300216-108-PSS V. BOUTIN EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 02 01
Q-81-00558-8	81 02 18	Décision: QR-31089 1-Q-300192-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00559-6	81 02 18	Décision: QR-31071 1-Q-300192-120-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00560-4	81 02 18	Décision: QR-31090 1-Q-300192-121-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00561-2	81 02 18	Décision: QR-31091 1-Q-300192-122-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00562-0	81 02 18	Décision: QR-31092 1-Q-300192-123-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
Q-81-00563-8	81 02 11	Décision: QR-30986 2-Q-300662-102-PSS CORPORATION DES PRODUITS B T U Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00564-6	81 02 18	Décision: QR-31093 1-Q-300192-124-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00565-3	81 02 18	Décision: QR-31094 1-Q-300192-125-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00566-1	81 02 18	Décision: QR-31095 1-Q-300192-126-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00567-9	81 02 18	Décision: QR-31096 1-Q-300192-127-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00568-7	81 02 18	Décision: QR-31072 1-Q-300192-128-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée en partie Cert. 006 valide jusqu'au 31-12-81 Cert. 047 rejeté
Q-81-00569-5	81 02 11	Décision: QR-30987 2-Q-300662-103-PSS CORPORATION DES PRODUITS B T U Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00570-3	81 02 11	Décision: QR-30988 2-Q-300662-104-PSS CORPORATION DES PRODUITS B T U Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00571-1	81 02 18	Décision: QR-31073 1-Q-300192-129-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00572-9	81 02 11	Décision: QR-30989 4-Q-301080-101-PSS RAYMOND-MARIE DUBOIS ENR. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00573-7	81 02 18	Décision: QR-31074 1-Q-300192-130-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
Q-81-00574-5	81 02 11	Décision: QR-30990 4-Q-301551-102-PSS MIRAGE DORCHESTER INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00575-2	81 02 18	Décision: QR-31075 1-Q-300192-131-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00576-0	81 02 11	Décision: QR-30991 4-Q-301551-103-PSS MIRAGE DORCHESTER INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00577-8	81 02 18	Décision: QR-31076 1-Q-300192-132-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00578-6	81 02 11	Décision: QR-30992 6-Q-301047-101-PSS GOUDREAU, DENIS Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00579-4	81 02 11	Décision: QR-30993 1-Q-300986-107-PSS TRANSPORT DU DOMAINE LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00580-2	81 02 18	Décision: QR-31077 1-Q-300192-133-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
Q-81-00581-0	81 02 11	Décision: QR-30994 1-Q-300986-108-PSS TRANSPORT DU DOMAINE LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00582-8	81 02 11	Décision: QR-30995 1-Q-300986-109-PSS TRANSPORT DU DOMAINE LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00583-6	81 02 18	Décision: QR-31078 1-Q-300192-134-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00584-4	81 02 11	Décision: QR-30996 1-Q-300986-110-PSS TRANSPORT DU DOMAINE LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00585-1	81 02 18	Décision: QR-31079 1-Q-300192-135-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée en partie Cert. 037 valide jusqu'au 31-12-81 Cert. 057 rejeté

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00586-9	81 02 12	Décision: QR-30997 9-Q-300541-121-PSS ST-BASILE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01
Q-81-00587-7	81 02 12	Décision: QR-30998 9-Q-300541-122-PSS ST-BASILE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01
Q-81-00588-5	81 02 18	Décision: QR-31080 1-Q-300192-136-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
Q-81-00589-3	81 02 18	Décision: QR-31081 1-Q-300192-137-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00590-1	81 02 12	Décision: QR-30999 9-Q-300541-123-PSS ST-BASILE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01
Q-81-00591-9	81 02 18	Décision: QR-31082 1-Q-300192-138-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00592-7	81 02 18	Décision: QR-31083 1-Q-300192-139-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00593-5	21 08 18	Décision: QR-31097 8-Q-300682-111-PSS TRANSOL INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00594-3	81 02 18	Décision: QR-31098 8-Q-300682-112-PSS TRANSOL INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 11
Q-81-00595-0	81 02 18	Décision: QR-31099 8-Q-300682-113-PSS TRANSOL INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00596-8	81 02 18	Décision: QR-31100 2-Q-300035-103-PSS MAHEUX & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00597-6	81 02 18	Décision: QR-31101 7-Q-302010-102-PSS TRANSPORT MAURICE GIRARD ENR. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 08 31
Q-81-00598-4	81 02 18	Décision: QR-31113 1-Q-300192-140-PSS MICHEL TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00599-2	81 02 09	Décision: QR-30980 1-Q-301026-102-PSS NERON, JEAN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00600-8	81 02 09	Décision: QR-30981 2-Q-301116-101-PSS J E GAUDREAU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00601-6	81 02 09	Décision: QR-30982 6-Q-300528-101-PSS BOUCHER, GILLES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00602-4	81 02 09	Décision: QR-30983 2-Q-300076-102-PSS L. BEAUMIER TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00603-2	81 02 09	Décision: QR-30984 0-Q-300227-101-PSS THIBAUT, GEORGES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00604-0	81 02 18	Décision: QR-31107 9-Q-300269-106-PSS L. THIBODEAU TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00605-7	81 02 19	Décision: QR-31106 9-Q-300269-107-PSS L. THIBODEAU TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00606-5	81 02 19	Décision: QR-31106 9-Q-300269-108-PSS L. THIBODEAU TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00607-3	81 02 19	Décision: QR-31104 9-Q-300269-109-PSS L. THIBODEAU TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00608-1	81 02 19	Décision: QR-31103 9-Q-300269-110-PSS L. THIBODEAU TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00609-9	81 02 19	Décision: QR-31102 9-Q-300269-111-PSS L. THIBODEAU TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00610-7	81 02 12	Décision: QR-31000 9-Q-300541-124-PSS ST-BASILE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01
Q-81-00611-5	81 02 19	Décision: QR-31109 2-Q-300324-102-PSS HENRI ROBITAILLE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00612-3	81 02 12	Décision: QR-31001 9-Q-300541-125-PSS ST-BASILE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01
Q-81-00613-1	81 02 19	Décision: QR-31110 2-Q-300514-101-PSS BOUFFARD, MARCEL Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00614-9	81 02 12	Décision: QR-31002 9-Q-300541-126-PSS ST-BASILE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01
Q-81-00615-6	81 02 19	Décision: QR-31111 9-Q-300905-101-PSS BOUTET, MARCEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00616-4	81 02 12	Décision: QR-31003 9-Q-300541-127-PSS ST-BASILE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00617-2	81 02 12	Décision: QR-31004 9-Q-300541-128-PSS ST-BASILE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00618-0	81 02 12	Décision: QR-31005 5-Q-300412-106-PSS L'ISLET EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00619-8	81 02 19	Décision: QR-31112 9-Q-300905-102-PSS BOUTET, MARCEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00620-6	81 02 12	Décision: QR-31006 5-Q-300412-107-PSS L'ISLET EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00621-4	81 02 12	Décision: QR-31007 5-Q-300412-108-PSS L'ISLET EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00622-2	81 02 12	Décision: QR-31008 5-Q-300412-109-PSS L'ISLET EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00624-8	81 02 12	Décision: QR-31009 3-Q-300075-108-PSS NIL GIRARD TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00625-5	81 02 12	Décision: QR-31010 3-Q-300075-109-PSS NIL GIRARD TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00627-1	81 02 12	Décision: QR-31011 3-Q-300075-110-PSS NIL GIRARD TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00628-9	81 02 12	Décision: QR-31012 3-Q-300075-111-PSS NIL GIRARD TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00629-7	81 02 12	Décision: QR-31013 3-Q-300075-112-PSS NIL GIRARD TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00631-3	81 02 12	Décision: QR-31014 3-Q-300075-113-PSS NIL GIRARD TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00632-1	81 02 12	Décision: QR-31015 3-Q-300075-114-PSS NIL GIRARD TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00633-9	81 02 12	Décision: QR-31016 7-Q-301566-101-PSS MARTEL, JEAN-BAPTISTE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00634-7	81 02 12	Décision: QR-31017 7-Q-301566-102-PSS MARTEL, JEAN-BAPTISTE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00635-4	81 02 12	Décision: QR-31019 5-Q-300578-101-PSS TRANSPORT M G L INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00636-2	81 02 12	Décision: QR-31020 7-Q-301749-101-PSS TRANSPORT CUIREX INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 01

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00637-0	81 02 12	Décision: QR-31021 7-Q-301749-102-PSS TRANSPORT CUIREX INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 01
Q-81-00638-8	81 02 12	Décision: QR-31018 1-Q-300846-101-PSS MARCOUX, ROSARIO Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00659-4	81 02 20	Décision: QR-31114 8-Q-301961-103-PSS GASTON BLAIS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 06 15
Q-81-00660-2	81 02 19	Décision: QR-31108 8-Q-301821-101-PSS CAOINETTE DISTRIBUTION ENR. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00661-0	81 02 20	Décision: QR-31115 7-Q-302069-103-PSS CLÉMENT RICARD & FILS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 28
Q-81-00662-8	81 02 20	Décision: QR-31116 5-Q-302111-102-PSS TRANSPORT ROCHON & ROY LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00663-6	81 02 23	Décision: QR-31117 8-Q-300450-104-PSS BEAULIEU TRANSPORT LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 12 31
Q-81-00664-4	81 02 20	Décision: QR-31118 7-Q-300295-103-PSS ROULEAU, MICHEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
Q-81-00665-1	81 02 20	Décision: QR-31119 4-Q-300272-104-PSS LAPOINTE & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
Q-81-00666-9	81 02 23	Décision: QR-31125 8-Q-300443-101-PSS LAJEUNESSE, ALEXANDRE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01
Q-81-00667-7	81 02 23	Décision: QR-31126 5-Q-301774-116-PSS SOLIVRAC SERVICES INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00668-5	81 02 23	Décision: QR-31127 5-Q-301774-117-PSS SOLIVRAC SERVICES INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
Q-81-00669-3	81 02 23	Décision: QR-31128 5-Q-301774-118-PSS SOLIVRAC SERVICES INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00670-1	81 02 23	Décision: QR-31129 5-Q-301774-119-PSS SOLIVRAC SERVICES INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00671-9	81 02 23	Décision: QR-31120 4-Q-300272-105-PSS LAPOINTE & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00672-7	81 02 23	Décision: QR-31121 4-Q-300272-106-PSS LAPOINTE & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00673-5	81 02 23	Décision: QR-31122 4-Q-300272-107-PSS LAPOINTE & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00674-3	81 02 23	Décision: QR-31123 4-Q-300272-108-PSS LAPOINTE & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
Q-81-00675-0	81 02 23	Décision: QR-31124 4-Q-300272-109-PSS LAPOINTE & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00695-8	81 02 23	Décision: QR-31130 0-Q-300045-111-PSS FRANÇOIS NOLIN LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00696-6	81 02 23	Décision: QR-31131 0-Q-300045-112-PSS FRANÇOIS NOLIN LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 03 31
Q-81-00697-4	81 02 23	Décision: QR-31132 0-Q-300045-113-PSS FRANÇOIS NOLIN LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00698-2	81 02 23	Décision: QR-31133 0-Q-300045-114-PSS FRANÇOIS NOLIN LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00699-0	81 02 24	Décision: QR-31134 2-Q-300191-104-PSS BLOUIN, GEORGES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00700-6	81 02 24	Décision: QR-31125 2-Q-300191-105-PSS BLOUIN, GEORGES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00701-4	81 02 24	Décision: QR-31136 3-Q-300422-104-PSS JEAN-MARIE HARVEY ENR. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-81-00702-2	81 02 24	Décision: QR-31137 2-Q-301017-101-PSS LORD, MAURICE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 04 01
Q-81-00703-0	81 02 24	Décision: QR-31138 3-Q-300505-105-PSS SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC/ SOMAVRAC INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00704-8	81 02 24	Décision: QR-31139 3-Q-300505-106-PSS SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC/ SOMAVRAC INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00705-5	81 02 24	Décision: QR-31140 3-Q-300505-107-PSS SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC/ SOMAVRAC INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00706-3	81 02 24	Décision: QR-31141 3-Q-300505-108-PSS SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC/ SOMAVRAC INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00707-1	81 02 24	Décision: QR-31142 3-Q-300505-109-PSS SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC/ SOMAVRAC INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00708-9	81 02 24	Décision: QR-31151 8-Q-300716-104-PSS MINEX ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00709-7	81 02 26	Décision: QR-31161 5-Q-300487-280-PSS SPOEDWAY EXPRESS LTD. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00710-5	81 02 24	Décision: QR-31152 2-Q-300647-102-PSS LÉO VALOIS & FILS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00711-3	81 02 26	Décision: QR-31162 5-Q-300487-281-PSS SPEEDWAY EXPRESS LTD. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00712-1	81 02 24	Décision: QR-31154 2-Q-300647-103-PSS LÉO VALOIS & FILS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00713-9	81 02 24	Décision: QR-31143 1-Q-301588-106-PSS TRANSPORT GILBERT & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00714-7	81 02 24	Décision: QR-31154 2-Q-300647-104-PSS LÉO VALOIS & FILS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00715-4	81 02 24	Décision: QR-31155 5-Q-300479-101-PSS FOURNIER EXPRESS Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00716-2	81 02 25	Décision: QR-31156 5-Q-301774-120-PSS SOLIVRAC SERVICES INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée en partie Le second ne peut être renou- velé, étant donné que la Commission n'a pas encore statué cette requête Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00717-0	81 02 25	Décision: QR-31158 9-Q-301739-101-PSS PIERRE, DEMERS Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00718-8	81 02 24	Décision: QR-31144 1-Q-301588-107-PSS TRANSPORT GILBERT & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00719-6	81 02 25	Décision: QR-31157 5-Q-300040-104-PSS J.G. BERNIER ET FRÈRES LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 81 07 13

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00720-4	81 02 24	Décision: QR-31145 1-Q-301588-108-PSS TRANSPORT GILBERT & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00721-2	81 02 26	Décision: QR-31159 0-Q-301928-102-PSS ROLAND, OUELLET Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00722-0	81 02 24	Décision: QR-31146 8-Q-300294-140-PSS BELLECHASSE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00723-8	81 02 26	Décision: QR-31160 0-Q-301928-103-PSS ROLAND, OUELLET Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00724-6	81 02 24	Décision: QR-31147 8-Q-300294-141-PSS BELLECHASSE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00725-3	81 02 24	Décision: QR-31148 8-Q-300294-142-PSS BELLECHASSE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00726-1	81 02 24	Décision: QR-31149 8-Q-300294-143-PSS BELLECHASSE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-00727-9	81 02 24	Décision: QR-31150 8-Q-300294-144-PSS BELLECHASSE TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31

PRODUITS NOMMÉS

M-80-53096	81 02 20	Décision: MPN-13111 M-402138-PN-31 DECKER TRANSPORT CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 20 février 1981 au 31 mars 1981
M-80-53097	81 02 20	Décision: MPN-13112 M-401848-PN-17 GLENN BROS. TRUCKING, INC.			Demande de permis Accordée Du 20 février 1981 au 31 mars 1981
M-80-53098	81 02 20	Décision: MPN-13113 M-401097-PN-14 S.S.T. DISTRIBUTORS			Demande de permis Accordée Du 20 février 1981 au 31 mars 1981
M-80-53099	81 02 20	Décision: MPN-13114 M-401991-PN-2 SUNSHINE EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 20 février 1981 au 31 mars 1981
M-80-53100	81 02 23	Décision: MPN-13115 M-400050-001 BIG M TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53101	81 02 23	Décision: MPN-13116 M-401079-001 SMUCKER, SAMUEL S.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53102	81 02 23	Décision: MPN-13117 M-401079-002 SMUCKER, SAMUEL S.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53103	81 02 23	Décision: MPN-13118 M-401079-003 SMUCKER, SAMUEL S.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53104	81 02 23	Décision: MPN-13119 M-401079-004 SMUCKER, SAMUEL S.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53105	81 02 23	Décision: MPN-13120 M-401549-001 C.T. GRASSO INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53106	81 02 23	Décision: MPN-13121 M-401549-002 C.T. GRASSO INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53107	81 02 23	Décision: MPN-13122 M-401549-003 C.T. GRASSO INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53108	81 02 23	Décision: MPN-13123 M-401549-004 C.T. GRASSO INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53109	81 02 23	Décision: MPN-13124 M-400477-001 D.L.S. SUPPLY COMPANY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53110	81 02 23	Décision: MPN-13125 M-400477-002 D.L.S. SUPPLY COMPANY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53111	81 02 23	Décision: MPN-13126 M-400477-003 D.L.S. SUPPLY COMPANY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53112	81 02 23	Décision: MPN-13127 M-400477-004 D.L.S. SUPPLY COMPANY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53113	81 02 23	Décision: MPN-13128 M-400477-005 D.L.S. SUPPLY COMPANY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53114	81 02 24	Décision: MPN-13129 M-400879-001 DILKS, MARVIN G. SR.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53115	81 02 24	Décision: MPN-13130 M-402172-001 GULLETT-GOULD, LTD.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53116	81 02 24	Décision: MPN-13131 M-402378-001 LOCATION VAL ALAIN INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1982
M-80-53117	81 02 24	Décision: MPN-13132 M-402378-002 LOCATION VAL ALAIN INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1982

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53118	81 02 24	Décision: MPN-13133 M-402378-003 LOCATION VAL ALAIN INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1982
M-80-53119	81 02 24	Décision: MPN-13134 M-402378-004 LOCATION VAL ALAIN INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1982
M-80-53120	81 02 24	Décision: MPN-13135 M-402378-005 LOCATION VAL ALAIN INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1982
M-80-53121	81 02 24	Décision: MPN-13136 M-402378-006 LOCATION VAL ALAIN INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1982
M-80-53122	81 02 24	Décision: MPN-13137 M-402378-007 LOCATION VAL ALAIN INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1982
M-80-53123	81 02 24	Décision: MPN-13138 M-402378-008 LOCATION VAL ALAIN INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1982
M-80-53124	81 02 24	Décision: MPN-13139 M-401033 MITCHELL, JAMES GARLAND			Demande de permis Accordée Du 24 février 1981 au 31 mars 1981
M-80-53125	81 02 24	Décision: MPN-13140 M-400057-001 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53126	81 02 24	Décision: MPN-13141 M-400057-002 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53127	81 02 24	Décision: MPN-13142 M-400057-003 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53128	81 02 24	Décision: MPN-13143 M-400057-004 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53129	81 02 24	Décision: MPN-13144 M-400057-005 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53130	81 02 24	Décision: MPN-13145 M-400057-006 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53131	81 02 24	Décision: MPN-13146 M-400057-007 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53132	81 02 24	Décision: MPN-13147 M-400057-008 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53133	81 02 24	Décision: MPN-13148 M-400057-009 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53134	81 02 24	Décision: MPN-13149 M-400057-010 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53135	81 02 24	Décision: MPN-13150 M-400057-011 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53136	81 02 24	Décision: MPN-13151 M-400057-012 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53137	81 02 24	Décision: MPN-13152 M-400057-013 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53138	81 02 24	Décision: MPN-13153 M-400057-014 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53139	81 02 24	Décision: MPN-13154 M-400057-015 JAMES ELWOOD QUINN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53140	81 02 24	Décision: MPN-13155 M-401495-001 A T A TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53141	81 02 24	Décision: MPN-13156 M-401495-002 A T A TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-53142	81 02 24	Décision: MPN-13157 M-402628-001 GOSSELIN, JULIEN			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1982
M-80-53143	81 02 26	Décision: MPN-13158 M-402497-001 DROLET, MAURICE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q.
M-80-53144	81 02 26	Décision: MPN-13159 M-400543-001 DEIBLER, JOHN M.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53145	81 02 25	Décision: MPN-13160 M-402093-001 TRANSPORT J.C. ENR.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après la publication à la G.O.Q.
M-80-53146	81 02 25	Décision: MPN-13161 M-402093-002 TRANSPORT J.C. ENR.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après la publication à la G.O.Q.
M-80-53147	81 02 25	Décision: MPN-13162 M-400077-001 RYDER PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53148	81 02 26	Décision: MPN-13163 M-400834-001 PLACE, GEORGES C.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53149	81 02 26	Décision: MPN-13164 M-400834-002 PLACE, GEORGES C.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53150	81 02 26	Décision: MPN-13165 M-400834-003 PLACE, GEORGES C.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53151	81 02 26	Décision: MPN-13166 M-400834-004 PLACE, GEORGES C.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53152	81 02 25	Décision: MPN-13167 M-401061-001 C & G TRANSPORT (Bell, Claude W.)			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53153	81 02 25	Décision: MPN-13168 M-401229 BOS'N LINE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53154	81 02 25	Décision: MPN-13169 M-401098-001 BEACHY, EDWARD R.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53155	81 02 26	Décision: MPN-13170 M-400922-001 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53156	81 02 26	Décision: MPN-13171 M-400922-002 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53157	81 02 26	Décision: MPN-13172 M-400922-003 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53158	81 02 26	Décision: MPN-13173 M-400922-004 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53159	81 02 26	Décision: MPN-13174 M-400922-005 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53160	81 02 26	Décision: MPN-13175 M-400922-006 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53161	81 02 26	Décision: MPN-13176 M-400922-007 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53162	81 02 26	Décision: MPN-13177 M-400922-008 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53163	81 02 26	Décision: MPN-13178 M-400922-009 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53164	81 02 26	Décision: MPN-13179 M-400922-010 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53165	81 02 26	Décision: MPN-13180 M-400922-011 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53166	81 02 26	Décision: MPN-13181 M-400922-012 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53167	81 02 26	Décision: MPN-13182 M-400922-013 BURLINGTON INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53168	81 02 25	Décision: MPN-13183 M-400565-001 GILLES PIE BROKERAGE INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53169	81 02 25	Décision: MPN-13184 M-402144-001 MCCARTHY, DONALD L.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53170	81 02 25	Décision: MPN-13185 M-401564-002 COCA-COLA BOTTLING CO. OF PRESQUE ISLE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53171	81 02 26	Décision: MPN-13186 M-400063-001 MARTIN, ARTHUR G.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53172	81 02 25	Décision: MPN-13187 M-402138-PN-32 DECKER TRANSPORT CO.			Demande de permis Accordée Du 25 février 1981 au 31 mars 1981
M-80-53173	81 02 26	Décision: MPN-13188 M-401377-001 R & D TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53174	81 02 26	Décision: MPN-13189 M-401377-002 R & D TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53175	81 02 26	Décision: MPN-13190 M-401377-003 R & D TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53176	81 02 26	Décision: MPN-13191 M-402436-001 L.R. HAWTHORNE & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53177	81 02 26	Décision: MPN-13192 M-402436-002 L.R. HAWTHORNE & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53178	81 02 26	Décision: MPN-13193 M-402436-003 L.R. HAWTHORNE & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53179	81 02 26	Décision: MPN-13194 M-402436-004 L.R. HAWTHORNE & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53180	81 02 27	Décision: MPN-13195 M-402596-001 ZEIGLER TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53181	81 02 27	Décision: MPN-13196 M-400097-001 YORK PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53182	81 02 27	Décision: MPN-13197 M-402539-001 QUAD GRAPHICS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53183	81 02 27	Décision: MPN-13198 M-402605-001 BHARAT INTERNATIONAL CORP.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53184	81 02 27	Décision: MPN-13199 M-402605-002 BHARAT INTERNATIONAL CORP.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53185	81 02 27	Décision: MPN-13200 M-401811-001 LAPP, EMANUEL S.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53186	81 02 27	Décision: MPN-13201 M-400184-001 RESTUCCIO, GIACOMO A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53187	81 02 27	Décision: MPN-13202 M-400184-002 RESTUCCIO, GIACOMO A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53188	81 02 26	Décision: MPN-13203 M-402660-001 FIELD, JEAN-PIERRE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53189	81 02 27	Décision: MPN-13204 M-400302-001 CLEMENTS, GENE W.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53190	81 02 27	Décision: MPN-13205 M-401770-001 L. & N. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53191	81 02 27	Décision: MPN-13206 M-401770-002 L. & N. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53192	81 02 27	Décision: MPN-13207 M-401770-003 L. & N. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53193	81 02 27	Décision: MPN-13208 M-400873-001 WHITE, NELSON E.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53194	81 02 26	Décision: MPN-13209 M-402265 MAVERICK TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 26 février 1981 au 31 mars 1981
M-80-53195	81 02 26	Décision: MPN-13210 M-402265-001 MAVERICK TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53196	81 02 27	Décision: MPN-13211 M-401447-001 GUAY, L.P.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q.
M-80-53197	81 02 27	Décision: MPN-13212 M-402293-001 ROLL-ON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53198	81 02 27	Décision: MPN-13213 M-402293-002 ROLL-ON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53199	81 02 27	Décision: MPN-13214 M-402293-003 ROLL-ON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53200	81 02 27	Décision: MPN-13215 M-402293-004 ROLL-ON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53201	81 02 27	Décision: MPN-13216 M-402293-005 ROLL-ON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53202	81 02 27	Décision: MPN-13217 M-402293-006 ROLL-ON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53203	81 02 27	Décision: MPN-13218 M-402293-007 ROLL-ON INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53204	81 02 27	Décision: MPN-13219 M-401911-001 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53205	81 02 27	Décision: MPN-13220 M-401911-002 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53206	81 02 27	Décision: MPN-13221 M-401911-003 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53207	81 02 27	Décision: MPN-13222 M-401911-004 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53208	81 02 27	Décision: MPN-13223 M-401911-005 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53209	81 02 27	Décision: MPN-13224 M-401911-006 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53210	81 02 27	Décision: MPN-13225 M-401911-007 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53211	81 02 27	Décision: MPN-13226 M-401911-008 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53212	81 02 27	Décision: MPN-13227 M-401911-009 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53213	81 02 27	Décision: MPN-13228 M-401911-010 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53214	81 02 27	Décision: MPN-13229 M-401911-011 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53215	81 02 27	Décision: MPN-13230 M-401911-012 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53216	81 02 27	Décision: MPN-13231 M-401911-013 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53217	81 02 27	Décision: MPN-13232 M-401911-014 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53218	81 02 27	Décision: MPN-13233 M-401911-015 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53219	81 02 27	Décision: MPN-13234 M-401911-016 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53220	81 02 27	Décision: MPN-13235 M-401911-017 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53221	81 02 27	Décision: MPN-13236 M-401911-018 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53222	81 02 27	Décision: MPN-13237 M-401911-019 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53223	81 02 27	Décision: MPN-13238 M-401911-020 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53224	81 02 27	Décision: MPN-13239 M-401911-021 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53225	81 02 27	Décision: MPN-13240 M-401911-022 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53226	81 02 27	Décision: MPN-13241 M-401911-023 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981
M-80-53227	81 02 27	Décision: MPN-13242 M-400399-PN-84 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 17 février 1981 au 31 mars 1981
M-80-53228	81 02 27	Décision: MPN-13243 M-402500-001 TRANSPORT R.G.C. INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après la publication à la G.O.Q.
M-80-53229	81 02 27	Décision: MPN-13244 M-402500-002 TRANSPORT R.G.C. INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après la publication à la G.O.Q.
M-80-53230	81 02 27	Décision: MPN-13245 M-402254-001 LUKE W. MARTIN			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1981

LOCATION

M-80-38176	81 02 23	Décision: ML-2525 M-600542 2-D COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante et LOCATION DE CAMIONS LE CAMIONNEUR INC. Intimée et LE MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Intervenant	G.O.Q. no 10 p. 3180	79 03 10	Demande de renouvellement du permis de location Accordée
M-80-47795	80 10 22	Décision: ML-2408 M-600127-101-D LOCATION D'AUTOS GOYETTE INC., Requérante	G.O.Q. no 9	80 03 01	Demande de permis de location Accordée
M-80-47795	81 02 11	Décision: MDI-2924 MRI-3881 M-600127-101-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant et LOCATION D'AUTOS GOYETTE INC., Intimée			

Demande suivant le paragraphe 3 de l'article 2.46 du règlement (1976)

La Commission:

Vu le considérant dans la décision ML-02408 à l'effet qu'il n'y a pas de changement de contrôle dans la nouvelle corporation, la Commission décrète que cette décision n'implique pas le paiement des droits.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-50213	81 02 23	Décision: ML-2533 M-601250 101-D LOCATION BON VOYAGE ENR. Requérante	G.O.Q. no 18	80 05 03	Demande de permis Accordée
M-80-54349-4	81 01 16	Décision: ML-02484 8-M-601101-103-D LOCATION G. HECK LTÉE Requérante-cessionnaire 3-M-600348-102-D AUTO HECK LTÉE Requérante-cédante	G.O.Q. no 41 p. 9897	80 10 11	Transfert partiel de permis Accordée
M-80-54713-1	81 02 25	Décision: ML-2536 6-M-600360-101-D F.R. DALLAIRE INC Requérante	G.O.Q. no 45 p. 10913	80 11 08	Demande de permis Accordée
M-80-54732-1	81 02 24	Décision: ML-2534 5-M-601302-102-D CENTRE DE LOCATION FERNAND MALO ENRG Requérante	G.O.Q. no 45 p. 10916	80 11 08	Demande de permis Accordée
M-80-55471-5	81 01 21	Décision ML-2492-TF 0-M-601257-102-DT LES ENTREPRISES GEN-ROCHE INC Requérante	G.O.Q. no 51 p. 12106	80 12 20	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-55838-5	81 02 05	Décision: ML-2509-TF 7-M-600740-101-DT LOCATION PANORAMA INC. Requérante	G.O.Q. no 1 p. 46	81 01 03	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-00830-7	81 02 25	Décision: MS-6993 1-M-601348-102-S AUTOMOBILE DU BARRY INC Requérante	Le Droit Ottawa	81 02 04 81 02 05 81 02 06	Demande de permis Rejetée
Q-80-24550-8	81 02 23	Décision: QL-1194 5-Q-600555-101-D AUTOS ADRIEN PELLETIER INC. Requérante	G.O.Q. no 40 p. 9704	80 10 04	Demande de permis Accordée en partie
Q-80-25249-6	81 02 12	Décision: QL-1186-TF 6-Q-600554-103-DT SAUVAGEAU PONTIAC BUICK GMC LTÉE Requérante	G.O.Q. no 2 p. 191	81 01 10	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-25113-4	81 02 23	Décision: QL-1182-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS QUÉBEC Agissant d'office Q-600 570-101-D RJ'S SNOWMOBILE VOYAGES INC. Mise-en-cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission corrige la dé- cision portant le numéro QL-01182 en remplaçant à la page frontispice le mot «Wisconsin» par le mot «Minnesota».
Q-81-00147-0	81 02 19	Décision: QL-1192 6-Q-600430-102-DS LOCATION P.L.M. (1978) INC. Requérante	Le Nouvel- liste	81 01 10 81 01 12 81 01 13	Maintien de permis — Chan- gement de contrôle Accordée Entrée en vigueur: 81 02 19

TRANSPORT EN VRAC

M-80-47275	81 02 24	Décision: MCV-17681 M-507379-001 LYSTER TRANSPORT ENR. Requérante	G.O.Q. no 41	79 10 13	Demande de permis identique instantané Désistement
------------	----------	--	-----------------	----------	--

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54548-1	81 02 11	Décision: MCV-17661 9-M-509725-101-D VIATEUR LEMIRE ENR. Requérante-cessionnaire 2-M-508740-101-D PROVENCHER, ROGER Requérant-cédant	G.O.Q. no 43 p. 10317	80 10 25	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 02 11
M-80-54908-7	81 02 25	Décision: MCV-17690 9-M-509709-101-D JOLY, MARIO Requérant-cessionnaire 6-M-501071-101-D GRAVEL, ANDRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 47 p. 11351	80 11 22	Transfert partiel de permis Rejetée
M-80-54974-9	80 11 27	Décision: MS-6496 8-M-502580-102-S MESSIER, GILLES Requérant	Le Devoir	80 10 20 80 10 21 80 10 22	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 27 jusqu'au: 81 04 14
M-80-54981-4-01	81 02 23	Décision: MDI-2934 2-M-503824-102-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant et DUFOR, ARMAND Intimé			Demande suivant le paragraphe 3) de l'article 2.46 du Règlement 2 (1976) Délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MS-06348 datée du 24 novembre 1980 et confiscation du cautionnement.
M-80-54990-5-01	81 02 23	Décision: MDI-2933 4-M-507542-102-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant et VIGEANT, ROBERT Intimé			Demande suivant le paragraphe 3) de l'article 2.46 du Règlement 2 (1976) Délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MS-06328 datée du 24 novembre 1980 et confiscation du cautionnement.
M-80-55010-1	81 02 20	Décision: MCV-17673 6-M-509199-VE MARWAY FARMS INC. Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-55012-7	81 02 20	Décision: MCV-17674 6-M-509199-120-VE MARWAY FARMS INC. Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-55014-3	81 02 20	Décision: MCV-17675 6-M-509199-121-VE MARWAY FARMS INC. Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-55015-0	81 02 20	Décision: MCV-17676 6-M-509199-122-VE MARWAY FARMS INC. Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-55039-0	81 02 12	Décision: MCV-17668 1-M-503221-101-DS TRANSPORT CLÉMENT CÔTÉ INC. Requérante-cessionnaire 1-M-508709-101-DS GAUTHIER, JEAN Requérant-cédant	Le Devoir	80 10 20 80 10 21 80 10 22	Transfert de permis Accordée R-10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55041-6-01	81 02 23	Décision: MDI-2932 1-M-501787-102-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant et TREMBLAY, PAUL Intimé			

Demande suivant le paragraphe 3) de l'article 2.46 du Règlement 2 (1976)

Délai de trente (30) pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MS-06350 datée du 24 novembre 1980 et confiscation du cautionnement.

M-80-55108-3	81 02 11	Décision: MCV-17664 0-M-509674-101-DS CASTONGUAY LABRECQUE JOCELYNE Requérante-cessionnaire 4-M-508862-101-DS ELEMENT, CLAUDE Requérant-cédant	Journal de Montréal	80 10 18 80 10 19 80 10 20	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 02 11
M-80-55188-5	81 01 27	Décision: MCV-17607 3-M-509754-101-DS ARTHUR GIRARD & FILS LTÉE Requérante-cessionnaire 2-M-500382-101-DS GIRARD, AIMÉ Requérant-cédant	La Presse	80 10 29 80 10 30 80 10 31	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 01 27
M-80-55273-5	81 02 11	Décision: MCV-17665 3-M-509762-101-DS TRANSPORT A. BÉCHARD INC. Requérante-cessionnaire 5-M-501841-102-DS GÉLINAS, FLORENT Requérant-cédant	Le Devoir	80 11 03 80 11 04 80 11 05	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 02 11
M-80-55274-3	81 02 11	Décision: MCV-17669 3-M-509762-102-DS TRANSPORT A. BÉCHARD INC. Requérante-cessionnaire 6-M-506278-101-DS BÉCHARD, ALPHONSE Requérant-cédant	Le Devoir	80 11 03 80 11 04 80 11 05	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-55371-7	81 02 11	Décision: MCV-17656 6-M-509769-101-DS GUILLEMETTE, FRANÇOIS Requérant-cessionnaire 0-M-502943-103-DS L.S. GUILLEMETTE & FILS LTÉE Requérante-cédante	Journal de Montréal	80 11 06 80 11 07 80 11 08	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 02 11
M-80-55372-5	81 02 11	Décision: MCV-17657 7-M-509768-101-DS GUILLEMETTE, JACQUES Requérant-cessionnaire 0-M-502943-102-DS L.S. GUILLEMETTE & FILS LTÉE Requérante-cédante	Journal de Montréal	80 11 06 80 11 07 80 11 08	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 02 11
M-80-55373-3	81 02 11	Décision: MCV-17658 3-M-509770-101-DS GUILLEMETTE, LAURENT Requérant-cessionnaire 0-M-502943-104-DS L.S. GUILLEMETTE & FILS LTÉE Requérante-cédante	Journal de Montréal	80 11 06 80 11 07 80 11 08	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 02 11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55374-1	81 02 11	Décision: MCV-17659 8-M-509767-101-DS GUILLEMETTE, RÉMI Requérant-cessionnaire 0-M-502943-101-DS L.S. GUILLEMETTE & FILS LTÉE Requérante-cédante			Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 02 11
M-80-55375-8	81 02 11	Décision: MCV-17660 5-M-509752-101-DS TRANSPORT JO-GUY INC. Requérant-cessionnaire 1-M-507206-101-DS SASSEVILLE, LÉON GUY Requérant-cédant	Journal de Montréal	80 10 24 80 10 25 80 10 26	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 02 11
M-80-55376-6	81 02 25	Décision: MCV-17692 5-M-509760-101-DS GEMME, LÉO Requérant-cessionnaire 8-M-506987-101-DS GEMME, JEAN-GUY Requérant-cédant	Le Devoir	80 11 03 80 11 04 80 11 05	Transfert de permis Rejetée
M-80-55479-8	80 12 05	Décision: MS-6625 5-M-509125-102-S MANSEAU, YVES Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55523-3	80 12 05	Décision: MS-6652 0-M-502141-102-S ST-LOUIS TRANSPORT INC. Requérante	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 05 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55718-9	81 02 25	Décision: MCV-17694 9-M-509774-101-DS BROUILLARD, GILLES Requérant-cessionnaire 1-M-508683-101-DS LEMAY, SYLVAIN Requérant-cédant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Transfert de permis Rejetée Révoque le permis M-508683-001
M-80-55723-9	81 02 25	Décision: MCV-17695 9-M-509766-101-DS LAURENT SIMARD TRANSPORT INC. Requérant-cessionnaire 9-M-508297-102-DS F.C.P. MÉTALS INC. Requérante-cédante	Le Devoir	80 11 10 80 11 11 80 11 12	Transfert de permis Rejetée Révoque le permis M-508297-001
M-80-55743-7	81 02 25	Décision: MCV-17683 4-M-509779-101-DS LES PAVAGES RONTON INC. Requérant-cessionnaire 8-M-504065-101-DS ROSA, ANTONIO Requérant-cédant	La Presse	80 11 11 80 11 12 80 11 13	Transfert de permis Rejetée Révoque le permis numéro M-504065-001 détenu par M. Antonio Rosa
M-80-55794-0	81 02 23	Décision: MCV-17680 2-M-50000C-146-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 5-M-507210-101-P EXCAVATION RICHARD NORMANDIN INC. Intimée	G.O.Q. no 1 p. 39	81 01 13	Annulation de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55795-7	81 02 23	Décision: MCV-17697 2-M-50000C-147-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 8-M-509429-104-P MICHAEL LEMIEUX TRUCKER Intimé	G.O.Q. no 1 p. 39	81 01 13	Correction de décision Accordée
M-80-55805-4	81 02 25	Décision: MCV-17689 9-M-509790-101-DS LES ENTREPRISES PAYSAGISTES GASPARD INC. Requérante-cessionnaire 3-M-501736-101-DS BÉLANGER, YVES Requérant-cédant	Le Devoir	80 11 20 80 11 21 80 11 22	Transfert de permis Rejetée Révoque le permis M-501736-001
M-80-55931-8	80 12 19	Décision: MS-6782 9-M-509444-102-S MARTIN, NEIL Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 19 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55969-8	80 12 22	Décision: MS-6801 6-M-503861-102-S VERNER, JACQUES Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 12 22 jusqu'au: 81 04 14
M-80-55995-3	81 02 23	Décision: MS-6987 4-M-502444-102-S JODOIN, ROSAIRE Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Rejetée
M-80-56001-9	81 02 23	Décision: MS-6985 5-M-508127-102-S BOURGOGNE, FERNAND Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Rejetée
M-80-56033-2	81 02 23	Décision: MS-6982 7-M-505790-102-S DÉSILETS, MICHEL Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Rejetée
M-81-00046-0	81 02 23	Décision: MS-6984 5-M-506634-102-S DESROCHES, CLAUDE Requérant	Le Devoir	80 12 03 80 12 04 80 12 05	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Rejetée
M-81-00306-8	81 02 23	Décision: MS-6988 6-M-506450-101-S THIFFAULT, PIERRE Requérant	Le Devoir	80 11 12 80 11 13 80 11 14	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Rejetée
M-81-00380-3	81 02 23	Décision: MS-6989 0-M-506696-102-S RÉGIS, CLAUDE Requérant	Le Devoir	80 12 03 80 12 04 80 12 05	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Rejetée
M-81-00826-5	81 02 23	Décision: MCV-17677 3-M-509861-103-VE BLASKIE TRUCKING LIMITED Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-00827-3	81 02 23	Décision: MCV-17678 3-M-509861-102-VE BLASKIE TRUCKING LIMITED Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-00828-1	81 02 23	Décision: MCV-17679 3-M-509861-101-VE BLASKIE TRUCKING LIMITED Requérante			Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-25285-0	81 02 23	Décision: MS-6986 2-Q-501194-101-S BOUCHER, ROSAIRE Requérant	Le Devoir	80 12 26 80 12 27 80 12 28	Demande de permis — transport de la neige — région 10
Q-80-25336-1	81 02 23	Décision: MS-6983 0-Q-502558-101-S DUROCHER, PAUL Requérant	Le Devoir	80 11 26 80 11 27 80 11 28	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Rejetée
M-81-00493-4	81 02 23	Décision: MDI-2929 M-508776-1 LES ENTREPRISES DUBÉ & THIBAUT INC. Requérante			
Requête pour émission d'une C.T.Q. 500 relativement à un permis non annulé ou révoqué (article 2.6)					
Requête accordée, l'avis de l'administrateur du 21 janvier 1981 étant annulé et une nouvelle formule C.T.Q. 500 devant être émise à l'égard du permis M-508776 de la requérante Les Entreprises Dubé et Thibault Inc., pour un camion Dodge 1972 série no T91, no 42T301275.					
Q-80-23442-9	81 02 20	Décision: QCV-13088 7-Q-52406P-101-PA L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DU COMTÉ D'ARTHABASKA Requérante	Le Nouvel- liste	80 02 13	Demande de sous-poste de courtage Désistement
Q-80-23443-7	81 02 20	Décision: QCV-13090 9-Q-52405P-101-PA ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU COMTÉ DE CHAMPLAIN Requérante	Le Nouvel- liste	80 02 13	Demande de sous-poste de courtage Désistement
Q-80-23451-0	81 02 20	Décision: QCV-13089 2-Q-52404P-101-PA L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DU COMTÉ DE NICOLET INC. Requérante	Le Nouvel- liste	80 02 13	Demande de sous-poste de courtage Désistement
Q-80-23524-4	81 02 26	Décision: QCV-13101 1-Q-52904P-101-PA L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU COMTÉ DE DUPLESSIS Requérante			Demande de sous-poste de courtage Désistement
Q-80-23635-8	81 02 09	Décision: QCV-13048 9-Q-507012-102-D DALLAIRE, ROSAIRE Requérant-cessionnaire 8-Q-506130-101-D TREMBLAY, EMMANUEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 6482	80 05 31	Transfert de permis Accordée R-3
Q-80-24219-0	81 02 18	Décision: QCV-13065 3-Q-503587-101-DS MICHAUD, LUCIEN Requérant-cessionnaire 0-Q-506815-102-DS JEAN-EUDES LEPAGE EXCAVATION INC. Requérante-cédante	Le Devoir	80 07 15 80 07 16 80 07 17	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 02 18
Q-80-24262-0	81 02 18	Décision: QCV-13064 6-Q-501406-101-DS BROCHU, GAÉTAN Requérant-cessionnaire 0-Q-500057-102-DS ROYER, GEORGES Requérant-cédant	Le Devoir	80 07 21 80 07 22 80 07 23	Transfert de permis Accordée région 01 Entrée en vigueur: 81 02 18

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24265-3	81 01 07	Décision: QCV-13019 1-Q-507358-101-D BOUTIN & LAPIERRE INC. Requérante-cessionnaire 3-Q-506358-101-D BÉLANGER, RICHARD Requérant-cédant	G.O.Q. no 34 p. 8670	80 08 23	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 01 07
Q-80-24420-4	81 01 07	Décision: QCV-13020 1-Q-507374-101-DS BERNIER, ROGER Requérant-cessionnaire 2-Q-504701-102-DS DESPRÉS, JACQUES Requérant-cédant	Journal de Québec	80 08 12 80 08 13 80 08 14	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 01 07
Q-80-24685-2	81 02 27	Décision: QCV-13087-C COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Q-52-106P-101-PA L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 01 INC.			Correction de décision en vertu de 2.59.11 & 2.59.12 Accordée
Q-80-24685-2	81 02 25	Décision: QCV-13087 3-Q-52106P-101-PA L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO. 1 Requérante	Le Soleil	81 01 07	Demande de poste de courtage Désistement
Q-80-25078-9	81 02 12	Décision: QCV-13049 5-Q-507412-101-D CHARLAND, LISE Requérante-cessionnaire 8-Q-503194-102-D SUCCESSION VAL-ALAIN ENRG. Requérante-cédante	G.O.Q. no 50 p. 11966	80 12 13	Transfert par décès Accordée Région 03 Entrée en vigueur: 81 02 12
Q-80-25143-1	81 02 18	Décision: QCV-13066 2-Q-506367-102-DS TRANSPORT AMICAL INC. Requérante-cessionnaire 6-Q-503550-101-DS VIENS, ROMA Requérant-cédant	Le Devoir	80 11 25 80 11 26 80 11 27	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 02 18
Q-80-25189-4	81 02 23	Décision: QCV-13079 9-Q-507418-101-DS PILOTE, RÉJEAN Requérant-cessionnaire 9-Q-500041-103-DS LEMIEUX, ALPHONSE Requérant-cédant	Journal de Québec	80 12 04 80 12 05 80 12 06	Transfert de permis Rejetée R-03.
Q-80-25232-2-101	81 02 23	Décisions: QS-3391 QDI-1418 9-Q-99000C ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant 3-Q-505368-106-S GAGNON, LÉO Intimé	Le Devoir	80 12 01 80 12 02 80 12 03	Droits prescrits non payés (art. 2.46) Annule <i>instantanément</i> la décision non publiée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-25233-0-101	81 02 23	Décisions: QS-3390, QDI-1417 9-Q-99000C ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant 8-Q-501180-104-S MARQUIS, LIONEL Intimé	Le Devoir	80 12 01 80 12 02 80 12 03	Droits prescrits non payés (art. 2.46) Annule <i>instantanément</i> la décision non publiée QS-3337
Q-81-00369-0	81 02 23	Décision: QT-1102 6-Q-52906P-101-SI ASS. DES TRANSPORTEURS EN VRAC SECTEUR BAIE-COMEAU-HAUTER. INC. Requérante			Demande de sous-poste de courtage Accordée Entrée en vigueur: 81 02 24 jusqu'au: 81 03 10
Q-81-00370-8	81 02 23	Décision: QT-1104 8-Q-52905P-102-SI SOUS-POSTE D'AFFECTATION DE PORT-CARTIER RÉGION 09 SECT. 03 Requérant			Demande de sous-poste de courtage Accordée Entrée en vigueur: 81 02 24 jusqu'au: 81 03 10
Q-81-00371-6	81 02 23	Décision: QT-1103 2-Q-52908P-101-SI SOUS-POSTE DE COURTAGE DE DUPLESSIS INC. Requérante			Demande de sous-poste de courtage Accordée Entrée en vigueur: 81 02 24 jusqu'au: 81 03 10
Q-81-00372-4	81 02 23	Décision: QT-1101 4-Q-52907P-101-SI SOUS-POSTE DE COURTAGE DE FORESTVILLE INC. Requérante			Demande de sous-poste de courtage Accordée Entrée en vigueur: 81 02 24 jusqu'au: 81 03 10

DÉCHETS

M-80-49915	81 02 20	Décision: MSD-654 M-710031 101-D LANTHIER, PAUL Requérant	G.O.Q. no 18 p. 5503	80 05 03	Demande de changement de région Accordée Région 06
M-80-51166	81 02 20	Décision: MSD-653 M-710705 102-D GILBERT, ROLAND Requérant	G.O.Q. no 24 p. 6913	80 06 14	

Demande d'un permis de transport de boues liquides pour la région 05

La Commission: déclare que l'objet de la demande ne se situe pas dans le cadre du Règlement sur le transport des déchets.

M-80-51447	81 02 20	Décision: MSD-652 M-710703 101-D MONSIEUR VIDE TOUT OU PRESQUE ENR. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7086	80 06 21	Demande d'un permis de transport de boues liquides pour la région 06 Accordée
M-80-53433-7	81 02 17	Décision: MSD-650 6-M-710722-101-D DESROCHERS, JEAN-MARC Requérant	G.O.Q. no 29 p. 7773	80 07 19	Demande de permis Désistement
M-80-55953-2	81 01 14	Décision: MS-06935 6-M-710243-101-S MAURICE, JEAN PIERRE Requérant	La Presse	80 12 01 80 12 02 80 12 03	Demande de permis Accordée Région-06 Entrée en vigueur: 81 01 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00792-9	81 02 23	Décision: MS-6979 7-M-710796-101-S RÉGIMBALD, FERNAND Requérant	Journal de Montréal	81 01 29 81 01 30 81 01 31	Demande de permis Rejetée
Q-80-25054-0	81 02 20	Décision: QSD-603 1-Q-710747-102-D RÉMI PELLETIER Requérant	G.O.Q. no 50 p. 11966	80 12 13	Demande de permis — région 03 Accordée Région 03

11674-o

Errata

1. Prendre note que dans les avis de publication des décisions MCG-193 et MCV-17634, rôles M-80-24793, M-80-25873 et M-80-48012, apparaissant aux pages 1919 et 1932 de la *Gazette officielle du Québec*, numéro 8, en date du 21 février 1981, il y aurait lieu de rajouter **Groupe IV**, dans les matières en vrac.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, L.L.L.

2. Prendre note que dans l'avis de publication des décisions MCG-186, et MCV-17616, il y aurait lieu de rajouter aux rôles M-80-42881 à M-42890 le rôle M-48004, ainsi que le nom de la requérante Parent Transport Ltd. apparaissant aux pages 1932 et 1920 de la *Gazette officielle du Québec*, numéro 8, en date du 21 février 1981.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, L.L.L.

11674-o

Associations coopératives — Loi sur les

CO-OP D'HABITATION DU 4 MAI (MONTRÉAL)*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «CO-OP D'HABITATION DU 4 MAI (MONTRÉAL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Dorion.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11719-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

CO-OP OUVRIÈRE DE PRODUCTION DE ROULOTTES DE L'ISLET*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «CO-OP OUVRIÈRE DE PRODUCTION DE ROULOTTES DE L'ISLET», dont le siège social est situé à L'Islet dans le district électoral de Montmagny-L'Islet.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11787-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'ARTISANAT «LA QUENOUILLE» (LA MAURICIE)*(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial adopté le 15 décembre 1980 de l'association coopérative «COOPÉRATIVE D'ARTISANAT «LA QUENOUILLE» (LA MAURICIE)», changeant son siège social de «341, Saint-Flavien, Mont-Carmel» à «170, 6^e Avenue, Grand-Mère».

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11684-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE RIMOUSKI*(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé les

règlements spéciaux adoptés le 18 novembre 1980, de l'association coopérative «MAGASIN CO-OP DE RIMOUSKI», changeant son nom en celui de «LA COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE RIMOUSKI», modifiant ses fins et augmentant le montant de la part sociale de 1,00 \$ à 100,00 \$.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11720-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DU BORD DE L'EAU 845 (DORVAL)*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION DU BORD DE L'EAU 845 (DORVAL)», dont le siège social est situé à Dorval, QC, dans le district électoral de Jacques-Cartier.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11686-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DU CHEMIN (QUÉBEC)*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION DU CHEMIN (QUÉBEC)», dont le siège social est situé à Québec, QC, dans le district électoral de Jean-Talon.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11687-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DU CONFORT (MONTRÉAL-NORD)*(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION DU CONFORT (MONTRÉAL-

NORD)), dont le siège social est situé à Montréal-Nord, QC, dans le district électoral de Sauvé.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11688-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION
«L'AIR DU TEMPS» (MONTRÉAL)**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION «L'AIR DU TEMPS» (MONTRÉAL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Sainte-Marie.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11721-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION LE FER À
CHEVAL (MONTRÉAL-NORD)**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION LE FER À CHEVAL (MONTRÉAL-NORD)», dont le siège social est situé à Montréal-Nord, QC, dans le district électoral de Sauvé.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11689-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ENVOL
HOCHELAGA-MAISONNEUVE**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ENVOL HOCHELAGA-MAISONNEUVE», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Hochelaga-Maisonneuve.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11722-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION SOLEIL
(MONTRÉAL-NORD)**

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION SOLEIL (MONTRÉAL-NORD)», dont le siège social est situé à Montréal-Nord, QC, dans le district électoral de Sauvé.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11690-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES
CONSOMMATEURS DE LA CAPITALE**

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial adopté le 28 octobre 1980 de l'association coopérative «COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES CONSOMMATEURS DE DUBERGER-LES SAULES», changeant son nom en celui de «COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES CONSOMMATEURS DE LA CAPITALE», et a approuvé le règlement spécial adopté le 14 janvier 1981 modifiant le montant de la part sociale de «25,00 \$» à «100,00 \$».

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11691-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**MESSAGERIE-CO-OP DU MONTRÉAL-
MÉTROPOLITAIN**

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé les règlements spéciaux adoptés le 27 janvier 1981 de l'association coopérative «LA COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS EN MESSAGERIE DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN (TRA-COO)», changeant son nom en celui de «MESSAGERIE-CO-OP DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN», et modifiant son siège social de «la ville de Saint-Hubert», en celui de «la ville de Longueuil».

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11685-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**RESTAURANT COOPÉRATIF D'ALIMENTATION
NATURELLE LA BECQUÉE (MTL)***(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «RESTAURANT COOPÉRATIF D'ALIMENTATION NATURELLE LA BECQUÉE (MTL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Saint-Jacques.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11773-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

**RESTAURANT-BAR CO-OP «LA PARENTÉ»
DE GATINEAU***(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «RESTAURANT-BAR CO-OP «LA PARENTÉ» DE GATINEAU», dont le siège social est situé à Gatineau, QC, dans le district électoral de Papineau.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11788-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers**Ville d'Anjou**

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite ville, que conformément aux dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, concernant les rues, avenues, places et boulevards, en la ville d'Anjou, ouverts au public depuis au moins dix (10) ans, lequel article 422 se lit comme suit:

Article 422:

Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix (10) ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux (2) fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois (3) mois et d'au plus quatre (4) mois entre chaque publication. Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix (10) années précédentes, S. R.

1964, chapitre 193, article 430; 1968, chapitre 23, article 8.

Les avenues sont décrites comme suit:

Avenue de l'Alsace:

Une partie de l'assiette de cette avenue, est composée, entre autres: des lots 466-28, 467-82, 468-66, 471-75 et 472-8.

Avenue d'Allonnes:

Une partie de l'assiette de cette avenue, est composée, entre autres: des lots 468-65 et 471-74.

Avenue Judith-Jasmin:

Une partie de l'assiette de cette avenue, est composée, entre autres: des lots 455-20 et 455-21; et d'une partie des lots 454-13 et 459-36. À savoir:

Partie du lot 454-13 (rue):

Étant l'extrême partie sud-est du lot 454-13 (rue), de figure rectangulaire, bornée au nord-est par le lot 459-36 (rue-avenue Judith-Jasmin), au sud-est par le lot 455-21 (rue-avenue Judith-Jasmin), au sud-ouest par le lot 454-5, et, au nord-ouest par le résidu du lot 454-13 (rue-avenue Lionaise); mesurant trente-quatre pieds et six dixièmes de pied (34,6 pi, ou 10,55 m) de largeur, au nord-ouest et au sud-est, par une longueur de huit pieds et vingt-trois centièmes de pied (8,23 pi, ou 2,51 m); contenant en superficie, deux cent quatre-vingt-quatre pieds carrés et soixante-quinze centièmes de pied carré (284,75 pi², ou 26,45 m²).

Partie du lot 459-36 (rue):

Étant la partie sud-est du lot 459-36 (rue), de figure irrégulière, bornée au nord-ouest par le résidu du lot 459-36 (rue-avenue Lionaise), au nord-est par les lots 459-58 et 459-59, vers l'est par le lot 459-59, et au sud-ouest par le lot 455-21; mesurant trente et un pieds et quatre dixièmes de pied (31,4 pi, ou 9,57 m) de largeur, au nord-ouest deux cent quinze pieds et vingt-trois centièmes de pied (215,23 pi, ou 65,60 m), au nord-est soixante-sept pieds et vingt-cinq centièmes de pied (67,25 pi, ou 20,5 m) le

long d'un arc de cercle de soixante-six pieds (66,0 pi, ou 20,12 m) de rayon, vers l'est, et deux cent soixante et onze pieds et quarante-trois centièmes de pied (271,43 pi, ou 82,73 m) au sud-ouest; contenant en superficie, huit mille cinq pieds carrés et six dixièmes de pied carré (8 005,6 pi², ou 743,75 m²).

Avenue de la Nantaise:

Une partie de l'assiette de cette avenue, est composée, entre autres: du lot 438-7.

Avenue Champchevrier:

Une partie de l'assiette de cette avenue, est composée, entre autres: du lot 471-67.

Rue Beaubien:

Une partie de l'assiette de cette rue, est composée, entre autres: du lot 442-38.

Le tout plus amplement indiqué à un plan portant le numéro 17807, préparé par monsieur Jean-Jacques Rondeau, arpenteur-géomètre, en date du 27 octobre 1980.

Je, soussigné, déclare que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes ont été accomplies; cette présente déclaration est faite conformément aux dispositions du paragraphe c dudit article.

Donné à ville d'Anjou, le 14 mars 1981.

Le greffier,

11723-11-2-o

MAURICE LÉTOURNEAU.

Municipalité d'Ascot-Corner

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39) lors d'une séance régulière tenue le 3 février 1981 le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 202 intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières» et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Ascot-Corner, le 13 février 1981.

La secrétaire-trésorière,

11710-o

SUZANNE JACQUES.

Cité de Drummondville

et

Ville de Drummondville-Sud

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil de la cité de Drummondville et le Conseil de la ville de Drummondville-Sud ont adopté à la majorité de leurs membres des règlements, soit le Règlement no 1440 de la cité de Drummondville et le Règlement no 328 de la ville de Drummondville-Sud autorisant ces municipalités à présenter une requête au gouvernement pour regrouper la cité de Drummondville et la ville de Drummondville-Sud et créer

la nouvelle municipalité de «Drummondville».

La requête expose ce qui suit:

1. le nom de la nouvelle municipalité est «Drummondville»;

2. le territoire de la nouvelle municipalité est celui déterminé par la description technique et le plan sur toile, préparés par M. Gilles Lemaire, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 1980. La description technique est annexée à la présente requête pour en faire partie comme si elle était au long reproduite;

3. la nouvelle municipalité est régie par la Loi sur les cités et villes et les dispositions législatives spéciales suivantes régissant l'ex-cité de Drummondville continuent à s'appliquer au territoire de la nouvelle municipalité, jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé par le Conseil de la nouvelle municipalité, le tout conformément à la loi:

— l'article 2 du chapitre 89 des lois de 1947; (II George VI)

— les articles 7 et 8 du chapitre 80 des lois de 1950-1951; (14-15 George VI)

— l'article 5 du chapitre 83 des lois de 1957; (5-6 Élisabeth II)

— l'article 3 du chapitre 62 des lois de 1958; (6-7 Élisabeth II)

— les articles 1 et 3 du chapitre 62 des lois de 1959; (7-8 Élisabeth II)

— les articles 2 et 7 du chapitre 113 des lois de 1960; (8-9 Élisabeth II)

4. jusqu'à la première élection générale, le Conseil provisoire est composé de tous les membres des deux (2) conseils existants au moment du regroupement. Le quorum est formé de la majorité de ses membres;

5. le maire de l'ex-cité de Drummondville est le maire du Conseil provisoire jusqu'à la date de la première élection générale. Advenant la démission ou l'incapacité ou le refus d'agir du maire de l'ex-cité de Drummondville, il sera remplacé par le maire de l'ex-ville de Drummondville-Sud pour la balance du terme du Conseil provisoire. Pendant le mandat du maire de l'ex-cité de Drummondville à titre de maire du Conseil provisoire, le maire de l'ex-ville de Drummondville-Sud devient le maire suppléant du Conseil provisoire;

6. les membres du Conseil provisoire seront rémunérés conformément au règlement actuellement en vigueur dans la cité de Drummondville, jusqu'à modification selon la loi;

7. la première séance du Conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20 h en la salle de l'hôtel de ville de l'ex-cité de Drummondville et sans autre convocation;

8. le greffier de la nouvelle municipalité pour agir jusqu'à la fin de la première séance du Conseil provisoire, est le greffier de l'ex-cité de Drummondville;

9. jusqu'à ce que le Conseil en décide autrement, selon la loi:

a) le directeur général de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur général de la nouvelle municipalité;

b) le directeur général adjoint aux services administratifs de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur général adjoint aux services administratifs de la nouvelle municipalité;

c) le directeur général adjoint aux services à la population de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur général adjoint aux services à la population de la nouvelle municipalité;

d) le greffier de l'ex-cité de Drummondville devient le greffier de la nouvelle municipalité;

e) le trésorier de l'ex-cité de Drummondville devient le trésorier de la nouvelle municipalité;

f) le directeur des travaux publics de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur des travaux publics de la nouvelle municipalité;

g) le conseiller juridique de l'ex-cité de Drummondville devient le conseiller juridique de la nouvelle municipalité;

h) le directeur de la sécurité publique de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur de la sécurité publique de la nouvelle municipalité;

i) le directeur des services récréatifs et communautaires de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur des services récréatifs et communautaires de la nouvelle municipalité;

j) le directeur des services techniques de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur des services techniques de la nouvelle municipalité;

k) le coordonnateur du développement économique de l'ex-cité de Drummondville devient le coordonnateur de la nouvelle municipalité;

l) le commissaire industriel de l'ex-cité de Drummondville devient le commissaire industriel de la nouvelle municipalité;

m) le directeur du bureau du tourisme et des congrès devient le commissaire au tourisme de la nouvelle municipalité;

n) le directeur de la sécurité publique de l'ex-ville de Drummondville-Sud devient directeur adjoint au service de la sécurité publique de la nouvelle municipalité;

o) le directeur des loisirs de l'ex-ville de Drummondville-Sud devient directeur adjoint des services récréatifs et communautaires de la nouvelle municipalité;

p) l'agent du personnel de l'ex-cité de Drummondville devient l'agent du personnel de la nouvelle municipalité;

9. jusqu'à ce que le Conseil en décide autrement, selon la loi:

q) la secrétaire adjointe de l'ex-ville de Drummondville-Sud devient responsable administratif de la nouvelle municipalité;

r) le directeur de l'office municipal d'habitation de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur de l'Office municipal d'habitation de la nouvelle municipalité;

s) le directeur-gérant de l'Office municipal d'habitation de l'ex-ville de Drummondville-Sud devient responsable administratif et technique de l'Office municipal d'habitation de la nouvelle municipalité;

t) tous les employés des ex-municipalités deviennent les employés de la nouvelle municipalité.

10. Les traitements et autres conditions de travail des employés de la nouvelle municipalité seront ajustés en fonction des traitements et autres conditions de travail qui prévalaient dans l'ex-cité de Drummondville, à la date d'entrée en vigueur des lettres patentes ou selon les modalités prévues au Code du travail. Aucun traitement ne sera réduit en raison du regroupement;

11. il existera une équivalence de service ou une parité sur l'ensemble du territoire de la nouvelle municipalité. L'ex-territoire de Drummondville-Sud ne sera d'aucune façon défavorisé en égard aux services qui seront accordés à l'ex-territoire de Drummondville;

12. la première élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 1983 et le nombre des membres du Conseil sera déterminé en conformité à la Loi sur les élections dans certaines municipalités (1978, chapitre 63);

13. la Cour municipale de l'ex-cité de Drummondville devient la Cour municipale de la nouvelle municipalité;

14. les Offices municipaux d'habitation des ex-municipalités sont regroupés et deviennent l'Office municipal d'habitation de la nouvelle municipalité et les membres du Conseil d'administration seront nommés proportionnellement aux populations des deux ex-municipalités et selon la loi applicable;

15. les fonds industriels des ex-municipalités deviennent le fonds industriel de la nouvelle municipalité;

16. les fonds de roulement des ex-municipalités deviennent le fonds de roulement de la nouvelle municipalité;

17. la nouvelle municipalité procédera à la desserte en infrastructures pour le développement domiciliaire au prorata des populations des ex-territoires, soit, $\frac{1}{3}$ des coûts générés à Drummondville-Sud, et $\frac{2}{3}$ des coûts générés à Drummondville, et cela jusqu'à la fin de l'exercice financier 1987;

18. le programme triennal de l'ex-ville de Drummondville-Sud est retenu. Sa réalisation se fera au cours des années 1981-82-83 mais pourra s'extensionner au-delà de 1983 pour les projets devant être réalisés par étapes. Lesdits projets seront réévalués. Les dépenses effectivement encourues par les deux ex-municipalités devront refléter une capitalisation correspondante aux évaluations respectives des ex-territoires regroupés, selon les évaluations en vigueur à chaque année. Pour fins de calcul, il faudrait exclure les projets de l'agrandissement de l'usine de traitement d'eau et du Collecteur Mercure au niveau de leurs incidences monétaires sur les deux anciennes municipalités vu le caractère régional desdits projets;

19. les surplus ou déficits accumulés de chacune des municipalités regroupées constituent, au moment de l'en-

trée en vigueur des lettres patentes, les surplus ou déficits accumulés de la nouvelle municipalité;

20. telles que le préoyaient les lettres patentes intervenues entre l'ex-cité de Drummondville et l'ex-village de Drummondville-Ouest, tous les travaux d'amélioration locale continueront d'être à la charge des secteurs déterminés par le Conseil. À cette fin, le territoire de l'ex-village de Drummondville-Ouest est considéré comme un secteur;

21. sous réserve de l'article 20, jusqu'à ce que le Conseil en décide autrement par règlement approuvé, conformément à la loi, le solde des échéances en capital et intérêts de tous les règlements d'emprunt d'aqueduc et d'égouts des ex-municipalités, à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité desservie par le réseau d'aqueduc et d'égouts à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, sur la base de la valeur desdits biens-fonds, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, et le solde des échéances en capital et intérêts de tous les autres règlements d'emprunt des ex-municipalités, à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité sur la base de la valeur desdits biens-fonds, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année. Les clauses d'imposition desdits règlements d'emprunt sont modifiées en conséquence;

22. les rôles d'évaluation en vigueur dans chacun des deux ex-territoires, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, demeurent jusqu'à modification selon la loi;

23. les règlements, sous réserve de l'article 21, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, sous réserve de l'article 22, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités regroupées, demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient modifiés ou abrogés. Cependant, si l'ex-ville de Drummondville-Sud n'avait pas exercé un pouvoir réglementaire alors que l'ex-cité de Drummondville avait exercé semblable pouvoir, le ou les règlements concernés de l'ex-cité de Drummondville s'appliqueront, dès l'entrée en vigueur des lettres patentes, à l'ensemble du territoire de la nouvelle municipalité, à l'exception de tout semblable règlement concernant le zonage;

24. toutes les subventions à recevoir par l'une ou l'autre des municipalités regroupées, et non autrement appropriées, feront partie des revenus de la nouvelle municipalité;

25. un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les ex-municipalités regroupées, sous la direction du greffier, dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de cinq (5) ans, nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité, y seront conservées. Quant

aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la Loi sur le ministère des affaires culturelles (L.R.Q., chapitre M-20);

26. la nouvelle municipalité deviendra effective selon la loi.

Tout propriétaire ou tout locataire des municipalités concernées peut s'opposer au principe du regroupement et aux modalités de la requête conjointe dans les trente jours qui suivent la publication du présent avis et peut faire connaître les motifs de son opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale du Québec (680, rue Saint-Amable, Québec, G1R 4Z3).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance et obtenir copie du texte de la requête conjointe au bureau du greffier de la cité de Drummondville ou au bureau du secrétaire-trésorier de la ville de Drummondville-Sud.

Le greffier de la cité de Drummondville,
LAURENT BERNIER.

Description technique

Des limites du territoire de la municipalité de Drummondville

Le territoire de la municipalité de Drummondville, comté de Drummond, comprend les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes ou futures, ainsi que les chemins, rues, emprises des chemins de fer, cours d'eau, rivières, îles ou parties d'iceux faisant partie du cadastre des cantons de Grantham et de Wickham et aussi formé du cadastre de la ville de Drummondville, regroupant les quartiers Nord, Sud, Est et Ouest de ladite ville et compris dans les limites ci-dessous décrites:

Commençant à un point «A» situé au coin nord du lot 185 du cadastre de la ville de Drummondville, quartier Nord.

De là, vers le sud-est, longeant la limite nord-est dudit lot, jusqu'au coin est du lot 185, point «B».

De là, vers le nord-est, longeant la ligne nord-ouest du lot 175 dudit cadastre, jusqu'au coin nord dudit lot, point «C».

De là, vers le sud-est, longeant la limite nord-est des lots 173 et 175, jusqu'à la ligne nord-ouest du lot 47, point «D».

De là, vers le nord-est, longeant la limite nord-ouest dudit lot, jusqu'au coin nord du lot 47, point «E».

De là, vers le sud-est, longeant la limite nord-est des lots 47 et 44, jusqu'au coin est de ce dernier lot, point «F».

De là, vers le sud-ouest, longeant la limite sud-est du lot 44, jusqu'au coin nord du lot 7, point «G».

De là, vers le sud-est, longeant la limite nord-est dudit lot, jusqu'au coin est du lot 7, point «H».

De là, vers le sud-ouest, longeant la limite sud-est du lot 7, jusqu'au coin nord du lot 1, point «I».

De là, vers le sud-est, longeant la limite nord-est du lot 1, jusqu'au coin est dudit lot, point «J».

De là, vers le sud-ouest, longeant la limite sud-est du lot 1, du cadastre de la ville de Drummondville, quartier Nord et le prolongement de ladite ligne, vers le sud-ouest, jusqu'au centre de la rivière St-François, point «K».

De là, vers le sud-est et l'est suivant le centre de ladite rivière jusqu'au point «L» situé dans le prolongement, vers le nord-est, de la ligne de division des lots 100 et 101 du cadastre de Wickham.

De là, vers le sud-ouest, suivant ledit prolongement, puis la limite sud-est des lots 101, 112 et 238 jusqu'au coin sud de ce dernier lot, point «M».

De là, vers le nord-ouest, longeant la limite sud-ouest des lots 238 à 244, 246 à 250, jusqu'à la ligne de division des cantons de Wickham et de Grantham, point «N».

De là, vers le nord-est, suivant la ligne de division desdits cadastres jusqu'au point «O» localisé dans le prolongement, vers le sud-est, de la limite nord-est du chemin public du rang IV du canton de Grantham, avant son élargissement.

De là, vers le nord-ouest, longeant la limite nord-est du chemin public du rang IV, avant son élargissement, où la ligne sud-ouest des lots 138 à 141, 143, 145, 146, 149, 151, 153, 156, 158, 159, 160 B et une partie de la ligne sud-ouest du lot 165 du cadastre du canton de Grantham, jusqu'au point «P» situé dans le prolongement, vers le nord-est, de la ligne de division des lots 282 et 283.

De là, vers le sud-ouest, traversant le chemin public du rang IV, puis longeant la ligne de division des lots 282 et 283 et le prolongement de ladite ligne de division, jusqu'à l'axe central de l'Autoroute 51, point «Q».

De là, vers le nord-ouest, longeant l'axe central de l'autoroute 51, laquelle ligne traverse une partie du lot 338, les lots 339, 340, 342, 164, 343, 344, 346 à 352 et une partie du lot 353, jusqu'au point «R», ce point marquant l'intersection des axes centraux des autoroutes 20 et 51.

De là, vers le nord-est, longeant l'axe central de l'autoroute 20, jusqu'au point «S» situé sur la limite nord-est du chemin public du rang IV (boulevard Lemire), avant son élargissement.

De là, vers le sud-est, longeant la limite nord-est du chemin public du rang IV, avant son élargissement, jusqu'à un point «T» localisé sur la limite sud-est de l'autoroute 20.

De là, vers le nord-est, en suivant la limite sud-est de l'autoroute 20 ou parallèlement à la ligne centrale de ladite autoroute puis finalement vers l'est, toujours parallèlement à la ligne centrale de l'autoroute 20 et longeant la ligne sud de cette autoroute, jusqu'à la rive gauche de la rivière Saint-François, point «U».

De là, vers le sud, longeant la rive gauche de ladite rivière jusqu'à un point «V» situé au centre de la rivière Noire.

De là, vers l'est, perpendiculairement à la ligne médiane de la rivière Saint-François, jusqu'à ladite ligne médiane, point «W».

De là, vers le sud, longeant la ligne médiane de la rivière Saint-François, en remontant son cours, jusqu'à une autre ligne perpendiculaire à ladite ligne médiane et originant du coin ouest du lot 185 du cadastre de la ville de Drummondville, quartier Nord, point «X».

De là, vers l'est, jusqu'au coin ouest du lot 185, point «Y», ce point étant situé sur la rive droite de la rivière Saint-François.

De là, vers le nord-est, longeant la limite nord-ouest du lot 185, jusqu'au point «A», point de départ.

Le territoire compris dans les limites ci-haut décrites forme la municipalité de Drummondville; les municipalités de la cité de Drummondville et de la ville de Drummondville-Sud devant cesser d'exister.

Préparé et signé à Drummondville, ce dix-septième jour du mois d'octobre mil neuf cent quatre-vingt, sous les numéros trois mille neuf cent soixante-quinze (3975) de mon répertoire et quatre mille huit cent quarante (4840) de mes minutes.

L'arpenteur-géomètre,
GILLES LE MAIRE.

11815-0

Fondation Louis-Philippe Marcotte

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les évêques catholiques romains (L.R.Q., chapitre E-17), il a été accordé par le lieutenant-gouverneur des lettres patentes en date du 25 septembre 1980, constituant en corporation «Fondation Louis-Philippe Marcotte».

Le siège social de la corporation est situé au 2, rue Saint-Charles-Borromée nord, Joliette, district judiciaire de Joliette.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

11673-0

1647-9495

Cité de LaSalle

Avis public est donné, par les présentes, que conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) la cité de LaSalle présentera au lieutenant-gouverneur en conseil une requête pour changer son nom en celui de «ville de La Salle».

Montréal, le 25 février 1981.

Les procureurs,
VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

11762-0

La paroisse de La Résurrection du Christ

Avis est donné, conformément à l'article 2 de la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chapitre F-1), que monseigneur

Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, par un décret daté du 3 octobre 1980, a érigé «La paroisse de La Résurrection du Christ».

L'archevêque de Sherbrooke,

JEAN-MARIE FORTIER.

11708-o

1840-7106

La paroisse de Saint-Roch

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chapitre F-1) que monseigneur Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, a, par décret daté du 3 octobre 1980, changé les limites de «La paroisse de Saint-Roch» de l'archidiocèse de Sherbrooke.

L'archevêque de Sherbrooke,

JEAN-MARIE FORTIER.

11709-o

1524-2597

Ville de Portneuf

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), le Conseil de ville de Portneuf a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 2 février 1981, le Règlement numéro 208 intitulé: «Règlement décrétant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières» et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Ville de Portneuf, le 11 février 1981.

Le secrétaire-trésorier,

MARC-ANDRÉ TRUDEL.

11676-o

Paroisse de Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres

Avis est donné qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une séance spéciale, le Conseil de cette corporation a adopté le Règlement no 73 intitulé «Règlement concernant l'imposition d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres, le 12 février 1981.

Le secrétaire-trésorier,

LAURENT BOUDREAU.

11677-o

Succession André Laporte

Avis est, par les présentes, donné que dame Laurette Dallaire, domiciliée au 2135, 25^e Rue, Saint-Pie-X, Québec, en sa qualité de tutrice aux enfants mineurs issus du mariage de feu monsieur André Laporte, en son vivant

homme de maintenance, domicilié au 1985, des Intendants, Saint-Pie-X, Québec, et décédé à Québec le 24 décembre 1980, et de dame Claudette Dallaire Laporte, ménagère, domiciliée au 1490, Bergemont, Québec, a accepté la succession *ab intestat* dudit André Laporte sous bénéfice d'inventaire pour le compte des mineurs, suivant acte passé devant Jean Russenberger, notaire, le 23 février 1981, et dont copie a été enregistrée à Québec, le 24 février 1981, sous le numéro 1008393.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Me Jean Russenberger en date du 17 février 1981, et peut être consulté à son bureau sis au 1128, 3^e Avenue, Limoilou, Québec.

Après deux mois du présent avis, la tutrice, au nom des mineurs, paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Québec, le 24 février 1981.

Le procureur,

JEAN RUSSENBARGER, notaire.

11750-o

Succession Dimitrios (James) Daoussis

Avis est, par les présentes, donné que dame Joanne Daoussis, secrétaire, demeurant au 6557, boulevard Saint-Michel, Montréal, est héritière de son père, feu Dimitrios (James) Daoussis, en son vivant restaurateur, du même lieu, où il est décédé le 7 août 1980, ayant laissé un testament non modifié ni révoqué, reçu devant Georges Arcouette, notaire, le 3 octobre 1978, aux termes duquel il nommait son épouse dame Georgina Parashis, sa légataire universelle résiduaire. Dame Georgina Daoussis a renoncé purement et simplement à la succession de son époux Dimitrios (James) Daoussis aux termes d'un acte de renonciation reçu devant Jean N. Ouellette, notaire, le 24 novembre 1980, et enregistré à Montréal sous le numéro 3130374. Dame Joanne Daoussis est l'une des filles dudit Dimitrios (James) Daoussis et a accepté sa part de la succession dudit Dimitrios (James) Daoussis, sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte exécuté devant Jean N. Ouellette, notaire, 7155, rue Christophe-Colomb, Montréal, daté le 26 janvier 1981, et enregistré à Montréal sous le numéro 3144093.

Un inventaire des biens a été fait devant le notaire Jean N. Ouellette, et il peut être consulté à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois de présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'il se présenteront, selon la loi.

Montréal, le 17 février 1981.

Le procureur,

JEAN N. OUELLETTE, notaire.

11724-o

Succession Hervé Boisvert

Avis est, par les présentes, donné que le 17 février 1981, à Drummondville, dame Liliane Coutu, veuve en premières noces et non remariée de monsieur Hervé Bois-

vert, a, en sa qualité de tutrice à son enfant mineure Sonia Boisvert, accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de monsieur Hervé Boisvert. Cette acceptation a été exécutée devant André Jean, notaire, pratiquant à Drummondville, 215, rue Lindsay, le 17 février 1981, lequel acte a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Drummond le 19 février 1981, sous le numéro 259794.

Drummondville, le 26 février 1981.

Le procureur,
ANDRÉ JEAN, notaire.

11730-o

Succession Kenneth Harold Brown

Avis est donné que M. Alan Geoffrey Lloyd Brown, domicilié au numéro R.R. 2, C.P. 462A, Chesterton, Indiana, États-Unis 46304, et Mme Micaela M. Brown, épouse de William S. Wilson, domiciliée au numéro 791, Lake Twintree Crescent S.E., Calgary, Alberta, T2J-2W2, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, par acte reçu devant Paul Anthony Laberge, notaire, le six décembre, mil neuf cent quatre-vingt, dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, le huit décembre, mil neuf cent quatre-vingt, sous le numéro 3132263, la succession de M. Kenneth Harold Brown, avocat de son vivant, du 4300, boulevard de Maisonneuve ouest, appartement 222, Westmount, QC.

Montréal, le 23 février 1981.

Le procureur,
PAUL ANTHONY LABERGE, notaire.

11751-o

Succession Lucien Lafleur

Avis est donné qu'aux termes d'un acte reçu le 18 décembre 1980, par Ginette Labelle, notaire, à Laval et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, le 16 février 1981, sous le numéro 194643, dame Alice Lafleur, demeurant au 585, 77^e Avenue, appartement 213, Laval, agissant en sa qualité de tutrice de Diane Lafleur en vertu d'une ordonnance de la Cour supérieure, district de Montréal (dossier no 14-004285-805), a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de monsieur Lucien Lafleur, en son vivant cuisinier, et domicilié au Lac-Supérieur, Mont-Tremblant, lequel est décédé le 21 août 1980.

Laval, le 27 février 1981.

Le procureur,
GINETTE LABELLE, notaire.

11731-o

Succession Marcel Chalifour

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Joseph Chalifour domicilié au 561, Rapide nord, Sainte-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain, agissant comme tuteur de sa fille mineure Linda, nommé à cette fonction et dûment

autorisé à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession ci-après mentionnée aux termes d'une ordonnance de la Cour supérieure, district de Trois-Rivières rendue le 9 juillet 1980, dossier numéro 400-14-000158-80, lequel en sa qualité de tuteur a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Marcel Chalifour en son vivant étudiant, domicilié au 561, Rapide nord, Sainte-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain, est décédé le 1^{er} février 1980. L'acceptation sous bénéfice d'inventaire a été exécutée devant le notaire soussigné le 15 janvier 1981 et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Champlain sous le numéro 283473. Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à ses bureaux du 361a, boulevard Lanaudière, Sainte-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain.

Après deux mois du présent avis, les créanciers seront payés à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

La Pérade, le 21 janvier 1981.

Le procureur,
JOSCELIN BÉLANGER, notaire.

11678-o

Succession Michel Lapointe

Avis est, par les présentes, donné que dame Jacqueline Lapointe (née Matte) a, en sa qualité de tutrice à son enfant Josée Lapointe, accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de monsieur Michel Lapointe, en son vivant domicilié en la ville de Repentigny, district judiciaire de Joliette, lequel est décédé à Repentigny, le vingt mai mil neuf cent quatre-vingt (1980). Cette acceptation, sous bénéfice d'inventaire, a été faite aux termes de l'acte reçu devant Me François Barron, notaire, exerçant en la ville de Montréal, au numéro 395, boulevard de Maisonneuve ouest, le trente et un janvier mil neuf cent quatre-vingt-un (1981) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, le douze février mil neuf cent quatre-vingt-un (1981), sous le numéro 254227.

Repentigny, le 25 février 1981.

Le procureur,
FRANÇOIS BARRON, notaire.

11725-o

Succession Ralph Reader

Prenez avis que Lucie Vézina Reader, en sa qualité de tutrice de Marie-Josée, Nancy et Christophe Sébastien Reader, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Ralph Reader, décédé à Beauport le 14 mai 1980, le tout suivant acte passé devant le notaire soussigné, le 19 février 1981, dont copie a été enregistrée à Québec, le 26 février 1981, sous le numéro 1008667.

Beauport, le 2 mars 1981.

Le procureur,
RENÉ MARCOUX, notaire.

11774-o

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie CN triage Taschereau

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 19 décembre 1980 par la «Caisse d'économie Hump Yard Employees Credit Union» changeant son nom en celui de «Caisse d'économie CN triage Taschereau».

Québec, le 27 février 1981.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11789-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse d'économie des employés de matériaux de construction Canada Ltée (Pont-Rouge)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 27 octobre 1980 par la Caisse d'économie des employés de Building Products (Pont-Rouge) changeant son nom en celui de «Caisse d'économie des employés de matériaux de construction Canada Ltée (Pont-Rouge)».

Québec, le 25 février 1981.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11726-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse d'économie des Haïtiens de Montréal

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé la formation de la caisse d'épargne et de crédit: «Caisse d'économie des Haïtiens de Montréal».

Le groupe dans lequel la Caisse recrutera ses membres sera: La communauté haïtienne de Montréal.

Le siège social de cette caisse d'épargne et de crédit est situé à Montréal, district électoral de Jeanne-Mance.

Cette caisse sera affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Québec, le 19 février 1981.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11692-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse d'économie des travailleurs de Portneuf

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé la modification du règlement changeant le territoire de la Caisse d'économie des travailleurs de Portneuf qui recrutait ses membres dans «la municipalité de la paroisse Notre-Dame de Portneuf» pour les recruter, à l'avenir, dans le groupe suivant: «les employés, leur conjoint, les pensionnés et les retraités de la corporation suivante: La Compagnie J. Ford Ltée».

Québec, le 20 février 1981.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11712-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse populaire de Rock Forest

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 17 novembre 1980 par la «CAISSE POPULAIRE DE ROCK FOREST» modifiant son territoire qui est présentement «les limites de la paroisse de Saint-Rock d'Orford» en celui de «la municipalité de Rock-Forest (sans désignation), le village de Deauville et le canton d'Ascot».

Québec, le 25 février 1981.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11727-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

La Caisse Populaire St-Rédempteur de Matane

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 18 janvier 1981, La Caisse Populaire St-Rédempteur de Matane, modifiant son territoire qui est présentement «ville de Matane et Petite-Matane» en celui de «ville de Matane, paroisse Saint-Jérôme-de-Matane, et Petite-Matane.»

Québec, le 25 février 1981.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

11728-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Marie Ida Lise Cyr

Par le certificat numéro 81-54, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Ida Lise Constantineau, née le 18 mai 1952, en celui de Marie Ida Lise Cyr.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o GERMAIN HALLEY.

Clément Gratien Serge Dessureault

Par le certificat numéro 81-64, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Clément Gratien Thiffault, né le 10 octobre 1959, en celui de Clément Gratien Serge Dessureault.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o GERMAIN HALLEY.

Jeff Cevdet Erdan

Par le certificat numéro 81-63, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Cevdet Sahimerdan, né le 23 décembre 1954, en celui de Jeff Cevdet Erdan.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Orval Jean-Claude Galipeau

Par le certificat numéro 81-65, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Orval Jean-Claude Vilon, né le 18 octobre 1958, en celui de Joseph Orval Jean-Claude Galipeau.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o GERMAIN HALLEY.

Golda Gloria Gari

Par le certificat numéro 81-66, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Golda Garbarska, née le 8 décembre 1947, en celui de Golda Gloria Gari.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o GERMAIN HALLEY.

Marie Laura Lise Gauthier

Par le certificat numéro 81-62, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Laura Lise Roy, née le 4 août 1946, en celui de Marie Laura Lise Gauthier.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o GERMAIN HALLEY.

Marshall Raymond Jackson

Par le certificat numéro 81-53, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marshall Raymond Butt, né le 26 octobre 1932, en celui de Marshall Raymond Jackson.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o GERMAIN HALLEY.

Marie Clémence Alice Marinier

Par le certificat numéro 81-56, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Clémence Alcée, née le 20 mars 1930, en celui de Marie Clémence Alice Marinier.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o GERMAIN HALLEY.

Howard Mitchell

Par le certificat numéro 81-57, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Howard Michalofsky, né le 16 novembre 1952, en celui de Howard Mitchell.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o GERMAIN HALLEY.

Howard Modlin

Par le certificat numéro 81-58, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Howard Modlinsky, né le 16 juillet 1954, en celui de Howard Modlin.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o GERMAIN HALLEY.

Christopher Mark Patrick Oliver

Par le certificat numéro 81-59, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Christopher Mark Ollivier, né le 29 mai 1952, en celui de Christopher Mark Patrick Oliver.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o

GERMAIN HALLEY.

Dianne Maria Peters

Par le certificat numéro 81-61, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Dianne Maria Piotrowsky, née le 4 avril 1962, en celui de Dianne Maria Peters.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o

GERMAIN HALLEY.

Peter Arcady Peters

Par le certificat numéro 81-60, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Peter Piotrowsky, né le 25 juin 1925, en celui de Peter

Arcady Peters.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o

GERMAIN HALLEY.

Navin Shanker

Par le certificat numéro 81-55, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Navin Kumar Keesoondoyal, né le 12 juin 1952, en celui de Navin Shanker.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o

GERMAIN HALLEY.

Diana Toni Stern

Par le certificat numéro 81-52, du 19 février 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Tony Stern, née le 2 octobre 1935, en celui de Diana Toni Stern.

Sainte-Foy, le 25 février 1981.

Le sous-registraire du Québec,

11675-o

GERMAIN HALLEY.

Demandes

Sydney Abramovitch

Avis est, par les présentes, donné que Sydney Abramovitch, courtier en assurances, résidant et domicilié au 2605, côte Vertu, appartement 515, en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sydney Abrams, ledit changement de nom devant aussi concerner ses enfants Randy Jay et Shari Francine ainsi que sa future épouse dame Dorren Kramer Shostak.

Montréal, le 27 février 1981.

Les procureurs du requérant,

11783-11-2-o

ME IRVING NARVEY & ASSOCIÉS.

Joe Aisenpresser

Avis est, par les présentes, donné que Joe Aisenpresser, domicilié et résidant au 5762, Westminster dans la ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joe Presser, le

tout sera au bénéfice de son épouse, Isabel Klempner Aisenpresser et de ses enfants mineurs non émancipés, Janet Lynn Aisenpresser et Mitchell Jeffrey Aisenpresser.

Montréal, le 12 février 1981.

Les procureurs du requérant,

11501-10-2-o

YANOFKY, BRULL.

Shari Aisenpresser

Avis est, par les présentes, donné que Shari Aisenpresser, domicilié et résidant au 5762, Westminster dans la ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Shari Presser.

Montréal, le 12 février 1981.

Les procureurs de la requérante,

11502-10-2-o

YANOFKY, BRULL.

Héliodore Arseneault

Avis est donné que Héliodore Arseneault, restaurateur, domicilié au 3775, rue des Cèdres, Saint-Hubert, QC,

district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Léo Arsenault.

La personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est Guy Arsenault, son fils mineur non émancipé, domicilié à la même adresse que le requérant.

La Prairie, le 9 février 1981.

Le procureur du requérant,
ÉLIZABETH BEAUDOIN, notaire.

11732-11-2-o

Marie Lorraine Audet

Avis est donné que Marie Lorraine Audet domiciliée au 3865, rue Rachel, appartement 4, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Nancy Martine Audet.

Montréal, le 25 février 1981.

Le procureur de la requérante,
SYLVIO HOULE.

11775-11-2-o

Marcel Réjean Beaulieu

Avis est, par la présente, donné que Marcel Réjean Beaulieu domicilié et résidant au 134, des Ursulines, ville de Matane, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice pour changer son nom en celui de Marcel Réjean Richard Beaulieu.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Matane, le 27 janvier 1981.

Les procureurs du requérant,
POIRIER & PROULX.

11693-11-2-o

Joseph Pamphile Boily

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Pamphile Boily, mineur, domicilié à Val-Senneville, route rurale no 1, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Pamphile Hamilton.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont: dame Marie Lucienne Marielle Gélinas Boily, épouse du requérant, leur fils mineur non émancipé, Joseph Léo Boily, tous deux domiciliés à la même adresse que le requérant.

Val-d'Or, le 10 février 1981.

Le procureur du requérant,
JASMINE HINSE, notaire.

11503-10-2-o

Hai Nguyen Cao

Avis est, par les présentes, donné que Hai Nguyen Cao, domicilié au 6100, rue Joseph-Renaud, appartement 406,

dans ville d'Anjou, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Charles Cao.

Montréal, le 9 février 1981.

Le procureur du requérant,
MICHAEL N. BERGMAN.

11504-10-2-o

Lauréus Chagnon

Avis est donné que Lauréus Chagnon, chauffeur, domicilié à Granby, QC, au 469, du boulevard Leclerc (district de Bedford) s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paul-André Chagnon.

Granby, le 30 janvier 1981.

Le procureur,
JEAN-PIERRE BLANCHARD, notaire.

11590-10-2-o

Patrice Noël Jacques Coquerel

Avis est, par les présentes, donné que Patrice Noël Jacques Coquerel, vendeur, domicilié et résidant au 3550, rue Jeanne-Mance, appartement 2409, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Patrice Noël Jacques Castel.

Montréal, le 19 février 1981.

Le procureur du requérant,
PIERRE R. BROUSSEAU.

11694-11-2-o

Gina Côté

Prenez avis que Gina Côté, commis, 348, rue Lachance, Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Ginette Côté.

Rimouski, le 5 février 1980

La requérante,
GINETTE CÔTÉ.

11505-10-2-o

Joseph Hildège (connu sous le nom d'Aldège) Fernand Courchesne

Avis est par les présentes donné que Joseph Hildège (connu sous le nom d'Aldège) Fernand Courchesne, présentement domicilié et résidant à Blue-Sea-Lake, comté de Gatineau, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Aldège Fernand Courchesne.

Maniwaki, le 4 février 1981.

Les procureurs du requérant,
MES THISDALE & VILLENEUVE.

11506-10-2-o

Mihran Dadiroglu

Avis est donné que Mihran Dadiroglu, étudiant, demeurant au numéro 940, boulevard Crémazie ouest, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Mihran Dadourian.

Montréal, le 17 février 1981.

Les procureurs du requérant,

11507-10-2-o

AWADA & SUMBULIAN.

Jeannette Diotte alias Janet Goupil

Avis est donné que dame Jeannette Diotte alias Janet Goupil, préposée aux bénéficiaires, domiciliée au 146, rue Malo à Varennes, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Janet Goupil.

Montréal, le 9 février 1981.

Les procureurs de la requérante,

11511-10-2-o BOUDRIAS, FRÉCHETTE, GÉLINAS & ASS.

Gilda Feuer

Avis est donné que Gilda Feuer, domiciliée au numéro 3225, avenue Cedar, Westmount, district de Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Gilda Fayer.

Montréal, le 17 février 1981.

Le procureur de la requérante,

11752-11-2-o

LAWRENCE S. BERGMAN, notaire.

Josef Feuer

Avis est donné que Josef Feuer, exécutif, domicilié au numéro 3225, avenue Cedar, Westmount, district de Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Josef Fayer.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont: dame Cyna Cymerman Feuer à dame Cyna Cymerman Fayer, épouse du requérant et leur fils mineur non émancipé Emanuel Feuer à Emanuel Fayer, tous deux domiciliés à la même adresse que le requérant.

Montréal, le 17 février 1981.

Le procureur du requérant,

11753-11-2-o

LAWRENCE S. BERGMAN, notaire.

George Fleischer

Avis est donné, par la présente, que M. George Fleischer, professeur, résidant au 5526, Ashdale, appartement 313, Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui

permettant de changer son nom en celui de George Thomas Fleischer.

Montréal, le 11 février 1981.

Le procureur du requérant,

11805-11-2-o

MORTON S. MINC.

Marie Élisabeth Andrée Gagnon

Avis est donné, par la présente, que Marie Élisabeth Andrée Gagnon, ménagère, domiciliée et résidant au 1365, rue Malouin, Sherbrooke, district de Saint-François, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Andrée Bernadette Gagnon.

Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement.

Sherbrooke, le 13 février 1981.

Les procureurs de la requérante,

11508-10-2-o

MONTY, COULOMBE ET ASSOCIÉS.

Joseph Elzéar Genniss

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Elzéar Genniss, domicilié au 433 de la place Mgr-Langis à Rimouski, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Guy Elzéar Jenniss.

Rimouski, le 17 février 1981.

Les procureurs du requérant,

11596-10-2-o

CASGRAIN, CREVIER, BLANCHET,
GAGNON & DESROSIERS.

Marie Julienne Gignac

Prenez avis que Marie Julienne Gignac, résidant et domiciliée au 259, de la Falaise, Beauport, QC, G1E 3J1, district et province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son prénom de Mairie Julienne en celui de Marie Julie.

Québec, le 11 février 1981.

Les procureurs de la requérante,

11509-10-2-o

LÉTOURNEAU & STEIN.

Joseph-Henri Girard

Avis est, par les présentes, donné que Joseph-Henri Girard, domicilié et résidant au 1311, rue François-Tremblay à ville de La Baie, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph-Henri Néré Girard. Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

La Baie, le 5 février 1981.

Le procureur du requérant,

11510-10-2-o

RAYMOND TREMBLAY, avocat.

Léonide Goudreau Comtois

Prenez avis que Léonide Goudreau Comtois domiciliée au 1945, rue Varennes, Sherbrooke, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Léonide Goudreau Comtois.

Sherbrooke, le 19 février 1981.

La requérante,

11711-11-2-o LÉONIDE GOUDREAU COMTOIS.

Marie Luce Sylvie Grenier

Avis est, par les présentes, donné que Marie Luce Sylvie Grenier, serveuse de table, domiciliée au 1624, chemin Sullivan, Sullivan, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Luce Sylvie Laurendeau.

Val-d'Or, le 16 février 1981.

Le procureur de la requérante,

11512-10-2-o JASMINE HINSE, notaire.

Jean Joly

Prenez avis que M. Jean Joly, résidant et domicilié au 2398, Pie-IX, en la ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean Gagnon.

Montréal, le 27 janvier 1981.

Le procureur de la requérant,

11513-10-2-o BENOIT LAMARCHE, avocat.

Raymond Andrew Juchniewicz

Avis est, par les présentes, donné que Raymond Andrew Juchniewicz domicilié au 6805, rue Viau, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Raymond Andrew Yule.

Montréal, le 5 février 1981.

Les procureurs de la requérant,

11514-10-2-o GUY MERCIER BERTRAND
BOURGEOIS & LAURENT.

Marie Antoinette Jutras

Avis est donné, par les présentes, que Marie Antoinette Jutras, ménagère, domiciliée et résidant au 622, rue des Écoles, à Drummondville, district de Drummond, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie

Thérèse Jutras.

Drummondville, le 10 février 1981.

Les procureurs de la requérante,

11515-10-2-o JUTRAS, HOULE & ASSOCIÉS, avocats.

Robert Langdon

Prenez avis que Robert Langdon, domicilié et résidant au 44, rue Harmonie, Kirkland, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Greaves.

Montréal, le 30 janvier 1981.

Les procureurs de la requérant,

11618-10-2-o ZAURRINI & SEMETEYS.

Anny T.M. Lok

Prenez avis que M. Anny T.M. Lok, domicilié et résidant au 5575, Henri-Bourassa est, appartement 112, district de Montréal-Nord, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Danny T.M. Lok.

Montréal, le 6 février 1981.

Le requérant,

11516-10-2-o DANNY T.M. LOK.

Tom Maurice Margolis

Avis est, par les présentes, donné que Tom Maurice Margolis, domicilié au 370, avenue Roslyn, dans la ville de Westmount, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Agia Akal Singh Khalsa.

Montréal, le 16 février 1981.

Le procureur de la requérant,

11517-10-2-o MICHAEL N. BERGMAN.

Albertine Millette

Avis est, par les présentes, donné que Albertine Millette, domiciliée et résidant au 481, rue Desjardins, à Saint-Jérôme, district de Terrebonne et connue sous le nom de Berthe Millette, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Berthe Millette.

Saint-Jérôme, le 26 janvier 1981.

Les procureurs de la requérante,

11518-10-2-o CHARETTE, DUFOUR,
GIRARD & GENDRON.

Germaine Morissette St-Jacques

Avis est, par les présentes, donné que dame Germaine Morissette St-Jacques, secrétaire, résidant et domiciliée au 12275 de la rue Salk, Montréal-Nord, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Morissette St-Jacques.

Montréal, 24 février 1981.

Les procureurs de la requérante,

MES TAILLEFER TAILLEFER

11784-11-2-o

& PIGEON.

Garry Frederick Myles

Prenez avis que Garry Frederick Myles, domicilié et résidant au 4320, rue Bannantyne, Verdun, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Garry Frederick Mancini.

Montréal, le 16 février 1981.

Les procureurs du requérant,

MENDELSON, GROSS, PINSKY,

11519-10-2-o

DIZGUN, ZELMAN.

Leonard Ostrovski (Ostrowski)

Avis est, par les présentes, donné que Leonard Ostrovski (Ostrowski), exécutif, domicilié et résidant au 161, croissant Netherwood, Hampstead, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Leonard Osten lequel changement de nom changera aussi le nom de son épouse Miriam Schuster Ostrovski (Ostrowski) et de sa fille Ilana Ostrovski (Ostrowski) toutes deux résidant au 161, croissant Netherwood, Hampstead, QC.

Montréal, le 13 janvier 1981.

Les procureurs du requérant,

11520-10-2-o

WISSE, SHILLER & JULIEN, *notaires*.

Alison Partridge

Avis est, par les présentes, donné que Alison Partridge, domiciliée au 1425, rue Jules-Poitras, Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alison Robertson Partridge.

Montréal, le 7 février 1981.

Les procureurs de la requérante,

DOHENY, MACKENZIE, GRIVAKES,

11521-10-2-o

GERVAIS & LEMOYNE, *avocats*.

Jean-Paul Poulin Veilleux

Prenez avis que Jean-Paul Poulin Veilleux, domicilié et résidant au 5317, avenue des Colombes, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Paul Poulin.

Charlesbourg, le 3 mars 1981.

Le requérant,

11733-11-2-o

JEAN-PAUL POULIN VEILLEUX.

Eustèle Robert

Avis est donné que Eustèle Robert, secrétaire, domiciliée au 352, 14^e Avenue, La Guadeloupe, Beauce-Sud, district de Frontenac, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Estelle Robert.

Le nom d'aucune autre personne ne sera changé à la suite de cette requête.

Le procureur de la requérante,

11785-11-2-o

DANIEL LEMIEUX, *notaire*.

Georgina Robichaud

Avis est donné que Georgina Robichaud, journalière, domiciliée au numéro 833, de la rue Archambault à Farnham, district de Bedford, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Georgette Robichaud.

Farnham, le 2 février 1981.

Le procureur de la requérante,

11522-10-2-o

MARIO SAVARIA, *notaire*.

André Savernik

Avis est donné que André Savernik, expéditeur, domicilié au numéro 467A, de la rue Daniel, à Laval-des-Rapides, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de André Savoy.

Lachine, le 9 février 1981.

Le procureur du requérant,

11754-11-2-o

SYLVIE BEAUCHAMP, *notaire*.

Claude Tremblay

Avis est, par les présentes, donné que Claude Tremblay, domicilié au 63, Villeneuve, Saint-Émile, district de

Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claude Blais.

Aucune autre personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Claude Tremblay.

Québec, le 28 janvier 1981.

Les procureurs de la compagnie,
BERGERON, LEMAY & BROCHU.

11523-10-2-o

Diane Trudel

Prenez avis que Diane Trudel, domiciliée au 85, Bonaventure, Charlesbourg-Ouest, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diane Trudelle.

Québec, le 5 février 1981.

La requérante,
DIANE TRUDEL.

11524-10-2-o

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No. 500-04-000 951-815

Avis de présentation

Avis est donné, par le soussigné, qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par M. Laurent D'Aigle et son épouse dame Louise Caron, tous deux domiciliés à Longueuil, province de Québec, district de Montréal, sera présentée à la Cour supérieure du district de Montréal, le quinze avril mil neuf cent quatre-vingt-un (15 avril 1981) à neuf heures trente minutes (9 h 30) le tout en conformité avec l'article 1266 du Code civil de cette province et de ceux auquel il se rapporte.

Le procureur,
HÉLÈNE GOYETTE, notaire.

11818-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-04-000 952-813

Avis de présentation

Avis est donné, par le soussigné, qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par monsieur Serge Potvin et son épouse dame Denise Benoit, tous deux domiciliés au 1220, rue Brasseur, Longueuil, province de Québec, sera présentée à la Cour supérieure du district de Montréal, division de pratique, chambre 2.16 du nouveau palais de justice, à Montréal, le 15 avril 1981 (quinze avril mil neuf cent quatre-vingt-un) à neuf heures trente minutes le tout en conformité avec l'article 1266 du Code civil de cette province et de ceux auxquels il se rapporte.

Le procureur,
HÉLÈNE GOYETTE, notaire.

11790-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-010661-801

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ARLETTE BRUGMA ROBITAILLE, autrefois du 4321, rue Saint-Denis, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Arlette Brugma Robitaille, défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente

(30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention d'Arlette Brugma Robitaille, défenderesse.

Québec, le 19 février 1981.

Le greffier,
YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

11675-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000540-817

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHRISTIANE CHAUMONT, autrefois du 2528 de la Falaise, Sillery, QC, maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Christiane Chaumont, défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000678-815

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre FRANCINE BOUCHER, autrefois du 1880, Bercy, appartement 1512D, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Francine Boucher, défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000677-817

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LAURENT OUELLETTE, autrefois du 731 de l'Épée, Outremont, QC, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Laurent Ouellette, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30)

jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle de Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Christiane Chaumont, défenderesse.
Québec, le 18 février 1981.

Le greffier,

11675-o

YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Francine Boucher, défenderesse.
Québec, le 20 février 1981.

Le greffier,

11675-o

YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Laurent Ouellette, partie défenderesse.

Québec, le 20 février 1981.

Le greffier,

11675-o

YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-010662-809

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **LISE DESCHÊNES**, autrefois du 4826, Hôtel-de-Ville, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Lise Deschênes, défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30)

jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Lise Deschênes, défenderesse.

Québec, le 20 février 1981.

Le greffier,

11675-o

YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 No 200-05-002586-795

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **RÉJEAN GAUTHIER**, dit **BISAILLON**, autrefois a/s Commission scolaire des Mille Îles, 2275, Honoré-Mercier, Sainte-Rose, ville de Laval, par la suite du 3900, Pie-IX, appartement 5, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Réjean Gauthier, défendeur, de com-

paraître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Réjean Gauthier, défendeur.

Québec, le 18 février 1981.

Le greffier,

11675-o

YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-010754-804

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **SHELLIE ZIKMAN**, autrefois du 101, Dufferin, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Shellie Zikman, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours

de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Shellie Zikman, défendeur.

Québec, le 19 février 1981.

Le greffier,

11675-o

YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-04-000 953-811

Avis de présentation

Avis est donné, par le soussigné, qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par monsieur Adrien Thomas et son épouse dame Colette Boucher, tous deux domiciliés au 725, avenue de

Roussillon, appartement 506, Longueuil, province de Québec, sera présentée à la Cour supérieure, district de Montréal, division de Pratique, à Montréal le quinze avril mil neuf cent quatre-vingt-un (15 avril 1981) à neuf heures trente minutes, le tout en conformité avec l'article 1266 du Code civil de cette province et ceux auxquels il se rapporte.

11791-o

Le procureur,
 HÉLÈNE GOYETTE, notaire.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

ABRAKOTE LTÉE ABRAKOTE LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ABRAKOTE LTÉE — ABRAKOTE LTD.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, le 27 février 1981.

11755-o

Le secrétaire,
 R.D. WHITAKER.

MANUFACTURE ET IMPORTATION ALUMALITE INC. ALUMALITE MANUFACTURING AND IMPORTING INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MANUFACTURE ET IMPORTATION ALUMALITE INC. — ALUMALITE MANUFACTURING AND IMPORTING INC.» constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 50, rue Joannette, à Sainte-Thérèse, district de Terrebonne, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville de Laval, le 13 février 1981.

11740-o

Le procureur de la compagnie,
 ME LUC VILLIARD.

AQUICULTURE BIC INC.

Prenez avis que la compagnie «AQUICULTURE BIC

INC.», ayant son siège social à Rimouski, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 19 février 1981.

11756-o

Le procureur de la compagnie,
 LOUIS BELLAVANCE, notaire.

FERNAND BACHAND & FILS (ST-HYACINTHE) LTÉE

Prenez avis que la compagnie «FERNAND BACHAND & FILS (ST-HYACINTHE) LTÉE», ayant son siège social au 2395, rue de la Bruère, en la ville de Saint-Hyacinthe, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 12 janvier 1981.

11806-o

Le procureur de la compagnie,
 LOUIS H. LAFONTAINE, notaire.

BARRY HOLDINGS LTD.

Avis est donné que la compagnie «BARRY HOLDINGS LTD.» constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} janvier 1981.

11741-o

Les procureurs de la compagnie,
 KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
 SHUGAR & SEGAL.

BOULANGERIE ROBERT LTÉE

Prenez avis que la compagnie «BOULANGERIE ROBERT LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Victoriaville, le 2 février 1981.

Les procureurs de la compagnie,
ROBICHAUD & ROBERGE.

11807-o

BRASSERIE SOULANGES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BRASSERIE SOULANGES INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 1, rue Dollard, Coteau-du-Lac, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Polycarpe, le 6 février 1981.

La secrétaire,
GENEVIÈVE GUIBORD.

11808-o

CANADIAN PERSONAL LOAN & FINANCE CO. INC.

Avis est donné que la compagnie «CANADIAN PERSONAL LOAN & FINANCE CO. INC.» constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
SHUGAR & SEGAL.

11742-o

GEO. CAOUCETTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GEO. CAOUCETTE INC.» constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Saint-Hyacinthe, dans le district judiciaire de Saint-Hyacinthe, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 20 février 1981.

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ MORIN, notaire.

11734-o

LA CIE STE. GENEVIÈVE-VERSAILLES INC.

Avis est, par les présentes, donné que «LA CIE STE. GENEVIÈVE-VERSAILLES INC.», corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège

social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 février 1981.

Les procureurs de la compagnie,
CHAIT, SALOMON, GELBER,
REIS, BRONSTEIN, LITVACK,
ECHENBERG & LIPPER.

11695-o

CLUB ASTER

Prenez avis que la corporation «CLUB ASTER», constituée en corporation en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Brossard, comté de Laprairie, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 février 1981.

Les procureurs de la compagnie,
QUESNEL, BRUNELLE & BERTRAND.

11696-o

CLUB PAUL-AIR INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB PAUL-AIR INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Arthabaska, le 4 février 1981.

Le procureur de la compagnie,
JACQUES CÔTÉ, notaire.

11757-o

**COUTURE ET BRODERIE VÉNITIENNES
DIGNES DE CONFIANCE INC.
RELIABLE VENETIAN STITCHING
& EMBROIDERY INC.**

Avis est donné que «COUTURE ET BRODERIE VÉNITIENNES DIGNES DE CONFIANCE INC. — RELIABLE VENETIAN STITCHING & EMBROIDERY INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} septembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
MENDELSON ROSENTHAL
SHACTER, avocats.

11744-o

DEMCO HOLDINGS LTD.

Prenez avis que «DEMCO HOLDINGS LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives

et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 décembre 1980.

11758-o

Le secrétaire,
HENRY GANGWISCH.

LES DÉMÉNAGEMENTS CÔTÉ (1977) LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que «LES DÉMÉNAGEMENTS CÔTÉ (1977) LIMITÉE», compagnie constituée en vertu des dispositions de la première partie de la Loi sur les compagnies ayant son siège social dans la ville de Québec, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 février 1981.

11713-o

Le secrétaire,
PAUL SÉNÉCAL.

DÉPANNEUR GILLES ET CÉLINE CÔTÉ INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR GILLES ET CÉLINE CÔTÉ INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 20 janvier 1981.

11809-o

Le procureur de la compagnie,
ME GEORGES LABRECQUE.

DÉVELOPPEMENT HOLLYWOOD LTÉE

Prenez avis que la compagnie «DÉVELOPPEMENT HOLLYWOOD LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 19 février 1981.

11697-o

Le secrétaire de la compagnie,
RENÉ LAGASSÉ.

ELECTROMOULD ENGINEERING LIMITED

Avis est donné que «ELECTROMOULD ENGINEERING LIMITED» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 décembre 1980.

11776-o

Le secrétaire,
DONALD TOBIN.

ELL-JAY HOLDINGS LTD.

Avis est donné que la compagnie «ELL-JAY HOLDINGS LTD.» constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} janvier 1981.

11743-o

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
SHUGAR & SEGAL.

LES ENTREPRISES ASCOLI INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES ASCOLI INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 février 1981.

11792-o

Le procureur de la compagnie,
JEAN M. DESROSIER, avocat.

ÉQUIPEMENTS DE FERME DUPONT ET AUDETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «ÉQUIPEMENTS DE FERME DUPONT ET AUDETTE INC.», incorporée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Dominique, le 13 février 1981.

11735-o

Le secrétaire de la compagnie,
JEAN-GUY AUDETTE.

FERME MONGIRARD INC

Prenez avis que la compagnie «FERME MONGIRARD INC» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Germain, le 17 février 1981.

11698-o

Le procureur de la compagnie,
JEAN-LOUIS MICHAUD, notaire.

FONTENEAU INC.

Prenez avis que «FONTENEAU INC.», corporation légalement constituée par lettres patentes émises le 8 juillet 1964 sous l'autorité de la Partie I de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, au numéro 3555 de la rue Berri, suite 1809, demandera au

ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 mars 1981.

Les procureurs de la compagnie,
QUESNEL, BRUNELLE & BERTRAND.

11810-o

GESTION A.-MARCEL LACHAPPELLE INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION A.-MARCEL LACHAPPELLE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 20 février 1981.

Le procureur de la compagnie,
ME DENIS GARIÉPY, notaire.

11811-o

GEORGES-HENRI GUIMOND INC.

Avis est, par la présente, donné que «GEORGES-HENRI GUIMOND INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chambly, le 12 février 1981.

Pour la compagnie,
GEORGES-HENRI GUIMOND.

11699-o

HORKOZ SALES CORP.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, «HORKOZ SALES CORP.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 décembre 1979.

Le président,
ANDRÉ SOUCY.

11736-o

L'IMMEUBLE ABEL INC.

Prenez avis que la compagnie «L'IMMEUBLE ABEL INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 24 février 1981.

Les procureurs de la compagnie,
AMYOT, LESAGE, BERNARD,
DROLET & ASSOCIÉS.

11737-o

LES IMMEUBLES PRO-CAN LIMITÉE PRO-CAN REALTIES LIMITED

Avis est donné que «LES IMMEUBLES PRO-CAN LIMITÉE — PRO-CAN REALTIES LIMITED», corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les

compagnies, ayant son siège social au 500, place d'Armes, suite 800, Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 février 1981.

Les procureurs de la corporation,
DESJARDINS DUCHARME
DESJARDINS & BOURQUE.

11759-o

LES INDUSTRIES BREG INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INDUSTRIES BREG INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 septembre 1980.

Le secrétaire,
BRUCE FLEXMAN.

11760-o

RENÉ LUPIEN INC.

Prenez avis que la compagnie «RENÉ LUPIEN INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 20 février 1981.

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ JEAN, notaire.

11738-o

MAGASIN PARADIS B.M.L. INC.

Prenez avis que la compagnie «MAGASIN PARADIS B.M.L. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Amqui, le 20 février 1981.

Les procureurs de la compagnie,
DIDIER ET FISET, notaires.

11739-o

LE MAÎTRE DES NETTOYEURS DES SYSTÈMES DE VENTILATION G ET M INC.

Prenez avis que la compagnie «LE MAÎTRE DES NETTOYEURS DES SYSTÈMES DE VENTILATION G ET M INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Pierrefonds, le 30 janvier 1981.

Le président,
GARRY MORIN.

11812-o

PARK AVENUE COMMERCIAL CENTRE LTD.

Prenez avis que «PARK AVENUE COMMERCIAL CENTRE LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 février 1981.

Le procureur de la compagnie,
EARL H. DRYMER.

11700-o

LA PISCICULTURE LAC ETCHEMIN INC.

Prenez avis que la compagnie «LA PISCICULTURE LAC ETCHEMIN INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lac-Etchemin, le 15 janvier 1981.

Le procureur de la compagnie,
ME GUY LABONTÉ, notaire.

11813-o

PUBLIESCHIND LTÉE

Prenez avis que la compagnie «PUBLIESCHIND LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 mars 1981.

Les procureurs de la compagnie,
SHRIAR, POLAK, COOPERSTONE
& SHENKER.

11793-o

RESTAURANT TAFT LTÉE

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT TAFT LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 13 février 1981.

Le procureur de la compagnie,
ME DENIS GARIÉPY, notaire.

11814-o

ROBLIN ENTREPRISES INC.

Avis est, par les présentes, donné que «ROBLIN ENTREPRISES INC.», corporation dûment incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans le district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 février 1981.

Le procureur de la compagnie,
DONALD W. SEAL.

11701-o

SEMAINES CULTURELLES DE LAVAL INC.

Prenez avis que la compagnie «SEMAINES CULTURELLES DE LAVAL INC.», dont le siège social est à Laval, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 23 février 1981.

Le procureur de la compagnie,
JEAN SHOONER, notaire.

11761-o

SEMAINES CULTURELLES DE QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «SEMAINES CULTURELLES DE QUÉBEC INC.», dont le siège social est à Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 23 février 1981.

Le procureur de la compagnie,
JEAN SHOONER, notaire.

11745-o

SHEINERS INCORPORATED

Avis est donné que la compagnie «SHEINERS INCORPORATED» constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF
SHUGAR & SEGAL.

11746-o

SURREY HOLDINGS LTD.

Avis est donné que la compagnie «SURREY HOLDINGS LTD.» constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} janvier 1981.

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
SHUGAR & SEGAL.

11747-o

TWELVE SIXTY MACKAY ST. INC.

Avis est, par les présentes, donné que «TWELVE SIXTY MACKAY ST. INC.», corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et

sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 février 1981.

Les procureurs de la compagnie,
CHAIT, SALOMON, GELBER, REIS, BRONSTEIN,
11702-0
LITVACK, ECHENBERG & LIPPER.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Jean-Pierre Arvais

Succession de Arvais, Jean-Pierre, en son vivant du 151, 2^e Rang, Saint-Barnabé-Nord, QC, décédé le 2 novembre 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

11703-0

Succession Jean-Louis Blouin

Succession de Blouin, Jean-Louis, en son vivant du 388, rue Bernatchez, Vanier, QC, décédé le 12 mai 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse

ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

11794-0

Succession Michel Nadeau

Succession de Nadeau, Michel, en son vivant du 2006, place Mackay, Sainte-Foy, QC, décédé le 2 mars 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

11795-0

Demande(s) à la Législature

C. T. C. U. Q.

Avis est, par les présentes, donné que la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec créée par la Loi de la Communauté urbaine de Québec (1969, chapitre 83), s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour faire reconnaître, déclarer et valider son droit de propriété des lots 2341-C-225, 2341-C-226, 2341-B-42, 2341-B-43, 2341-B-30 et 2341-B-31 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, cité de Québec.

Québec, le 12 février 1981.

Les procureurs de la C.T.C.U.Q.,

BHÉRER, BERNIER, CÔTÉ,
OUELLET, HOULE, CANTIN,
POLIQUIN & LEBOEUF.

11396-8-4-0

Ville de Kirkland

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Kirkland s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, lui demandant d'adopter une loi modifiant la charte de la ville de Kirkland de la façon suivante:

1. Pour soumettre la ville à disposer à titre onéreux à l'enchère, par soumissions publiques ou de toute autre façon approuvée par la Commission municipale du Québec des terrains qu'elle a acquis pour fins de parc ou de terrains de jeux, lorsqu'ils ne sont plus requis à ces fins, notwithstanding quelque restriction relative à l'utilisation ou à la destination de ces terrains et résultant d'une stipulation contractuelle ou autre.

2. Pour accorder à la ville le pouvoir mentionné au paragraphe 1 relativement aux lots suivants aux plans et livres de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Pointe-Claire:

a) la resubdivision treize de la subdivision cinq du lot originaire cent soixante-deux (162-5-13);

b) la subdivision vingt du lot originaire cent cinquante-sept (157-20) et la subdivision quatre-vingt-sept du lot originaire cent cinquante-six (156-87);

c) les subdivisions neuf, dix-neuf et vingt du lot originaire cent soixante-sept (167-9, 19 et 20) et la subdivision soixante-quatre du lot originaire cent soixante-huit (168-64).

3. Pour décréter que la servitude de passage sur la resubdivision un de la subdivision soixante et un du lot originaire cent soixante-quatre (164-61-1) du cadastre de la paroisse de Pointe-Claire est éteinte.

4. Pour autoriser la ville à acquérir, de gré à gré ou par expropriation, toute subdivision du lot originaire cent soixante et onze (171) du cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, et, après cette acquisition, annuler les subdivisions et rediviser et en disposer ensuite conformément au sous-paragraphe 2 du paragraphe 1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes.

5. Pour remplacer, pour la ville, le paragraphe 3 de l'article 460 de la Loi sur les cités et villes de façon à permettre au Conseil d'adopter un règlement pour autoriser, moyennant un permis, réglementer ou prohiber les jeux de boules (pin-ball machines), les jeux de billard, poule, trou-madame, quilles, bagatelle, les salles de tir, les jeux électroniques et les arcades de jeux.

6. Pour autoriser la ville, par règlement, à autoriser, moyennant un permis, réglementer ou prohiber les salons de massage et les boutiques où l'on offre en vente des marchandises à caractère érotique.

Montréal, le 17 février 1981.

Les procureurs de la ville de Kirkland,

11652-10-4-o

VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Les Services de Capitaux B.T. Ltée

Avis est, par les présentes, donné que «Les Services de Capitaux B.T. Ltée» déposera aussitôt que possible devant l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour effet de lui permettre de se proroger en société commerciale canadienne, conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes (S.C., 1974-1975-1976, chapitre 33).

Montréal, le 25 février 1981.

Les procureurs de la compagnie,

STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,

MERCIER & ROBB.

11670-10-4-o

Succession Robert Meighen

Les exécuteurs-fiduciaires du testament de feu Robert Meighen demanderont à l'Assemblée nationale de leur conférer en cette qualité, nonobstant les restrictions du testament à cet égard, le pouvoir d'effectuer tous les placements permis par l'article 981^o du Code civil.

Les procureurs des exécuteurs-fiduciaires,

11671-10-4-o

McMASTER MEIGHEN.

Trust Hellénique Canadien

Avis est, par les présentes, donné que «Trust Hellénique Canadien» déposera aussitôt que possible devant l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour effet de lui permettre de se transformer en compagnie fiduciaire régie par la Loi sur les compagnies fiduciaires (S.R.C. 1970, chapitre 272).

Montréal, le 30 janvier 1981.

Les procureurs de la compagnie,

STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,

MERCIER & ROBB.

11360-8-4-o

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Union Nationale

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis qu'il a autorisé l'association de comté suivante de l'Union Nationale, conformément aux dispositions des articles 33 et 43 de la Loi régissant le financement des partis politiques.

District électoral	Nom et adresse postale de l'association	Endroit où se trouvent les livres et comptes	Nom et adresse du représentant officiel
Maisonnette	Conseil U.N. Maisonnette 3603, Sainte-Catherine est Montréal, H1W 2E6 H1W 2E6	3603, Sainte-Catherine est Montréal H1W 2E6	M. Michel Lacourse 3603, Sainte-Catherine est Montréal H1W 2E6

Montréal, le 1^{er} février 1981.

11786-o

La secrétaire,

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Union Nationale

État sommaire du montant versé au représentant officiel de l'Union Nationale, monsieur Reynald Brochu, pour la période du 1^{er} au 28 février 1981.

1. Frais d'administration	18 302,24 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	18 302,24 \$

Le directeur général,

PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

11777-o

Parti libéral

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 1^{er} au 31 janvier 1981.

1. Frais d'administration	32 796,54 \$
2. Frais de diffusion du programme	—

politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	32 796,54 \$

Le directeur général,

PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

11714-o

Parti libéral

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 1^{er} au 28 février 1981.

1. Frais d'administration	32 796,54 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	32 796,54 \$

Le directeur général,

PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

11819-o

Liquidation des compagnies — Loi sur la**Club coopératif de consommation de la Rive-Sud**

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative «Club coopératif de consommation de la Rive-Sud», tenue à Saint-Hubert, dans le district électoral de Taillon, le 1^{er} décembre 1980, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur Associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que MM. Gérard Fleuri, Abdellatif Dallah et Jean-Jacques Dieges soient nommés liquidateurs.

Le sous-ministre des Consommateurs,

Coopératives et Institutions financières,

JEAN-MARIE BOUCHARD.

11715-o

Laporte & Lamouche Ltée

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie «Laporte & Lamouche Ltée» tenue à Montréal le 9 juillet 1979, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la Liquidation des compagnies, et que monsieur Gilles Drouin, c.a., a été nommé liquidateur.

Le directeur,

HUBERT GAUDRY.

1265-4588

11679-o

Loi électorale

Directeurs du scrutin

Conformément aux dispositions de l'article 210 de la Loi électorale du Québec (1979, chapitre 56), j'ai fait, le 23 février 1981, les nominations suivantes pour remplir la charge de directeur du scrutin.

<i>Circonscription électorale</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Profession</i>	<i>Adresse</i>
Notre-Dame-de-Grâce	Boyer, François*	Avocat	4909, Montclair Montréal, QC H4V 2K7
Rousseau	Piché, Diane**	Avocate	C. P. 454 Montée des Sauvages Shawbridge, QC J0R 1T0

* En remplacement de monsieur Gérard-J. Michaud

** En remplacement de monsieur Marc-André Simard

Le directeur général des élections,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

11816-o

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de L'Anse-à-Gilles

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) et à l'article 412.1 du Code municipal, décrété, le 11 février 1981, la constitution d'une régie intermunicipale appelée «Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de L'Anse-à-Gilles», laquelle a les fonctions, pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente conclue entre la ville de L'Islet, la paroisse de Saint-Eugène, les corporations des paroisses de Saint-Cyrille-de-Lessard, de Notre-Dame-de-

Bonsecours-de-L'Islet et de Saint-Ignace, des corporations municipales de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Aubert ainsi que de la corporation du village de L'Islet-sur-Mer et autorisée respectivement par les Règlements numéros 127, 88, 215, 131-1980, 190, 210, 150-80 et 3-80.

Conformément à l'article 468.11 et à l'article 412.1 ci-dessus mentionnés, le Décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENIFF.

11778-o

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières**Assurances — Loi sur les****COMPAGNIE D'ASSURANCE CORNHILL DU
CANADA
CORNHILL INSURANCE COMPANY OF CANADA***Demande de permis*

Avis est, par les présentes, donné que la COMPAGNIE D'ASSURANCE CORNHILL DU CANADA, ci-après appelée la compagnie, a soumis une demande de permis d'assureur pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

Contre la maladie ou les accidents
Automobile
Biens
Bris des machines
Garantie
Responsabilité
Maritime

Le siège social de la compagnie est situé au 111, avenue Road, Toronto, Ontario, et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 1140, boulevard Maisonneuve ouest, Montréal.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis à la requérante.

Donné à Québec, le 25 février 1981, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le surintendant des assurances,

11729-o

JACQUES M. ROY.

**LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE
L'INCENDIE DE COMPTON-SHERBROOKE***Délivrance de permis*

Avis est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur a été délivré à la «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE COMPTON-

SHERBROOKE», ci-après appelée la société, pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

Biens
Responsabilité

Le siège social de la société est situé au 80, rue Principale, Cookshire, dans le comté municipal de Compton.

La société a déposé auprès du ministre des Finances du Québec la somme de 50 000,00 \$ en cautionnement.

Donné à Québec, le 25 février 1981, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le surintendant des assurances,

11673-o

JACQUES M. ROY.

**SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE
L'INCENDIE DE PORTNEUF***Délivrance de permis*

Avis est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur a été délivré à la «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE PORTNEUF», ci-après appelée la société, pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

Biens
Garantie
Contre la grêle
Responsabilité

Le siège social de la société est situé au 39, avenue Garnier, Saint-Basile, dans le comté municipal de Portneuf.

La société a déposé auprès du ministre des Finances du Québec la somme de 35 000,00 \$ en cautionnement.

Donné à Québec, le 25 février 1981, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le surintendant des assurances,

11673-o

JACQUES M. ROY.

Énergie et Ressources**Cadastres****Paroisse de l'Ancienne-Lorette**

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 255-19, 255-23, 259-23, 259-24, 259-26, 259-28, 259-29, 259-33, 259-36, 259-39, 260-49 à 260-51, 261-21 à 261-24 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil en date du 6 février 1981.

Cadastre: l'Ancienne-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Ancienne-Lorette
Québec, le 11 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o

234878

Paroisse de l'Ancienne-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 19-110 à 19-116 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 février 1981.

Remplacer: les lots 19-73 à 19-84 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 février 1981.

Cadastre: l'Ancienne-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec
Québec, le 11 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o

235205

Canton d'Ascot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 8, rang XIII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 février 1981.

Remplacer: une partie du lot 3A et une partie des lots 2B-1 et 2B-2 et 2B, rang XIII, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 février 1981.

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: Rock-Forest
Québec, le 18 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o

234554

Village de Bagotville

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 312-7, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil en date du 12 février 1981.

Cadastre: Bagotville, village de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de La Baie
Québec, le 17 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o

235804

Village du Bassin-de-Chambly

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 105-348 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 février 1981.

Remplacer: le lot 105-183 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 février 1981.

Cadastre: Bassin-de-Chambly, village du
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Chambly
Québec, le 18 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o

087708

Canton de Girard

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 44-1-1 et 44-1-2, rang XIII en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil en date du 6 février 1981.

Cadastre: Girard, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Ouest
Municipalité: Saint-Thomas-Didyme
Québec, le 11 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o

229423

Canton d'Ireland

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: la partie restante du lot 396-11 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil en date du 13 février 1981.

Cadastre: Ireland, canton d'
Division d'enregistrement: Thetford
Municipalité: canton d'Ireland, partie nord
Québec, le 16 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o

235557

Village de Lennoxville

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 13-101 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil en date du 10 février 1981.

Cadastre: Lennoxville, village de
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Lennoxville
Québec, le 18 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 235548

Paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 78-273 à 78-283 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 février 1981.

Remplacer: les lots 78-257 à 264 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 février 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny
Québec, le 11 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 088028

Paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 29-230 à 29-235 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 février 1981.

Remplacer: les lots 29-134 à 29-140 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 février 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny
Québec, le 11 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 087676

Paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 35-56-2 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil en date du 5 février 1981.

Cadastre: Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, paroisse de
Division d'enregistrement: Rimouski
Municipalité: la ville de Rimouski
Québec, le 11 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 234218

Canton d'Orford

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1133 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 février 1981.

Remplacer: les lots 58-25, 1109 et une partie du lot 58 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 février 1981.

Cadastre: Orford, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Sherbrooke
Québec, le 18 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 234721

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 56-1, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil en date du 12 février 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: la paroisse de Pointe-aux-Trembles
Québec, le 16 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 236025

Cité de Québec (quartier Montcalm)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4565, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 février 1981.

Remplacer: le lot 4440-62B et une partie du lot 4440 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 février 1981.

Cadastre: Québec, cité de (quartier Montcalm)
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec
Québec, le 18 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 236241

Cité de Québec (quartier Montcalm)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4564 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 février 1981.

Cadastre: Québec, cité de (quartier Montcalm)
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec
Québec, le 12 février 1981.

Remplacer une partie du
Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 235105

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1119-23, 1119-24, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 février 1981.

Remplacer: les lots 1119-16, 1119-17, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 février 1981.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec
Québec, le 11 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 235648

Paroisse de Saint-Apollinaire

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie des lots 283-4 à 283-9, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil en date du 16 février 1981.

Cadastre: Saint-Apollinaire, paroisse de
Division d'enregistrement: Lotbinière
Municipalité: Saint-Apollinaire
Québec, le 19 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

236113

Paroisse de Saint-Georges

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 95-136, 95-137, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 février 1981.

Remplacer: les lots 95-102, 95-103, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 février 1981.

Cadastre: Saint-Georges, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauce
Municipalité: la ville de Saint-Georges-Ouest
Québec, le 11 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 232612

Paroisse de Saint-Lambert

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 476-1, 476-2 et 477-1 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil en date du 13 février 1981.

Cadastre: Saint-Lambert, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon
Québec, le 16 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 236164

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 119-369 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 janvier 1981.

Remplacer: une partie des lots 119-105-31, 119-105 et la partie restante des lots 119-105-3, 119-105-5 et 119-105-6 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 janvier 1981.

Cadastre: Saint-Louis-de-Terrebonne, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne
Québec, le 17 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 087642

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 354-326 à 354-335 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 février 1981.

Remplacer: les lots 354-221 à 354-223 et une partie du lot 354-220 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 février 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 19 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 087782

Canton de Shefford

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 1388-4 à 1388-7, 1388-9 à 1388-14, 1388-17, 1388-18, et une partie du lot 1388-16 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil en date du 2 février 1981.

Cadastre: Shefford, canton de
Division d'enregistrement: Shefford
Municipalité: la paroisse de Sainte-Pudentienne
Québec, le 17 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 235226

Canton de Signay

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 36, rang VIII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 février 1981.

Remplacer: le lot 13-272-1 et une partie des lots 13-272 et 13, rang VIII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 février 1981.

Cadastre: Signay, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité: la ville d'Alma
Québec, le 18 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 236480

Canton de Wickham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 244-118, 245-18, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 février 1981.

Remplacer: une partie des lots 244-54, 244-55, 245-13, 245-14, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 février 1981.

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville-Sud
Québec, le 11 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 235096

Canton de Wickham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 156-9, 228-7 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 février 1981.

Remplacer: une partie du lot 228-4 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 février 1981.

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Saint-Nicéphore
Québec, le 11 février 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

11782-o 234768

Office de la langue française

Avis de normalisation

Conformément à l'article 118 de la Charte de la langue française, l'emploi des termes et expressions normalisés par l'Office de la langue française devient obligatoire dans les textes et documents émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation ainsi que dans l'affichage public.

Avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 20 février 1981, a normalisé les termes français et les définitions qui suivent:

Commission de terminologie des Affaires sociales

ordonnance, n.f. Document contenant les prescriptions faites pour le traitement d'un malade par un professionnel de la santé dûment habilité, et prévoyant, en particulier, l'usage de médicaments, d'examen et de soins. Anglais: **prescription**. Domaine: affaires sociales.

Note. — L'ordonnance est indispensable à la délivrance de certains médicaments.

prescription, n.f. Conseil thérapeutique, ordre ou recommandation, émanant d'un professionnel de la santé dûment habilité. Anglais: **prescription**. Domaine: affaires sociales.

Note. — Quand la prescription est sous forme écrite, il s'agit d'une ordonnance.

pension, n.f. Allocation périodique versée à une personne pour assurer son existence en compensation de services rendus ou pour l'indemniser de frais, d'une infirmité, etc. Anglais: **pension**. Domaine: sécurité de retraite.

Média

média, n.m. (des médias). Moyen de diffusion massive de l'information. Anglais: **mass media**.

Note. — La presse, la radio, la télévision, la télématique, etc., sont des médias.

média de masse, n.m. Moyen de communication et d'information de masse. Anglais: **mass media**.

Commission de terminologie géographique

Conformément à l'article 125c de la Charte de la langue française, la Commission de toponymie doit établir et normaliser la terminologie géographique en collaboration avec l'Office de la langue française.

Termes génériques qui entrent dans la composition des odonymes

carrefour, n.m. Lieu relativement large, par opposition au simple croisement, où se rencontrent plusieurs voies de communication.

chemin, n.m. Voie de communication d'intérêt local, en milieu rural et d'importance secondaire par rapport à la route.

côte, n.f. Voie de communication ou partie d'une voie de communication qui suit une pente.

croissant, n.m. Rue en forme de demi-cercle.

montée, n.f. Voie en pente plus ou moins forte, conduisant à un lieu déterminé.

passerelle, n.f. Pont étroit réservé aux piétons.

pont, n.m. Ouvrage permettant à une voie de communication de franchir un obstacle naturel ou une autre voie de communication.

promenade, n.f. Voie spécialement aménagée à l'intention des promeneurs.

rang, n.m. En milieu rural, voie de communication tracée perpendiculairement aux lots et desservant un ensemble d'exploitations agricoles.

route, n.f. Voie de communication large et fréquentée, de première importance par opposition au chemin, reliant deux ou plusieurs agglomérations.

Note. — Le terme *terrasse* sera défini ultérieurement. Il est à noter qu'il ne doit pas être utilisé comme générique dans la désignation des voies de communication (odonymes).

Symbole du dollar

Afin de préciser l'avis de normalisation sur l'emplacement du symbole du dollar paru à la *Gazette officielle* du 8 mars 1980, l'Office de la langue française normalise l'usage suivant:

Le symbole de l'unité monétaire se place après la partie numérique, sur la même ligne, et en est séparé par un espacement simple.

Exemples: 75 \$
75,25 \$

Lorsqu'il est nécessaire de préciser le code du nom du pays, celui-ci doit être placé après le symbole de l'unité monétaire, sur la même ligne, et en être séparé par un espacement simple.

Note. — Les contraintes relatives à l'utilisation des systèmes informatiques par certains organismes (les banques par exemple) motivent l'utilisation du code à deux lettres pour le nom du pays. Ces systèmes n'utilisent pas le symbole de l'unité monétaire (\$) mais le code correspondant (D pour dollar), et n'acceptent qu'un code à trois lettres pour les opérations gérées par un système informatique.

Le secrétaire,
PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Avis de recommandation

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 20 février, a recommandé les définitions et les termes français suivants:

Publications

texte préliminaire, n.m. Communication, le plus souvent dactylographiée, que l'on distribue aux participants d'un congrès ou d'un colloque avant sa présentation. Anglais: **preprint**.

publication préliminaire, n.f. Recueil de l'ensemble des textes préliminaires. Anglais: **preprint**.

actes, n.m.pl. Document, publié après un congrès ou un colloque, qui réunit les textes complets des communications et qui peut faire état ou contenir la transcription des discussions. Anglais: **proceedings**.

Commission de terminologie des Affaires sociales

liquidation (de retraite), n.f. (syn.: **liquidation des droits**, n.f.). Évaluation définitive du montant d'une pension, d'une rente. Anglais: **pension calculation**. Domaine: rentes.

régime de retraite à participation (différée) aux bénéfices, n.m. Régime de retraite à cotisation déterminée dans lequel la cotisation patronale, sous réserve d'un minimum, est fonction des bénéfices de l'entreprise. Anglais: **deferred profit sharing (pension) plan**. Domaine: rentes.

régime fin de carrière, n.m. (syn.: **régime derniers salaires**, n.m.). Régime pourcentage-salaire dans lequel

la rente de retraite est calculée en fonction du salaire moyen d'une période en fin de carrière et du nombre d'années de service. Anglais: **final average earnings plan, final pay plan**. Domaine: rentes.

régime pourcentage-salaire, n.m. Régime de retraite à prestations déterminées dans lequel la rente est calculée d'après un pourcentage du salaire du participant et le nombre de ses années de service. Anglais: **unit benefit plan**. Domaine: rentes.

régime salaire de carrière, n.m. Régime pourcentage-salaire dans lequel la rente de retraite est calculée en fonction du salaire pour chaque année de service. Anglais: **career earnings pension plan**. Domaine: rentes.

régime salaire meilleures années, n.m. (syn.: **régime salaire maximal moyen**, n.m.). Régime pourcentage-salaire dans lequel la rente de retraite est calculée en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen d'un nombre défini d'années au cours desquelles le salarié a été le mieux rémunéré. Anglais: **average best earnings plan**. Domaine: rentes.

acte (constitutif) de fiducie, n.m. Document qui constate la fiducie. Anglais: **trust agreement, trust instrument, trust indenture, trust deed**. Domaine: fiducie.

garantie, n.f. Engagement de couvrir un risque, pris par une compagnie d'assurance, l'État ou un régime d'avantages sociaux. Anglais: **coverage, benefit**. Domaine: sécurité du revenu.

Le secrétaire,

11816-0

PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Office des professions du Québec**Radiation permanente**

L'Office des professions du Québec donne avis par les présentes, conformément à l'article 53 du Code des professions (L.R.Q., chapitre C-26), que Michel Beaudoin ayant exercé sa profession à Repentigny, a été radié d'une façon permanente du tableau de l'Ordre des comptables agréés du Québec, en vertu d'une résolution du Bureau, adoptée le 7 octobre 1980.

Le président de l'Office des professions du Québec,
11796-0 ANDRÉ DESGAGNÉ.

Radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis par les présentes, conformément à l'article 53 du Code des professions (L.R.Q., chapitre C-26), que Réal Dion ayant exercé sa profession à Montréal, a été radié d'une façon perma-

nente du tableau de l'Ordre des comptables agréés du Québec, en vertu d'une résolution du Bureau, adoptée le 24 juillet 1980.

Le président de l'Office des professions du Québec,
11796-0 ANDRÉ DESGAGNÉ.

Radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis par les présentes, conformément à l'article 53 du Code des professions (L.R.Q., chapitre C-26), que Samuel Karpman ayant exercé sa profession à Montréal, a été radié d'une façon permanente du tableau de l'Ordre des comptables agréés du Québec, en vertu d'une résolution du Bureau, adoptée le 26 juin 1979.

Le président de l'Office des professions du Québec,
11796-0 ANDRÉ DESGAGNÉ.

Proclamation(s)

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'extension de juridiction de la Cour municipale de la cité de Lachute au territoire de la municipalité du village de Saint-André-Est.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité du village de Saint-André-Est sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la cité de Lachute, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 18 février

1981, par le Décret du gouvernement du Québec numéro 487-81.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., chapitre C-72), le Conseil municipal du village de Saint-André-Est, comté d'Argenteuil, a adopté le Règlement numéro 59 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la cité de Lachute.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la cité de Lachute, par son Règlement numéro 201, a concouru dans la teneur dudit règlement adopté par le Conseil municipal du village de Saint-André-Est.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 18 février 1981.

Le sous-procureur général adjoint,

Libro: 506
Folio: 20

GERMAIN HALLEY.
11675-0

Protection du territoire agricole — Loi sur la

Ville d'Asbestos

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la ville d'Asbestos, comté de Richmond, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 02 12, Décret numéro 350-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village d'Ayer's-Cliff

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village d'Ayer's-Cliff, comté de Stanstead, a été émis en vertu du Décret numéro 288-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Barnston-Ouest

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Barnston-Ouest (SD), comté de Stanstead, a été émis en vertu du Décret numéro 351-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Buckingham, partie Ouest

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Buckingham, partie Ouest, comté de Papi-neau, a été émis en vertu du Décret numéro 284-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Clerval*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Clerval (SD), comté d'Abitibi, a été émis en vertu du Décret numéro 352-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Compton*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Compton, comté de Sherbrooke, a été émis en vertu du Décret numéro 285-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Compton-Station*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Compton-Station (SD), comté de Sherbrooke, a été émis en vertu du Décret numéro 289-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Courcelles*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Courcelles, comté de Frontenac, a été émis en vertu du Décret numéro 290-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Danville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la ville de Danville, comté de Richmond, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 02 12, Décret numéro 353-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Deauville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale du village de Deauville, comté de Sherbrooke, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 02 12, Décret numéro 854-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Disraeli*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Disraeli, comté de Wolfe, a été émis en vertu du Décret numéro 291-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Dolbeau*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Dolbeau, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, a été émis en vertu du Décret numéro 292-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Duhamel-Ouest*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Duhamel-Ouest (SD), comté de Témiscamingue, a été émis en vertu du Décret numéro 286-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité d'Évain*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale d'Évain (SD), comté de Témiscamingue, a été émis en vertu du Décret numéro 355-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Hatley*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Hatley, comté de Stanstead, a été émis en vertu du Décret numéro 356-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de La Guadeloupe*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de La Guadeloupe, comté de Frontenac, a été émis en vertu du Décret numéro 293-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de La Reine*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de La Reine, comté d'Abitibi, a été émis en vertu du Décret numéro 359-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Lac-Drolet*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Lac-Drolet (SD), comté de Frontenac, a été émis en vertu du Décret numéro 357-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Lambton*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Lambton (SD), comté de Frontenac, a été émis en vertu du Décret numéro 358-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Larouche*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Larouche, comté de Chicoutimi, a été émis en vertu du Décret numéro 287-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Lorrainville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Lorrainville, comté de Témiscamingue, a été émis en vertu du Décret numéro 360-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Macamic*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Macamic, comté d'Abitibi, a été émis en vertu du Décret numéro 361-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Macamic*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Macamic, comté d'Abitibi, a été émis en vertu du Décret numéro 362-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Martinville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Martinville (SD), comté de Compton, a été émis en vertu du Décret numéro 294-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Melbourne*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale du village de Melbourne, comté de Richmond, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 02 04, Décret numéro 295-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville, comté de Témiscamingue, a été émis en vertu du Décret numéro 363-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Ogden*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Ogden (SD), comté de Stanstead, a été émis en vertu du Décret numéro 296-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Péribonka*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Péribonka (SD), comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, a été émis en vertu du Décret numéro 364-81, adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Pointe-Fortune*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Pointe-Fortune, comté de Vaudeuil, a été émis en vertu du Décret numéro 297-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Rémigny, partie Ouest*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Rémigny, partie Ouest (SD), comté de Témiscamingue, a été émis en vertu du Décret numéro 365-81, adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Richmond*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Richmond, comté de Richmond, a été émis en vertu du Décret numéro 298-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Rivière-Ouelle*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Rivière-Ouelle (SD), comté de Kamouraska, a été émis en vertu du Décret numéro 366-81, adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Rock-Island*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Rock-Island, comté de Stanstead, a été émis en vertu du Décret numéro 299-81, adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Rollet*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Rollet (SD), comté de Témiscamingue, a été émis en vertu du Décret numéro 300-81, adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Augustin*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Augustin, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, a été émis en vertu du Décret numéro 367-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Claude*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Claude (SD), comté de Richmond, a été émis en vertu du Décret numéro 368-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Saint-Elzéar*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-Elzéar, comté de Beauce, a été émis en vertu du Décret numéro 369-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Étienne-de-Bolton (SD), comté de Brome, a été émis en vertu du Décret numéro 370-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Eugène-de-Guigues (SD), comté de Témiscamingue, a été émis en vertu du Décret numéro 371-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Fortunat*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Fortunat (SD), comté de Wolfe, a été émis en vertu du Décret numéro 372-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Gédéon*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Gédéon (SD), comté de Lac-Saint-Jean-Est, a été émis en vertu du Décret numéro 373-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Saint-Georges-de-Windsor*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-Georges-de-Windsor, comté de Richmond, a été émis en vertu du Décret numéro 301-81, adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Hilaire-de-Dorset*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Hilaire-de-Dorset, comté de Frontenac, a été émis en vertu du Décret numéro 302-81, adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Janvier*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Janvier, comté d'Abitibi, a été émis en vertu du Décret numéro 303-81, adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Joseph-de-Cléricky*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Joseph-de-Cléricky (SD), comté d'Abitibi, a été émis en vertu du Décret numéro 374-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Lazare*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Lazare, comté de Bellechasse, a été émis en vertu du Décret numéro 375-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Louise*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Louise, comté de L'Islet, a été émis en vertu du Décret numéro 376-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Méthode-de-Frontenac*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Méthode-de-Frontenac (SD), comté de Frontenac, a été émis en vertu du Décret numéro 377-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Nérée*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Nérée, comté de Bellechasse, a été émis en vertu du Décret numéro 378-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Norbert-de-Mont-Brun*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Norbert-de-Mont-Brun (SD), comté d'Abitibi, a été émis en vertu du Décret numéro 379-81 adopté par le gouvernement du Québec le 12 février 1981. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Placide-de-Béarn*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Placide-de-Béarn (SD), comté de Témiscamingue, a été émis en vertu du Décret numéro 380-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Romain*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Romain (SD), comté de Frontenac, a été émis en vertu du Décret numéro 381-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

11817-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Sébastien*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Sébastien (SD), comté de Frontenac, a été émis en vertu du Décret numéro 382-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

11817-0 *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Sherbrooke*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Sherbrooke, comté de Sherbrooke, a été émis en vertu du Décret numéro 383-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

11817-0 *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Stanstead*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Stanstead, comté de Stanstead, a été émis en

vertu du Décret numéro 384-81, adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

11817-0 *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Stornoway*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Stornoway (SD), comté de Frontenac, a été émis en vertu du Décret numéro 385-81 adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

11817-0 *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Waterville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., chapitre P-41.1, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Waterville, comté de Sherbrooke, a été émis en vertu du Décret numéro 304-81, adopté par le gouvernement du Québec le 81 02 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

11817-0 *Le président,*
ME PIERRE LUC BLAIN.

Régie des marchés agricoles du Québec

**Association des transporteurs de bois de
Québec-Sud Inc.**
(Accréditation)

Prenez avis que le 18 février 1981, la Régie des marchés agricoles a rendu l'Ordonnance no 3073 dont le texte suit:

Attendu les demandes en accréditation faites par l'Association et le Poste requérants aux fins de représenter une catégorie de transporteurs de bois, selon les dispositions de l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles;

Attendu que la Régie a entendu les représentations des personnes et des groupes intéressés au cours d'une audience publique tenue sur le territoire de la Communauté urbaine

de Québec le 28 octobre 1980;

Attendu qu'après avoir examiné la preuve et les arguments qui lui ont été soumis, la Régie considère que l'Association requérante est suffisamment représentative de cette catégorie de transporteurs et qu'il y a lieu de lui accorder l'accréditation recherchée;

Attendu que, dans les circonstances et pour les motifs indiqués ci-haut, la Régie ne croit pas devoir retenir la demande en accréditation faite par le Poste d'affectation de la région 03 Inc.;

Attendu les dispositions de l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles;

En conséquence, la Régie des marchés agricoles du Québec rend la présente ordonnance et accorde à l'Asso-

ciation des transporteurs de bois de Québec-Sud Inc. l'accréditation prévue à l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles pour représenter les transporteurs du bois destiné aux usines de pâtes et papiers, et provenant des producteurs visés par le plan conjoint des producteurs de bois de Québec-Sud. La demande aux

mêmes fins faite par le Poste d'affectation de la région 03 Inc. est rejetée. La présente ordonnance entre en vigueur dès sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Régie des marchés agricoles du Québec,

Le secrétaire,

11716-0

ME GILLES LE BLANC.

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

C.E.D.A.P. LAC ST-JEAN INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 18^e jour de février 1981, convertissant la corporation «CENTRE D'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT D'ATELIERS PROTÉGÉS CEDAP LAC ST-JEAN INC.», constituée le 26^e jour de mars 1974, en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, et ayant des objets similaires à

ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de «C.E.D.A.P. LAC ST-JEAN INC.».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement sera à Alma, dans le district judiciaire de Roberval.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

11673-0

1355-2460

Soumissions — Demandes de

Cité de Deux-Montagnes

(Deux-Montagnes)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la cité de Deux-Montagnes» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 733 000 \$ d'obligations de la cité de Deux-Montagnes datées du 27 avril 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 14% payable semi-annuellement les 27 octobre et 27 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 31 mars 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (tél.: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 avril 1981.

Tableau d'amortissement — 1 733 000 \$

Année	Capital
27 avril 1982	23 000 \$
27 avril 1983	26 000
27 avril 1984	30 000
27 avril 1985	33 000
27 avril 1986	38 000
27 avril 1987	42 000
27 avril 1987	674 000 (à renouveler)
27 avril 1991	867 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Deux-Montagnes s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 avril 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: T-168 — 14 400 \$; T-171 — 39 600 \$; T-193 — 8 000 \$ renouvellements d'emprunt; 79-367 — 1 129 100 \$ aqueduc, égouts; 79-369 — 305 000 \$ tr. de rues; 79-370 — 80 000 \$ voirie; 79-376(79-379) — 156 900 \$ const. de route infrastructures (aqueduc, égouts, etc.).

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 31 mars 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 31 mars 1981 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 801, chemin Oka, cité de Deux-Montagnes, comté de Deux-Montagnes, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Deux-Montagnes, comté de Deux-Montagnes, le 2 mars 1981.

Le greffier,

MADAME LUCIE MONGEAU.

Hôtel de ville

801, chemin Oka

cité de Deux-Montagnes

comté de Deux-Montagnes, QC, J7R 4K1

téléphone: 473-2796, code 514

11797-o

Village de Henryville

(Iberville)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de Henryville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 144 000 \$ d'obligations du village de Henryville datées du 27 avril 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 14% payable semi-annuellement les 27 octobre et 27 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 31 mars 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Division des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice «G», Québec

(téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 avril 1981.

Tableau d'amortissement — 144 000 \$

Année	Capital
27 avril 1982	3 000 \$
27 avril 1983	4 000
27 avril 1984	4 000
27 avril 1985	5 000
27 avril 1986	6 000
27 avril 1987	6 000
27 avril 1987	116 000
	(à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Henryville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 avril 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 64 — 144 000 \$ renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 31 mars 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 31 mars 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 127, rue Saint-Georges, village de Henryville, comté d'Iberville, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Henryville, comté d'Iberville, le 4 mars 1981.

Le secrétaire-trésorier,

Y. GUY RACINE.

Hôtel de ville

127, rue Saint-Georges

village de Henryville

comté d'Iberville, QC, J0J 1E0

téléphone: 347-7370, code 514

11798-o

Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines

(Terrebonne)

Avis public, est par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 218 000 \$ d'obligations de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines datées du 27 avril 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 14% payable semi-annuellement les 27 octobre et 27 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 31 mars 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 avril 1981.

Tableau d'amortissement — 218 000 \$

Année	Capital
27 avril 1982	4 000 \$
27 avril 1983	4 000
27 avril 1984	5 000
27 avril 1985	6 000
27 avril 1986	7 000
27 avril 1987	7 000
27 avril 1988	8 000
27 avril 1989	10 000
27 avril 1990	11 000
27 avril 1991	13 000
27 avril 1991	143 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 avril 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 363 — 39 605 \$ const. d'un réservoir d'eau potable, agr. de la station de pompage; 385 — 63 000 \$; 388 — 85 395 \$ aqueduc, égouts, voirie; 404 — 30 000 \$ achat d'un tracteur.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 31 mars 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 31 mars 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 139, boulevard Sainte-Anne, paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, comté de Terrebonne, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, comté de Terrebonne, le 4 mars 1981.

Le secrétaire-trésorier,
SERGE LEPAGE.

Hôtel de ville

139, boulevard Sainte-Anne

Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines

comté de Terrebonne, QC, J0N 1H0

téléphone: 478-0211, code 514

11799-0

Cité de Saint-Jérôme

(Prévost)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jacques Faucher, greffier, à l'hôtel de ville, 280, rue Labelle, cité de Saint-Jérôme, comté de Prévost, QC, jusqu'à 17 heures, le lundi 30 mars 1981, pour l'achat de 2 316 000 \$ d'obligations de la cité de Saint-Jérôme datées du 27 avril 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 14% payable semi-annuellement les 27 octobre et 27 avril de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 avril 1981.

Tableau d'amortissement — 2 316 000 \$

Année	Capital
27 avril 1982	65 000 \$
27 avril 1983	72 000
27 avril 1984	79 000
27 avril 1985	88 000
27 avril 1986	97 000
27 avril 1987	106 000
27 avril 1987	1 003 000 (à renouveler)
27 avril 1991	806 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Saint-Jérôme s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 avril 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: C-662 — 106 000 \$; C-658 — 444 800 \$; C-665 — 404 200 \$; C-668 — 58 400 \$; C-672 — 11 600 \$ renouvellements d'emprunt; C-1009 — 177 250 \$ rest. bâtiments résidentiels; C-1036 — 20 750 \$ const. d'une traverse à niveau du C.P.; C-1085 — 31 000 \$ achat de terrains; C-1103 — 13 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; C-1121 — 42 000 \$ inst. de feux de circulation; C-1135 — 400 000 \$ égout; C-1146 — 58 000 \$ pose de lampadaires; C-1148 — 30 000 \$ achat d'équipement; C-1158 — 275 000 \$ réfection d'asphalte; C-1159 — 200 000 \$ réfection de trottoirs; C-1173 — 38 500 \$; C-1180 — 5 500 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 17 h, le lundi 30 mars 1981 à l'hôtel de ville, 280, rue Labelle, cité de Saint-Jérôme, comté de Prévost, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Saint-Jérôme, comté de Prévost, le 5 mars 1981.

Le greffier,

JACQUES FAUCHER.

Hôtel de ville

280, rue Labelle

cité de Saint-Jérôme

comté de Prévost, QC, J7Z 5L1

téléphone: 436-1511, code 514

11820-0

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

(Terrebonne)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 405 000 \$ d'obligations de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne datées du 27 avril 1981 et remboursables

selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 14% payable semi-annuellement les 27 octobre et 27 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 30 mars 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Division des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice «G», Québec

(téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 avril 1981.

Tableau d'amortissement — 1 405 000 \$

Année	Capital
27 avril 1982	16 000 \$
27 avril 1983	18 000
27 avril 1984	20 000
27 avril 1985	23 000
27 avril 1986	26 000
27 avril 1987	30 000
27 avril 1987	546 000 (à renouveler)
27 avril 1991	726 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 avril 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 561 — 100 000 \$ pavage, puisards; 582 — 26 370 \$ pavage, confection de fossés; 583 — 4 130 \$; 616 — 123 500 \$ aqueduc, égouts; 621 — 25 000 \$; 644 — 510 000 \$; 651 — 416 000 \$ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le lundi 30 mars 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 30 mars 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 4580, croissant Dauphin, paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, comté de Terrebonne, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, comté de Terrebonne, le 4 mars 1981.

Le secrétaire-trésorier,

PIERRE-YVES VERMETTE.

Hôtel de ville

4580, croissant Dauphin

paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

comté de Terrebonne, QC, J0N 1N0

téléphone: 471-2888, code 514

11800-0

Cité de Sorel

(Richelieu)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la cité de Sorel» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 485 000 \$ d'obligations de la cité de Sorel datées du 27 avril et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 14% payable semi-annuellement les 27 octobre et 27 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 1^{er} avril 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Division des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 avril 1981.

Tableau d'amortissement — 1 485 000 \$

Année	Capital
27 avril 1982	22 000 \$
27 avril 1983	24 000
27 avril 1984	27 000
27 avril 1985	30 000
27 avril 1986	34 000
27 avril 1987	37 000
27 avril 1988	42 000
27 avril 1989	47 000
27 avril 1990	52 000
27 avril 1991	58 000

27 avril 1991 1 112 000
(à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Sorel s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 avril 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 1080 — 9 300 \$; 1104 — 49 200 \$ aqueduc, égouts; 1105 — 342 500 \$ égouts; 1107 — 40 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 1120 — 105 000 \$ voirie, ach. d'équipement d'ameubl. etc.; 1128-B — 48 000 \$; 1132-B — 250 000 \$ aqueduc, égouts; 1133 — 130 000 \$ rénov. et acquérir l'immeuble de l'off. de la const. du Québec; 1140 — 76 000 \$ égouts; 1141 — 225 000 \$; 1142 — 210 000 \$ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mercredi 1^{er} avril 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 1^{er} avril 1981 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 71, rue Charlotte, cité de Sorel, comté de Richelieu, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Sorel, comté de Richelieu, le 4 mars 1981.

Le greffier,

JEAN CHARBONNEAU.

Hôtel de ville

71, rue Charlotte

cité de Sorel

comté de Richelieu, QC, J3P 5N6

téléphone: 742-4583, code 514

11801-0

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES CONTREMAÎTRES DE STEINBERG

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 12 décembre 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «ASSOCIATION DES CONTREMAÎTRES DE STEINBERG», avec siège social situé à Sainte-Julie-de-Verchères, district judiciaire de Richelieu.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY,
1840-7692

11680-o

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE DELOME

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 28 janvier 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE DELOME», avec siège social situé à Saint-Liboire, district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY,
1842-0562

11717-o

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA HAUTE CÔTE NORD

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Insti-

tutions financières donne avis que le 22 janvier 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA HAUTE CÔTE NORD», avec siège social situé à Hauterive, district judiciaire de Hauterive.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY,
1840-3022

11681-o

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE TROIS-RIVIÈRES (SPII-3R)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 21 janvier 1981, il a autorisé le changement de nom de «SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIÈRES DE TROIS-RIVIÈRES», dont la constitution, sous le nom originaire de «L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES DU DIOCÈSE DE TROIS-RIVIÈRES», a été autorisée le 2 août 1957, et dont le siège social est situé à Trois-Rivières, en celui de «SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE TROIS-RIVIÈRES (SPII-3R)», et ce, en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40).

*Le ministre des Consommateurs, Coopératives
et Institutions financières,*
PIERRE MARC JOHNSON,
1320-6792

11682-o

Vente des effets non réclamés — Loi sur la

Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada *Réclamations messageries*

Avis est, par les présentes, donné que tous les effets restant non réclamés pour une période de 3 mois à compter du 1^{er} février 1981, et en mains aux bureaux de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada (division des messageries), à divers endroits du réseau seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Dan

Craddock, directeur de la vente (Lic. no 80-1, comté de Dufferin) Orangeville, un mille à l'ouest d'Orangeville, Ont. sur la route no 9 part lot 5 concession 2 part 2 Township of East Garafraxa, Ont. à 10 h, le 2 avril 1981, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, le 22 janvier 1981.

Le directeur des réclamations,
E. PONZI.

11222-6-6-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000253-805
S. 3-81

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BEAUCE NORD, Sainte-Marie, Beauce, demanderesse, contre **RÉAL VACHON**, 300, rang Saint-Gabriel, Sainte-Marie, Beauce, défendeur et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Beauce, mis en cause.

Un emplacement situé à Sainte-Marie, Beauce, rang Saint-Louis, de figure rectangulaire, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-sept (ptie 987) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce, étant situé ledit emplacement, en son coin est, à une distance de quatre cent quarante-sept pieds et huit dixièmes (447,8 pi) de la ligne nord-ouest du chemin public dit route Saint-Louis, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur dans ses lignes sud-ouest et nord-est, par une profondeur de cent dix pieds (110 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest, le tout plus ou moins, et borné comme suit: vers le sud-ouest par la rue projetée faisant partie dudit lot neuf cent quatre-vingt-sept (987) restant la propriété de Les Aménagements Caro Inc., vers le nord-est par une autre partie dudit lot neuf cent quatre-vingt-sept (ptie 987), propriété de dame Ginette Gosselin-Vachon, vers le sud-est et le nord-ouest par des autres parties dudit lot neuf cent quatre-vingt-sept (987), propriété de Les Aménagements Caro Inc.

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.

Avec droit de passage en faveur de l'immeuble ci-dessus décrit, par tous modes de locomotion, contre une autre partie dudit lot neuf cent quatre-vingt-sept (987), propriété de Les Aménagements Caro Inc., dans le chemin privé existant actuellement, et dont une rue en est projetée, et qui borne l'emplacement ci-dessus immédiatement du côté sud-ouest, pour communiquer audit emplacement à partir du chemin public dit route Saint-Louis, le tout suivant acte enregistré sous le numéro 294359.

La mise à prix est fixée à la somme de 6 333,50 \$, conformément à l'article 670 C.P.C., que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce à Beauceville, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville Saint-Joseph,
Beauce, le 24 février 1981.

11763-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000347-805
S. 1-81

MEUNERIE ST-FRÉDÉRIC INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires à Saint-Frédéric, comté et district de Beauce, demanderesse, contre **MARIE LOUIS PLANTE**, domicilié à Saint-Victor, comté et district de Beauce et **ARSÈNE PLANTE**, domicilié à Sainte-Aurèle, comté de Dorchester, district de Beauce, faisant affaires sous la raison sociale de «Marie-Louis et

Arsène Plante», à Saint-Victor, comté et district de Beauce, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Beauce, mis en cause.

Lot 1:

«Une terre située dans la municipalité de la paroisse de St-Victor, connue et désignée comme étant une partie des lots numéros quatre cent cinquante-six et quatre cent cin-

quante-sept (ptie 456 et ptie 457) au cadastre officiel pour la paroisse de St-Victor-de-Tring, comté et division d'enregistrement de Beauce; mesurant environ cinq arpents et demi (5 arp $\frac{1}{2}$) de largeur, par environ vingt arpents (20 arp) de profondeur, sans garantie de mesures précises, la profondeur étant toute celle qu'il y a à partir du trait carré entre les rangs Trois et Quatre à aller jusqu'à une ligne connue des parties, soit la clôture actuelle séparant la partie en culture et la partie boisée.

Bornée en front par le trait carré entre les rangs Trois et Quatre; à la profondeur au résidu desdits lots appartenant à Irénée alias René Rodrigue ou représentants; d'un côté au lot numéro quatre cent cinquante-cinq (455) appartenant à Roland Plante ou représentants; et de l'autre côté au terrain de Jean-Roch Bureau ou représentants. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sauf et à réserve d'un emplacement de terrain mesurant quatre cent quarante-cinq pieds (445 pi) de largeur, en suivant la ligne du chemin, la ligne de profondeur étant irrégulière ou oblique; la profondeur de l'emplacement réservé ayant cent vingt-cinq pieds (125 pi) dans la ligne du côté nord, et la ligne du côté sud de l'emplacement réservé ayant une longueur de soixante-cinq pieds (65 pi) et la ligne de profondeur étant la jonction des deux points plus haut indiqués, cet emplacement sera clôturé chacun pour la moitié par Irénée alias René Rodrigue, ou représentants et Roland Plante, ou représentants; et cet emplacement est à prendre et à distraire des deux dits lots quatre cent cinquante-six et quatre cent cinquante-sept (456 et 457) dudit cadastre de St-Victor, Beauce, la ligne du côté sud étant à prendre à environ deux cent dix-huit pieds (218 pi) de la ligne de division du lot quatre cent cinquante-cinq (455); le tout tel que réservé par Irénée Rodrigue lors de la vente à Roland Plante, le 7 avril 1970, sous le numéro 20926 des minutes de Me J.-Clément Masson, notaire, enregistré à Beauce sous le numéro 234599.

Lot 2:

Un emplacement de terrain situé dans la municipalité du village de St-Victor, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent soixante-quinze (ptie 375) au cadastre officiel pour la paroisse de St-Victor, canton de Tring, comté de Beauce, mesurant cent cinquante-trois pieds (153 pi) de largeur en front sur la rue Commerciale dans sa ligne nord-est; cent quatre-vingts pieds (180 pi) de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, convenu que la ligne de largeur à la profondeur soit la ligne sud-ouest consiste en une ligne droite, reliant l'extrémité sud-ouest desdites lignes de profondeur; le terrain n'étant pas rectangulaire, vu que la ligne nord-ouest du terrain de M. Paul Plante qui borne en partie le terrain vendu n'est levée à angle droit sur le chemin public séparant les rangs Deux et Trois de Tring, suivant titres antérieurs à cet effet.

Borné en front au nord-est par la rue Commerciale; d'un côté au sud-est partie à partie du même lot appartenant à M. Paul Plante et partie au résidu dudit lot trois cent

soixante-quinze (375) ci-après mentionné; dans sa ligne sud-ouest au résidu dudit lot trois cent soixante-quinze (375) ci-après mentionné et dans sa ligne nord-ouest partie au résidu dudit lot trois cent soixante-quinze (375) ci-après mentionné et partie à partie dudit lot trois cent soixante-quinze (375) appartenant à dame Henriette Fortin épouse de M. Marie-Louis Plante, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Lot 3:

Le lot numéro trois cent soixante-quinze (375) au cadastre officiel pour la paroisse de St-Victor, canton de Tring, comté de Beauce et division d'enregistrement de Beauce; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sauf et à distraire ce qui suit:

Terrains à distraire:

1. La partie de terrain vendue au ministère de la Voirie du Québec, pour l'élargissement du chemin public, par M. Auguste Fortin, suivant acte passé devant Me Guy Mercier, notaire, le 8 juillet 1969, enregistré à Beauce le 18 juillet 1969 sous le numéro 230268.

2. La partie de terrain vendue à M. Paul Plante, suivant acte passé devant Me Rodolphe Martel, notaire, le 9 novembre 1973, sous le numéro 25253 de ses minutes, enregistré à Beauce sous le numéro 264210, qui peut être désigné comme suit: Un emplacement de soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur par cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trois cent soixante-quinze (ptie 375) au cadastre officiel pour la paroisse de St-Victor, Beauce, avec la maison y érigée, circonstances et dépendances, borné en avant par le chemin public passant entre les rangs Deux et Trois de Tring; en arrière et des deux côtés par d'autres parties dudit lot appartenant à Mario Plante et ci-dessus vendues; l'extrémité nord-est de la ligne sud-est dudit terrain est distante de cent seize pieds et trois pouces (116 pi 3 po) du terrain de Marcel Doyon, lot trois cent soixante-seize (376), et l'extrémité sud-ouest de ladite ligne est distante de quatre-vingt-neuf pieds (89 pi) dudit lot trois cent soixante-seize (376).

3. D'autres parties dudit immeuble cédées par donation entre vifs par dame Henriette Fortin à Paul Plante, aux termes d'un acte de donation entre vifs passé devant Me Rodolphe Martel, notaire, le 26 octobre 1973, sous le numéro 25227 de ses minutes, enregistré à Beauce sous le numéro 260724, désigné comme suit:

a) Un lopin de terre ou emplacement de quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) de largeur par deux cent cinquante pieds (250 pi) de profondeur, dont le côté sud-est dudit immeuble se trouve situé à soixante-quinze pieds (75 pi) de la ligne de division du terrain de Marcel Doyon, faisant partie du lot numéro trois cent soixante-quinze (ptie 375) cadastre paroisse St-Victor, Beauce; borné au nord-est et à l'autre bout au sud-ouest, d'un côté au nord-ouest par d'autres parties dudit lot trois cent soixante-quinze appartenant à Mario Plante et ci-dessus vendues; et de l'autre côté

au sud-ouest partie par une autre partie dudit lot trois cent soixante-quinze appartenant à Mario Plante et ci-dessus vendues et partie par l'immeuble en second lieu décrit ci-après. Le bout sud-ouest dudit immeuble est situé à quatre cent vingt-cinq pieds (425 pi) du rang Quatre sud.

b) Un autre lopin de terre ou emplacement de cinquante pieds (50 pi) de largeur par quarante-huit pieds (48 pi) de profondeur faisant partie du lot numéro trois cent soixante-quinze (ptie 375) cadastre St-Victor, Beauce; borné d'un côté au nord-ouest par l'immeuble susdécrit à l'item 3a ci-dessus d'un bout au sud-ouest et de l'autre bout au nord-est par d'autres parties dudit lot trois cent soixante-quinze (ptie 375) appartenant à Mario Plante et ci-dessus vendues; et de l'autre côté au sud-est partie par l'immeuble ci-après décrit et partie par une autre partie dudit lot trois cent soixante-quinze appartenant à Mario Plante et ci-dessus vendues.

c) Une lisière de terrain de vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur sur quatre cent cinquante pieds (450 pi) de longueur, du sud-ouest en allant vers le nord-est de là, ladite lisière de terrain tourne vers le nord pour aller rejoindre l'immeuble décrit à l'item 3b ci-dessus, faisant partie du lot numéro trois cent soixante-quinze (ptie 375) cadastre St-Victor, Beauce; borné au sud-ouest par le rang Quatre; au nord-est par une autre partie dudit lot trois cent soixante-quinze appartenant à Mario Plante ci-dessus vendu; d'un côté au sud-est par le terrain de Marcel Doyon; et de l'autre côté au nord-est par une autre partie dudit lot trois cent soixante-quinze (ptie 375) appartenant à Mario Plante ci-dessus vendues et au nord par l'immeuble décrit à l'item 3b ci-dessus, sous réserve en faveur de Mario Plante ou représentants d'un droit de passage à pieds, en voitures, avec toutes sortes de véhicules, en toutes saisons, à perpétuité, gratuitement, en commun avec ledit Paul Plante, sur l'immeuble présentement décrit, ce droit de passage bénéficiant au terrain vendu par les présentes à M. Marie-Louis Plante (55% indivis) et à M. Arsène Plante (45% indivis).

4. Un emplacement de terrain appartenant à dame Henriette Fortin, réservé par elle aux termes d'une vente qu'elle a consentie à M. Mario Plante, suivant acte reçu

devant le notaire soussigné, le 10 août 1974, sous le numéro 1534 de ses minutes, enregistré à Beauce sous le numéro 267922, décrit comme suit: Un emplacement étant partie du lot numéro trois cent soixante-quinze (ptie 375) cadastre paroisse St-Victor, Beauce; mesurant cent trente-cinq pieds (135 pi) de largeur en front sur le chemin public ainsi qu'à la profondeur, par une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi) des deux autres côtés; le tout mesurés anglaises, borné en front au nord-est par le chemin public, rue Commerciale (trait carré entre les rangs Deux et Trois de Tring); d'un côté au nord-ouest par le lot trois cent soixante-quinze, subdivision trois (375-3) appartenant à André Veilleux ou représentants; de l'autre côté au sud-est et à la profondeur au sud-ouest au résidu du lot trois cent soixante-quinze (375) ci-dessus vendu.

Droit de passage: le tout sujet à un droit de passage en faveur du terrain ci-dessus vendu, sur le terrain dudit Paul Plante, tel que constitué dans une donation par dame Henriette Fortin, à M. Paul Plante, suivant acte passé devant Me Rodolphe Martel, notaire, le 26 octobre 1973, sous le numéro 25227 de ses minutes, enregistré à Beauce sous le numéro 260724 et constitué ainsi qu'il suit:

«Sous réserve en faveur de la comparante ou représentants d'un droit de passage, à pieds, en voitures, avec toutes sortes de véhicules, en toutes saisons, à perpétuité, gratuitement, en commun avec le donataire sur l'immeuble présentement décrit.»

La mise à prix est fixée à la somme de 8 951,25 \$ pour le lot 1, à la somme de 10 775,00 \$ pour le lot 2 et à la somme de 20 425,00 \$ pour le lot 3, conformément à l'article 670 C.P.C., que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de Beauce, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Joseph, Beauce, le 2 mars 1981.

11821-0

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Beauharnois

Nos 760-05-000086-80

760-18-000006-81

BANQUE DE MONTRÉAL, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 124, rue Châteauguay à Huntingdon, partie demanderesse, contre RÉAL

DORAIS, actuellement de lieu et d'adresse inconnus, partie défenderesse.

«Le lot no 513-54 du cadastre officiel des paroisses de

Saint-Anicet et Sainte-Barbe avec bâtiments dessus construits, appartenant à Réal Dorais.»

La mise à prix est fixée à 2 987,00 \$, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Huntingdon, 25, King, Huntingdon, le QUINZIÈME jour

d'AVRIL 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 23 février 1981.

11764-0

Bedford

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Bedford
No 460-02-000256-80
S. 115

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY, coopérative d'épargne et de crédit, créée et régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 33 de la rue Dufferin, à Granby, district de Bedford, demanderesse, contre HARRY ARNIOTIS, demeurant au 430 de la rue King, à Granby, district de Bedford, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Shefford, mis en cause.

«Un certain immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision officielle numéro trente du lot originaire numéro cinq cent trente (530-30-1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Granby, division d'enregistrement de Shefford, et comme étant le lot numéro soixante-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent trente (530-78) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Granby, division d'enregistrement de Shefford.»

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-000580-808

CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL DE MONTRÉAL, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 2422, Maisonneuve est, à Montréal, dit district, partie demanderesse, contre GASTON HAMEL, demeurant au 2365, rue Joliette, à Montréal, dit district, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Missisquoi, ayant son bureau au C.P. 300, à Bedford, district de Bedford, mis en cause.

L'immeuble ci-après décrit:

«Un lot de terre vague sis et situé à Noyan, comté de Missisquoi, connu et désigné comme étant le lot numéro cent vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire

La mise à prix est fixée à 13 497,60 \$, soit vingt-cinq pour cent (25%) du montant de l'évaluation municipale multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, au 77 de la rue Principale, à Granby, le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL 1981, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Granby, le 24 février 1981.

11765-0

numéro quatre (4-126) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas de Noyan.

Avec toutes les bâtisses dessus construites.

Ainsi que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et plus spécialement avec droit de passage dans les rues des subdivisions des lots 3 et 4 dudit cadastre avec tous les autres y ayant droit, en commun et aux charges ordinaires d'entretien, et avec le droit également d'usage de la grève sur une distance d'environ 250 pieds sur la rivière Richelieu dans une direction sud-ouest en front des lots 4-2 et 3-37 (rue) dudit cadastre.

«Un emplacement situé à Noyan, comté de Missisquoi,

connu et désigné comme étant le lot numéro cent vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre (4-127) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Thomas de Noyan.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes s'y rattachant, et notamment avec droit de passage dans les rues des subdivisions des lots 3 et 4 dudit cadastre avec tous autres y ayant droit, en commun et aux charges ordinaires d'entretien, et avec le droit également d'usage de la grève sur une distance d'environ 250 pieds sur la rivière Richelieu dans une direction sud-ouest en front des lots 4-2 et 3-37 (rue) dudit cadastre.

Avec toutes les bâtisses dessus construites.»

La mise à prix est fixée à 760,50 \$, soit le quart de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi, à Bedford, province de Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AVRIL 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-É. BÉLISLE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Cowansville, le 18 février 1981.

11704-0

Chicoutimi

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-000365-79
S. 150-18-000065-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C. chapitre B-1, article 100), demanderesse, contre HERMÉNÉ-GILDE NEMEY, résident et domicilié au 616, boulevard Talbot, Chicoutimi, QC, défendeur, et VILLE DE CHICOUTIMI et GAÉTAN BOIVIN, tiers saisis.

a) Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro quatre-vingt-treize du lot originaire numéro soixante-dix A (lot 70-A-93), rang Un, nord-est chemin Sydenham (rg 1 N.-E. c. S.) au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, moins le coin en rond situé au nord-ouest dudit lot, ayant une superficie de six mille cinq cent trente-sept pieds carrés (6 537 pi²) plus ou moins, mesures anglaises.

b) Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro sept du lot originaire numéro soixante-dix (lot 70-7) rang Un, sud-ouest, chemin Sydenham (rg 1 S.-O., c. S.) au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur par vingt pieds (20 pi) de profondeur, du nord au sud et ayant une superficie de mille cent soixante-treize pieds carrés (1 173 pi²) plus ou moins, mesures anglaises.

c) Un emplacement connu et désigné comme étant une partie de la subdivision numéro quatre-vingt-douze du lot

originaire numéro soixante-dix A (ptie du lot 70-A-92) rang Un, nord-est chemin Sydenham (rg 1 N.-E.) au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, mesurant dix pieds (10 pi) de largeur en front sur le chemin par cent pieds (100 pi) de profondeur et compris dans les bornes suivantes:

Au nord-est par le chemin Sydenham, au nord-ouest par le résidu du lot numéro soixante-dix A quatre-vingt-douze (lot 70-A-92), au sud-ouest par le lot numéro soixante-dix-six (lot 70-6) rang Un sud-ouest (rg 1, S.-O.) et au sud-est par le lot numéro soixante-dix A quatre-vingt-treize (lot 70-A-93).

d) Un emplacement de forme rectangulaire faisant partie du lot numéro soixante-dix-six (lot 70-6) rang Un, sud-ouest, chemin Sydenham (rg 1 S.-O. c. S.) au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, d'une largeur de dix pieds (10 pi) du nord-ouest, au sud-est, par vingt pieds de profondeur du nord-est au sud-ouest et compris dans les bornes suivantes:

Au nord-est par une partie du lot numéro soixante-dix A quatre-vingt-douze (lot 70-A-92), au nord-ouest par le résidu du lot numéro soixante-dix-six (lot 70-6) au sud-est par le lot numéro soixante-dix-sept (lot 70-7) et au sud-ouest par le lot numéro soixante-dix-huit (lot 70-8) rang et cadastre susdits.

Avec ensemble toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser

au shérif suivant l'article 688a C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé est fixé à 13 740,63 \$, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AVRIL 1981, à

DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 18 février 1981.

11705-o

Frontenac

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000031-81-6
Re 235-02-000317-80-8
(S. 3-81)

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PARTIE SUD DU CANTON DE THETFORD, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 477, Saint-Alphonse est à Thetford-Mines, district de Frontenac, partie demanderesse, contre LOUIS DUBOIS, domicilié et résidant au 221, rue Marelle à Thetford-Mines, district de Frontenac, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

«Un terrain situé en la municipalité de Thetford-Sud, connu et désigné comme étant les lots 28 et 29 de la subdivision du lot 21 D au cadastre officiel pour le 5^e Rang du canton de Thetford, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droit de mine pour appartenir à qui de droit et sujet à toutes les clauses et conditions et à la servitude les garantissant mentionnées dans l'acte de vente par Domaine St-Martin Ltée à Agenarre Bolduc, exécuté devant Gérard Landry, notaire, le 14 juillet 1973 et enregistré au bureau d'enregistrement de Thetford à Thetford-Mines le 15 juin 1973 sous le numéro 69808. Sujet également à une servitude en faveur d'Hydro-Québec dont

copie a été enregistrée à Thetford-Mines le 4 mai 1971 sous le numéro 63408.»

La mise à prix est fixée à soixante-quatre mille huit cent vingt-deux dollars et quarante sous (64 822,40 \$), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 72). Le montant de la mise à prix devra être versé par l'adjudicataire au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Thetford, sis au 693, rue Saint-Alphonse ouest à Thetford-Mines, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 20 février 1981.

11706-o

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001004-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C. chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Qué-

bec, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre PIERRE SÉGUIN, en sa qualité de syndic à la faillite de Raymond Sarazin, ayant une place d'affaires au 112 de la rue Principale, en les cité et district de Hull, province de Québec, partie défenderesse.

«Un immeuble sis à Hull est, province de Québec,

comté de Hull, division d'enregistrement de Hull, connu et désigné comme étant composé des lots suivants: le lot numéro cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux B (2B-51), rang Six (rg 6), canton de Hull; et le lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro un B (1B-7), rang Six (rg 6), canton de Hull également.

Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 17 de la rue Valance, Touraine, province de Québec.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de dix mille cinq cent vingt-huit dollars et quatre-vingt-cinq centins (10 528,85 \$). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée

au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 20 février 1981.

11766-0

Iberville

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No 755 05 000282 80

CAISSE POPULAIRE ST-RÉMI, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social situé au 816, Notre-Dame, Saint-Rémi, district d'Iberville, demanderesse, contre RAYMOND HOULE, résidant et domicilié au 109, rue Saint-André, à Saint-Rémi, district d'Iberville, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Napierville, 360, rue Saint-Jacques, Napierville, QC, mis en cause.

«Un emplacement sis et situé en la ville de Saint-Rémi, dans le comté de Napierville, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (ptie no 83) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Saint-Rémi, division d'enregistrement de Napierville, mesurant cetteditte partie en front dans sa ligne sud-ouest quatre-vingt-sept pieds et deux dixièmes de pied (87,2 pi), cetteditte ligne sud-ouest ne mesurant au cadastre que quatre-vingt-quatre pieds et deux dixièmes de pied (84,2 pi), en arrière dans sa ligne est soixante-neuf pieds et huit dixièmes de pied (69,8 pi), d'un côté dans sa ligne nord-ouest cent cinquante-huit pieds et quatre dixièmes de pied (158,4 pi) et de l'autre côté dans sa ligne sud-est cent pieds (100 pi), contenant en superficie huit mille sept cent soixante-dix pieds carrés (8 770 pi²), mesures anglaises; bornée cetteditte partie en front vers le sud-ouest par la

rue Saint-André (sans désignation cadastrale), en arrière vers l'est par une autre partie dudit lot no 83 appartenant aux héritiers Poupart ou représentants, d'un côté vers le nord-ouest par le lot no 82 et de l'autre côté vers le sud-est par une autre partie dudit lot no 83 appartenant à Alcide Martin; avec une maison y érigée, portant le numéro 109, de la rue Saint-André, circonstances et dépendances.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.»

Évaluation municipale: 28 400,00 \$.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation municipale soit: 7 100,00 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Napierville, 360, rue Saint-Jacques, Napierville, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AVRIL 1981, à ONZE heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 février 1981. 11779-0

Labelle*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Labelle
 No 560-05-000027-815
 C.P.M.: 500-02-045556-789
 S. 167

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant une principale place d'affaires au 500, place d'Armes, dans la ville et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre DAVID MIKLUS, gentilhomme, résidant et domicilié au 855, rue Jean-Talon ouest, dans la ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, ès qualités, mis en cause.

«Un lot de terre situé dans le canton de Mousseau, comté de Labelle, connu et désigné sous le numéro trente-sept, subdivisions un et deux, rang Trois (37-1 et 37-2, rg 3) au cadastre officiel du canton de Mousseau, sans bâtisse.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées

audit immeuble.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 1 078,80 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Labelle, au 440, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, province de Québec, le JEUDI VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures.

Le shérif,
 J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Mont-Laurier, le 19 février 1981.

11767-o

Montmagny*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montmagny
 No 300-02-000270-80

JEAN-GUY CHENARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Saint-Roch-des-Aulnaies, dans le comté de L'Islet et district de Montmagny, demanderesse, contre FERNAND PELLETIER, résidant et domicilié dans le 4^e Rang de Saint-Adalbert, dans le comté de L'Islet et district de Montmagny, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, district de Montmagny, mis en cause.

«Un emplacement sis et situé dans la municipalité de Saint-Adalbert, comté de L'Islet, mesurant trois cent quarante pieds (340 pi) en largeur du nord-ouest au sud-est par une profondeur de trois cent vingt-cinq pieds (325 pi) mesurée du sud-ouest au nord-est, mesures anglaises, pris à même le lot connu et désigné sous le numéro vingt-cinq (ptie 25) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Leverrier, avec toutes les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, borné comme suit: au sud-ouest au chemin

public et les trois (3) autres côtés au résidu du susdit lot, propriété de Réal Gaudreault ou représentants.

La ligne nord-ouest de l'emplacement ci-dessus décrit se trouve à une distance de mille trois cent vingt-trois pieds (1 323 pi) au sud-est de l'emplacement appartenant à Cyrille Bélanger.»

La mise à prix est fixée à 2 124,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale multiplié par le facteur d'évaluation réel: 1,18, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Islet, au 14, de Gaspé ouest, Saint-Jean-Port-Joli, le MERCREDI QUINZIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
 Cour provinciale
 Montmagny, le 2 mars 1981.

11780-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-003551-775

Bref noté: 05-007731-803 S.C.H.L. contre Nicole Granger.

THE TORONTO DOMINION BANK, corporation légalement constituée, ayant un siège social et son principal établissement dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre NICOLE GRANGER GUÉNETTE, résidant et domiciliée dans la cité de Laval, district de Montréal, au numéro 520, Ampère, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le boulevard des Laurentides, en la ville de Laval, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision trois cent vingt-deux du lot originaire vingt-neuf (29-322) sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, mesurant huit pieds et cinquante-trois centièmes de pied (8,53 pi) dans une ligne est, dix pieds et vingt et un centièmes de pied (10,21 pi) le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de mille soixante-quatorze pieds et huit dixièmes de pied (1 074,8 pi) dans une autre ligne est, cent quarante-trois pieds et quarante-huit centièmes de pied (143,48 pi) dans la ligne sud, six pieds et trois centièmes de pied (6,03 pi) dans la ligne ouest, dix-neuf pieds et douze centièmes de pied (19,12 pi) dans la ligne nord-ouest, cent trente pieds et quarante-six centièmes de pied (130,46 pi) dans la ligne nord, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec maison dessus construite de deux étages, portant le numéro civique 6896, boulevard des Laurentides, et dont les murs sud et nord de ladite maison sont construits mi-

toyens. Ainsi que le tout se trouve présentement et sujet à une servitude en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec ainsi qu'il appert à un acte enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Laval, sous le numéro 245883; et avec et sujet à une servitude de droit de passage, égouttement des eaux et de vue, le tout tel qu'il appert à un acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 292746; et avec et sujet à une servitude de vue, le tout tel qu'il appert à des actes enregistrés au susdit bureau d'enregistrement sous les numéros 293010, 293015 et 293018.

La mise à prix est fixée à 7 339,87 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 2 mars 1981.

11781-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500 05 022137 770

YVES LUMBER INC., demanderesse, contre ANDRÉ BERTRAND, 2401, du Havre, Longueuil, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur l'avenue du Havre, en la ville de Longueuil, connu et désigné comme étant composé de:

a) lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot numéro cent vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente (130-126-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil.

b) lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro cent vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire cent trente (130-127-1) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil; avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 2401, avenue du Havre, en la ville de Longueuil.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, et notamment avec et sujet à la servitude en faveur de la Commission hydro-électrique de Québec, créée aux termes de l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 244657.»

La mise à prix est fixée à 13 273,87 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité multipliée par le facteur établi en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Cham-

bly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le QUATORZIÈME jour d'AVRIL 1981, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 2 décembre 1981.

11802-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Québec

C.S.Q. 200-05-001001-804

S. S-6437

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, QC, H2Y 2W3, demanderesse, contre CHARPENTEC INC., ayant une place d'affaires au 2122, boulevard Hamel, Québec, défenderesse.

Tous les emplacements suivants du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

1. La subdivision quarante du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-40) et la subdivision quinze du lot originaire mille cent quarante-cinq (1145-15) avec circonstances et dépendances.

2. La resubdivision un de la subdivision treize du lot originaire mille cent quarante-cinq (1145-13-1) avec circonstances et dépendances.

3. La resubdivision deux de la subdivision treize du lot originaire mille cent quarante-cinq (1145-13-2) et la subdivision quatorze du lot originaire mille cent quarante-cinq (1145-14) avec circonstances et dépendances.

4. La subdivision douze du lot originaire mille cent quarante-six (1146-12) avec circonstances et dépendances.

5. La subdivision dix-huit du lot originaire mille cent quarante-six (1146-18) avec circonstances et dépendances.

6. La subdivision dix-neuf du lot originaire mille cent quarante-six (1146-19) avec circonstances et dépendances.

7. La subdivision vingt du lot originaire mille cent quarante-six (1146-20) avec circonstances et dépendances.

8. La subdivision vingt et un du lot originaire mille cent quarante-six (1146-21) avec circonstances et dépendances.

9. La subdivision vingt-deux du lot originaire mille cent quarante-six (1146-22) avec circonstances et dépendances.

10. La subdivision vingt-trois du lot originaire mille cent quarante-six (1146-23) avec circonstances et dépendances.

11. La subdivision vingt-quatre du lot originaire mille cent quarante-six (1146-24) avec circonstances et dépendances.

12. La subdivision vingt-cinq du lot originaire mille cent quarante-six (1146-25) avec circonstances et dépendances.

13. La subdivision vingt-sept du lot originaire mille cent quarante-six (1146-27) avec circonstances et dépendances.

14. La subdivision vingt-huit du lot originaire mille cent quarante-six (1146-28) avec circonstances et dépendances.

15. La subdivision trente et un du lot originaire mille cent quarante-six (1146-31) avec circonstances et dépendances.

16. La subdivision trente-trois du lot originaire mille cent quarante-six (1146-33) avec circonstances et dépendances.

17. La subdivision trente-quatre du lot originaire mille cent quarante-six (1146-34) avec circonstances et dépendances.

18. La subdivision trente-cinq du lot originaire mille cent quarante-six (1146-35) avec circonstances et dépendances.

19. La subdivision trente-six du lot originaire mille cent quarante-six (1146-36) avec circonstances et dépendances.

20. La subdivision trente-sept du lot originaire mille cent quarante-six (1146-37) avec circonstances et dépendances.

21. La subdivision trente-huit du lot originaire mille cent quarante-six (1146-38) avec circonstances et dépendances.

dances.

22. La subdivision trente-neuf du lot originaire mille cent quarante-six (1146-39) avec circonstances et dépendances.

23. La subdivision quarante du lot originaire mille cent quarante-six (1146-40) avec circonstances et dépendances.

24. La subdivision quarante et un du lot originaire mille cent quarante-six (1146-41) avec circonstances et dépendances.

25. La subdivision quarante-deux du lot originaire mille cent quarante-six (1146-42) avec circonstances et dépendances.

26. La subdivision quarante-trois du lot originaire mille cent quarante-six (1146-43) avec circonstances et dépendances.

27. La subdivision quarante-quatre du lot originaire mille cent quarante-six (1146-44) avec circonstances et dépendances.

28. La subdivision quarante-cinq du lot originaire mille cent quarante-six (1146-45) avec circonstances et dépendances.

29. La subdivision quarante-six du lot originaire mille cent quarante-six (1146-46) avec circonstances et dépendances.

30. La subdivision quarante-sept du lot originaire mille cent quarante-six (1146-47) avec circonstances et dépendances.

31. La subdivision quarante-huit du lot originaire mille cent quarante-six (1146-48) avec circonstances et dépendances.

32. La subdivision quarante-neuf du lot originaire mille cent quarante-six (1146-49) avec circonstances et dépendances.

33. La subdivision soixante et un du lot originaire mille cent quarante-six (1146-61) avec circonstances et dépendances.

34. La subdivision soixante-deux du lot originaire mille cent quarante-six (1146-62) avec circonstances et dépendances.

35. La subdivision soixante-trois du lot originaire mille cent quarante-six (1146-63) avec circonstances et dépendances.

36. La subdivision soixante-quatre du lot originaire mille cent quarante-six (1146-64) avec circonstances et dépendances.

37. La subdivision soixante-cinq du lot originaire mille cent quarante-six (1146-65) avec circonstances et dépendances.

dances.

38. La subdivision soixante-six du lot originaire mille cent quarante-six (1146-66) avec circonstances et dépendances.

39. La subdivision soixante-sept du lot originaire mille cent quarante-six (1146-67) avec circonstances et dépendances.

40. La subdivision soixante-huit du lot originaire mille cent quarante-six (1146-68) avec circonstances et dépendances.

41. La subdivision soixante-neuf du lot originaire mille cent quarante-six (1146-69) avec circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacements.

Les mises à prix sont fixées à :

1. 1 041,25 \$	2. 5,95 \$	3. 1 184,05 \$
4. 244,54 \$	5. 1 216,77 \$	6. 831,81 \$
7. 830,02 \$	8. 830,02 \$	9. 830,02 \$
10. 830,02 \$	11. 843,71 \$	12. 843,71 \$
13. 843,71 \$	14. 843,71 \$	15. 946,05 \$
16. 870,48 \$	17. 843,71 \$	18. 843,71 \$
19. 843,71 \$	20. 843,71 \$	21. 843,71 \$
22. 867,51 \$	23. 999,00 \$	24. 966,28 \$
25. 1 050,77 \$	26. 1 011,50 \$	27. 987,70 \$
28. 996,62 \$	29. 996,62 \$	30. 996,62 \$
31. 996,62 \$	32. 1 082,90 \$	33. 892,50 \$
34. 892,50 \$	35. 892,50 \$	36. 892,50 \$
37. 892,50 \$	38. 892,50 \$	39. 892,50 \$
40. 892,50 \$	41. 1 011,50 \$	

soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 14 mars 1981.

11803-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-000721-790
 S. 6-507

HELLER-NATOFIN LTD., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1010, Sherbrooke ouest, suite 1510, Montréal, partie demanderesse, contre **LE CURATEUR PUBLIC DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**, 10, rue Saint-Antoine est, Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

a) Le lot numéro 4089 aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du quartier Montcalm, en la cité et district de Québec, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 25 175,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

b) Le lot numéro 4088 aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du quartier Montcalm, en la cité de Québec, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 18 576,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

c) La subdivision un du lot originaire quatre mille quatre-vingt-treize (4093-1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le quartier Montcalm, en la cité de Québec, ayant une superficie de 2 850 pi², mesures anglaises.

Le mur séparant ledit lot numéro 4093-1 et le lot 4092 du même cadastre est mitoyen aux termes d'un acte de convention de mitoyenneté en date du 16 septembre 1924, enregistré à Québec, sous le numéro 194108.

Le mur séparant ledit lot numéro 4093-1 et le lot 4091

du susdit cadastre est mitoyen, aux termes d'un acte de convention de mitoyenneté reçu devant J.A. Paradis, notaire le 29 septembre 1927, enregistré à Québec, sous le numéro 265620 et d'un acte exécuté devant le notaire R. Méridith le 13 août 1951, enregistré à Québec sous le numéro 268496.

Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve, notamment la maison portant les numéros civiques 846-850, rue Saint-Joachim, Québec.

La mise à prix est fixée à 19 212,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

d) La subdivision A du lot originaire quatre mille quatre-vingt-treize (4093-A) aux plan et livre de renvoi du susdit cadastre.

La subdivision deux du lot originaire quatre mille quatre-vingt-treize (4093-2) aux plan et livre de renvoi du susdit cadastre.

La mise à prix est fixée à 5 159,55 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau du shérif de Québec 39, rue Saint-Louis, Québec, le VINGT ET UNIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint.

RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 14 mars 1981.

11804-o

Rimouski*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Rimouski
 No 100-05-000454-80-8

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-YVES, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 550, rue

Saint-Germain, à Rimouski-Est, demanderesse, contre **GASTON GAGNON**, résidant et domicilié au 19, rue

Marcheterre, à Sayabec, district de Rimouski, défendeur.

Partie du lot numéro dix-neuf (ptie 19) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, municipalité de Pointe-au-Père, mesurant dix-neuf mètres et cinquante centièmes dans la ligne nord-ouest, quarante-huit mètres et quarante-six centièmes dans la ligne nord-est, quinze mètres et vingt-quatre centièmes dans la ligne sud-est, quarante mètres et sept centièmes dans la ligne sud-ouest, et dix-huit mètres environ dans la ligne ouest, cette dernière ligne étant une courbe bornée au nord-ouest à Georges Lavoie, au nord-est à Jean-Guy Gagnon, au sud-est audit Jean-Guy Gagnon, au sud-ouest à Claude Allard et à l'ouest en front à la rue, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 21 890,00 \$, soit 25% de

l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rimouski, au 320, rue Saint-Germain est, Rimouski, province de Québec, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ANNETTE BLAIS.

Bureau du shérif adjoint
Cour supérieure
Rimouski, le 26 février 1981.

11768-0

Roberval

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
Nos 160-18-000021-80
160-05-000067-80

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 350, rue Sacré-Coeur ouest, Alma, district de Roberval, partie demanderesse, contre JEAN-CLAUDE FORTIN, domicilié et résidant au 345, rue Goyer, Alma, district de Roberval, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, à Notre-Dame-d'Hébertville, mis en cause.

Désignation

«Un terrain situé à Saint-Coeur-de-Marie, Lac-Saint-Jean, mesurant soixante-cinq pieds (65 pi) de largeur, du nord au sud, sur soixante-quinze pieds (75 pi) de profondeur, ou de l'est à l'ouest, et borné: au nord, au terrain de Jos-Louis Potvin; à l'est et au sud, au terrain de Ludger Claveau, et à l'ouest, à la route conduisant à L'Ascension; le tout faisant partie du lot connu et désigné comme faisant partie du lot vingt-six A et vingt-six-A-quatre-vingt-un (ptie lot 26-A et ptie lot 26-A-81), du rang Trois (rg III) au cadastre officiel du canton de Delisle.

Cette partie de la subdivision vingt-six-A-quatre-vingt-un (ptie 26-A-81) mesurant cinq pieds (5 pi) du nord au sud sur soixante-quinze (75 pi) pieds de l'est à l'ouest, ladite partie bornée à l'ouest à la route conduisant à L'Ascension; au nord, à une partie non subdivisée du lot

vingt-six-A (26-A); à l'est, au résidu du lot vingt-six-A-quatre-vingt-un (26-A-81) et au sud, aussi à la partie non subdivisée dudit lot vingt-six-A (26-A) aux plan et livre de renvoi officiels du Troisième Rang du canton de Delisle.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à la somme de 3 890,25 \$ par le shérif, ce qui est égal à vingt-cinq pour cent de l'évaluation de l'immeuble, portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle (1,33%) par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendus en bloc au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le SEPTIÈME jour de MAI 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif,
MARCEL FORTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Alma, le 24 février 1981.

11718-0

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Roberval
 Nos 160-18-000033-81
 160-02-000529-801

HENRI SAVARD, domicilié et résidant au 671, route rurale no 2, Delisle, district de Roberval, partie demanderesse, contre **RENÉ COLLARD**, domicilié et résidant au 1270, rang 6, Saint-Henri-de-Taillon, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR**, bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Est, à Notre-Dame-d'Hébertville, partie mise en cause.

Désignation

«Un terrain-emplacement sis et situé à Saint-Henri-de-Taillon, étant et comprenant la partie du lot numéro trente du rang Cinq (ptie no 30, rang V), au cadastre officiel du canton de Taillon, mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur ou de l'est à l'ouest par cent pieds (100 pi) de profondeur ou du nord à la route des rangs 5 et 6; à l'ouest, par le résidu dudit lot propriété de dame Rosalba Perron et vers l'est par le résidu dudit lot, propriété de dame Lucie Côté.

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Roberval
 No 200-02-0005368-800
 B.S.A. 160-18-000035-81

SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans les cité et district de Québec, partie demanderesse, contre **LAURIER SAVARD**, domicilié et résidant au 115, rang 3, Lac-à-la-Croix, QC, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Lac-St-Jean-Est, à rue Turgeon, N.-D.-d'Hébertville, partie mise en cause.

Désignation

«Un terrain ou emplacement situé en la paroisse de Sainte-Croix, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro treize-A (ptie lot 13-A) du Troisième Rang (rg 3) au plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Caron, mesurant environ cent soixante-cinq pieds (165 pi) de front sur le chemin; cent quarante pieds (140 pi) de largeur en arrière, sur quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur étant l'angle nord-ouest dudit lot et borné comme suit: au nord, par le chemin public; au sud, au bout de la profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90 pi), soit à quinze pieds (15 pi) du ruisseau qui s'y trouve; à l'est, à l'ouest, au terrain de dame

Le tout, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à la somme de 5 525,25 \$ par le shérif, ce qui est égal à vingt-cinq pour cent de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité multipliée par le facteur établi pour ce rôle (1,39%) par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu en bloc au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le QUATORZIÈME jour de MAI 1981, à ONZE heures.

Le shérif,

MARCEL FORTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Alma, le 24 février 1981.

11769-o

Xavier Potvin ou représentants.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances:

Sujet aux servitudes dûment enregistrées.»

La mise à prix est fixée à la somme de 3 505,77 \$ par le shérif, ce qui est égal à vingt-cinq pour cent de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité multipliée par le facteur établi pour ce rôle (1,61%) par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu en bloc au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le SEPTIÈME jour de MAI 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

PIERRE-PAUL BÉLANGER.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Alma, le 23 février 1981.

11707-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000960-80

LES IMMEUBLES TRADERS LIMITÉE (HOME-PLAN REALTY LIMITED) corporation légalement incorporée en vertu des lois de la province de l'Ontario, ayant son siège social dans le comté de York, en la cité de Toronto, province de l'Ontario, et une succursale au 2355, rue King ouest à Sherbrooke, district de Saint-François, province de Québec, partie demanderesse, contre **NORMAND BLAIS**, professeur, résidant et domicilié au 1438, rue Denault à Sherbrooke, district de Saint-François, province de Québec, et **LÉONARD DAVIS**, résidant et domicilié sur la rue Mountain View à Stanstead, district de Saint-François, province de Québec, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Sherbrooke, partie mise en cause.

«Un certain terrain sis et situé en la cité de Sherbrooke, étant partie de la partie nord-est du lot numéro quatorze cent quatre-vingt-quatorze (1494) non subdivisée sur le plan officiel du cadastre et dans le livre de renvoi pour le quartier sud de la cité de Sherbrooke, mesurant cinquante-deux pieds (52 pi) en front sur la rue Belvédère, par cent quarante-trois pieds (143 pi) de profondeur, bornée au nord par la ligne nord de la partie non subdivisée dudit lot quatorze cent quatre-vingt-quatorze (1494), à l'est par la rue Belvédère, au sud par une partie du même lot appartenant au vendeur ou à ses représentants et à l'ouest par le résidu de ladite partie non subdivisée dudit lot quatorze cent quatre-vingt-quatorze (1494) la propriété de Béatrice McLeod *et al.*

visée dudit lot quatorze cent quatre-vingt-quatorze (1494), à l'est par la rue Belvédère, au sud par une partie du même lot appartenant au vendeur ou à ses représentants et à l'ouest par le résidu de ladite partie non subdivisée dudit lot quatorze cent quatre-vingt-quatorze (1494) la propriété de Béatrice McLeod *et al.*

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 971, rue Belvédère sud à Sherbrooke, et avec les meubles du vendeur dans les loyers ci-haut.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est établi à 10 519,70 \$.

Pour être vendu au bureau du shérif, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC, (salle des ventes) le MARDI QUATORZIÈME jour d'AVRIL 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 25 février 1981.

11770-0

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-000847-799

VILLE DE BLAINVILLE, corporation municipale ayant son siège social au 1003, rue de la Mairie, à Blainville, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **MARCEL DAGENAIS**, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Ligue de ballon balai Laurentienne Enrg.», au 1320, boulevard Labelle à Blainville, district de Terrebonne, partie défenderesse.

«Un emplacement situé à Saint-Louis-de-Terrebonne, connu et désigné comme étant le lot douze de la subdivision du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt (380-12) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Avec une maison dessus érigée, portant le numéro 4600, montée Gagnon, à Saint-Louis-de-Terrebonne.

La mise à prix est fixée à 3 168,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, avocat.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 19 février 1981.

11748-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Terrebonne
 No 700-12-002389-773

CLAUDETTE MULOIN, en sa qualité de percepteur pour **MIREILLE LAPOINTE**, domiciliée et résidant au 1315, Jules-Poitras, appartement 314, à ville Saint-Laurent, province de Québec, H4N 1Y6, partie demanderesse, contre **JEAN-MARC PROVOST**, domicilié et résidant au 83, Mont-Suisse, à Saint-Sauveur-des-Monts, province de Québec, J0R 1R0, partie défenderesse.

Un certain emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Sauveur, et étant composé d'une partie du lot numéro quatre cent quarante-six (ptie 446), cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Terrebonne, borné comme suit: vers le sud par la rue portant le numéro de cadastre 446-1; vers l'ouest par une partie du lot no 446; et vers le nord et l'est par d'autres parties non subdivisées du lot no 446, mesurant cent dix-neuf pieds et huit dixièmes de pied (119,8 pi) dans sa ligne sud; cent quarante-deux pieds et cinq dixièmes de pied (142,5 pi) dans sa ligne ouest; cent vingt et un pieds et cinq dixièmes de pied (121,5 pi) dans sa ligne nord; et cent soixante-cinq pieds et huit dixièmes de pied (165,8 pi) dans sa ligne est, contenant une superficie de dix-sept mille neuf cent trois pieds carrés et neuf dixièmes de pied carré (17 903,9 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, l'angle sud-ouest dudit terrain est à une distance de quatre-vingt-six pieds et deux dixièmes de pied (86,2 pi) à l'est de la ligne de division entre les lots nos 446 et 447, ladite distance étant mesurée le

long du côté nord de la rue portant le numéro de cadastre 446-1; l'angle nord-ouest dudit terrain est à une distance de cent vingt-quatre pieds et neuf dixièmes de pied (124,9 pi) au nord-est de ladite ligne de division entre les lots nos 446 et 447.

Le tout tel qu'il appert au plan annexé à la minute des présentes.

Avec bâtisse dessus érigée.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

La mise à prix est fixée à 12 324,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, avocat.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 23 février 1981.

11749-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Terrebonne
 No 700-02-002842-806

LES NOTAIRES GAGNON ET DUGAS, société ayant son siège social au 144, 6^e Avenue à Sainte-Anne-des-Plaines, province de Québec, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **MARIETTE GRAVEL-TURCOT**, domiciliée et résidant au 17005, rue Charles à Saint-Janvier (ville de Mirabel), province de Québec, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement situé à Sainte-Sophie connu et désigné comme étant, savoir:

1. Une partie du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-neuf (ptie 489) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne. Ledit emplacement étant borné comme suit: en front vers le sud-ouest par le chemin de la Côte-Saint-André, en arrière au nord-est par le lot 419 de la paroisse de Sainte-Sophie, d'un côté vers le sud-est par

le lot 488 et d'un autre côté vers le nord-ouest par partie du lot 490, ci-après en second lieu décrite;

Moins à distraire dudit emplacement;

a) Un emplacement connu et désigné comme étant le lot 489-1 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie;

b) Une lisière de terrain située immédiatement au nord-ouest du lot 489-1, faisant partie du lot 489 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie; ladite lisière de terrain mesure trente pieds (30 pi) de largeur sur deux cent quatre-vingts pieds (280 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Ladite lisière de terrain est bornée comme suit: en front vers le sud-ouest par le chemin de la Côte-Saint-André, d'un côté vers le sud-est par le lot 489-1 vers le nord-est et le nord-ouest par le résidu du lot 489.

Sujet à un droit de passage en faveur du lot 489-1 et de la partie du lot 489, tel que le droit de passage a été établi aux termes de l'acte de vente consenti par Berlou Investments Inc. à Ronald Brabant, reçu devant Georges Léonard, notaire, lequel sera incessamment enregistré.

2. Un emplacement connu et désigné comme étant toute cette partie du lot quatre cent quatre-vingt-dix (ptie 490) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, située au nord-est du chemin de la Côte-Saint-André.

Ledit emplacement est borné comme suit: en front vers le sud-ouest par le chemin de la Côte-Saint-André, en arrière vers le nord-est par le lot 418, paroisse de Sainte-Sophie, d'un côté vers le sud-est par partie du lot 489 ci-dessus en premier lieu décrite et d'un autre côté vers le nord-ouest par le lot 491 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie;

Moins et à distraire un emplacement faisant partie du lot 490 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie, appartenant à M. Voyer situé au nord-est du chemin de la Côte-Saint-André et mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur sur cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Sauf et à distraire d'une partie du lot 490 du même cadastre appartenant à M. René Voyer, et mesurant, mesures anglaises, plus ou moins, cinquante-cinq pieds

(55 pi) de largeur en front et trente pieds (30 pi) de largeur en arrière par une profondeur de cent vingt-cinq pieds (125 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest bornée en front au sud-ouest par le chemin de la Côte-Saint-André, vers le nord-ouest par partie 490 appartenant à M. René Voyer, en arrière au nord-est et d'un côté au sud-est par partie du lot 490 appartenant à M. Ronald Brabant ou représentants.

Avec bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 1514, Côte-Saint-André, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 2 495,75 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, telle que prescrite par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1981, à DIX heures.

*Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, avocat.*

Bureau du shérif

Cour provinciale

Saint-Jérôme, le 19 février 1981.

11771-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Terrebonne

No 700-02-002841-808

LES NOTAIRES GAGNON ET DUGAS, société ayant son siège social au 144, 6^e Avenue à Sainte-Anne-des-Plaines, province de Québec, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre ROSAIRE TURCOT, domicilié et résidant au 17005, rue Charles à Saint-Janvier (ville de Mirabel), province de Québec, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement ayant front sur la montée Gagnon, en la municipalité de Saint-Louis-de-Terrebonne, connu et désigné comme étant, savoir:

a) Une partie du lot originaire numéro trois cent quarante-trois (ptie 343) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, division d'enregistrement de Terrebonne, de figure irrégulière, bornée: au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot trois cent quarante-trois (ptie 343), au nord-est par une partie non subdivisée du lot trois cent quarante-trois (ptie 343), au sud-est par une partie non subdivisée du lot trois cent quarante-trois (ptie 343) (rue Lefebvre), au sud-ouest par une partie non subdivisée du lot trois cent quarante-quatre (ptie 344), mesurant six pieds et trois dixièmes de pied (6,3 pi) dans sa ligne nord-ouest, quatre-vingt-huit

pieds (88 pi) dans sa ligne nord-est, six pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied (6,88 pi) dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-huit pieds (88 pi) dans sa ligne sud-ouest, contenant une superficie de cinq cent quatre-vingts pieds carrés (580 pi²) et,

b) Une partie du lot originaire numéro trois cent quarante-quatre (ptie 344) du même cadastre que ci-haut, de figure irrégulière, bornée: au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot trois cent quarante-quatre (ptie 344), au nord-est par une partie non subdivisée du lot trois cent quarante-trois (ptie 343) ci-dessus décrite, au sud-est par une partie non subdivisée du lot trois cent quarante-quatre (ptie 344) (rue Lefebvre), au sud-ouest par la montée Gagnon (sans désignation cadastrale) mesurant quatre-vingt-trois pieds et deux dixièmes de pied (83,2 pi) en sa ligne nord-ouest, quatre-vingt-huit pieds (88 pi) dans sa ligne nord-est, quatre-vingt-deux pieds et quarante-deux centièmes de pied (82,42 pi) dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-deux pieds et quarante-deux centièmes de pied (82,42 pi) dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-huit pieds (88 pi) dans sa ligne sud-ouest, contenant une superficie de sept mille deux cent quatre-vingt-sept pieds (7 287 pi²)

mesures anglaises, et plus ou moins.

Avec bâtisse dessus érigée et notamment une maison portant le numéro civique 2005, montée Gagnon, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Tel que plus amplement décrit dans le certificat de localisation préparé par Maurice Viger, arpenteur-géomètre en date du 17 juillet 1975, sous le numéro 75-428-1.

La mise à prix est fixée à 5 775,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, telle que prescrite par l'article

670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1981, à NEUF heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, avocat.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 26 février 1981.

11772-0

Vente(s) pour taxes

Ville de Cowansville

Avis est donné que les propriétaires ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère à l'hôtel de ville de Cowansville, 200, place Municipale, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois d'AVRIL 1981, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales avec intérêts plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

Un immeuble ainsi vendu sera sujet au droit de retrait d'un an. Le prix d'adjudication sera payable au moment de la vente en monnaie légale.

La Commission municipale du Québec a, le 3 février 1981, autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Cadastre officiel du canton de Dunham

Propriétaire	Description	Montant dû
Bates Dawson	305-51 (maison)	112,79 \$
Bourdeau Cardinal, Monique	435-43-1 (maison)	1 006,61
Choinière Gingles, Ginette	647-5 à 647-8	246,28
Choinière Gingles, Ginette	647-10	61,57
Choinière Gingles, Ginette	647-12 à 15	371,26
Choinière Gingles, Ginette	648-13 à 23	671,82
Choinière Gingles, Ginette	648-25 à 32	556,31
Choinière Gingles, Ginette	648-33 et 647-16	61,57
Choinière Gingles, Ginette	648-4 et 647-11	55,98
Choinière Gingles, Ginette	648-5 à 10	403,08
Choinière Gingles, Ginette	648-11 et 647-9	67,18
Choinière Gingles, Ginette	648-12 et 647-4	61,57
Choinière, Guy	290-98 (maison)	398,52
Daniels, Paul A.	98-15	133,33
Daniels, Paul A.	98-26	130,10
Clermont Brooks Deborah	632-31 à 34	161,58
Paww, Elizabeth	634-9	19,43
Paww, Elizabeth	634-16	278,54
Robert, Gaétan	307-217 et 218	312,81
Robert, Gaétan	307-220	271,65
Robert, Gaétan	307-224	145,48
Robert, Gaétan	307-228	91,28
Robert, Gaétan	307-235	113,06
Robert, Gaétan	307-268	55,72
Robert, Gaétan	307-264	25,94
Robert, Gaétan	307-276	117,04
Robert, Gaétan	307-277 et 280	94,18

Propriétaire	Description	Montant dû
Robert, Gaétan	307-278 et 279	97,42 \$
Robert, Gaétan	307-297	32,45
Robert, Gaétan	307-299	35,70
Robert, Gaétan	307-300 et 301	69,40
Voyer Bernier, Carole	632-12	278,54
Wilson, Russel	635-247	328,05
Clermont Brooks, Deborah	P. 632-7 (maison)	19,44
Partie de la subdivision numéro sept du lot originaire six cent trente-deux (ptie 632-7) du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de 4 375 pieds carrés; bornée au nord-est par le lot 632-8, sud-est par le lot 632-32, au sud-ouest par le résidu du lot 632-7, au nord-ouest par la rue Wellington, chemin public.		
Robert, Gaétan	P. 307-192	87,69
Partie de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire trois cent sept (P. 307-192) du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de 5 664 pieds carrés; bornée au nord-est par partie du lot 307-257; sud-est par le résidu du lot 307-192, au sud-ouest par la rue Victoria, chemin public, au nord-ouest par le lot 307-235.		
Robert, Gaétan	P. 307-257	97,47
Partie de la subdivision numéro deux cent cinquante-sept du lot originaire trois cent sept (P. 307-257) du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de 6 006 pieds carrés; bornée au nord-est par partie du lot 307-258, au sud-est par le résidu du lot 307-257, au sud-ouest par partie du lot 307-192, au nord-ouest par le lot 307-270.		
Robert, Gaétan	P. 307-208 et P. 307-209	9,70
P. 307-208 — partie de la subdivision numéro deux cent huit du lot originaire trois cent sept (P. 307-208) du cadastre officiel du canton de Dunham, d'une superficie de 234 pieds carrés; bornée au nord-est par la rue Sherbrooke, chemin public, au sud-ouest par le résidu du lot 307-208, au nord-ouest par partie du lot 307-209.		
P. 307-209 — partie de la subdivision numéro deux cent neuf du lot originaire trois cent sept (P. 307-209) du cadastre officiel du canton de Dunham, d'une superficie de 2 074 pieds carrés; bornée au nord-est par la rue Sherbrooke, chemin public, au sud-est par partie du lot 307-208, au sud-ouest par le résidu du lot 307-209, au nord-ouest par la rue Roxboro, chemin public.		
Robert, Gaétan	P. 307-213	29,18
Partie de la subdivision deux cent treize du lot originaire trois cent sept (P. 307-213) du cadastre officiel du canton de Dunham, d'une superficie de 4 990 pieds carrés; bornée au nord-est par la rue Sherbrooke, chemin public, au sud-est par la rue Roxboro, chemin public, au sud-ouest par le résidu du lot 307-213, au nord-ouest par partie du lot 307.		
Robert, Gaétan	P. 307	741,13
Partie du lot cadastral trois cent sept du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de 23 acres; bornée au nord-est par le boulevard Sud, chemin public, au sud-est par la route 52, chemin public, au sud par partie du lot 308, à l'ouest par partie du lot 430.		
Robert, Gaétan	P. 307	694,13
Partie du lot cadastral trois cent sept du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de 10 acres; bornée au nord par partie du lot 305; à l'est par le lot 307-279, au sud-est par la rue Defferin, chemin public, et par la rue Robert, chemin public, par la rue Goyette, chemin public, par les lots 307-219, 307-220, 307-296, 307-297, 307-217, par la rue Sherbrooke, chemin public, par une partie du lot 307-213, au sud-ouest par le boulevard Sud, chemin public, les lots 307-217, 307-297, 307-299, 307-301, la rue Goyette, chemin public.		
Tremblay, Roméo	P. 645, 649 et P. 651 (ferme)	2 998,40
P. 645 — partie du lot cadastral six cent quarante-cinq du cadastre officiel du canton de Dunham, d'une superficie de 16 acres; bornée au nord-est par la route 104, telle qu'actuellement élargie, à l'est par le lot 646, au sud par le lot 649, à l'ouest par le lot 644.		
P. 651 — partie du lot cadastral six cent cinquante et un du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de 52 acres; bornée au nord par les lots 649 et 650, à l'est par le résidu du lot 651, au sud, par le lot 652, à l'ouest par le lot 811. La ligne est de la partie du lot 651 présentement décrite est le prolongement vers le sud de la ligne est du lot numéro 649.		
Choinière Gingles, Ginette	P. 647, P. 648	1 587,64
P. 647 — partie du lot cadastral six cent quarante-sept du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de un acre; bornée au nord-ouest par les lots 647-15 et 647-14, à l'est par partie du lot 634, au sud-ouest par la route 104, chemin public.		
P. 648 — partie du lot cadastral six cent quarante-huit du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de 56,5 acres; bornée au nord par partie du lot 646, au nord-est par la route 104, chemin public et le lot 648-39, à l'est par le lot 648-34 et chemin Bélanger, chemin public, au sud-est par le lot 648-39, au sud par partie du lot 651, à l'ouest par le lot 649, au nord-ouest par le lot 648-39. Moins et à distraire de ladite partie de lot 648, la partie d'icelui propriété de monsieur Donald Harbec d'une superficie de 82 291 pieds carrés et acquise suivant acte no 146019; la partie d'icelui propriété de monsieur Georges Corriveau d'une superficie de 6 acres acquise suivant acte no 151942; ainsi que la partie d'icelui propriété de monsieur Réal Lasnier d'une superficie de 142 500 pieds carrés acquise suivant acte no 146151.		

Propriétaire	Description	Montant dû
Les immeubles Jacques Rodrigue	P. 305-149	103,08 \$
Partie de la subdivision cent quarante-neuf du lot originaire trois cent cinq (P. 305-149) du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de 6 427 pieds carrés; bornée au nord par la rue Ottawa, chemin public, à l'est par le lot 305-148, au sud par partie du lot 306 à l'ouest par le résidu dudit lot mesurant 10 pieds dans sa largeur.		
Georgé, Robert	P. 450 (maison)	503,25
Partie du lot cadastral quatre cent cinquante (P. 450) du cadastre officiel du canton de Dunham mesurant 150 pieds dans sa ligne nord, 217 pieds dans sa ligne ouest et 248 pieds dans sa ligne est, ayant une superficie de 38 790 pieds carrés; bornée au nord par la route 104, chemin public à l'est par partie du lot 450 au sud par le lot 438, à l'ouest par partie du lot 450.		
Placements Choinière et Allard Inc	P. 280-95	595,50
Partie de la subdivision quatre-vingt-quinze du lot originaire deux cent quatre-vingt (P. 280-95) du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de 4 337,7 pieds carrés et étant l'exacte moitié ouest du lot 280-95; bornée au nord par la rue Ontario, chemin public, à l'est par le résidu dudit lot 280-95, au sud par le lot 280-89 à l'ouest par le lot 280-96.		
Clermont Brooks, Déborah	P. 634	196,71
Partie du lot cadastral six cent trente-quatre (P. 634) du cadastre officiel du canton de Dunham d'une superficie de 26,3 acres; bornée au sud par le lot 632, au nord-ouest par les lots 634-32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 54, 53, 52, 51, 55, 56 et 57, au nord par le lot 635, au sud-est par une partie du lot 634. Moins et à distraire de la partie dudit lot 634 les lots 634-71, 72, 73, 74, 75, 76, 77 et 78.		

Cadastre officiel du village de Cowansville

Comeau, Louis	124-453	307,77 \$
Daudelin, Gilles	182-98 et 99	4 682,73
Esdpec Inc.	128-7 (bâtisse)	18 560,50
Gagnon, Charles	85-3 (maison)	421,01
Kanelopoulos, Konstantinos	121-41	107,22
Morin, André	121-80 (maison)	378,81
Oberson, Maurice	71-2 (bâtisse)	985,03
Placement Choinière et Allard Inc.	182-135	1 363,44
Couture, Onil	P. 93 (maison)	783,56
Partie du lot cadastral quatre-vingt-treize (P. 93) du cadastre officiel du village de Cowansville d'une superficie de 13 315,9 pieds carrés; bornée au sud par la rue Church, chemin public, à l'est par la rue James, chemin public, au nord et à l'ouest par d'autres parties du lot 93.		
Kanelopoulos, Konstantinos	P. 121-30 et 121-31 (bâtisse)	5 130,43
P. 121-30 — partie de la subdivision trente du lot originaire cent vingt et un (P. 121-30) du cadastre officiel du village de Cowansville d'une superficie de 6 250 pieds carrés; bornée au nord-est par les lots 121-40 et 121-39, au sud-est par le lot 121-32, au sud-ouest par la rue Rivière, chemin public, au nord-ouest par le résidu du lot 121-30 d'une superficie de 1 375 pieds carrés.		
Matton, Roméo	P. 154 (bâtisse)	2 679,92
Partie du lot cadastral cent cinquante-quatre (P. 154) du cadastre officiel du village de Cowansville d'une superficie de 6 535 pieds carrés; bornée au nord par les lots 141 et 142, à l'est par une partie du lot 154, au sud par la rue Léopold, chemin public, au sud-ouest par la rue Willard, chemin public.		
Sayers, Alfred	P. 160 (maison)	298,58
Partie du lot cadastral cent soixante (P. 160) du cadastre officiel du village de Cowansville d'une superficie de 4 000 pieds carrés; bornée au nord par partie du lot 162 appartenant à J. J. Barker Co., au sud par la rue Larocque, chemin public, à l'est par une partie du lot 160, propriété de monsieur Roland Gingras, à l'ouest par une partie du lot 160 propriété de monsieur Roméo Bachand.		
Verbich, Giacomo	P. 90-126 (maison)	538,02
Partie de la subdivision cent vingt-six du lot originaire quatre-vingt-dix (P. 90-126) du cadastre officiel du village de Cowansville d'une superficie de 6 000 pieds carrés; bornée au nord par partie du lot 90-126, au sud par partie du lot 90-139 propriété de monsieur Richard Prémont, à l'ouest par la rue Hallé, chemin public, à l'est par le lot 90-127.		
Wyatt, Charles	P. 112 (maison)	795,96
Partie du lot cadastral cent douze (P. 112) du cadastre officiel du village de Cowansville mesurant soixante-cinq pieds dans sa ligne nord, soixante-cinq pieds et quatre dixièmes dans sa ligne sud, cent vingt et un pieds et cinq dixièmes dans sa ligne est et cent treize pieds et cinq dixièmes dans sa ligne ouest; bornée au nord par la rue Rivière, chemin public, à l'ouest par le lot 112-20, au sud par partie du lot 112, à l'est par partie du lot 112.		

Cadastre officiel du canton de Sweetsburg

<i>Propriétaire</i>	<i>Description</i>	<i>Montant dû</i>
Barnett, Victor	56-1 et 55-3	51,99 \$
Barnett, Victor	55-7	25,96
Kalille, Amhed	31-31 (maison)	306,26

Cowansville, le 5 mars 1981.

11822-11-2-o

Le greffier,
DANIEL DESROCHES.

Ville de Mistassini

Avis public est donné par le soussigné Gilles Tremblay que les propriétés ci-dessous décrites seront vendues à l'enchère publique en la salle du Conseil à l'hôtel de ville, dans la ville de Mistassini situé au 173, boulevard Saint-Michel, le TRENTIÈME jour de MARS 1981, à DIX heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires non payées et les taxes qui seront dues au moment de la vente et les intérêts mentionnés dans l'état en plus des frais et intérêts qui ont été ou qui pourront être encourus à moins que lesdites taxes, intérêts et frais aient été payés avant la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujet à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable comptant immédiatement.

<i>Nom</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
M. Léon Sasseville, lot 8, ville de Mistassini, canton de Dolbeau.	54,04 \$	11,19 \$	69,52 \$	134,75 \$
Description: de figure irrégulière, borné au nord-est par la rivière Mistassibi, au sud-est par le lot 10, au sud-ouest par le lot 6. Mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur, cent dix pieds (110 pi) au nord-ouest et cent vingt-six pieds (126 pi) au sud-est. Contenant en superficie cinq mille neuf cent pieds carrés, M.A. (5 900 pi ²).				
Madame Louis Parent, lot 12-182, rang X, canton de Dolbeau.	1 238,52	289,38	424,47	1 952,37
Description: de figure irrégulière, borné au nord-est par le lot 12-166, au sud-est par le lot 12-178 (av. Hébert), au sud-ouest par le lot 12-181, au nord-ouest par le lot 12-183. Mesurant quatre-vingt-trois pieds (83 pi) au sud-est, quatre-vingt-seize pieds (96 pi) au sud-ouest, trente-six pieds et cinq dixièmes (36,5 pi) au nord-ouest. Contenant en superficie cinq mille quatre cents pieds carrés, M.A. (5 400 pi ²).				

Mistassini, le 19 février 1981.

11643-10-2-o

Le greffier,
GILLES TREMBLAY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis (ch. C-46)

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé à la corporation suivante:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse de bureau principal
**LES PIPELINES O.J. LTÉE 1842-0539	81 03 09	Me Daniel Picotte, suite 3400, Tour-de-la-Bourse, place Victoria, Montréal	Suite 3400, Tour-de-la-Bourse, place Victoria Montréal

11673-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Errata

Paroisse de Saint-Laurent

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 1587 de l'édition numéro 6 du 7 février 1981. Il y a eu omission du troisième paragraphe qui aurait dû se lire comme suit:

«Remplacer: deux parties du lot 564-19 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 décembre 1980».

Dans le même édition à la page 1588, sous la descrip-

tion du cadastre de la paroisse de Saint-Nicolas, au deuxième paragraphe nous aurions dû lire: «Annulation d'une partie des lots 2-a, 2-2, 2-3» au lieu de: «Annulation d'une partie des lots 2-A, 2-2, 2-3».

Ainsi qu'à la page 1588 de la même édition, sous la description du cadastre du Canton de Shipton, au deuxième paragraphe nous aurions dû lire: «Ajouter: le lot 5B-95, rang II» au lieu de: «Ajouter: le lot 5B-95, rang 11».

11672-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

	Page
CO-OP D'HABITATION DU 4 MAI (MONTRÉAL) (Formation)	4479
CO-OP OUVRIÈRE DE PRODUCTION DE ROULOTTES DE L'ISLET (Formation)	4479
COOPÉRATIVE D'ARTISANAT «LA QUENOUILLE» (LA MAURICIE) (Changement de siège social)	4479
COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE RIMOUSKI (LA) (Changement de nom et modification des fins et du montant de la part sociale)	4479
COOPÉRATIVE D'HABITATION DU BORD DE L'EAU 845 (DORVAL) (Formation)	4479
COOPÉRATIVE D'HABITATION DU CHEMIN (QUÉBEC) (Formation)	4479
COOPÉRATIVE D'HABITATION DU CONFORT (MONTRÉAL-NORD) (Formation)	4479
COOPÉRATIVE D'HABITATION «L'AIR DU TEMPS» (MONTRÉAL) (Formation)	4480
COOPÉRATIVE D'HABITATION LE FER À CHEVAL (MONTRÉAL-NORD) (Formation)	4480
COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ENVOL HOCHELAGA-MAISONNEUVE (Formation)	4480
COOPÉRATIVE D'HABITATION SOLEIL (MONTRÉAL-NORD) (Formation)	4480
COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES CONSOMMATEURS DE LA CAPITALE (Changement de nom et du montant de la part sociale)	4480
MESSAGERIE-CO-OP DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN (Changement de nom et de siège social)	4480
RESTAURANT COOPÉRATIF D'ALIMENTATION NATURELLE LA BECQUÉE (MTL) (Formation)	4481
RESTAURANT-BAR CO-OP «LA PARENTÉ» DE GATINEAU (Formation)	4481

AVIS DIVERS

ANJOU, VILLE (Rues et ruelles)	4482
ASCOT-CORNER, MUNICIPALITÉ (Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39)	4482
DRUMMONDVILLE, CITÉ (Requête)	4482
DRUMMONDVILLE-SUD, VILLE (Requête)	4482
FONDATION LOUIS-PHILIPPE MARCOTTE (L.P.)	4485
LASALLE, CITÉ (Requête)	4485
PAROISSE DE LA RÉSURRECTION DU CHRIST (LA) (Érection)	4485
PAROISSE DE SAINT-ROCH (LA) (Modification des limites)	4486
PORTNEUF, VILLE (Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39)	4486
SAINT-LOUIS-DE-L'ISLE-AUX-COUDRES, PAROISSE (Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39)	4486
SUCCESSION ANDRÉ LAPORTE (Bénéfice d'inventaire)	4486
SUCCESSION DIMITRIOS (JAMES) DAOUSSIS (Bénéfice d'inventaire)	4486
SUCCESSION HERVÉ BOISVERT (Bénéfice d'inventaire)	4486
SUCCESSION KENNETH HAROLD BROWN (Bénéfice d'inventaire)	4487
SUCCESSION LUCIEN LAFLEUR (Bénéfice d'inventaire)	4487
SUCCESSION MARCEL CHALIFOUR (Bénéfice d'inventaire)	4487
SUCCESSION MICHEL LAPOINTE (Bénéfice d'inventaire)	4487
SUCCESSION RALPH READER (Bénéfice d'inventaire)	4487

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE CN TRIAGE TASCHEREAU (Changement de nom)	4488
CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CANADA LTÉE (PONT-ROUGE) (Changement de nom)	4488
CAISSE D'ÉCONOMIE DES HAÏTIENS DE MONTRÉAL (Formation)	4488
CAISSE D'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEURS DE PORTNEUF (Modification de territoire et changement de groupe)	4488
CAISSE POPULAIRE DE ROCK FOREST (Modification de territoire)	4488
CAISSE POPULAIRE ST-RÉDEMPTEUR DE MATANE (LA) (Modification de territoire)	4488

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

CYR, MARIE IDA LISE	4489
DESSUREAULT, CLÉMENT GRATIEN SERGE	4489
ERDAN, JEFF CEVDET	4489
GALIPEAU, JOSEPH ORVAL JEAN-CLAUDE	4489

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS — suite

	Page
GARI, GOLDA GLORIA	4489
GAUTHIER, MARIE LAURA LISE	4489
JACKSON, MARSHALL RAYMOND	4489
MARINIER, MARIE CLÉMENCE ALICE	4489
MITCHELL, HOWARD	4489
MODLIN, HOWARD	4489
OLIVER, CHRISTOPHER MARK PATRICK	4490
PETERS, DIANNE MARIA	4490
PETERS, PETER ARCADY	4490
SHANKER, NAVIN	4490
STERN, DIANA TONI	4490

DEMANDES

ABRAMOVITCH, SYDNEY	4490
AISENPRESSER, JOE	4490
AISENPRESSER, SHARI	4490
ARSENEAULT, HÉLIODORE	4490
AUDET, MARIE LORRAINE	4491
BEAULIEU, MARCEL RÉJEAN	4491
BOILY, JOSEPH PAMPHILE	4491
CAO, HAI NGUYEN	4491
CHAGNON, LAURÉUS	4491
COQUEREL, PATRICE NOËL JACQUES	4491
CÔTÉ, GINA	4491
COURCHESNE, JOSEPH HILDÈGE (connu sous le nom d'Aldège) FERNAND	4491
DADIROGLU, MIHRAN	4492
DIOTTE, JEANNETTE <i>alias</i> JANET GOUPIL	4492
FEUER, GILDA	4492
FEUER, JOSEF	4492
FLEISCHER, GEORGE	4492
GAGNON, MARIE ÉLISABETH ANDRÉE	4492
GENNISS, JOSEPH ELZÉAR	4492
GIGNAC, MARIE JULIENNE	4492
GIRARD, JOSEPH-HENRI	4492
GOUDREAU COMTOIS, LÉONIDE	4493
GRENIER, MARIE LUCE SYLVIE	4493
JOLY, JEAN	4493
JUCHNIEWICZ, RAYMOND ANDREW	4493
JUTRAS, MARIE ANTOINETTE	4493
LANGDON, ROBERT	4493
LOK, ANNY T.M.	4493
MARGOLIS, TOM MAURICE	4493
MILLETTE, ALBERTINE	4493
MORISSETTE ST-JACQUES, GERMAINE	4494
MYLES, GARRY FREDERICK	4494
OSTROVSKI (OSTROWSKI), LEONARD	4494
PARTRIDGE, ALISON	4494
POULIN VEILLEUX, JEAN-PAUL	4494
ROBERT, EUSTÈLE	4494
ROBICHAUD, GEORGINA	4494
SAVERNIK, ANDRÉ	4494
TREMBLAY, CLAUDE	4494
TRUDEL, DIANE	4495

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

D'AIGLE (LAURENT) et LOUISE CARON (<i>Requête en homologation</i>)	4495
POTVIN (SERGE) et DENIS BENOIT (<i>Requête en homologation</i>)	4495

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139) — suite

	Page
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ARLETTE BRUGMA ROBITAILLE (<i>Assignment</i>)	4495
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. CHRISTIANE CHAUMONT (<i>Assignment</i>)	4496
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. FRANCINE BOUCHER (<i>Assignment</i>)	4496
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LAURENT OUELLETTE (<i>Assignment</i>)	4496
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LISE DESCHÊNES (<i>Assignment</i>)	4497
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. RÉJEAN GAUTHIER dit BISAILLON (<i>Assignment</i>)	4497
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. SHELLIE ZIKMAN (<i>Assignment</i>)	4497
THOMAS (ADRIEN) et COLETTE BOUCHER (<i>Requête en homologation</i>)	4498

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ	4444
— DÉCHETS	4477
— LOCATION	4469
— PRODUITS NOMMÉS	4461
— TAXI	4440
— TRANSPORT EN VRAC	4470
— VOYAGEUR	4439
— DÉCISIONS RENDUES (<i>Errata</i>)	4478
INTRODUCTION DE REQUÊTES	
— MONTRÉAL	4399
— MONTRÉAL (<i>Transport de déchets</i>)	4438
— QUÉBEC	4422
— QUÉBEC (<i>Transport de déchets</i>)	4438

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**AVIS DE CONVERSION (Article 17)**

CLUB DE GOLF ADSTOCK INC. (LE)	4343
--------------------------------------	------

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ABC CYCLE & SPORTS LTD.	4343
A.C. CONSTRUCTION INC.	4343
ADORABLE JUNIOR GARMENTS INC.	4343
AIRPORT DELICATESSEN INC.	4343
AMTOUKA FISH & GAME ASSOCIATION	4343
AMTOUKA FISH & GAME CLUB	4343
ARCADE RESTAURANT INC.	4343
ARLISS CHEMICAL CO. INC.	4343
ASSOCIATION DE TIR À LA VOLÉE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	4343
ASSOCIATION DE TIR À LA VOLÉE DU QUÉBEC	4343
ASSOCIÉS D.A.N. LTÉE (LES)	4343
ATLAS MAINTENANCE INC.	4343
ATLAS MAINTENANCE LTD.	4343
BEDARD (M.) INVESTMENTS INC.	4343
BÉLIVEAU PATTERNWORKS INC.	4344
BLACK & WHITE HOLDINGS LTD.	4344
BLACK AND WHITE HOLDINGS LTD.	4344
BLUE STAR PEAT MOSS INC.	4344
BOISSONNEAULT (R.), ÉLECTRICIEN INC.	4345
BOUTET & GALET LIMITED	4344
BOUTET & GALET LTÉE	4344
BUSINESS REALTY AND INVESTMENT CORPORATION	4344
BUTTERFLY FLOWERS MFG. INC.	4344
CAVENDISH INVESTMENTS INC.	4344
CAVENDISH INVESTMENTS LTD.	4344

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite**

	Page
CHANTECLAIR REALTY CO. LTD.	4344
CHARCUTERIE DE L'AÉROPORT INC.	4343
COMMERCE PAMÉLA INC.	4346
COMPAGNIE DE FOURRURE OSCAR LTÉE	4345
COMPAGNIE D'EXPLORATION DOME DU QUÉBEC LTÉE (L.R.P.)	4344
CONCORDE ACCEPTANCE (1971) INC.	4344
CONSTRUCTION PLATON INC.	4346
CONSTRUCTION RAYBEC LTÉE	4346
CONSTRUCTIONS QUÉBEC-LABRADOR INC.	4346
CONTINENTAL NAVAL INDUSTRIES INC.	4344
CORONADO INDUSTRIES LTD.	4344
CORONET SPORTSWEAR AND CLOTHING MFG. LTD.	4344
CORONET SPORTSWEAR MFG. LTD.	4344
CORPORATION D'INVESTISSEMENT COMMERCIAL ET IMMOBILIER INC.	4344
CORPORATION D'INVESTISSEMENT DUMFRIES	4344
CYCLES & SPORTS A.B.C. LTÉE	4343
D.A.N. ASSOCIATES LTD.	4344
DALEVIEW INVESTMENT CORPORATION	4344
DAMOR ENTERPRISES LTD.	4344
DEBNEDA ENTERPRISES INC.	4344
DOMAINE CHANTECLAIR LTÉE	4344
DOME EXPLORATION COMPANY (QUÉBEC) LIMITED (N.P.L.)	4344
DOUEK (N.J.) & SONS INC.	4344
DOUEK (N.J.) & SONS LTD.	4344
DOUEK (N.J.) & FILS INC.	4344
DUMFRIES INVESTMENT CORP.	4344
DUNMORE MANUFACTURING CO. LTD.	4345
DYNAWORTH LTD.	4345
EAST ANGUS APPAREL INC.	4345
EAST ANGUS APPAREL LTD.	4345
EDITIONS HALBEN INC.	4345
EMPIRE INDUSTRIES INC.	4345
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION A.C. INC.	4343
ENTREPRISES CORONADO LTÉE (LES)	4344
ENTREPRISES DEBNEDA INC. (LES)	4344
ENTREPRISES HEDRON INC.	4345
ENTREPRISES NATIONAL LUGGAGE INC. (LES)	4345
ENTREPRISES ROBSTAN INC. (LES)	4346
ENTRETIEN ATLAS INC.	4343
ÉTABLISSEMENTS ARCADE INC.	4343
FASHION FIT LINGERIE LTD.	4345
FRENAT LTD.	4345
FRENAT LTÉE	4345
GENERAL PETROLEUM LTD.	4345
GOLD (M.) INC.	4345
GUARANTEE FIT INC.	4345
HALBEN MUSIC PUBLISHING CO.	4345
HALBEN MUSIC PUBLISHING INC.	4345
HEDRON ENTERPRISES INCORPORATED	4345
HOLLANDER (N.) & CO.	4345
IMMEUBLES BOISSONNEAULT INC.	4345
IMMEUBLES MAXROC INC. (LES)	4346
IMPORTATIONS INDUSTRIELLES INC.	4345
IMPRIMERIE MALBAY INC.	4345
INDEPENDENT CIGAR STORE INC.	4345
INDUSTRIAL IMPORT INC.	4345
INDUSTRIAL IMPORT LTD.	4345
INDUSTRIES EMPIRE INC.	4345

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite

	Page
INDUSTRIES NAVALES CONTINENTALES INC.	4344
INFORMAT H.H.L. INC.	4345
INVESTISSEMENT LYNN INC.	4345
INVESTISSEMENTS CAVENDISH INC.	4344
INVESTISSEMENTS DE QUALITÉ INC. (LES)	4346
LINGERIE LES MODES SEYANTES LTÉE	4345
LYNN INVESTMENT INC.	4345
MAISON DE CONFECTION DUNMORE LTÉE	4345
MALBAY LITHOGRAPHING (1972) CO. LTD.	4345
MANUFACTURE DE FLEURS BUTTERFLY INC.	4344
MANUFACTURE DE VÊTEMENTS CORONET LTÉE	4344
MAXROC REALTIES INC.	4346
MÉTAUX LAMY INC.	4346
MONTREAL MESSENGER AND DISTRIBUTION SERVICE LTD.	4345
MORGANTI (S.) INC.	4345
MORGANTI (S.) LTD.	4345
MOULES BÉLIVEAU INC.	4344
NATIONAL LUGGAGE INC.	4345
ONE HUNDRED AND THIRTY LTD.	4345
OSCAR FUR CO. LTD.	4345
PAMELA TRADING COMPANY	4346
PAMELA TRADING INC.	4346
PÉTROLE GÉNÉRAL LTÉE	4345
PLACEMENTS NOIR ET BLANC LTÉE (LES)	4344
PLACEMENTS POLA INC.	4346
PLATON CONSTRUCTION INC.	4346
PLATON CONSTRUCTION LTD.	4346
POLA INTERESTS INC.	4346
POLA INTERESTS LTD.	4346
PRODUITS CHIMIQUES ARLISS INC.	4343
PRODUITS GUARANTEE FIT INC.	4345
PROVINCIAL OIL CARRIERS CO. LTD.	4346
PROVINCIAL OIL CARRIERS INC.	4346
QUALITY INVESTMENT INC.	4346
QUÉBEC LABRADOR CONSTRUCTION INC.	4346
QUÉBEC PROVINCIAL TRAP SHOOTING ASSOCIATION	4343
RAYBEC CONSTRUCTION CO. LTD.	4346
RAYBEC CONSTRUCTION COMPANY INC.	4346
REMEMBRANCE REALTIES INC.	4346
RENTEX MILLS INC.	4346
REXFISHER INC.	4345
ROBASTAN ENTERPRISES LIMITED	4346
RUVIANO FRUITS AND GRAPES CRUSHER LTD.	4346
RUVIANO INC.	4346
SCENE HOLDINGS INC.	4346
SERVICE DE MESSAGERIES ET DISTRIBUTION MONTRÉAL LTÉE	4345
SHAWINIGAN SALVAGE INC.	4346
SHIFF & CO. INC.	4346
SHIFF & CIE INC.	4346
SOCIÉTÉ CENT TRENTE LTÉE	4345
SOCIÉTÉ DAMOR LTÉE	4344
SOCIÉTÉ DE CHASSE ET DE PÊCHE AMTOUKA	4343
SOCIÉTÉ DE CRÉDIT CONCORDE INC.	4344
SOCIÉTÉ DE GESTION M. BÉDARD INC.	4343
SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DALEVIEW INC.	4344
SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE SCÈNE INC.	4346
TISSUS RENTEX INC. (LES)	4346
TOURBE BLUE STAR INC.	4344

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉDOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite**

Page

TRANSPORT DE MAZOUT LE PROVINCIAL INC.	4346
VÊTEMENTS ADORABLE JUNIOR INC. (LES)	4343
VÊTEMENTS D'EAST ANGUS INC.	4345

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ALBISOL (ST-JÉRÔME) INC.	4346
--------------------------	------

DEMANDES DE DISSOLUTION

ABRAKOTE LTD.	4498
ABRAKOTE LTÉE	4498
ALUMALITE MANUFACTURING AND IMPORTING INC.	4498
AQUICULTURE BIC INC.	4498
BACHAND (FERNAND) & FILS (ST-HYACINTHE) LTÉE	4498
BARRY HOLDINGS LTD.	4498
BOULANGERIE ROBERT LTÉE	4499
BRASSERIE SOULANGES INC.	4499
CANADIAN PERSONAL LOAN & FINANCE CO. INC.	4499
CAOUPETTE (GEO.) INC.	4499
CIE STE. GENEVIÈVE-VERSAILLES INC. (LA)	4499
CLUB ASTER	4499
CLUB PAUL-AIR INC.	4499
COUTURE ET BRODERIE VÉNITIENNES DIGNES DE CONFIANCE INC.	4499
DEMCO HOLDINGS LTD.	4499
DÉMÉNAGEMENTS CÔTÉ (1977) LIMITÉE (LES)	4500
DÉPANNEUR GILLES ET CÉLINE CÔTÉ INC.	4500
DÉVELOPPEMENT HOLLYWOOD LTÉE	4500
ELECTROMOULD ENGINEERING LIMITED	4500
ELL-JAY HOLDINGS LTD.	4500
ENTREPRISES ASCOLI INC. (LES)	4500
ÉQUIPEMENTS DE FERME DUPONT ET AUDETTE INC.	4500
FERME MONGIRARD INC.	4500
FONTENEAU INC.	4500
GESTION A.-MARCEL LACHAPPELLE INC.	4501
GUIMOND (GEORGES-HENRI) INC.	4501
HORKOZ SALES CORP.	4501
IMMEUBLE ABEL INC. (L')	4501
IMMEUBLES PRO-CAN LIMITÉE (LES)	4501
INDUSTRIES BREG INC. (LES)	4501
LUPIEN (RENÉ) INC.	4501
MAGASIN PARADIS B.M.L. INC.	4501
MAÎTRE DES NETTOYEURS DES SYSTÈMES DE VENTILATION G et M INC. (LE)	4501
MANUFACTURE ET IMPORTATION ALUMALITE INC.	4498
PARK AVENUE COMMERCIAL CENTRE LTD.	4502
PISCICULTURE LAC ETCHEMIN INC. (LA)	4502
PRO-CAN REALTIES LIMITED	4501
PUBLIESCHIND LTÉE	4502
RELIABLE VENETIAN STITCHING & EMBROIDERY INC.	4499
RESTAURANT TAFT LTÉE	4502
ROBLIN ENTERPRISES INC.	4502
SEMAINES CULTURELLES DE LAVAL INC.	4502
SEMAINES CULTURELLES DE QUÉBEC INC.	4502
SHEINERS INCORPORATED	4502
SURREY HOLDINGS LTD.	4502
TWELVE SIXTY MACKAY ST. INC.	4502

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**DISSOLUTION (Article 28)**

	Page
ABMOR REALTY CO. LTD.	4347
AKMOR TEXTILE & CONVERTING CO. LTD.	4347
ALLSTATE CONSTRUCTION CO. LTD.	4347
AUDEMAN INC.	4347
AUTO ELECTRIC SERVICE CORPORATION	4347
AUTO ELECTRIC SOUTH LIMITED	4347
BARIL AUTOMOBILE INC.	4347
BARPORT REALTIES INC.	4347
BEAUCHAMP, CHEVREFILS INC.	4347
BEAVER HALL SQUARE CORP.	4347
BERCOTEC INC.	4347
BERMON INTERNATIONAL INC.	4347
BETULA CONTRACTING CO. LTD.	4347
CENTRE DIAGNOSTIQUE DU NORD INC.	4347
CHAUFFAGE LAURENTIEN INC.	4347
COMPAGNIE D'OPTIQUE MARITIME LIMITÉE (LA)	4347
CONSTRUCTION ALNOR (QUÉBEC) LIMITÉE	4347
CONSTRUCTION FLEURS DE LYS LTÉE	4347
CONSTRUCTION ROGAMONT LTÉE	4347
CONSULTANTS PARAEDI INC. (LES)	4348
CORPORATION DU TRICENTENAIRE DE L'ÎLE D'ORLÉANS INC.	4348
DAMES AUXILIAIRES DE LA RÉSIDENCE DORCHESTER (LES)	4348
DEMILI INC.	4348
DOMAINE DE CHAMPVERT LIMITÉE	4348
DOMAINE LES SOURCES LAVALTRIE INC.	4348
DORITA DEVELOPMENT INC.	4348
DWORKIN ENTERPRISES INC.	4348
ÉDIFICE MÉDICAL DE HULL LTÉE	4348
ENTREPRISES PEMIBEL INC. (LES)	4348
ESMAN INVESTMENT CORPORATION	4348
GINGRAS, PILON & ASSOCIÉS INC.	4348
HILLSDALE CONSTRUCTION CO. LTD.	4348
HILO CORP.	4348
IMMEUBLES KNOWLTON (QUÉBEC) LTÉE (LES)	4348
IMMEUBLES ST. MARTIN LTÉE (LES)	4348
IMPERIAL METAL & WASTE CO. LTD.	4348
INVESTISSEMENTS TARAS LTÉE (LES)	4348
LACHANCE (J.R.) (1968) INC.	4348
PAGÉ (C.E.) AUTOMOBILES INC.	4348

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ENTREPRISES RÉJEAN CHABOT INC. (LES)	4349
---	------

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

CONSTRUCTION ROMIR INC.	4349
ENTREPRISES YVON GOULET INC. (LES)	4349
PRESSES LITHOGRAPHIQUES INC. (LES)	4349
ROMIR CONSTRUCTION INC.	4349

LETTRES PATENTES

CHAUSSURES J E M INC.	4349
IMMEUBLES EDGANA INC.	4349
TRANS REP INC.	4350
VARIÉTÉS GERO INC.	4350

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES**

	Page
ALBISOL (SAGUENAY) INC.	4350
ALBISOL (ST-JÉRÔME) INC.	4350
ARC HOLDINGS LTD.	4350
ARC HOLDINGS LIMITED	4350
ARNO CONSTRUCTION LTD.	4350
ARNO CONSTRUCTION LTÉE	4350
ASCENSEURS CANADIENS LTÉE (LES)	4350
BIJOUTERIE MARC-PERRY INC.	4350
C.T.C.I. HOLDINGS INC.	4350
CAMPBELL & KENNEDY (QUÉBEC) INC.	4350
CAMPBELL AND KENNEDY (QUÉBEC) LIMITED	4350
CANADIAN ELEVATOR CO. LTD.	4350
CHONG WAH NOODLE MANUFACTURING COMPANY INC.	4350
CIMENTS TASCHEREAU INC.	4352
CLARKE & SONS LTD.	4350
CLARKE & SONS LIMITED	4350
CLARKE & FILS LTÉE	4350
COMPAGNIE DE PLACEMENT LINFIELD INC.	4351
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE MORDALE INC. (LA)	4351
CONSOLIDATED TOBACCO COMPANY INCORPORATED	4350
CONSTRUCTION ARNO INC.	4350
CONSTRUCTION MÉCANIQUE LABRADOR INC.	4350
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT OSCAR	4351
CORPORATION MARGO (LA)	4350
DAVOSS CORPORATION LIMITED	4350
DÉVELOPPEMENTS DE L'EST INC.	4350
ENTRETIEN INDUSTRIEL ETCHEMIN INC.	4351
ÉVAPORATEURS SMALL FRÈRES INC.	4351
FONDATION HÔTEL DIEU D'ARTHABASKA	4351
FORTIN (FERNAND) INC.	4351
GARDERIE DU QUARTIER NORD	4351
GESTION JAZZAR INC.	4351
IMMEUBLES UNITÉ INC.	4352
JARDIN D'ENFANTS DU QUARTIER NORD	4351
JAZZAR HOLDINGS INC.	4351
JAZZAR HOLDINGS LTD.	4351
LABRADOR WELDING & CONSTRUCTION LTD.	4351
LINFIELD INVESTMENT CORPORATION	4351
LINFIELD INVESTMENT CORPORATION INC.	4351
MAGASINS CHARLES DE FRANCE INC. (LES)	4351
MEL MART INVESTMENTS INC.	4351
MEUNIER (JOHN) INC.	4351
MORDALE HEIGHTS INC.	4351
OSCAR DEVELOPMENT CORPORATION	4351
PÂTES ALIMENTAIRES CHONG WAH INC.	4350
PLACEMENTS ARC LTÉE (LES)	4350
QUINCAILLERIE PERREAULT INC.	4350
SMALL BROTHERS EVAPORATORS INC.	4351
SMALL BROTHERS INC.	4351
SMART ENTERPRISES INC.	4351
SMILEY (C.W.) & SON LTD.	4351
SMILEY (C.W.) & FILS LTÉE	4351
SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT AFFECTIF DE L'ENFANT	4352
SOCIÉTÉ D'AIDE AUX ENFANTS SOUFFRANT DE TROUBLES ÉMOTIFS	4352
SOCIÉTÉ DE GESTION C.T.C.I. INC.	4350
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT MEL MART INC.	4351
SOCIETY FOR EMOTIONAL DEVELOPMENT IN CHILDREN	4352
SOCIETY FOR EMOTIONALLY DISTURBED CHILDREN	4352

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — suite**

	Page
SUPER SPEED TRANSPORT INC.	4352
TASCHEREAU READY MIX INC.	4352
THERAPEX-UNIK INC.	4352
TRANSPORT SUPER RAPIDE INC.	4352
UNITY REALTY HOLDINGS LIMITED	4352
UNITY REALTY INC.	4352

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

ADMINISTRATION D.S.D. INC.	4352
ADMINISTRATION GILOR, INC.	4352
AMUSEMENTS MIMI INC. (LES)	4352
ASSURANCES GASTON GARON INC. (LES)	4352
ATELIER D'ASSEMBLAGE DE SAINT-LAZARE INC.	4352
ATELIER DU FRÈRE R.D. INC.	4352
AUTOMOBILES FERLAND ET LANDRY INC.	4352
BACHAND DE LAVAL INC.	4352
BARACAFÉ INC.	4352
BARIL (F.) & ASSOCIÉS INC.	4353
BOUDES INC.	4353
BOUTIQUE BRIN D'AILE INC.	4353
BOUTIQUE EURÉKA DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS LTÉE	4353
C. & T. PICKEN HOLDINGS INC.	4357
CAMPING LA BALEINE (ÎLE-AUX-COUDRES) INC.	4353
CARON RÉFRIGÉRATION INC.	4353
CENTRE DE COUPE DE VIANDE LAMBERT & FRÈRES INC. (LE)	4353
CENTRE DE L'AUTO VAL BÉLAIR INC.	4353
CENTRE DE PAPIER PEINTS ET PEINTURE LASALLE INC.	4353
CENTRE QUÉBÉCOIS D'ÉCOLOGIE HUMAINE INC.	4353
CITÉ AUTO (1981) INC.	4353
COMEAU TRAYEUSE INC.	4353
COMPAGNIE D'ENTRETIEN SPIDEX INC. (LA)	4353
COMPTOIR D'ESSENCE R R INC.	4353
CONFECTIONS COQUETTE INC.	4353
CONSTRUCTION F.T.M. INC.	4353
CONSTRUCTION TÈNEVÈRE INC.	4353
CONSTRUCTIONS GILLES BILODEAU INC.	4353
CONSTRUCTIONS ROMÉO MALTAIS INC. (LES)	4353
CONSTRUCTIONS TEKTON INC.	4353
DÉCORLIEUX INC.	4353
DEMERS ET ASSOCIÉS INC.	4354
DÉMOLITIONS GÉRALD MALTAIS INC.	4354
DOMAINE HARRY RIVEST (RAWDON) INC.	4354
ÉBÉNISTERIE ST-JEAN DE MATAPÉDIA LTÉE	4354
ÉCONO GAUTHIER INC.	4354
ÉDITIONS ATTITUDE INC. (LES)	4354
ÉDITIONS FINANCOM INC. (LES)	4354
ÉLECTRICIENS ROY & GAUTHIER INC. (LES)	4354
ÉNERGIE MAT INC.	4354
ENERGY MAT INC.	4354
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LÉO FORTIN ET FILS INC.	4354
ENTREPRISES FORESTIÈRES B.G. INC.	4354
ENTREPRISES J. STE-CROIX INC.	4354
ENTREPRISES LARGEJOIS LTÉE (LES)	4354
ENTREPRISES LUCIANO PIAZZA INC. (LES)	4354
ÉQUIPEMENTS DE BUREAU BOIS-FRANCS INC.	4354
ESTIMATIONS DIONNE INC. (LES)	4354

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

	Page
ESTRIBOURG INC.	4354
FAISANBEC (1981) INC.	4354
FERME A. LAROUCHE & FILS INC.	4354
FERME ALPHONSE LANOIE & FILS INC.	4354
FERME BEAUVARIN INC.	4354
FERME DU RANG MICHAUDVILLE INC.	4355
FERME JEAN-GUY LEDUC & FILS INC.	4355
FERME LA CANTINIÈRE INC.	4355
FERME MAREJEAN GAGNON INC.	4355
FERME RUDOLF LTÉE	4355
FERMES DRAPEAU INC.	4355
FINITIONS INTÉRIEURES LABELLE MAYER INC. (LES)	4355
FOUR SEASONS (COUNSELLING SERVICES) INC.	4358
FRUITS ET LÉGUMES GUY DUMAIS INC.	4355
GARAGE HAMELIN & FRÈRES ST-JEAN INC.	4355
GARAGE PONT-ROUGE INC.	4355
GESTION DENIS LAMBERT INC.	4355
GESTION LA CHEVROTIÈRE INC.	4355
GESTION M.H.B. INC.	4355
GLEDICOT LTÉE	4355
GRAVEL (MARCEL) INC.	4355
IMMEUBLES JEAN INC. (LES)	4355
IMMEUBLES PYREX INC.	4355
IMPRIMERIE 3-A INC.	4355
IMPRIMERIE ZORITEX INC.	4355
INDUSTRIES ÉNARD LECLERC INC.	4355
JOEUMA INC.	4355
LAVE-AUTO BOUCHERVILLE INC.	4355
LAVE-AUTO PONT-VIAU INC.	4356
MAINTENANCE MULTI-SERVICES G.J.P. INC.	4356
MAISON DE GÉNÉALOGIE JOLYCOEUR INC. (LA)	4356
MAISON D'IMPORTATION G.R. INC. (LA)	4356
MALTAIS (ROMÉO) CONSTRUCTION INC.	4353
MARKETING INNOVATION INC.	4356
MEUBLAREL INC.	4356
MEUBLES THÉRIAULT INC. (LES)	4356
MIELLÉE DU LAC INC. (LA)	4356
1641-9939 QUÉBEC INC.	4356
1842-5777 QUÉBEC INC.	4356
1842-5785 QUÉBEC INC.	4356
1842-5801 QUÉBEC INC.	4356
1842-7161 QUÉBEC INC.	4356
1842-9399 QUÉBEC INC.	4356
1842-9464 QUÉBEC INC.	4356
1842-9563 QUÉBEC INC.	4356
1842-9571 QUÉBEC INC.	4356
1843-1312 QUÉBEC INC.	4356
1843-1353 QUÉBEC INC.	4356
1843-1387 QUÉBEC INC.	4356
1843-1437 QUÉBEC INC.	4356
1843-1478 QUÉBEC INC.	4356
1843-1718 QUÉBEC INC.	4357
1843-1809 QUÉBEC INC.	4357
1843-1908 QUÉBEC INC.	4357
1843-2039 QUÉBEC INC.	4357
1843-2104 QUÉBEC INC.	4357
1843-2120 QUÉBEC INC.	4357
PARDIAK ET ST-PIERRE INC.	4357

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

	Page
PAVILLON ST-PAULIN INC.	4357
PÉPINIÈRE DE L'ESTRIE INC.	4357
PISCINES HIPPOCAMPE INC.	4357
PLACEMENTS C. & T. PICKEN INC.	4357
PLACEMENTS JULES FAFARD INC. (LES)	4357
PLACEMENTS LAURIER ST-LAURENT INC.	4357
PLACEMENTS LOUBERT INC. (LES)	4357
PLACEMENTS LUCIEN ROCHEFORT INC.	4357
PLACEMENTS R.I.O. INC. (LES)	4357
PORCHERIES YVON GARCEAU INC.	4357
PORTRAIT ORDINATEUR DRUMMOND INC.	4357
PRÉVENAX INC.	4357
PRODUITS CHIMIQUES DUPONT & FILS INC. (LES)	4357
PRODUITS MARINS F.G.R. INC. (LES)	4357
QUATRE SAISONS (SERVICES EN ORIENTATION) INC.	4358
RELAIS 145 INC.	4358
RESTAURANT AZUMA LTÉE	4358
RESTAURANT GROS PIERRE TABAGIE INC.	4358
REVUE DE PRESSE L.L. INC.	4358
S.M. ÉLECTRIQUE INC.	4358
S.M.R. ATELIER D'USINAGE INC.	4358
ST-PIE MOTO CENTRE INC.	4358
SALAISON LÉGARE INC.	4358
SALON LAMBOURG INC.	4358
SOCIÉTÉ DES CENT ANS INC.	4358
STUDIO PRO-PHIL INC.	4358
SUB AQUA TECH INC.	4358
TOURIMAGE INC.	4358
TOUTENTERRE INC.	4358
TRANSPORT BAS-LAURENTIEN INC.	4358
TRANSPORT GILLES BOIVIN INC.	4358
TRANSPORT JEAN-EUDES TREMBLAY INC.	4358
TRANSPORT JEAN-MARIE BLACKBURN INC.	4358
TRANSPORT JEAN-YVES FORTIN INC.	4358
TRANSPORT MARC LABERGE INC.	4358
TRANSPORT ODILON HARVEY & FILS INC.	4359
TRANSPORT ST-PATRICE INC.	4359
VARIÉTÉS GUY MILETTE INC.	4359
VOYAGES LOUISE CARTIER INC.	4359

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

AGENCE D'ÉVALUATION SUD-OUEST INC.	4359
AGENCES ADRIEN MATTE INC.	4359
AGENCES GUY POMERLEAU INC. (LES)	4359
AGENCES LANGELEIR INC. (LES)	4359
ALARMS V.H.F. INC. (LES)	4361
AMUSEMENTS VICTORIAVILLE INC.	4359
ATELIER D'USINAGE GABY LTÉE	4359
AUDET (GEORGES) INC.	4359
AUX PETITS OUTILS ST-RAYMOND INC.	4359
BAMBIN CHOYÉ INC. (LE)	4359
BATEL INC.	4359
BÉLANGER (GHISLAIN) INC.	4359
BELGIBO INC.	4359
BOULANGERIE KIRI INC.	4359
BOUTHLETTE (LÉO) LTÉE	4359
BOUTIQUE FLEUR DE HOLLANDE INC.	4360
CABLOVISION BAIE ST-PAUL INC.	4360

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

Page

CAMPING YOGI L'OURS QUÉBEC LTÉE	4360
CANIMEX INC.	4360
CARREFOUR DU DISQUE M. L. LTÉE	4360
CENTRE DE LA BALAYEUSE (QUÉBEC) INC.	4360
CENTRE ÉLECTRO-TECHNIQUE INC.	4360
CENTREAU INC.	4360
CENTRES D'ACHATS EASTERN CANADA LTÉE (LES)	4360
CHARETTE (JACQUES) ET ASSOCIÉS LTÉE	4360
CLINIQUE MÉDICALE ET RADIOLOGIQUE ST-LOUIS INC.	4360
CLUB DE CURLING DE SAINT-JÉRÔME INC.	4360
CONSEILLERS MIROBEC LTÉE	4360
CONSTRUCTEURS MONTROSE LTÉE (LES)	4362
CONSTRUCTION J. JACQUES DAOUST INC.	4360
CONSTRUCTION NIDO INC.	4360
CORDONNERIE & CHAUSSURES ROLLAND INC.	4360
CORONA PACKAGING COMPANY	4360
CRÉ BASILE INC.	4360
CRÉATIONS PUBLIGRAMME INC. (LES)	4360
DELISLE (YVON) INC.	4360
DISCO-CLUB LA POMME D'ADAM INC.	4360
DOLLARD HARDWARE LTD.	4360
EASTERN CANADA SHOPPING CENTRES LTD.	4360
ÉLECTRONIQUE A.C.L. INC.	4361
ENTREPRISES BOURGETEL & PATRY LTÉE (LES)	4361
ENTREPRISES GILLES PATRY INC. (LES)	4361
ENTREPRISES GUIPO INC.	4359
ENTREPRISES RÉJEAN CHABOT INC. (LES)	4361
ENVIRONNEMENT ILLIMITÉE INC.	4361
EXCAVATION J. BAILLARGEON INC.	4361
FERME MAURETTE INC.	4361
FERME RADISSON XIV INC.	4362
GAGNON (MICHEL) LTÉE	4361
GARAGE MOUSSEAU & NOËL INC.	4361
GARAGE RICHARD BÉLANGER INC.	4361
GENERAL ELECTRONIC DISTRIBUTORS LTD.	4361
GESTION 4-J INC.	4361
GESTION RAYMOND MOISAN INC.	4362
GINGRAS (ANDRÉ A.) INC.	4361
GINGRAS (JEAN-LOUIS) (BEAUCE) INC.	4361
GINGRAS, SAVOIE INC.	4361
GIULIANI (G.) INC.	4361
GROUPE EXAR LIMITÉE (LE)	4361
GROUPE L.S.K. INC. (LE)	4361
HÔTEL SAGUENAY INC.	4361
IMMEUBLES GIRALA INC. (LES)	4361
INTREC INC.	4361
INDUSTRIES C.P.S. INC. (LES)	4361
ISOLATION E. GOBEIL INC.	4361
ISO-TECHNIQUES INC.	4361
JANCO ELECTRIC LTÉE	4361
JANCO ÉLECTRIQUE LTÉE	4361
JUNCO INC.	4362
LACHOBEC INC.	4362
LA VIGUEUR ASSURANCE INC.	4362
MANUFACTURE DE VÊTEMENTS SPORTS ATLANTIC INC.	4362
MARCHÉ DE VIANDE KYDON LIMITÉE	4362
MISYS INC.	4362
MOISAN CONSTRUCTION INC.	4362
MONTEL INC.	4362

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

	Page
MONTROSE BUILDERS LIMITED	4362
PÉPINIÈRE ABBOTSFORD INC.	4362
PLACEMENTS A. BROCHU LTÉE	4362
RADIATEUR D'AUTOS ROSEMONT INC.	4362
RADISSON XIV FARM INC.	4362
RÉSIDENCE RADISSON DOUZE INC.	4362
RESTAURANT-BAR LE GRIGNON INC.	4362
ROU-VEC INC.	4362
SASSEVILLE (ERNEST) INC.	4362
SMART ENTERPRISES INC.	4362
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT VERDI INC.	4362
SUPERMARCHÉ KHATTAK INC.	4362
TAPIS EDDY (1979) LTÉE (LES)	4362
TECHNODATA LTÉE	4362
TERRICO INC.	4363
TRANSPORT AMICAL INC.	4363
TRANSPORT MARITIME DU NORD LTÉE	4363
VO-PRAY INC.	4363

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

AUTO POINT INC.	4363
CARTONNIERS LAVAL INC.	4363
CIE TECHNO-COLOUR INC.	4363
FERMES GIROUARD INC. (LES)	4363
LAVAL PAPER BOX INC.	4363
LITHOGRAPHES LAFLAMME & CHARRIER INC. (LES)	4363
RESTAURANT FOLLINI (SEPT-ÎLES) INC.	4363
SOGEVEX INC.	4363
TECHNO-COLOUR CO. INC.	4363

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

A M C AUTOMOTIVE LTD.	4364
ADDAX INFORMATIQUE INC.	4364
ALIMENTS BY-RO INC.	4365
ALLARD, DE CARUFEL, LAROUCHE & ASSOCIÉS INC.	4364
ALLARD, DESFORGES, LAROUCHE & ASSOCIÉS INC.	4364
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS MARCEL DIONNE INC.	4364
ANACON INFORMATIQUE INC.	4364
APPAREILS AUTOMOTEURS A M C LTÉE	4364
ATELIER DE ST-CALIXTE INC. (L')	4366
BLAINES PLASTICS COMPANY LIMITED	4364
BLAINES PLASTICS INC.	4364
BOUTIQUE HENRIETTE CLOUTIER INC.	4365
CEGELEC ALSTHOM CANADA INC.	4364
CEGELEC CANADA INC.	4364
CENTRE DU DINDON INC. (LE)	4364
CENTRE FUNÉRAIRE PELLERIN ET FILS LTÉE (LE)	4364
CLUBS DE BILLARD DU QUÉBEC INC. (LES)	4366
CONCEPT SONORISATION INTERNATIONAL INC.	4366
CONSTRUCTION PAUL PLANTE & FILS INC.	4364
COQ DE BRUYÈRE INC. (LE)	4364
CORENO INC.	4364
COURTIERS EN ALIMENTATION BEL-GO INC.	4364
CRÉATIONS YVES MARTINEAU INC.	4366
CROSSTOWN PLUMBING & HEATING COMPANY LTD.	4364
DAN INVESTMENT CORP.	4364
DIONNE (MARCEL) INC.	4364

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — suite**

	Page
DYNASTIE BAGS INC.	4366
EASTLAND REALTY CO.	4364
EASTLAND REALTY CO. INC.	4364
ÉCOLE DE CONDUITE STE-FOY INC.	4364
ENTREPRISE DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE CROSSTOWN INC.	4364
ENTREPRISES J.M. FONTAINE INC. (LES)	4366
ENTREPRISES JOBNET INC. (LES)	4365
ENTREPRISES LACROIX & BÉLANGER INC. (LES)	4365
ENTREPRISES M.S.C. INC. (LES)	4365
ENTRETIEN ANDRÉ-RICHARD INC.	4366
ÉQUIPEMENT BY-RO LIMITÉE	4365
EXCAVATIONS A. M. PAGÉ INC. (LES)	4365
FERME AVICOLE DE WICKHAM INC. (LA)	4365
FERME CHANTECLERC INC.	4365
FERME ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM INC.	4365
FONDERIE DE THETFORD (1969) INC. (LA)	4365
FOURNIER (E. ET B.) INC.	4365
FOURRURES STEINFELD LTÉE	4366
GESTION DES CHARENTES INC.	4365
GESTION MADAME GEORGES GIGUÈRE INC.	4364
GESTIONS PIERRE RACINE INC.	4365
GROUPE RI-BEL INC. (LE)	4365
IMMEUBLES J.A.E. & P. RACINE LTÉE (LES)	4365
IMPORTATIONS MARTIN INC. (LES)	4365
INVESTISSEMENT DAN INC.	4364
INVESTISSEMENTS LANOIE INC. (LES)	4365
LAFOND (DAMIEN) MEUBLES INC.	4366
LANOIE & FRÈRES LTÉE	4365
MACHINERIE LOURDE DUCHAINEAU INC.	4365
MACHINERIE LOURDE DUCHESNEAU INC.	4365
MANUFACTURE MICRO LTÉE	4366
MARCHÉ JULIEN INC.	4365
MARTIN IMPORT INC.	4365
MAYTRONICS INC.	4365
MERCERIE MARVAN INC.	4365
MÉTAL COLERAINE INC.	4365
MICRO MANUFACTURING CO. LTD.	4366
1641-8923 QUÉBEC INC.	4366
1641-9616 QUÉBEC INC.	4366
1645-2674 QUÉBEC INC.	4366
1647-2441 QUÉBEC INC.	4366
1647-5402 QUÉBEC INC.	4366
1648-2085 QUÉBEC INC.	4366
1648-4883 QUÉBEC INC.	4366
1841-9176 QUÉBEC INC.	4366
MONTRÉAL BILLIARDS LIMITED	4366
MOREAU (ANDRÉ) LTÉE	4364
PÉTROLES ORFORD INC.	4366
PISCICULTURE S. ELLIOTT INC.	4366
PLASTIQUES BLAINES INC.	4364
POMI INC.	4366
RESTAURANT KENNY WONG INC.	4367
RESTAURANT L'OMELETTE INC.	4366
RESTAURATEUR'S REALTY CORP.	4366
RODRIGUE & FRÈRE (ST-JUST) INC.	4366
RODRIGUE & FRÈRES (SCIÉRIES) INC.	4366
SACS DYNASTIE INC.	4366
SOCIÉTÉ DE GESTION F.B.T. INC.	4366

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — suite**

	Page
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EASTLAND INC.	4364
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LES RESTAURATEURS INC.	4366
STEINFELD FUR. CO. LTD.	4366
T.A.G.r.I. INC.	4366
TILT-N-LOAD TRANSPORT (QUÉBEC) INC.	4366
TILT-N-LOAD TRANSPORT (QUÉBEC) LTD.	4366
TOURBIÈRES COLOMBIER INC. (LES)	4366
TRANSPORT HARDY INC.	4367
TRANSPORT HARDY LTÉE	4367
TRANSPORT T.A.G. INC.	4366
VÊTEMENTS 770 INC.	4365
VILLA BELLE RIVE INC.	4366
WONG (KENNY) (SOUTH SHORE) INN INC.	4367

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ

BOUTIQUE LES MIGNONNETTES INC.	4367
-------------------------------------	------

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES**

ACTION JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN INC.	4367
ANCIENS NORDIQUES (LES)	4367
AS DE LA MAURICIE INC. (LES)	4367
ASSOCIATION A.C.N.Q. INC.	4367
ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE DE CÔTE DES NEIGES	4367
ASSOCIATION DES ANCIENS PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU LAOS RÉFUGIÉS AU CANADA	4368
ASSOCIATION DES CENTRES RÉGIONAUX DE GRAINS DU QUÉBEC (L')	4368
ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU MODULE DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (A.E.M.S.A.)	4368
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RÉSIDENTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL INC.	4368
ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DU DISTRICT DE BEDFORD	4368
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE NÉGOCIATIONS D'ACHAT DE BOIS A.Q.N.A.B.	4368
ATELIERS POPULAIRES DU CANTON (LES)	4368
BONJOUR AUJOURD'HUI ET APRÈS INC.	4368
CENTRE COMMUNAUTAIRE SECOURS HAÏTIEN	4368
CENTRE POSTSCOLAIRE LA CLÉ AU COU	4368
CHOEUR MÉLODICA (LE)	4368
CLUB D'ÂGE D'OR MOREAU DE LAVAL	4368
CLUB DES ORNITHOLOGUES DE LA GASPÉSIE	4368
COMITÉ DES CITOYENS DE GRAND-REMOUS INC.	4368
COMITÉ DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE QUÉBEC	4368
COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE CAUSAPSCAL INC.	4368
COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MATAGAMI-JOUTEL INC.	4368
CONSEIL CANADIEN DES AVEUGLES DE ST-HYACINTHE INC.	4369
CONSEIL DU LOISIR SCIENTIFIQUE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	4369
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE VIMONT	4369
CÔTE DES NEIGES BLACK COMMUNITY ASSOCIATION	4367
DISTRICT OF BEDFORD CORPORATION FOR COMMUNITY DEVELOPMENT	4368
FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE AGRICOLE DE LA MAURICIE INC.	4369
FÉDÉRATION DES KENDOKAS DU QUÉBEC	4369
FÊTE DES NEIGES (GRAND-MÈRE) INC.	4369
FONDATION DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL (LA)	4369
GARDE PAROISSIALE DE SAINT-ÉPIPHANE DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	4369
INITIATIVES DES ARTISANS DE LA JOIE A.H.P. S.S. INC. (LES)	4369
LOUPIFILM INC.	4369
MONTRÉAL SYMPHONY ORCHESTRA FOUNDATION (THE)	4369

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES — suite**

	Page
RECOPRIS INC.	4369
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE MUSÉES (LE)	4369
RELÈVE DE MONTMIGNY (LA)	4369
TANGENTE INC.	4369
TRANSPORTEURS EN VRAC DE MATANE INC. (LES)	4369
TROUPE DE THÉÂTRE LA BIZARRERIE INC.	4369

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES**PERMIS**

PIPELINES O.J. LTÉE (LES)	4549
--------------------------------	------

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA**AVIS DE QUALITÉ**

ARVISAIS, JEAN-PIERRE	4503
BLOUIN, JEAN-LOUIS	4503
NADEAU, MICHEL	4503

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES**FORMATION**

TURFON (SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SIMPLE)	4370
--	------

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

C.T.C.U.Q.	4503
KIRKLAND, VILLE	4503
SERVICES DE CAPITAUX B.T. LTÉE (LES)	4504
SUCCESSION ROBERT MEIGHEN	4504
TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN	4504

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTI DE L'UNION NATIONALE (<i>Association du comté de Maisonneuve</i>)	4504
PARTI DE L'UNION NATIONALE (<i>État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1^{er} février 1981 au 28 février 1981</i>)	4505
PARTI LIBÉRAL (<i>État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1^{er} janvier 1981 au 31 janvier 1981</i>)	4505
PARTI LIBÉRAL (<i>État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1^{er} février 1981 au 28 février 1981</i>)	4505

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE LA RIVE-SUD	4505
LAPORTE & LAMOUCHE LTÉE	4505

LOI ÉLECTORALE**DIRECTEURS DU SCRUTIN**

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: François Boyer	4506
ROUSSEAU: Diane Piché	4506

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**AFFAIRES MUNICIPALES****DIVERS**

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE L'ANSE-À-GILLES (<i>Constitution d'une régie intermunicipale</i>)	4506
--	------

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES — suite**CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES**

Page

ASSURANCES — LOI SUR LES

COMPAGNIE D'ASSURANCE CORNHILL DU CANADA (<i>Demande de permis</i>)	4507
CORNHILL INSURANCE COMPANY OF CANADA (<i>Demande de permis</i>)	4507
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE COMPTON-SHERBROOKE (LA) (<i>Délivrance de permis</i>)	4507
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE PORTNEUF (<i>Délivrance de permis</i>)	4507

ÉNERGIE ET RESSOURCES**CADASTRES**

ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE	4507
ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE	4508
ASCOT, CANTON	4508
BAGOTVILLE, VILLAGE	4508
BASSIN-DE-CHAMBLY, VILLAGE	4508
GIRARD, CANTON	4508
IRELAND, CANTON	4508
LENNOXVILLE, VILLAGE	4509
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE	4509
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE	4509
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR, PAROISSE	4509
ORFORD, CANTON	4509
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE	4509
QUÉBEC (QUARTIER MONTCALM), CITÉ	4509-4510
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE	4510
SAINT-APOLLINAIRE, PAROISSE	4510
SAINT-GEORGES, PAROISSE	4510
SAINT-LAMBERT, PAROISSE	4510
SAINT-LAURENT, PAROISSE (<i>Erratum</i>)	4549
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE	4510
SAINT-MARTIN, PAROISSE	4511
SAINT-NICOLAS, PAROISSE (<i>Erratum</i>)	4549
SHEFFORD, CANTON	4511
SHIPTON, CANTON (<i>Erratum</i>)	4549
SIGNAY, CANTON	4511
WICKHAM, CANTON	4511
WICKHAM, CANTON	4511

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE**TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION**

CARREFOUR	4512
CHEMIN	4512
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES	4512
COMMISSION DE TERMINOLOGIE GÉOGRAPHIQUE	4512
CÔTE	4512
CROISSANT	4512
MASS MEDIA	4512
MÉDIA	4512
MÉDIA DE MASSE	4512
MONTÉE	4512
ORDONNANCE	4512
PASSERELLE	4512
PENSION	4512
PONT	4512
PRESCRIPTION	4512
PROMENADE	4512

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE**TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION — suite**

	Page
RANG	4512
ROUTE	4512
SYMBOLE DU DOLLAR	4512
TERMES GÉNÉRIQUES QUI ENTRENT DANS LA COMPOSITION DES ODONYMES	4512

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION

ACTE (CONSTITUTIF) DE FIDUCIE	4513
ACTES	4513
AVERAGE BEST EARNINGS PLAN	4513
BENEFIT	4513
CAREER EARNINGS PENSION PLAN	4513
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES	4513
COVERAGE	4513
DEFERRED PROFIT SHARING (PENSION) PLAN	4513
FINAL AVERAGE EARNINGS PLAN	4513
FINAL PAY PLAN	4513
GARANTIE	4513
LIQUIDATION (DE RETRAITE)	4513
LIQUIDATION DES DROITS	4513
PENSION CALCULATION	4513
PREPRINT	4513
PROCEEDINGS	4513
PUBLICATION PRÉLIMINAIRE	4513
PUBLICATIONS	4513
RÉGIME DE RETRAITE À PARTICIPATION (DIFFÉRÉE) AUX BÉNÉFICES	4513
RÉGIME DERNIERS SALAIRES	4513
RÉGIME FIN DE CARRIÈRE	4513
RÉGIME POURCENTAGE-SALAIRE	4513
RÉGIME SALAIRE DE CARRIÈRE	4513
RÉGIME SALAIRE MAXIMAL MOYEN	4513
RÉGIME SALAIRE MEILLEURES ANNÉES	4513
TEXTE PRÉLIMINAIRE	4513
TRUST AGREEMENT	4513
TRUST DEED	4513
TRUST INDENTURE	4513
TRUST INSTRUMENT	4513
UNIT BENEFIT PLAN	4513

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

BEAUDOIN, MICHEL, COMPTABLE AGRÉÉ (<i>Radiation permanente</i>)	4513
DION, RÉAL, COMPTABLE AGRÉÉ (<i>Radiation permanente</i>)	4513
KARPMAN, SAMUEL, COMPTABLE AGRÉÉ (<i>Radiation permanente</i>)	4513

PROCLAMATION(S)

Extension de la juridiction de la Cour municipale de la cité de <i>Lachute</i> au territoire de la municipalité du village de Saint-André-Est	4514
---	------

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA

ASBESTOS, VILLE	4514
AYER'S-CLIFF, VILLAGE	4514
BARNSTON-OUEST, MUNICIPALITÉ	4514
BUCKINGHAM, VILLE (PARTIE OUEST)	4514
CLERVAL, MUNICIPALITÉ	4515
COMPTON, CANTON	4515
COMPTON-STATION, MUNICIPALITÉ	4515
COURCELLES, PAROISSE	4515
DANVILLE, VILLE	4515

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA — suite

	Page
DEAUVILLE, VILLAGE	4515
DISRAELI, PAROISSE	4515
DOLBEAU, VILLE	4515
DUHAMEL-OUEST, MUNICIPALITÉ	4516
ÉVAIN, MUNICIPALITÉ	4516
HATLEY, VILLAGE	4516
LA GUADELOUPE, VILLAGE	4516
LA REINE, VILLAGE	4516
LAC-DROLET, MUNICIPALITÉ	4516
LAMBTON, MUNICIPALITÉ	4516
LAROCHE, PAROISSE	4516
LORRAINVILLE, VILLAGE	4517
MACAMIC, PAROISSE	4517
MACAMIC, VILLE	4517
MARTINVILLE, MUNICIPALITÉ	4517
MELBOURNE, VILLAGE	4517
NOTRE-DAME-DE-LOURDES-DE-LORRAINVILLE, PAROISSE	4517
OGDEN, MUNICIPALITÉ	4517
PÉRIBONKA, MUNICIPALITÉ	4517
POINTE-FORTUNE, VILLAGE	4518
RÉMIGNY, MUNICIPALITÉ (PARTIE OUEST)	4518
RICHMOND, VILLE	4518
RIVIÈRE-OUELLE, MUNICIPALITÉ	4518
ROCK-ISLAND, VILLE	4518
ROLLET, MUNICIPALITÉ	4518
SAINT-AUGUSTIN, PAROISSE	4518
SAINT-CLAUDE, MUNICIPALITÉ	4518
SAINT-ELZÉAR, VILLAGE	4519
SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON, MUNICIPALITÉ	4519
SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUES, MUNICIPALITÉ	4519
SAINT-FORTUNAT, MUNICIPALITÉ	4519
SAINT-GÉDÉON, MUNICIPALITÉ	4519
SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR, VILLAGE	4519
SAINT-HILAIRE-DE-DORSET, PAROISSE	4519
SAINT-JANVIER, PAROISSE	4519
SAINT-JOSEPH-DE-CLÉRICY, MUNICIPALITÉ	4520
SAINT-LAZARE, PAROISSE	4520
SAINTE-LOUISE, PAROISSE	4520
SAINT-MÉTHODE-DE-FRONTENAC, MUNICIPALITÉ	4520
SAINT-NÉRÉE, PAROISSE	4520
SAINT-NORBERT-DE-MONT-BRUN, MUNICIPALITÉ	4520
SAINT-PLACIDE-DE-BÉARN, MUNICIPALITÉ	4520
SAINT-ROMAIN, MUNICIPALITÉ	4520
SAINT-SÉBASTIEN, MUNICIPALITÉ	4521
SHERBROOKE, VILLE	4521
STANSTEAD, CANTON	4521
STORNOWAY, MUNICIPALITÉ	4521
WATERVILLE, VILLE	4521

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE BOIS DE QUÉBEC-SUD INC. (Accréditation)	4521
--	------

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS**

A.C.M. CONSTRUCTION INC.	4374
A.C.M. HOMES INC.	4377
A.F.A.C. CONSTRUCTION INC.	4374
A.S.P. HOLDING CORPORATION	4374

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

	Page
ABATTOIRS ST-PIE DE GUIRE INC. (LES)	4370
ACIER RADISSON INC.	4370
ADMINISTRATION AND DATA PROCESSING CENTRE (SHERBROOKE) INC.	4372
AGENCE DE PUBLICITÉ FRONTALE LTÉE	4370
AGENCE IMMOBILIÈRE DU LAC CONNELLY INC.	4370
ALTINOR INC.	4370
AMÉNAGEMENT COEUR-JOLI INC.	4370
AMÉNAGEMENTS MEMPHRÉMAGOG INC. (LES)	4370
ANTIQUITÉS B.C.W. INC.	4370
ANTIROUILLE BEAUCE INC.	4370
APPARTEMENTS CHRISTIE INC. (LES)	4370
AQUA POOL CO	4371
ASSEMBLAGES DE PRÉFABRIQUÉS DU QUÉBEC INC. (LES)	4371
ATLANTIC RUSTPROOFING CENTER LTD.	4372
AU 151 INC.	4371
AU COIN DU BIJOU ORLY LTÉE	4371
AUBERGE DE LA RUCHE LTÉE	4371
AUBRY & DOLBEC INC.	4371
AUTOS ET PIÈCES USAGÉES C.R.S. INC.	4371
AUX HABITS DU BOULEVARD INC.	4371
B.C.W. ANTIQUES INC.	4370
B.F.T. INC.	4371
B.O.S. CONSTRUCTION LTD.	4374
BAMBOO GARDENS RESTAURANT (AYLMER) LTD.	4382
BAR SALON LA PLÉIADE DE POINTE-DU-LAC INC.	4371
BAR SALON LUC MICLETTE INC.	4371
BÂTISSE D'ACIER ROGER D'Aoust INC.	4371
BERCO MINES LTD (N.P.L.)	4371
BEREMINO LTÉE	4371
BIJOUTERIE L'ÉCRIN INC.	4371
BIRCH WOOD ESTATE INC.	4374
BIT BURGER SNACK BAR (QUÉBEC) INC.	4371
BOLARAMA RESTAURANT INC.	4371
BOULANGER, LE SIEUR, SAINT-PIERRE ET ASSOCIÉS INC.	4371
BOUTIQUE GINI INC. (LA)	4371
BOUTIQUE MASCULINE J.P.M. INC.	4371
BOUTIQUES LE ROI DAGOBERTE INC.	4371
BOYER (JACQUES) INC.	4371
BRASSERIE LE CHARIOT DE SEPT-ÎLES INC.	4371
BRÛLEURS D'ASBESTOS INC. (LES)	4372
BUANDERIE DEWAARD LTÉE	4372
CABLOTEC INC.	4372
CADICO AUTO LEASING INC.	4373
CANABEC ALUMINUM CENTRE INC.	4372
CANTINE F. BOILY & FILS INC. (LA)	4372
CAP TRUCK LEASING INC.	4379
CARIGNAN TRANSPORT INC.	4384
CARREFOUR COMMERCIAL GASPÉSIEN INC. (LE)	4372
CEBRART INC.	4372
CENTRAL DUPARQUET MINES LTD. (N.P.L.)	4372
CENTRE COMMERCIAL JADIS INC.	4372
CENTRE D'ALUMINIUM CANABEC INC.	4372
CENTRE D'ART LE COUDRIER INC. (LE)	4372
CENTRE DE CROISSANCE ESALEN INC.	4372
CENTRE DE GESTION ET TRAITEMENT DE DONNÉES (SHERBROOKE) INC.	4372
CENTRE DE L'ANTIROUILLE ATLANTIQUE LTÉE	4372
CENTRE DE SKI MONT CARON INC.	4372
CENTRE DU COUPON CHIBOUGAMAU INC.	4372

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

Page

CENTRE DU PLONGEUR AUTONOME CACHALOT INC.	4372
CENTRE LE CORBUSIER INC.	4372
CENTRE PLEIN-AIR DE SAINT-BASILE INC.	4372
CERCLE COMMUNAUTAIRE DE VENDÉE INC.	4372
CHALET KÉBEC LTÉE	4373
CHAPAN FOOD PRODUCTS INC.	4381
CHÂTEAUX DU MONT ST-HILAIRE LTÉE (LES)	4373
CHATELAIN QUÉBEC MINES LIMITED (N.P.L.)	4373
CHEVALIERS DE COLOMB DE LACHUTE INC. (LES)	4373
CHEVALIERS DE LAC MÉGANTIC INCORPORÉE (LES)	4373
CIE DES MONTS INC. (LA)	4373
CINÉ-CONCEPTION R. A. S. INC.	4373
CLAPIER APPALACHES INC.	4373
CLINIQUE CYBEREL DE DRUMMONDVILLE INC.	4373
CLUB DE COURSES GENTILLY INC.	4373
CLUB DE HOCKEY CITADELLE (ROUYN) INC.	4373
CLUB DE PHOTO L'IMAGE, LAC MÉGANTIC INC.	4373
CLUB DE SOCCER LA PRAIRIE INC.	4373
CLUB DES HOMMES D'AFFAIRES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN, L'OASIS INC.	4373
CLUB REQUIN BLEU INC.	4373
CLUB SULPHITE INC.	4373
COBEA ENTERPRISES INC.	4375
COMPAGNIE DE FINANCE LABRADOR INC. (LA)	4373
COMPAGNIE DE GESTION DRAKKAR INC. (LA)	4373
COMPAGNIE DE LOCATION D'AUTOMOBILES CADICO INC. (LA)	4373
COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LACHINE INC. (LA)	4373
COMPAGNIE DU DOMAINE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES LTÉE	4373
COMPAGNIE PAULA (1972) LTÉE (LA)	4373
COMPRESS PIPE CORPORATION	4373
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION D.N.H. INC.	4374
CONSTRUCTION JEAN-CLAUDE BRISEBOIS INC.	4374
CONSTRUCTION JUNIK LTÉE	4374
CONSTRUCTION OUELBE INC.	4374
CONSTRUCTION PAUL DURAND & CIE LTÉE	4374
CONSTRUCTION R.A. LIMITÉE	4374
CONSTRUCTIONS A.C.M. INC. (LES)	4374
CONSTRUCTIONS A.F.A.C. INC. (LES)	4374
CONSTRUCTIONS B.O.S. LTÉE (LES)	4374
CONSTRUCTIONS LURIN INC. (LES)	4374
CORPORATION DE FINANCE T.A.D. INC.	4374
CORPORATION DE GESTION A.S.P. (LA)	4374
CÔTÉ, LANGIS & ASSOCIÉS INC.	4374
COURRIER DE LIMOILOU INC. (LE)	4374
CRÉMERIE LE COIN LTÉE	4374
CYR & PARADIS SUPPLIES LTD.	4379
D.N.H. CONSULTANTS INC.	4374
DACK INDUSTRIES LTD.	4378
DACTYLO VILLE MARIE INC.	4374
DAKEN REALTIES INC.	4377
DEMERS (LAURENT) ISOLATION INC.	4374
DENIS TRANSPORT (1972) LTÉE	4374
DEWAARD LAUNDRY LTD.	4372
DISRAELI EQUIPEMENT INC.	4376
DOMAINE DES BOIS DORMANTS INC.	4374
DOMAINE DES BOULEAUX INC.	4374
DOMAINE LAC DES NEIGES INC.	4375
DOMAINE LE JARDIN DES OLIVIERS INC.	4375
DOMAINE LUXEMBOURG INC.	4375

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

	Page
DOMICILART INC.	4375
DUBEL MINES INC.	4379
DULUDE TRANSPORT LIMITED	4375
DULUDE TRANSPORT LIMITÉE	4375
DRUMMOND POULTRY INC.	4384
ÉDIFICE F. GUILLEMETTE LTÉE	4375
ÉDITIONS INTERNATIONALES (QUÉBEC) INC.	4375
ÉDITIONS PROGA LTÉE (LES)	4375
ÉLECTRONIA INC.	4375
ENDUITS B.S. INC. (LES)	4375
ENTREPRISES CARONATA INC. (LES)	4375
ENTREPRISES COBEA INC. (LES)	4375
ENTREPRISES D G INC. (LES)	4375
ENTREPRISES DE DRAINAGE G.H.F.C. INC. (LES)	4375
ENTREPRISES FORESTIÈRES BAIE-TRINITÉ INC. (LES)	4375
ENTREPRISES G.L. DUBOIS INC. (LES)	4375
ENTREPRISES GÉRARD RICHARD INC. (LES)	4375
ENTREPRISES GERMAINE BERGON INC. (LES)	4375
ENTREPRISES GILMO INC. (LES)	4375
ENTREPRISES GOWLING LTÉE.	4375
ENTREPRISES JACQUES GAMACHE INC. (LES)	4375
ENTREPRISES LEMIEUX DE LA RIVE SUD INC (LES)	4376
ENTREPRISES M.Y. INC. (LES)	4376
ENTREPRISES MERCADOR INC. (LES)	4376
ENTREPRISES MONT-BRUNO INC. (LES)	4376
ENTREPRISES P.A.L.M. INC (LES)	4376
ENTREPRISES POLYPRO INC. (LES)	4376
ENTREPRISES ROVIAC INC. (LES)	4376
ÉQUIPEMENT DISRAELI INC.	4376
ÉTAL DU BOULEVARD INC.	4376
EXPERTS EN SINISTRES PAQUET & PARADIS INC. (LES)	4376
EXPLOITATION FORESTIÈRE J.-C. CHEVRETTE INC.	4376
EXPLORATIONS METACON LTÉE	4376
FERME DROLET INC.	4376
FERME JEANNOISE INC. (LA)	4376
FERME T.H. INC.	4376
FERRONNERIE PORT-CARTIER LTÉE.	4376
FIBRO-BAL LTÉE	4376
FORGUES (JEAN-LOUIS) INC.	4376
FRANCHISES TRIANGLE LTÉE (LES)	4376
FREDECO INC	4376
FRÈRES TÉMISCAMIENS INC. (LES)	4376
FRUITS ST-PIERRE INC. (LES)	4377
GARNEAU, BOULANGER, LIMITÉE.	4377
GAUTHIER (A R) INC.	4377
GENERAL AUTO PARTS (1966) OF ST-HYACINTHE INC.	4377
GENERAL MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	4377
GENERAL RECREATION & SPORTS, LTD.	4377
GÉNÉRAL RÉCRÉATION & SPORTS, LTÉE	4377
GESTION ALAIN MARCOTTE LTÉE	4377
GOWLING ENTERPRISES LTD.	4375
GROUPE POUICHARD LTÉE (LE)	4377
H-L-M TRANSPORT CIE LTÉE	4377
HABITAT RENÉ DAOUST INC.	4377
HABITATIONS A.C.M. INC. (LES)	4377
HADLEY INSURANCE INC.	4377
HARBEC (GAÉTAN) LIMITÉE	4377
HIPPALMA INC.	4377

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

Page

HOMES & GARDENS INC.	4377
HÔTEL BRÉBOEUF INCORPORÉ	4377
HÔTEL CHILD (1973) INC.	4377
HÔTEL MARTIN INC.	4377
HÔTEL ST-PLACIDE INC.	4377
HUILES VI-TREM LTÉE (LES)	4377
HYGIÈNE ROMICHE INC.	4377
IMMEUBLES DAKEN INC. (LES)	4377
IMMEUBLES LASIMOND INC. (LES)	4377
IMMEUBLES MIRABELLE INC. (LES)	4377
IMMEUBLES P. B. INC. (LES)	4378
IMMEUBLES PAYETTE & L'HEUREUX INC. (LES)	4378
IMMEUBLES PERFECTA INC. (LES)	4378
IMMEUBLES PLACE JOFFRE INC. (LES)	4378
IMMEUBLES ROLAND MAJEAU INC. (LES)	4378
IMMEUBLES ST. NAZAIRE INC. (LES)	4378
IMMEUBLES WYCHWOOD INC.	4378
INDUSTRIE DE LA FIBRE DE VERRE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	4378
INDUSTRIES DACK LTÉE (LES)	4378
INDUSTRIES LUBEC INC. (LES)	4378
INFORMACOM INC.	4378
INVESTISSEMENTS DE LA MAURICIE INC. (LES)	4378
INVESTISSEMENTS GASPÉSIENS LTÉE (LES)	4378
INVESTISSEMENTS Z.Q.F. INC. (LES)	4378
JADIS COMMERCIAL CENTRE INC.	4372
JALBERT & TREMBLAY LTÉE.	4378
JOBIDON (PHILIPPE H.), IMMEUBLES INC.	4378
KEBEC COTTAGES LTD.	4372
KIASK LIMITÉE	4378
KINGSBURY ASBESTOS MINES LIMITED (N.P.L.)	4378
L.K. INVESTMENTS LIMITED	4381
LA GRANDE RIVER MINES LIMITED	4380
LAC DES NEIGES ESTATES INC.	4375
LACERTE HARDWARE INC.	4382
LAITERIE NORDIQUE INC.	4378
LAKE OF TWO MOUNTAINS ESTATE CO. LTD.	4373
LANGLOIS TAXI LTÉE	4378
LÉGARE (HENRI J.) INC.	4378
LEMIEUX ASSURANCES INC.	4379
LOCATION D'AUTOS VERREAULT INC.	4379
LOCATION DE CAMIONS DU CAP INC.	4379
LOCATION G.D.A. INC.	4379
LOCATION NAPIERVILLE INC.	4379
LUBEC INDUSTRIES INC.	4378
M.Y. ENTERPRISES INC.	4376
MAÇONNERIE POLONIA INC.	4379
MAG CHEMICAL INC.	4379
MAGASIN 1.001 FANTAISIES LTÉE (LE)	4379
MAGER CONSTRUCTION INC.	4379
MAISON LEMOYNE LTÉE	4379
MALKIN & JOHNSON INC.	4379
MARIN INVESTMENTS INC.	4381
MARION TRADING COMPANY (QUÉBEC) LIMITED	4379
MARQUIS MINES LIMITED (N.P.L.)	4379
MARSHAKA INC.	4379
MASSAWIPPI FARM PRODUCTS INC.	4381
MATÉRIAUX CYR & PARADIS LTÉE	4379
METACON EXPLORATIONS LTD.	4376

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
MÉTAL JACQUES THETFORD MINES INC.	4379
MEUBLES MARCHETERRE LTÉE (LES)	4379
MEUNIER (PAUL) INC.	4379
MINES D'OR DU NOUVEAU CADILLAC INC. (LES)	4379
MINES DUBEL INC.	4379
MINES MARQUIS LIMITÉE (LES) (L.R.P.)	4379
MINES N Q N LIMITÉE (LES) (L.R.P.)	4379
MINES RIVIÈRE LA GRANDE LIMITÉE (LES)	4380
MONGRAIN (A.) INC.	4380
MONT BRUNO ENTERPRISES INC.	4376
MONT CARON SKI CENTRE INC.	4372
MOTEL TANDEM INC.	4380
MOULIN À SCIE STE-ANNE-DU-LAC LTÉE	4380
MULTIGEST INC.	4380
MUSTANG SPEEDWAY LIMITED	4380
N Q N MINES LIMITED (N.P.L.)	4379
N.R.Z. INVESTMENTS LIMITED	4381
NAPIERVILLE LEASING INC.	4379
NEW CADILLAC GOLD MINES INC.	4379
NIPONTER INC.	4380
NONAM PRODUCTS INC.	4380
NORSET INC.	4380
ORLY JEWELLERY CORNER LTD.	4371
PALU LTD.	4380
PALU LTÉE	4380
PAPINEAU SERVICE STATION INC.	4380
PÂTISSERIE LAURE INC.	4380
PELLERIN ET RONCALLI INC.	4380
PERRON (JEAN-YVES) & ASSOCIÉS INC.	4380
PERRÔT INVESTMENT INC.	4380
PÉTROLES CLAUDE GAGNON LIMITÉE (LES)	4380
PIÈCES D'AUTO M.G.R. INC.	4380
PIÈCES D'AUTO S.O.L. INC. (LES)	4380
PINARD & SIMARD INC.	4380
PISTE DE COURSE MUSTANG LIMITÉE	4380
PLACE VANIER INC.	4380
PLACEMENTS BERGIL INC. (LES)	4380
PLACEMENTS CHROFORT INC. (LES)	4380
PLACEMENTS DE LA COLLINE INC. (LES)	4381
PLACEMENTS IMMO INC. (LES)	4381
PLACEMENTS L.K. LIMITÉE	4381
PLACEMENTS MARIE-JOSÉE INC. (LES)	4381
PLACEMENTS MARIN INC. (LES)	4381
PLACEMENTS MEDOC INC. (LES)	4381
PLACEMENTS N.R.Z. LIMITÉE (LES)	4381
PLACEMENTS QUEVER INC. (LES)	4381
PLACEMENTS REGULUS INC.	4381
PLACEMENTS SEIGNEURIAUX INC. (LES)	4381
PLANIF, INC.	4381
PLANTE ELECTRICS INC.	4381
PLAZA CARTIER LIMITÉE	4381
PLAZA VICTORIAVILLE INC.	4381
POLYCHEM INC.	4381
POUICHARD GROUP LTD. (THE)	4377
PRÉVOST (JACQUES) & ASSOCIÉS LIMITÉE	4381
PRODUCTIONS POLYPHONEX INC.	4381
PRODUITS ALIMENTAIRES CHAPAN INC. (LES)	4381
PRODUITS FERMIERS MASSAWIPPI INC.	4381

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
PRODUITS NOBEL INC.	4381
PROFINA INC.	4381
PROMOTIONS RÉNALD LECLERC INC. (LES)	4381
PROVIC INC.	4382
PROVINCIAL HARDWOODS INC.	4382
PUBLICATIONS AFFA LTÉE. (LES)	4382
PUBLI-RELATIONS, CONSEILS INC.	4382
QUÉBEC AUTO LTÉE	4382
QUÉBEC HORTICOLE INC.	4382
QUINCAILLERIE LACERTE INC.	4382
R.A. CONSTRUCTION LIMITED	4374
RADISSON STEEL INC.	4370
RANCH J.C. CHARETTE INC.	4382
RAVALIM INC.	4382
REGULUS INVESTMENTS INC.	4381
RÉNOVATION POITRAS SEPT-ÎLES INC.	4382
RÉSIDENCE LES QUATRE ÂGES INC.	4382
RESTAURANT CROQUEMBOUCHE INC. (LE)	4382
RESTAURANT JARDINS BAMBOU (AYLMER) LTÉE.	4382
RESTAURANT LE CYD DE VICTORIAVILLE INC.	4382
REVÊTEMENTS G. R. TEX INC. (LES)	4382
REVUE LE CANARD QUÉBÉCOIS INC.	4382
RIVENOIT LTÉE.	4382
ROLLOPARC INC.	4382
ROMICHE HYGIENE INC.	4377
ROY (JULES) & FILS LTÉE	4382
S.O.L. AUTO PARTS INC.	4380
ST. ANDREWS EAST, ARGENTUEIL COUNTY NEWS AND COMMERCIAL PRINTING LIMITED	4382
STE-ANNE-DU-LAC SAW MILL LTD.	4380
SAMSON ET LAHAYE INC.	4382
SATEL INC.	4382
SCIERIE LAGACÉ INC.	4382
SEA-JETS INTERNATIONAL INC.	4383
SERRES MARTINEZ INC. (LES)	4383
SERVICE DE CORRESPONDANCES S.C. DE QUÉBEC INC.	4383
SERVICE DE RÉCUPÉRATION DU QUÉBEC LTÉE	4383
SERVICE D'ORGANISATION FONCTIONNELLE DES GROUPES S.O.F.O.G. INC. (LE)	4383
SERVICES AMBULANCIERS J.N.G. INC. (LES)	4383
SICNI, SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CÔTE NORD INC.	4383
SOCIÉTÉ COLOMBIENNE DE NORANDA LIMITÉE (LA)	4383
SOCIÉTÉ DE GESTION ARNAUD LTÉE (LA)	4383
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES BOISSONS GAZEUSES (SOGEBOG) INC.	4383
SOCIÉTÉ GHAM INC. (LA)	4383
SOCIÉTÉ MIRSAN LTÉE (LA)	4383
SOCOMA INC.	4383
SOGIMPER INC.	4383
SOREMA INC.	4383
SORUCO INC.	4383
SOUTHWOOD, CAMPBELL & HOWARD LTD.	4383
SPÉCIALITÉS MA-GA CIE LTÉE	4383
SPÉCIALITÉS MASKA INC.	4383
SPHAIGNEBEC INC.	4383
SUCARA LTÉE	4383
SYNEP INC.	4383
T.A.D. FINANCE CORPORATION INC.	4374
T.H. FARM INC.	4376
T.R.M. REDISTRIBUTION INC.	4383
TAVERNE LE BOCK INC.	4384

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

Page

THÉBERGE (J.R.) & BELLE CONSTRUCTION LTÉE	4384
THREE RIVERS FIBER GLASS INDUSTRY INC.	4378
TRANSPORT BERVON LTÉE	4384
TRANSPORT CARIGNAN INC.	4384
TRANSPORT DURHAM SUD INC.	4384
TRANSPORT L.G.C. LTÉE	4384
TRIANGLE FRANCHISES LTD.	4376
TRICEMAC LTÉE	4384
VALFAB INC.	4384
VALSCINO INC.	4384
VERVILLE & VERVILLE LUMBER SUPPLIES LTD.	4384
VILLE MARIE TYPEWRITER INC.	4374
VOLAILLES DRUMMOND INC. (LES)	4384
Z.Q.F. INVESTMENTS INC.	4378

LETTRES PATENTES ANNULÉES

A. T. DESIGN INC.	4384
ABATTOIRS AUGER INC. (LES)	4384
ACRYTEC INC.	4384
ACTON READY-MIX LTD.	4385
AGENCES D'ASSURANCES GÉNÉRALES D'AMQUI INC. (LES)	4384
AGENCES DE VOYAGE PLAZA LTÉE	4384
AGENCES DESIRELLA INC.	4384
AGENCES DISTRIBUTION C. R. R. INC.	4384
ALEXANDER (STEPHEN) INC.	4384
ALIMENTATION B. C. P. LTÉE	4385
ALOQUETTE FOOD STORES LTD	4385
ALUCON MATERIALS LIMITED	4392
AMIBUS INC.	4385
AMIGO MINES LTD. (N.P.L.)	4385
ANGLO-CANADIAN NICKEL CORPORATION (N.P.L.)	4385
AQUASANI INC.	4385
ARÉNA MALARTIC INC.	4385
ASSOCIATION DES LOISIRS DE ST-ANDRÉ-AVELLIN	4385
ATELIER D'USINAGE HAUTERIVE INC.	4385
AU DAMIER ROSE INC.	4385
AUBERGE DU CIRCUIT INC. (L')	4385
AUBERGES POPULAIRES LTÉE (LES)	4385
AUTODROME DE QUÉBEC INC.	4385
AUTODROME DU SAGUENAY INC.	4385
AUTOMOBILES M. R. LTÉE (LES)	4385
AUTOS GRATIEN PAQUET INC.	4385
BARIBEAU INC.	4385
BARTHOLETTI, ST-LAURENT & ASSOCIÉS LTÉE	4385
BEAUCHEMIN (JEAN R.) MINING CORPORATION (N.P.L.)	4385
BEAULIEU (JOSAPHAT) & FILS LTÉE	4385
BÉDARD (CLAUDE) INC.	4385
BÉLANGER (JÉRÔME R.) INC.	4385
BERGERON (A.) & FILS, LTÉE	4385
BERGERON & FILS TÉLÉVISION INC.	4385
BERTOL MOULDING INC.	4385
BÉTONS D'ACTON LTÉE (LES)	4385
BIBO MARITIME TRANSPORT LTD	4386
BIBO, TRANSPORT MARITIME LTÉE	4386
BIGOD CAMP CORPORATION LTD.	4386
BOROC INC.	4386
BOROY CONSTRUCTION LTD.	4386
BOUCHARD (PIERRE) LTÉE	4386

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
BOU-LOR ELECTRIC INC.	4386
BOURASSA & RIGALI INC.	4386
BOUTIQUE CHEZ SAM LTÉE (LA)	4386
BOUTIQUE DE L'HABIT DE DOLBEAU INC.	4386
BOUTIQUE JORIC INC.	4386
BOUTIQUES POUR BÉBÉS ÉLODIE INC. (LES)	4386
BRAULT (L. M.) AMEUBLEMENT INC.	4386
BRIAND (NOËL) INCORPORÉE	4386
CADULAR ENTERPRISES LTD.	4389
CALCULATEUR JOBIN INC.	4386
CAMPING LAC GERMAR INC.	4386
CANTIN & FERLAND INC.	4386
CAP-CHAT LUMBER LTD.	4386
CARRÉ (J. G.) INC.	4386
CARRIER (JEAN-YVES) INC.	4386
CARRIÈRE DE ST-LOUIS DE FRANCE, LIMITÉE (LA)	4386
CARROLL (LAURENT) INC.	4386
CENTRE DE DISTRIBUTION PODIATRIQUE L. & P. INC.	4386
CENTRE DE PLEIN AIR BASELEY INC.	4386
CENTRE D'ENSACHAGE NICOLETAIN INC.	4386
CHARNY AUTO SERVICE INC.	4386
CHARPENTIER AUTO INC.	4386
CHAUSSURES BERTRAND INC.	4386
CHIBOUGAMAU DRIVE YOURSELF INC.	4392
CHIBOUGAMAU MÉTAL INC.	4387
CIE D'ALUMINIUM RÉPUBLIQUE	4387
CIE DE BOIS GÉRARD CÔTÉ INC.	4387
CINÉ PARC DES 4 CHEMINS INC.	4387
CLÉMENT (JULES) & SONS INSURANCE INC.	4387
CLÉMENT (JULES) & FILS ASSURANCES INC.	4387
CLENET INC.	4387
CLUB AMICAL INC (LE)	4387
CLUB ARCHER D'AMOS INC.	4387
CLUB D'AUTO NEIGE DE SCHEFFERVILLE, INC.	4387
CLUB LIGNETTE INC. (LE)	4387
CLUB SPORTIF UNIVERSEL INC.	4387
COMITÉ DES LOISIRS EASTERN CANADA STEEL & IRON WORKS LTD.	4387
COMMISSION DES LOISIRS DE CHIBOUGAMAU INC.	4387
COMPAGNIE AUDET & FILS LIMITÉE (LA)	4387
COMPAGNIE DE GESTION INDUSTRIELLE INC. (LA)	4387
COMPAGNIE DE GESTION MARTIN & ANDRÉ INC.	4387
COMPAGNIE D'EXPLORATION MINIÈRE DUVAL LTÉE (LA)	4387
COMPTOIR D'ART LORETTE INC.	4387
COMPTOIR ST-PRIME INC.	4387
CONFORT CONSTRUCTION INC.	4387
CONSOL. LITHIUM CORP. OF CANADA, LIMITED (N.P.L.)	4387
CONSOLIDATED RESIDENTIAL DEVELOPMENT CORP.	4387
CONSTRUCTION ALERTE INC.	4387
CONSTRUCTION GUY & CAROL INC.	4387
CONSTRUCTION METIS INC.	4387
CONSTRUCTIONS CONFORT INC. (LES)	4387
CONTINENTAL OIL COMPANY LIMITED	4388
CONTISCO INC.	4388
CÔTÉ (GÉRARD) LUMBER CO. INC.	4387
CÔTÉ (LÉOPOLD) ET FILS INCORPORÉE	4388
COUILLARD (GEORGES H.) INC.	4388
COWANSVILLE COMMERCIAL CORPORATION INC.	4396
COWANSVILLE MAIL INC.	4392

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite**

Page

CRÉATIONS SÉBASTIEN INC.	4388
CUISINO INC.	4388
D. M. GO KART INC.	4388
DALLAIRE (ANDRÉ) INC.	4388
DAMORISSE LIMITÉE	4388
DANVILLE HOSIERY INC.	4388
DECO COLLECTION INC.	4388
DÉCORATIONS CARRIER LTÉE	4388
DÉCORS D'YBERVILLE INC.	4388
DISTRIBUTIONS JARAU INC. (LES)	4388
DOMAINE DES ÎLES DU COMTÉ D'ARTHABASKA INC.	4388
DOMINION GLASS COMPANY	4388
DUBOIS (NAPOLÉON) LTÉE	4388
DUMAS (LUC) INC.	4388
DUVAL MINING EXPLORATION COMPANY LTD	4387
E. M. M. LIMITÉE	4388
ÉDITIONS DALLYM INC. (LES)	4388
ÉDITIONS DU CUIVRE INC. (LES)	4388
ÉDITIONS TRIBALES INC. (LES)	4388
ÉLECTROCHIM QUÉBEC CANADA INC.	4388
ENCANS AGRICOLES (QUÉBEC) INC. (LES)	4388
ENTREPÔTS DE CRISTOBAL LTÉE (LES)	4388
ENTREPRENEURS MARTIN & MICHEL LTÉE (LES)	4388
ENTREPRISE COTENOR LTÉE	4389
ENTREPRISES CADULAR LTÉE (LES)	4389
ENTREPRISES ÉCLAIR INC. (LES)	4389
ENTREPRISES ESTEREL INC. (LES)	4389
ENTREPRISES G. ALAIN LTÉE	4389
ENTREPRISES J.D.G. INC. (LES)	4389
ENTREPRISES LACHARITÉ LTÉE (LES)	4389
ENTREPRISES P.E.C. INC. (LES)	4389
ENTREPRISES TOUBON INC. (LES)	4389
ENTREPRISES VARDY ST-JÉRÔME LTÉE	4389
ENTREPRISES WOLFE INC. (LES)	4389
ENTRETIEN FLEUR-DE-LYS INC.	4389
ÉPICERIE COLLET LTÉE	4389
ÉQUIPEMENT HOSPITALIER FRANCO-CANADIEN INC.	4389
ÉQUIPEMENT HYDRAULIQUE G.N.R. LTÉE (L')	4389
ESSENCES GASTON OUELLET LTÉE. (LES)	4389
EX-TEC INC.	4389
FERME CHARBONNEAU, INC.	4389
FONTAINE & CLOUTIER INC.	4389
FRANCE-BEL INC.	4389
FRANCE-LAURIER INC.	4389
G.-G.-S. LTÉE	4389
GAGNON (ARMAND) TRANSPORT LTÉE.	4389
GALERIES YVON CASSIVI INC (LES)	4389
GANTERIE RIDEAU LTÉE	4389
GARAGE BAGOT INC.	4390
GARAGE SAUREL FORTIN INC.	4390
GEBEAU CONSTRUCTION & EXCAVATION LTÉE	4390
GENEST (A.) LTÉE	4390
GESTION RIMOUSKI INC.	4390
GESTION TRANSPORT D. INC.	4390
GIFFARD LAUNDROMAT INC.	4390
GILBERT & CÔTÉ INC.	4390
GOULET (L.) INC.	4390
GOULET, MARENGO & ASSOCIÉS INC.	4390

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
GRAND NORD LUMBER INC.	4390
GRAND PRAIRIE INDUSTRIAL PARK CORPORATION	4390
GRANGE DES SPORTS INC. (LA)	4390
GRAVEL (LAURIER) INC.	4390
GUIDE DE LAVAL INC. (LE)	4390
GUILLEMETTE (MICHEL) INC.	4390
GUITÉ INCORPORÉE	4390
GUY & CAROL CONSTRUCTION INC.	4387
HARVEY (L. J.) AUTOMOBILES INC.	4390
HÉBERT (YVES) INC.	4390
HERCULE HOUSE-MOUVING LTD.	4390
HERVIEUX SPORTS INC.	4390
HÔTEL BELLA VISTA INC.	4390
HÔTEL MOTEL BRITANNIA (1971) INC.	4390
HÔTEL VICTORIA INC.	4390
HOULE & FILS LIMITÉE	4390
HUCHE SANS PAREILLE LIMITÉE (LA)	4390
I.N.D.E.H.M. INC.	4390
IDEAL SWIMMING POOL INC.	4393
IMMEUBLES DES FORGES INC.	4391
IMMEUBLES JUTRAS INC. (LES)	4391
IMMEUBLES M. C. INC.	4391
IMMEUBLES PRAGY INC. (LES)	4391
IMMEUBLES TÉMISCAMINGUE INC. (LES)	4391
INDUSTRIES COMPTON INC.	4391
INDUSTRIES LIBERTÉ & ASSOCIÉS LTÉE (LES)	4391
INDUSTRIES NID D'OR INC. (LES)	4391
INFORMATION JUDICIAIRE, COMMERCIALE & FINANCIÈRE (QUÉBEC) INC.	4391
ISOLATION & ÉTANCHÉITÉ SENTINELLE INC.	4391
J.P.M. CINÉ-DISCO PROJECTION INC.	4394
JACOB (HENRI) & FILS INC.	4391
JARAU DISTRIBUTIONS INC.	4388
JASNAM INC.	4391
JONTEC INC.	4391
KEBEC PROMOTIONS INC.	4395
KOMAC INC.	4391
L. & P. PODIATRIC DISTRIBUTION CENTER INC.	4386
LAFORO INC.	4391
LAFRANCE (LUCIEN) INC.	4391
LAITERIE DE KÉNOGAMI LIMITÉE	4391
LAJEUNESSE (GUY) INC.	4391
LAKE ST-JOHN CEMENT PRODUCTS LTD.	4394
LAMBERT (ROSAIRE) INC.	4391
LANODEL INC.	4391
LAPERLE CONSTRUCTION INC.	4391
LAQUERRE & FRÈRE LTÉE	4391
LASALLE CONCRETE PIPE INC.	4396
LAVIGUEUR & HUTCHISON LIMITÉE	4391
LEBEL & PAGEAU CONSTRUCTION INC.	4391
LESS & BROS OF CANADA, LTD	4391
LESSARD CRAFT INC.	4391
LIBERTÉ, CHAMBRES BLANCHES, LTÉE	4392
LIBERTY INDUSTRIES & ASSOCIATES LTD.	4391
LIBERTY WHITE ROOMS LTD.	4392
LILY'S FOODS LTD	4394
LINCOLN HEATING SUPPLIES INC.	4392
L'ISLET LUMBER INC.	4392
LOCA T.-V. INC.	4392

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite**

	Page
LOCATION D'AUTOS DE CHIBOUGAMAU INC.	4392
LOCATIONS YOTA INC.	4392
LOISIRS DE RICHELIEU INC. (LES)	4392
LOISIRS DU PLEIN AIR DES CANTONS DE L'EST INC. (LES)	4392
LOU PETROLEUM INC.	4392
M. & S. DEVELOPMENT CORPORATION	4392
MACHINERIES DE BUREAU GOLFE INC.	4392
MAGASIN POUR VOUS MESSIEURS INC.	4392
MAIL DE COWANSVILLE INC. (LE)	4392
MALJAN INC.	4392
MANOIR DES ÎLES INCORPORÉ	4392
MANOIR DU LAC WILLIAMS INC. (LE)	4392
MARCOTTE (B.) MEUBLES LTÉE	4392
MARCOTTE (JEAN-LOUIS) SPORTS INC.	4396
MATÉRIAUX ALUCON LIMITÉE	4392
MÉNARD & FAVREAU INC.	4392
MÉTALLURGIE ST-RAYMOND LIMITÉE	4392
MEUBLES GENTILLY INC. (LES)	4392
MID INC.	4392
MILCOFF AUTO LIMITED	4392
MINI GOLF INTER-CITÉS INC.	4392
MODUL 2000 INC.	4392
MOISAN & FRÈRES LIMITÉE	4393
MOLSON'S BREWERY LIMITED	4393
MOORE CONSTRUCTION LTD.	4393
MORIN & MORIN INC.	4393
MOTEL LE CANOTIER LTÉE	4393
MOTELS FORILLON DE RIVIÈRE-AU-RENARD INC. (LES)	4393
MOTHEBO INC.	4393
MR. GILBERT, HAUTE COUTURE, INC.	4393
NETTOYEUR SENNETERRE LIMITÉE	4393
NEW-RICHMOND MOTORS LTD.	4393
NIGEB INC.	4393
NORTHERN HOMES AND TRAILERS LIMITED	4393
O. N. P. LTÉE	4393
ORFORD MONT-FORT INC.	4393
OUELLET (L.) AUTOMOBILE INC.	4393
PAIN JEANNOT INC. (LE)	4393
PAQUET (GRATIEN) AUTOS INC.	4385
PARADIS PACKERS LTD.	4393
PARFUMERIE DES ÎLES INC.	4393
PELLETIER (ADRIEN) INC.	4393
PELLETIER (JEAN-PAUL) INC.	4393
PEUPLE, LIMITÉE, (LE)	4393
PISCINE IDÉALE INC. (LA)	4393
PLACEMENTS D.T.V. INC.	4393
PLACEMENTS DENBER LTÉE (LES)	4393
PLACEMENTS DES BRAVES INC. (LES)	4393
PLACEMENTS GAMMABEC INC. (LES)	4394
PLACEMENTS GOÉLAND INC.	4394
PLACEMENTS J. E. ST-LAURENT INC.	4394
PLACEMENTS LUCIEN LECLERC INC. (LES)	4394
PLACEMENTS MIRO INC. (LES)	4394
PLACEMENTS PAUL GAGNON LTÉE (LES)	4394
PLACEMENTS PROTECTION INC.	4394
PLACEMENTS TECHNO LTÉE (LES)	4394
PLACEMENTS TEX LTÉE (LES)	4394
PLAZA TRAVEL AGENCIES LTD.	4384

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
PLEXART DESIGN INC.	4394
PLOMBERIE MOBILE INC. (LA)	4394
PLOMBRICOL INC.	4394
PNEUS ROUSSEAU DRUMMONDVILLE LTÉE (LES)	4394
POFADEL INC.	4394
POIRIER & GAUDREAU INC.	4394
PORTAM INC.	4394
PRÉCISION C. INC.	4394
PRODUCTIONS PIER-FRAN INC. (LES)	4394
PRODUITS ADDOLINE DU QUÉBEC LTÉE (LES)	4394
PRODUITS ALIMENTAIRES LILY LTÉE	4394
PRODUITS AVICOLES MARIETTA INC. (LES)	4394
PRODUITS DE BEAUTÉ PERFECTION INC.	4394
PRODUITS DE CIMENT DU LAC-ST-JEAN LTÉE	4394
PRODUITS JAKO INC. (LES)	4394
PRODUITS MÉTALLIQUES PROVINCIAUX INC. (LES)	4394
PROJECTION CINÉ-DISCO J.P.M. INC.	4394
PROMOTIONS KÉBEC INC.	4395
PROMOTIONS TOURISTIQUES DE ST-GÉDEON INC. (LES)	4395
PROVCO INC.	4395
PROVERT INC.	4395
PROVINCIAL METAL PRODUCTS INC.	4394
QUALITY GARMENT MANUFACTURING COMPANY LIMITED (THE)	4395
QUÉBEC CONCRETE BEAM AND PIPE LTD.	4395
QUÉBEC RARE MINERALS INC. (N.P.L.)	4395
QUINCAILLERIE ORSAINVILLE INC.	4395
RANCH SIX INC.	4395
RÉCUPÉRATION AUBUT INC.	4395
RÉGINA MEUBLES, LIMITÉE	4395
REPUBLIC ALUMINUM CO.	4387
RESTAURANT AIGLE D'OR INC.	4395
RESTAURANT AUX TROIS MÂTS INC.	4395
RESTAURANT DANTE INCORPORÉE (LE)	4395
RESTAURANT L'EMIR INC.	4395
RESTAURANT L'ÉTAPE DE MAGOG INC.	4395
RESTAURANT QUATRE D INC.	4395
RIDEAU GLOVING LTD.	4389
ROCKLAND CURB SERVICE AND PIZZERIA LTD.	4395
ROY, SIMONEAU, CLOUTIER, CHARPENTIER & ASSOCIÉS INC.	4395
S. C. A. INC.	4395
S. P. C. LTÉE	4395
ST RAYMOND METALLURGY LIMITED	4392
SANAIR INC.	4395
SAVARD & DUFOUR INC.	4395
SAVARD & NADON INC.	4395
SCOTT & RÉMILLARD INC.	4395
SECURITAS INC.	4395
SENNETERRE CLEANERS LIMITED	4393
SENTINEL INSULATION & WATERPROOFING INC.	4391
SERVICE DE PNEUS GAÉTAN BEAULIEU INC.	4396
SERVICE LOGIS M.C.N. INC.	4396
SERVICE ROMA LTÉE	4396
SERVICES L'ESCALE DU ROUTIER INC.	4396
SHUFELT FARMS INC.	4396
SIMARD KUERSTEINER & ASSOCIÉS INC.	4396
SIRKIN HOLDINGS INC.	4396
SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE COWANSVILLE INC. (LA)	4396
SOCIÉTÉ LOGESCO INC. (LA)	4396

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite**

	Page
SPORT YVES CAQUETTE INC.	4396
SPORTS JEAN-LOUIS MARCOTTE INC. (LES)	4396
STUDIOS DE PHOTOGRAPHIES PAUL CASAVANT INC. (LES)	4396
SUPERMARCHÉ DENIS MÉNARD INC.	4396
TAVERNE DES SPORTIFS DE LA BAIE INC.	4396
TAVERNES LANGLOIS & BLOUIN INC. (LES)	4396
TECHNIGRAPHIE INC.	4396
TECHNO CONSTRUCTION LTÉE	4396
TENEX CORPORATION LTD.	4396
TERMINEC INC.	4396
TESSIER & LÉVESQUE INC.	4396
THIBAUT (J.H.) & FILS INC.	4396
TOURBIÈRE CONTINENTALE INC. (LA)	4396
TRIANGLE ARTISTIQUE DE CHICOUTIMI INCORPORÉ.	4396
TRUCHON (CHARLES) & FILS INC.	4396
TRUDEL (J. P.) INC.	4396
TUYAUX DE BÉTON LASALLE INC. (LES)	4396
UNIVERSAL SPORTING CLUB INC.	4387
VICTORIN AUTOS LIMITÉE	4397
VIOR LTD.	4397
VIOR LTÉE	4397
WILLY SPORTSWEAR INC.	4397
YOTA LEASING INC.	4392

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

SALON ADRIEN DE PARIS INC.	4397
---------------------------------	------

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

C.E.D.A.P. LAC ST-JEAN INC. (L.P.)	4522
--	------

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

DEUX-MONTAGNES, CITÉ	4522
HENRYVILLE, VILLAGE	4523
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, PAROISSE	4524
SAINT-JÉRÔME, CITÉ	4524
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE	4525
SOREL, CITÉ	4526

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES CONTREMAÎTRES DE STEINBERG (<i>Constitution</i>)	4527
SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE DELORME (<i>Constitution</i>)	4527
SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA HAUTE CÔTE NORD (<i>Constitution</i>)	4527
SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE TROIS-RIVIÈRES (SPI-3R) (<i>Changement de nom</i>)	4527

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS — LOI SUR LA

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	4527
--	------

VENTE(S) PAR SHÉRIF**BEAUCE**

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BEAUCE NORD (LA) c. VACHON	4528
MEUNERIE ST-FRÉDÉRIC INC. c. PLANTE ET AL.	4528

BEAUHARNOIS

BANQUE DE MONTRÉAL c. DORAIS	4530
------------------------------------	------

VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite

Page

BEDFORD

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY c. ARNIOTIS	4531
CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL DE MONTRÉAL c. HAMEL	4531

CHICOUTIMI

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. NEMEY ET AL.	4532
---	------

FRONTENAC

THETFORD, CANTON c. DUBOIS	4533
----------------------------------	------

HULL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. SÉGUIN <i>ès qualités</i> (FAILLITE DE RAYMOND SARAZIN)	4533
---	------

IBERVILLE

CAISSE POPULAIRE DE ST-RÉMI c. HOULE	4534
--	------

LABELLE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MIKLUS	4535
--	------

MONTMAGNY

CHENARD (JEAN-GUY) INC. c. PELLETIER	4535
--	------

MONTRÉAL

TORONTO DOMINION BANK (THE) c. GRANGER GUÉNETTE	4536
YVES LUMBER INC. c. BERTRAND	4536

QUÉBEC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CHARPENTEC INC.	4537
HELLER-NATOFIN LTD. c. LE CURATEUR PUBLIC DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	4539

RIMOUSKI

CAISSE POPULAIRE DE ST-YVES (LA) c. GAGNON	4539
--	------

ROBERVAL

BANQUE DE MONTRÉAL c. FORTIN	4540
SAVARD c. COLLARD	4541
SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE c. SAVARD	4541

SAINT-FRANÇOIS

IMMEUBLES TRADERS LIMITÉE (LES) c. BLAIS ET AL.	4542
--	------

TERREBONNE

BLAINVILLE, VILLE c. DAGENAIS	4542
LAPOINTE c. PROVOST	4543
NOTAIRES GAGNON ET DUGAS (LES) c. GRAVEL-TURCOT	4543
NOTAIRES GAGNON ET DUGAS (LES) c. TURCOT	4544

VENTE(S) POUR TAXES

COWANSVILLE, VILLE	4545
MISTASSINI, VILLE	4548

SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES	4479
AVIS DIVERS	4481
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES	4488
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE	4489
CODE DE PROCÉDURE CIVILE	4495
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	4398
COMPAGNIES, LOI SUR LES	4343-4498
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES	4549
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA	4503
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES	4370
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE	4503
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE	4504
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA	4505
LOI ÉLECTORALE	4506
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES	4506
OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE	4512
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	4513
PROCLAMATION(S)	4514
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA	4514
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC	4374
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	4370
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES	4522
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	4522
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES	4527
VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS, LOI SUR LA	4527
VENTE(S) PAR SHÉRIF	4528
VENTE(S) POUR TAXES	4545



